

L'annonce de la candidature du chef de l'Etat à un second mandat présidentiel

Un sphinx en Europe

La révélation du faux secret de M. Mitterrand n'a pas plus surpris à l'étranger qu'en France, et si la presse ouest-allemande n'en souffle pas un mot c'est uniquement en raison de ses délais particulièrement longs de fabrication. Partout ailleurs, en Europe, les commentaires sont dominés par une note d'humour et d'admiration. D'humour devant la longue performance du non-candidat, qui a su si bien attiser les querelles entre les frères ennemis, MM. Chirac et Barre ; d'admiration pour l'homme politique qui ne cesse de « rebondir » de mieux en mieux, au gré de sa carrière politique. Socialiste en 1981, celui que le « Financial Times » appelle « le Florentin » ne se pose-t-il pas aujourd'hui en véritable héritier spirituel de de Gaulle ? En unificateur n'hésitant pas à faire don de sa personne à la France pour mieux pourfendre les partis, les factions, les clans et autres bandes ? N'a-t-il pas réussi l'exploit, relevant de nombreux commentateurs étrangers, d'annoncer sa candidature sans jamais prononcer le mot de « socialisme » ?

L'accueil de la candidature Mitterrand n'est pas fait pour surprendre. En sept ans, le chef de l'Etat a su imposer son image hors de l'Hexagone ; il a su aussi apparaître, au-delà des irritations qu'il a suscitées ici et là, comme un pilier de cette Europe qui reste à construire.

M. Mitterrand lui-même a toujours pris grand soin de cultiver ce rôle de « vieux sage » européen, et il est évident qu'il s'y emploiera encore plus au cours des six semaines à venir. N'a-t-il pas expliqué, mardi soir, son refus de revenir sur les privatisations par la création, à compter du 31 décembre 1992, du grand marché unique ?

L'exaltation de la construction européenne sera indéniablement au centre du discours que M. Mitterrand va tenir sur la politique étrangère. Il aura cependant du mal à résister au différend à quelques nuances et arrière-pensées près, MM. Chirac et Barre se veulent eux aussi d'ardents européens. C'est sans doute pourquoi le président de la République a laissé entendre que le second thème étranger de sa campagne serait le désarmement. « Est-ce pour le paix des armes, a-t-il demandé, c'est-à-dire contre le surarmement et pour le désarmement, s'il est contrôlé, bien entendu ? »

Il n'en avait pas moins reconnu auparavant qu'il ne faut pas chercher dans la situation internationale ces « circonstances exceptionnelles » aux lesquelles celui que le journal flamand « De Standard » appelle « le Sphinx » n'aurait jamais répondu « oui », mardi soir, à la première question...

M. Mitterrand, depuis sept ans, n'a jamais varié dans ses déclarations favorables à la réduction des armements. On peut résumer sa position par l'expression, qu'il a souvent utilisée, d'équilibre au plus bas niveau possible. Ses deux adversaires sont beaucoup plus prudents et parlent souvent de la nécessité de rester « vigilants » face à un Gorbatchev dont on ne connaît ni les véritables intentions ni les chances de durée. Nul doute que le débat, jusqu'ici feutré, va virer à la polémique. Et que les rivaux du chef de l'Etat lui reprocheront de jouer avec la sécurité de l'Europe pour mieux séduire au deuxième tour les voix de l'extrême gauche et celles des écologistes.

M 0147 - 0324 0 - 4,50 F



3790147004500 03240

MM. Barre et Chirac contestent à M. Mitterrand le droit de se poser en garant de la « paix civile »

M. Barre s'est indigné, le mercredi 23 mars, que les deux plus hauts personnages de la République puissent se disputer l'Etat. « Qui gardera l'Etat ? » a demandé l'ancien premier ministre, qui, comme M. Chirac, a contesté à M. Mitterrand le droit de se poser en seul garant de la paix civile. Annonçant sa candidature pour un second mandat, mardi, au journal de 20 heures d'Antenne 2, M. François Mitterrand s'était présenté comme le seul capable de

« faire front aux germes de division » qui sont de nature, selon lui, à nuire à la préparation de la France à l'échéance de 1992. M. Chirac lui a reproché son « sectarisme » et n'a vu nulle menace de « guerre civile ».

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement et du candidat Chirac, a indiqué que la réunion du conseil des ministres, mercredi, s'était déroulée exactement comme les autres.

Annonçant la nomination comme préfets d'un collaborateur du premier ministre et d'un collaborateur du président de la République, M. Juppé a observé : « Vous voyez que, en la matière, il n'y a ni clan, ni bande, ni faction. » « Nous allons travailler. Nous n'avons, nous, pas de loisir pour aller nous oxygéner en faisant les magasins. Le premier ministre gouverne », a-t-il conclu, en faisant allusion à un propos de M. Mitterrand.



- LIRE
- La dramatisation forcée, par Daniel Vernat. Page 9
 - Un sondage SOFRES pour « le Monde », TF1 et RTL : l'image présidentielle de M. Mitterrand. Page 17
 - Les réactions Pages 12 et 13
 - Vu de Digne, ville-test de la campagne. Page 15

Le bilan économique du septennat

L'apprentissage du réel

par Alain Vernholes

Quand François Mitterrand avait été élu président de la République, la France traversait une passe difficile. Un deuxième choc pétrolier de grande ampleur - plus fort que le premier, survenu fin 1973 - avait appauvri le pays et freiné son économie en voie de rétablissement.

A la fin de 1978 et au début de 1979, des événements considérables avaient ébranlé le monde : la fermeture des gisements iraniens, la révolution de Téhéran, puis, en septembre 1980, le début de la guerre entre l'Irak et l'Iran. Dans l'affolement qui s'ensuivit, les cours du pétrole avaient monté en flèche, alourdissant brusquement la facture énergétique de tous les pays industriels (1).

A la même époque - en partie pour les mêmes raisons - le monde vivait les derniers mois d'une période heureuse. La croissance économique aux Etats-Unis venait d'atteindre 4,5 % en moyenne entre 1977 et 1979, un

résultat remarquable. L'Amérique allait sombrer dans une noire récession et, un peu plus tard, avec elle l'ensemble des pays industrialisés. Cette crise fut alors ressentie comme un naufrage collectif : le chômage se développa, les faillites furent nombreuses, le désarroi général.

Ces graves difficultés allaient être d'autant plus mal supportées par la France que, à l'époque où M. Mitterrand s'installait à l'Élysée, l'Allemagne, qui, en maintes occasions, avait prêté main-forte (2), cette Allemagne-là faisait brusquement défaut : deux années de récession (1981-1982) allaient réduire à zéro les chances de réussite de la relance socialiste.

(Lire la suite page 14.)

(1) Par rapport au PIB en valeur, la facture pétrolière passa de 2,1 % en 1978 à 2,7 % en 1979, à 3,5 % en 1980. Elle dévora par la suite (chiffres moyens pour l'ensemble des pays de l'OCDE).

(2) La RFA absorbe à elle seule 16,6 % des exportations totales civiles de la France. Elle est de loin son premier client.

Les bombardements irakiens au Kurdistan

L'horreur de la guerre chimique

L'aviation irakienne a bombardé, mardi 22 mars, avec des armes chimiques, six villages du Kurdistan iranien, ce qui indique que Bagdad n'a pas l'intention de renoncer à une pratique qui a suscité une vive émotion dans le monde.

L'Irak était déjà accusé d'avoir bombardé, en représailles, et tué à l'arme chimique des milliers de Kurdes qui avaient aidé les Iraniens. La France (ou, plus exactement, son premier ministre, M. Jacques Chirac) est critiquée par le ministère soviétique des affaires étrangères pour avoir avoué qu'elle cherchait à se constituer un stock minimal de munitions chimiques : ces deux événements récents montrent que la prolifération des armes chimiques dans le monde est une réalité, et que le risque de leur emploi anarchique est de plus en plus répandu. En dépit du traité de Genève de 1925, assez curieusement rédigé au point de tolérer la production des armes chimiques et d'en interdire l'emploi, tout en ouvrant aux pays qui s'en

sont ultérieurement réservé la possibilité le droit de les utiliser en riposte à une agression.

Depuis le conflit mondial de 1914-1918, lorsque des toxiques suffoquants (comme le phosgène) ou vésicants (comme l'ypérite) furent utilisés pour la première fois, la guerre chimique relève avec raison de ces grandes terreur de l'humanité, au même titre aujourd'hui que l'apocalypse nucléaire. Personne n'a oublié ces « poilus » gazés à Ypres. Mais depuis, malheureusement, les gaz de combat n'ont cessé d'évoluer et, du même coup, leur efficacité de s'accroître : on les décrit comme vingt à cent fois plus toxiques, avec la découverte de produits plus élaborés qui agissent comme des agents incapacitants ou neutralisants sur la transmission de l'influx nerveux des combattants. Depuis, aussi, les armes, qui les véhiculent, se sont diversifiées, en portée accrue et en rapidité d'intervention.

JACQUES ISNARD.
(Lire la suite page 6.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Cinéma : « Cry Freedom », de Richard Attenborough ; « Chouans », de Philippe de Broca. « La Bataille de Milagro », de Robert Redford.
- Deux expositions du photographe Bernard Faucon à Paris.
- L'inauguration du centre dramatique de Valence en Espagne avec une mise en scène d'Alfredo Arias.

Pages 19 à 21

«Un intellectuel en politique»

CONDORCET

Elisabeth
BADINTER

Robert
BADINTER



La tension en Arménie

L'attitude ambiguë des autorités soviétiques entretient l'agitation.

PAGE 3

La crise au Panama

L'opposition préfère le suicide économique à la négociation.

PAGE 3

L'ENQUÊTE

L'application du traité sur la non-prolifération nucléaire.

PAGES 28 et 29

Les déboires d'une banque

La Banque de l'entreprise a subi de très lourdes pertes sur le MATIF.

PAGE 38

Airbus et les Américains

Un entretien avec M. Michel Noir.

PAGE 35

La sécurité sociale des Français de l'étranger

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch inculpé de complicité de faux en écriture de commerce.

PAGE 40

Le sommaire complet se trouve en page 40

هنا من اصل

Débats

HORIZON ÉLYSÉE

Rôle de l'État : consensus et divergences

par RAPHAËL HADAS-LEBEL (*)

THÈME majeur des campagnes électorales de 1981 et de 1986, le débat sur le rôle de l'État se fait étonnamment discret en 1988. Signe d'une campagne qui fait plus de place au look qu'au débat d'idées ? Sans doute. Mais il y a place pour d'autres explications.

En 1981, c'était le triomphe du tout-État, État-panacée apte à la fois à améliorer l'emploi par l'extension du secteur public et à corriger les inégalités par la redistribution sociale. Très vite, pourtant, la contrainte extérieure, et avec elle la place de l'entreprise, seule véritable créatrice de richesses, reprenait le dessus. Dès 1982, M. Fabius pronait « une nouvelle conception de l'État - qui intervienne mieux et non plus sans cesse davantage ». On redécouvrit opportunément que, à côté du courant étatique, l'idéologie socialiste avait toujours comporté un autre courant, d'inspiration libérale. Il n'est pas jusqu'au président de la République qui, lançant en 1984 une réflexion sur l'État, n'ait souhaité qu'un tri fut opéré dans les diverses missions de l'État, entre celles qui relèvent de sa vocation juridique et celles qui ressortissent à ses vocations, économique et sociale.

En 1986, c'est le vent du libéralisme qui soufflait, tout droit venu de Grande-Bretagne et des États-Unis. Rompant avec la tradition gaulliste qui avait pourtant accueilli le champ d'intervention de l'État - « Il n'y a de France que grâce à l'État », disait le général de Gaulle - l'idéologie ambiante était dominée par le rejet d'un État perçu comme asphyxiant, caillé dans ses routines, habile à étouffer la capacité d'initiative de la société civile, guetté en permanence par la dérive totalitaire. Suppression des contrôles et déréglementation, privatisations, réduction des impôts, réduction du déficit budgétaire : ces mesures, par ailleurs judicieuses, tendaient aussi à inverser une courbe qui, au-delà de la couleur des gouvernements en place, n'avait cessé de croître depuis un siècle, celle des interventions publiques.

Mais, au même moment, on pouvait constater que la « reaganomics » avait ses limites, que la libéralisation n'avait pas réduit le niveau des prélèvements publics et que la privatisation n'avait pas mis fin à l'influence de la rue de Rivoli. Colbertisme pas mort !

Est-ce pour cela qu'en 1988 les hommes politiques ont cessé de s'opposer sur le thème du « plus d'État » ou du « moins d'État » ? Si le débat se recentre, avec Raymond Barre, sur la critique de « l'État parti » et l'appel à un État impartial, une touchante unanimité se fait jour contre le clientélisme et le système des dépouilles.

Tout se passe comme si, à droite et à gauche, la faillite des dogmes, les défaillances de l'État face à la crise, l'apprentissage des réalités du pouvoir avaient jeté les bases d'une sorte de consensus minimum sur ce que peut être la place de l'État dans les sociétés modernes. On sent bien que la société française, plus évoluée, plus ouverte sur l'extérieur, recherche plus que par le passé l'élargissement des libertés et le développement de la responsabilité, même si elle n'a pas toujours rompu avec sa tentation séculaire de se retourner vers l'État pour résoudre ses problèmes. Parallèlement, l'État-providence trouve, de l'avis général, sa limite financière dans l'excès des prélèvements obligatoires et sa limite technique dans l'inefficacité de qui « étirent mal » pour vouloir « trop embrasser ».

Propositions simples

S'ils voulaient bien transcender leurs clivages idéologiques, les partis en présence pourraient bien trouver une zone d'accord autour de quelques propositions simples :

Premièrement, l'État a tout à gagner à se recentrer en priorité sur quelques fonctions simples, dont certaines ressortissent à ses attributions originelles : assurer la défense du pays, l'ordre public et la sécurité des citoyens, garantir la justice et les libertés, réguler l'ordre économique, faire prévaloir les impératifs de la solidarité collective, favoriser l'innovation dans certains domaines de pointe. Ce retour à l'État « modeste » cher à Crozier ne devrait pas être un simple repliement sur les fonctions traditionnelles de souveraineté ni un retour au laisser-faire du dix-neuvième siècle, dès lors

que, cessant d'être « gérant », l'État de droit peut être un « garant » efficace et que, en agissant moins, il pourrait agir mieux dans les domaines de sa compétence.

Deuxièmement, l'État ainsi recentré doit faire évoluer son mode de relation avec les citoyens, qu'il ne doit plus regarder comme des sujets qu'on régente mais comme des usagers ou des clients qu'on doit satisfaire. Substituer « l'esprit de service » à « l'esprit de pouvoir », selon une expression récente de Raymond Barre, implique certes une rénovation en profondeur de la gestion des services publics, trop longtemps fondée sur le principe du commandement. Mais la productivité et la qualité du service ne sont-elles pas aussi importantes pour l'administration que pour les entreprises ? A de nombreux égards, les entreprises peuvent même servir d'exemple aux administrations qui, pour autant, ne doivent pas perdre de vue leur finalité de service public.

Troisièmement, parallèlement à l'État, qui a longtemps été en France le principal agent de modernisation et de progrès, il existe désormais d'autres moteurs d'initiative - particuliers, associations, entreprises - qui émanent de la société civile et avec lesquels l'État, par un renouvellement et un approfondissement des mécanismes démocratiques, doit progressivement établir un nouveau système de rapports. C'est d'autant plus nécessaire que le processus de construction européenne et de mondialisation de l'économie rend de plus en plus archaïques certains aspects du débat sur l'État.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

De fait un consensus existe dans le pays sur l'idée que l'État peut réduire ses interventions sur la société dès lors qu'il renonce à vouloir, dans tous les domaines, faire le bonheur des citoyens contre eux-mêmes, mais qu'il n'y a pas lieu pour autant, selon la jolie expression de Jean-Marie Domenach, de « jeter l'État avec l'eau du bain ».

La meilleure occasion

Mais si consensus il peut y avoir sur les principes, il n'est au mieux qu'implicite, car les divergences réapparaissent lorsqu'il s'agit de les formuler et de les décliner en mesures concrètes. Faut-il mettre en concurrence les services publics (écoles, universités, hôpitaux, postes) afin de donner le choix aux usagers ? Y a-t-il une place, et laquelle, pour l'État producteur ? Où fixer la frontière entre secteur public et secteur privé dans les domaines de l'école, de la formation, de la communication audiovisuelle ? Quelle part des dépenses sociales doit être décidée par l'État et quelle est celle dont on laisse le libre choix aux autres agents économiques ? Quelles modifications apporter au statut des fonctionnaires ? Quel degré de décentralisation introduire dans le fonctionnement de l'État ?

Autant de questions concrètes, qui appellent sans doute des réponses contrastées selon la philosophie politique des candidats en présence, mais auxquelles la « drôle de campagne » actuelle apportera probablement peu de réponses. Et pourtant quelle meilleure occasion, pour débattre de ces sujets essentiels, que ce rendez-vous démocratique que la République, tous les sept ans, donne aux citoyens ?

Excellence... ou Jeanne d'Arc

par PIERRE SUDREAU (*)

EN publiant une analyse fort intéressante sur les vicissitudes de la campagne présidentielle, André Fontaine a souligné dans le Monde du 4 février le décalage qui s'est institué entre les intentions du général de Gaulle et la réalité des faits.

Ses propos, parfaitement illustrés dans son titre « On demande une Excellence », incitant d'abord à revenir sur quelques points d'histoire afin de réfléchir sur le point de savoir s'il ne faut pas aller au-delà des routines électorales actuelles.

La crise de Cuba a sauvé le référendum instituant l'élection présidentielle au suffrage universel. André Fontaine a eu raison de rappeler la grande hostilité non seulement du Parlement, mais de nombreux milieux au projet de réforme, mal étudié, mal présenté.

Passant outre les conseils de ses amis les plus fidèles, tels Alexandre Parodi, vice-président du Conseil d'État, (représentant du Général de Gaulle pour la France en 1944) et l'ambassadeur Léon Noël, président du Conseil constitutionnel (qui a rejoint Londres dès juin 1940), le général a pris des risques considérables, une partie de l'opinion lui étant déjà hostile à cause des événements d'Algérie et des accords d'Évian.

C'est le 22 octobre 1962, six jours avant le scrutin, que commença l'affrontement entre les États-Unis et l'URSS à propos de l'installation des fusées soviétiques à Cuba, crise la plus grave que le monde ait connue depuis 1945. La tension s'intensifia toute la semaine, et les Français allèrent aux urnes dans un climat de conflit mondial et de crainte de guerre nucléaire. Le dénouement de la crise n'ayant été connu en France que le 28 octobre, jour du vote, à 17 heures, il est indubitable que les événements ont déplacé, selon les experts, entre 5 et 10 % des voix en faveur du OUI, les Français répondant avec raison à créer les conditions du départ du général de Gaulle. Ce dernier avait réclamé un vote favorable d'au moins 50 % des inscrits, et fut malgré tout déçu par les résultats : 47 %. Sans la crise internationale, il serait sûrement resté à Colombey avec son chien.

Or tout le monde a compris, désormais, depuis mars 1986, que les élections législatives

pourraient remettre en cause les données de l'élection présidentielle et, de ce fait, instaurer un conflit au sein de l'exécutif, au détriment de son efficacité.

Rassemblement ? Le général de Gaulle, seul contre tous en 1940, avait d'emblée trouvé le ton juste : dépasser les divisions traditionnelles face aux épreuves et à l'avenir incertain.

Son discours de Bayeux en 1945, ses efforts politiques avec le Rassemblement du peuple français et la Constitution de 1958 s'inspirèrent de la même volonté : réunir des forces divisées et reconstruire ce qui n'était plus que lambeaux d'un passé défilé, écarter les avanies accumulées depuis un siècle, éviter les excès du parlementarisme, équilibrer les pouvoirs sans entrainer leur blocage.

Cette opiniâtreté dans l'effort fut paradoxalement remise en cause par le procureur de l'élection présidentielle instituant inévitablement, au deuxième tour, ce qu'on appelle désormais la bipolarisation, c'est-à-dire la division du pays.

André Fontaine a raison de rappeler que les successeurs du général n'ont été élus qu'à de très courtes majorités, et il en sera certainement de même en 1988. Or l'on ne gouverne pas une moitié de la France contre l'autre. Les Français demeurent d'éternels Gaullistes...

A l'image des compagnons d'Astachev, c'est à se quereller qu'il s'agit de prendre plaisir. Tout leur est occasion de discord et prêtent à s'affronter. Ces tendances naturelles ont été malheureusement amplifiées et institutionnalisées par un mode de scrutin à deux tours qui ne pouvait déboucher que sur la bipolarisation.

Raymond Aron notait déjà le 25 mars 1977 (le Figaro) : « La bipolarisation a imposé à la France, toujours pluraliste, une espèce de carcan en la divisant en deux camps. » Il a même qualifié cette situation d'« erreur cardinale de la V^e République ».

On cherche une Excellence ? Et si c'était une Jeanne d'Arc qu'il fallait trouver... c'est-à-dire, au-delà du symbole, tenter de dépasser, dans toute la mesure du possible, les petites médiocrités, les clivages partisans, les frontières intérieures, pour mieux dominer l'accumulation des problèmes économiques et sociaux, leur gravité, et mobiliser le pays face à la concurrence accrue en Europe et dans le monde ?

Cette attitude, pour ne pas dire ce programme, devrait déterminer la tonalité de la campagne présidentielle. Sinon quelle belle occasion perdue de provoquer, avant 1992, un sursaut national !

(*) Ancien ministre.

Au courrier du Monde

L'âge du président

L'argument de l'âge qui est invoqué régulièrement à l'encontre de François Mitterrand ne me semble guère pertinent.

En effet, au cours du dernier demi-siècle, le chancelier le plus jeune que l'Allemagne a connu l'a conduite à la catastrophe : c'est Hitler (désigné à quarante-trois ans) ; le chancelier le plus âgé l'a sortie du gouffre : c'est Konrad Adenauer (investi pour la première fois à soixante-trois ans).

JEAN-FRANÇOIS KESLER
Professeur d'Université,
Paris.

PATERNITÉ

Le Boul'Mich, Lop et « Duconnaud »

Dans son « Feuilleton du septennat », Jean-Yves Lhomet attribue à Ferdinand Lop le projet de prolongation du boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, dans les deux sens.

Ferdinand Lop se prenait au sérieux, écrivait des livres et le vendait dans des cafés de la rive gauche. Il est apparu sur la scène politico-estudiantine à l'occasion des élections de 1932, avec un « programme » qu'il était évidemment seul à défendre, mais qu'il a défendu jusqu'à sa mort il y a une dizaine d'années.

La casquette du père Chevènement !

L'Éloge du passé colonial de la France par Jean-Pierre Chevènement (Le Monde du 4 mars) nous a surpris, mais pas étonné !

En effet, nous en avions senti les prémices lors de l'émission « Questions à domicile » où l'ancien ministre de l'éducation nationale montrait à ses hôtes - non sans émotion - son képi d'officier de Section administrative spécialisée (SAS), lorsqu'il participait à la guerre d'Algérie en 1960/1962.

Tout cela d'ailleurs était prévisible, rappelons-nous son interview du 2 mars 1985 à l'AFP : « Comme à l'école, je crois à l'armée de la République : il faut que nos concitoyens redécouvrent ce qu'ils ont en commun, la Res Publica, pour revenir pleinement des citoyens. »

Au titre de « Jules Ferry en kimono » que lui attribuaient les journalistes au temps de son ministère, on pourra lui accoler maintenant celui de « Tonkinois » ! Le CERES est bien loin !

La rose de Mitterrand sur le tombeau de Jaurès est vraiment fanée !

SERGE BOULOT,
chercheur (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-87-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
354 F	672 F	954 F	1 200 F

FRANCE
TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messageries)
I - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
II - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TELEMATIQUE
Composant 36-15 - Taped LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

— C'est sans doute Alexei, disait une voix de femme derrière le mur, pendant que la bonne aidait déjà Astachev à se débarrasser.

— Eh oui, mamenka, c'est moi, répondait-il. Bonjour.

— Bonjour, rapace. Qui as-tu rongé aujourd'hui ?

**BERBEROVA
ASTACHEV
A PARIS**

UNE ROMANCIÈRE
QUE L'URSS POURRAIT
ENFIN DÉCOUVRIR.

**ACTES
SUD**

DIFFUSION PUF

PANAMA : la grève générale illimitée

L'opposition préfère le « suicide économique » à une négociation avec le général Noriega

PANAMA de notre correspondant en Amérique centrale

Trois jours après le déclenchement de la grève générale illimitée qui paralyse totalement le pays depuis le lundi 21 mars, l'opposition panaméenne... C'est à dire essentiellement les milieux d'affaires... est décidée à poursuivre son mouvement tant qu'elle n'aura pas obtenu la démission et le départ du général Noriega.

« Ce n'est pas une crise que vit notre pays, c'est un cataclysme », nous a déclaré un ancien ministre des affaires étrangères, M. Carlos Lopez Guevara, qui fut aussi un des négociateurs du traité de 1977 sur le remisage du canal par les Etats-Unis au Panama. « C'est un peu, à notre échelle bien sûr, comme les derniers jours du III Reich, ajoute cet avocat très respecté, mais après le début de l'épreuve de force entre l'opposition, appuyée par les Etats-Unis, et le chef des forces armées.

éparpillés par la tourmente qui frappe les autres pays d'Amérique centrale depuis une dizaine d'années, avait même réussi à bâtir une économie de services, relativement prospère. Elle était organisée autour de trois pôles : le canal interocéanique, la zone franche de Colon et le centre financier international, qui regroupent cent vingt banques étrangères... Mais, vers le plus gros marché de consommation, les Etats-Unis. De plus, ce pays offre des services bancaires très appréciés des trafiquants en tout genre. C'est de cette dernière activité qu'est venu tout le problème, les Etats-Unis étant convaincus que l'homme fort du Panama favorisait le trafic de drogue en échange de substantielles commissions.

Quelques inconditionnels Aujourdhui, l'économie panaméenne est en ruines. Seul le canal, administré par les Etats-Unis, continue à fonctionner normalement. La zone franche de Colon, sur la côte atlantique, est complètement paralysée depuis mardi, et surtout la zone de centre financier international est menacée par la fermeture des banques depuis le 4 mars. Fermeture décrétée par les autorités pour éviter la fuite des institutions, ébranlées par les retraits massifs des épargnants à la suite de gel des fonds de gouvernement panaméen aux Etats-Unis. Le dollar était la seule monnaie utilisée au Panama, ce qui enlève toute possibilité de faire fonctionner la planche à billets, les sanctions américaines ont eu des effets

dévastateurs. Le gouvernement, n'étant plus en mesure de payer les cent quarante-quatre mille fonctionnaires, a donc perdu le principal appui dont il disposait. La tentative de coup d'Etat, la semaine dernière, suivie d'une purge au sein de l'armée, a encore aggravé l'isolement du général Noriega.

Pourtant, il reste quelques inconditionnels du régime, en particulier ceux qui auraient tout à perdre de l'arrivée au pouvoir de l'opposition. Parmi eux, quelques officiers bien sûr, mais aussi les partis de la coalition au pouvoir. Notamment le Parti révolutionnaire démocratique (PRD), membre de l'Internationale socialiste, qui n'a pas cependant fait beaucoup d'efforts pour défendre son allié encombrant.

« Pas un seul Panaméen n'ose envisager que la situation actuelle puisse durer un mois de plus sans provoquer de graves désordres sociaux. Le nombre d'agressions a main armée et de cambriolages s'est multiplié au cours des dernières semaines. Les plus démunis cherchent par tous les moyens à trouver de quoi nourrir leur famille. Les organismes de charité ont mis sur pied des soupes

populaires et distribuent dans certains quartiers des sacs de nourriture. Faute d'espèces, le gouvernement cherche à payer en nature ses employés, qui, pour la plupart, refusent de recevoir les rations « de la dignité », selon le terme utilisé par les autorités. Malgré les menaces de licenciement de leur employeur, beaucoup de fonctionnaires appuient la grève en restant chez eux.

La gravité de la crise ne semble pas affecter l'optimisme du général Noriega. « Je n'ai rien à dire aux Etats-Unis. C'est aux Panaméens que je parle, a-t-il déclaré, tout sourire, mardi à la presse. Les Etats-Unis sont responsables de ce qui se passe ici. Ils veulent créer un nouveau Vietnam, et nous, nous livrons la dernière bataille anticoloniale. » En fait, le général ne mène pour l'instant aucune bataille et ses soldats quadrillent des rues presque toutes vides.

Pourtant, il reste un espoir de parvenir à une solution négociée et, malgré ses fanfaronnades, le général Noriega a fait un premier pas - très timide, il est vrai - en proposant de quitter ses fonctions avant les élections, à condition que s'ouvre un « dialogue national » avec l'opposition. Cette proposition, rendue publique lundi, est cependant assortie d'une condition : la démission doit être le résultat d'un dialogue national auquel participent toutes les forces politiques du pays.

L'opposition, lui-même un piège, a rejeté aussitôt cette offre : « Les conditions pour un dialogue ne sont pas réunies, répondit en choeur les chefs du parti d'opposition : plusieurs de nos dirigeants sont en exil, nos journaux sont interdits, l'état d'urgence est en vigueur et l'armée occupe la rue. » Mais les élections ne sont prévues qu'en mai 1989 : le général aurait-il l'intention de s'accrocher et, pourquoi pas, de présenter sa candidature ? L'opposition préfère encore le chaos actuel, quitte à devoir reconstruire le pays par la suite.

« Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

« Nous nous tenons... » « Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

« Nous nous tenons... » « Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

« Nous nous tenons... » « Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

URSS : la crise dans le Caucase L'attitude ambiguë des autorités entretient l'agitation en Arménie

MOSCOU de notre correspondant

Alors que manifestations et meetings - sans interruption depuis samedi dernier - ont repris à Erevan, les autorités soviétiques multiplient les dénonciations de l'irresponsabilité - des revendications arméniennes tout en cherchant, semble-t-il, à proposer une réponse de compromis.

Reprise, mercredi matin, en bonne place par la Pravda, l'agence Tass a en effet annoncé, mardi 22 mars, que les présidents des Soviets suprêmes de cinq des Républiques de l'Union soviétique (Russie, Biélorussie, Ukraine, Ouzbékistan et Géorgie) venaient de demander au présidium du Soviet suprême d'URSS de se saisir du dossier. Ce présidium est la plus haute instance de l'Union soviétique. Les républiques qui lui demandent ainsi d'intervenir représentent, pour les trois premiers, ce que l'on peut considérer comme le cœur de l'empire; pour la quatrième, une république musulmane susceptible d'être écartée par l'Azerbaïdjan, et la Géorgie, enfin, la troisième des grandes républiques du Caucase - voisine immédiate, voisin donc des Arméniens et des Azeris.

Si une solution de compromis devait - comme M. Gorbatchev l'a toujours laissé prévoir - être finalement proposée à l'affaire du Nagorny-Karabakh, on pourrait donc difficilement imaginer qu'elle le soit avec plus de solennité et d'autorité qu'à travers le processus qui semble s'être amorcé mardi.

On est encore très loin, pour autant, de pouvoir tabler sur une solution pacifique de la crise, tant en raison du redoublement de la tension dans le Caucase que de l'ambiguïté de la démarche entreprise par ces cinq soviets suprêmes. Car rien dans leurs communications respectives (et pratiquement interchangeables) ne dit explicitement qu'il faut trouver une réponse politique à la rébellion arménienne. Il est seulement demandé au Soviet suprême de l'URSS « d'adopter des mesures résolues visant à l'application des dispositions de la Constitution soviétique sur les territoires des républiques [d'Arménie et d'Azerbaïdjan], au renforcement de l'union entre les républiques socialistes et de toutes ses entités autonomes et d'Etat (...). »

Principes légalistes des nationalités

Or cela peut vouloir dire qu'il faut faire respecter l'ordre d'urgence et que cela ne peut pas faire jusqu'à présent. On bien qu'il faut faire respecter les droits constitutionnels de chacun. Ou bien encore les deux choses en même temps - ce qui ne serait pas forcément maladroite car les concessions seraient alors faites au nom du retour à la loi, retour demandé, qui plus est, par cette instance la plus haute que préside le très orthodoxe et peu révolutionnaire M. Gromyko.

L'ambiguïté est manifeste à cet égard dans la résolution du présidium russe qui demande, noir sur blanc, aux présidents arméniens et azerbaïdjanais « le rétablissement de l'ordre » et se réfère, dans le même souffle, à M. Gorbatchev et aux « principes légalistes des nationalités » qui sont chers aux réformateurs.

« Nous nous tenons... » « Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

« Nous nous tenons... » « Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

« Nous nous tenons... » « Nous appuyons Noriega parce qu'il défend la souveraineté du Panama contre l'interventionnisme américain, nous a affirmé un dirigeant du PRD, M. Elvira Miranda de Rizo, il aurait pu dire aux Etats-Unis, comme l'ont fait d'autres pays d'Amérique centrale, en particulier le Honduras : donnez-moi cinquante millions de dollars et je vous garantis le maintien des bases militaires après l'an 2000. »

HONDURAS : après les accrochages à la frontière du Nicaragua

Pourquoi la guerre de la Bocay n'a pas eu lieu

Tandis que se poursuivent les pourparlers directs entre sandinistes et « contras » au Nicaragua pour arriver à un cessez-le-feu durable, le calme est revenu dans la zone frontalière entre le Honduras et le Nicaragua. La guerre s'achève avant d'avoir commencé. D'ailleurs cette pantomime, Washington a tiré les ficelles.

TEGUCIGALPA (Honduras) de notre envoyé spécial

« La guerre » le terme sans que l'on sache s'il s'agit d'une autre chose que d'un « show ». Les forces armées honduriennes affirment avoir rétabli la situation dans la vallée de la Bocay, près de la frontière, et les troupes sandinistes ont regagné leur territoire. Les manœuvres américaines continuent jusqu'à une date que l'ambassade des Etats-Unis « ne connaît pas », selon son porte-parole Charles Barclay, mais elle ne devraient pas s'éterniser. Le secrétaire américain à la défense, M. Carlucci, avait lui-même indiqué qu'elles dureraient « dix

jours », un délai qui expire normalement à la fin de cette semaine. Après avoir reporté de jour en jour le « village organisé » des lieux, l'armée hondurienne a finalement décidé d'envoyer des journalistes dans la région. La raison avancée par de nombreux observateurs pour expliquer le retard est tout bonnement que l'état-major de Tegucigalpa ne souhaitait pas une telle visite. Soit il était apparu que cette invasion avait été quelques jours en retard. « Appel à l'aide » des militaires honduriens semblant hors de propos. Soit la « tentative d'invasion » sandiniste était bien réelle, et l'armée était forcée de reconnaître qu'elle avait été débordée. Depuis le début des événements, c'est la chronologie de cet appel lancé à Washington et son origine qui sont les plus difficiles à déterminer.

Seule certitude : une opération a été lancée au début du mois par l'armée sandiniste en direction de la Contra. Le président nicaraguayen, Daniel Ortega, l'avait lui-même annoncée au début du mois. Mais ensuite tout paraît moins clair. Si l'incursion sandiniste semble évidente, son importance et la demande d'aide exprimée par le Honduras

après des Etats-Unis sont sujettes à caution.

Le général de brigade Carl Stenar, commandant en chef des troupes américaines sur place, est le premier à introduire le doute sur la « spontanéité » de la demande hondurienne. Il indique en effet que la mise en état d'alerte de ses hommes avait été ordonnée dès le mercredi 16 mars en fin de matinée. C'est-à-dire près de huit heures avant la demande officielle du président hondurien Jose Acevedo et au moment même où le ministre des affaires étrangères affirmait « ne pas avoir connaissance de l'offensive nicaraguayenne ». Le chef de l'Etat commente ensuite les choses en précisant, lors d'une conférence de presse, que sa lettre avait été envoyée non pas le 16 mars mais la veille.

« Devant un embrouillémént peu ordinaire, l'ambassadeur américain tient, le 18, à clarifier la situation en affirmant que des contacts avaient bien eu lieu « avant ». Et que, dans la soirée du 15, Washington en avait été informé. Cette chronologie n'est pas démentie du côté hondurien, mais le porte-parole des forces armées tenait tout jours, mardi en fin d'après-midi, de

rédigé une « version définitive » de celle-ci à l'attention de la presse. Ces difficultés mises au point soulignent - s'il en était besoin - la puissance américaine dans ce pays. Mais surtout elles mettent en lumière un certain agacement de la part de nombreux militaires honduriens. Tout d'abord les chefs d'une armée de vingt mille hommes peuvent difficilement reconnaître ne pouvoir faire face à une incursion - fût-elle de quinze cents sandinistes, et d'autant moins si elle met en péril le pays. Ils se sont appliqués à répéter qu'ils avaient venus seuls à bout de l'épave, sans aucune aide des Etats-Unis, si ce n'est « le rôle dissuasif du contingent américain ».

« Difficultés » Ce malaise a une autre origine. L'aide militaire américaine, en croissance régulière de 1981 à 1986, connaît une chute très importante : de 81 millions de dollars elle est passée à 61 millions de dollars en 1987 et à 40 en 1988.

Il reste que l'armée hondurienne a su se sortir de ces « difficultés diplomatiques » en faisant preuve d'une grande prudence. « Nous avons gardé le silence au début de la crise », souligne le porte-parole militaire.

La classe politique a, elle, réagi avec plus de virulence. Une tendance du Parti libéral, l'une des deux formations traditionnelles avec les conservateurs, a ainsi violemment critiqué cette « pantomime ». La gauche, qui ne représente que quelques pour cent de voix dans le pays, appelle pour sa part (avec la Fédération unifiée des travailleurs (FUT) et celle des droits de l'homme) à une manifestation jeudi.

Le quotidien El Tiempo, qui ironisait sur « cette république dans une enveloppe par quatre armées » (hondurienne, américaine, sandiniste et Contra), tirait mardi l'un de ses éditoriaux sur « la paix d'Esquipulas », faisant référence au plan pour l'Amérique centrale du président costaricien Oscar Arias. Sur cette frontière entre le Honduras et le Nicaragua où la jungle s'étend partout, les risques de dérapage sont à l'évidence nombreux. Et ce ne sont pas les postes militaires qui jalonnent la partie sud qui peuvent empêcher des affrontements dans une région qui reste un des refuges de la Contra.

« Ils ont moralement blessé la fragile colombe », écrit l'éditorialiste de El Tiempo. La colombe risque même d'être la seule victime de cette guerre, avec les quelques soldats américains légèrement blessés lors d'un accident d'hélicoptère.

CHARLES VANHECKE, DENIS HAUTIN-GURAUT.

BRESIL : une victoire pour M. Sarney

L'Assemblée constituante se prononce pour le maintien du présidentielisme

RIO-DE-JANEIRO de notre correspondant

Rien n'est changé. Dans le débat entre parlementarisme et présidentielisme, ce sont ces derniers qui ont triomphé. Par 344 voix contre 212 l'Assemblée constituante a décidé, le mardi 22 mars, que le Brésil continuerait d'être gouverné par des présidents dotés de pleins pouvoirs comme les autres pays d'Amérique latine. Le système parlementaire des démocraties européennes, souvent cité au cours des débats, a été récusé au profit du « modèle » actuel, en vigueur depuis que la République est née il y a près d'un siècle et qui est copié sur celui des Etats-Unis.

Les arguments en faveur du changement ne manquaient pas. Le régime présidentiel, disent ses détracteurs, n'a servi au Brésil qu'à fabriquer des « caudilles » et des crises politiques. En laissant à un seul homme le pouvoir de décider, il a émasculé les partis et les a empêchés de se structurer. « Au contraire, avec le parlementarisme, les partis sont obligés d'élaborer des programmes et le peuple est invité à voter des programmes, dit l'ancien gouverneur de Sao Paulo,

M. Franco Montoro. En régime présidentiel, les grands projets sont décidés à huis clos. Les hommes politiques s'entendent personnellement avec le chef de l'Etat, ce qui désorganise les partis. » Les parlementaristes brésiliens insistent que le système qu'ils proposent est non seulement plus démocratique mais aussi plus susceptible de réaliser les réformes dont le Brésil a besoin. Chaque fois qu'un président brésilien a été réformiste, il a fini tragiquement. Ce fut le cas avec Getulio Vargas, qui s'est suicidé en 1954, et avec Joao Goulart, qui a été renversé (en 1964). En concentrant tous les pouvoirs, l'un et l'autre se sont exposés à toutes les attaques et à tous les complots. Avec le régime de cabinet, le risque est moindre puisque les premiers ministres peuvent être changés sans que la stabilité des institutions soit menacée.

Pourtant, dans le vote de mardi, la confrontation entre parlementaristes et présidentielistes n'a pas épousé les divisions traditionnelles entre la gauche. Des partis de gauche comme le Parti des travailleurs et des formations populistes comme le Parti démocratique du travail de Leonel Brizola ont voté

pour le régime présidentiel. Ils avaient en leur faveur un argument de poids : les Brésiliens sont empêchés, depuis 1961, d'être directement leur président, disent-ils. Si le régime parlementaire avait été adopté, la population serait retournée aux urnes après trente ans de jeune démocratie pour choisir un président-croûton. La frustration aurait été énorme.

Les autres partis comme le PMDB (majoritaire, de centre gauche) et les formations de droite se sont divisés sur ce sujet. Entre les partisans d'un régime de pouvoir limité aux urnes après trente ans de jeune démocratie pour choisir un président-croûton. La frustration aurait été énorme.

Les autres partis comme le PMDB (majoritaire, de centre gauche) et les formations de droite se sont divisés sur ce sujet. Entre les partisans d'un régime de pouvoir limité aux urnes après trente ans de jeune démocratie pour choisir un président-croûton. La frustration aurait été énorme.

CHARLES VANHECKE.

Advertisement for the book 'René DEPESTRE Hadriana dans tous mes rêves' by GALLIMARD. The ad features a black and white portrait of a woman and the text: 'René DEPESTRE Hadriana dans tous mes rêves roman GALLIMARD'.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

un nouveau départ pour la France

général de Meurthe-et-Moselle, Jean-Jacques Hyest député de Seine-et-Marne, Annette Imbert conseillère régionale, maître de Privas, Christian Imbert directeur de l'Institut d'optique, Didier Isidore physicien, Douce Jacques député de la Moselle, Michel Jacquemin député du Doubs, Bertrand Jacquillet économiste, Bernard Jannas maire du Puy, Pierre Jannas maire de Cergy, Annette Javvier chirurgien dentiste, François Jauffret champion de tennis, Henri Jean-Baptiste député de Mayenne, président de l'association France-Outre-mer, Antoine Jeanneux-Balagnon, président d'Indre-et-Loire, Jean-Jacques Jégo député du Val-de-Marne, Claude Jessu professeur d'économie, Marie de Jéhu présidente d'association familiale, Philippe Joffard président de Lufina, Charles Jolibois sénateur du Maine-et-Loire, Jean-Philippe Jouquet président de la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile de Seine-Normandie, Bernard Joseph président de CDF International, René Jossereau directeur de la lettre pour la Veine républicaine, Jean-Louis Jourdan vice-président de l'ANFANOMAA, Louis Jung sénateur du Bas-Rhin, président de l'assemblée consultative du conseil de l'Europe, Paul Jurgens professeur à la faculté de médecine de Paris, Serge Juszkowski conseiller régional, Kamel Kachana directeur de la revue *ria capella*, Mikhaïl Karl ancien combattant, inspecteur honoraire de la P.J., Almé Kergueris député du Morbihan, Aude de Kerros, peintre graveur, général Abdelaziz Khalifa, Joseph Kili député, maire de Nîmes, Emile Kroll député du Bas-Rhin, René Labrousse président du Centre national, Pierre Labrousse ingénieur, Michel Labrousse directeur général honoraire, Jacques Lacour député, maire de Vichy, Jean-Philippe Lachenaud député, maire de Pontivy, Pierre Lacombe sénateur de Charente, Pierre Laffitte sénateur des Alpes-Maritimes, Jean Laffitte conseiller à la commission des communautés européennes, Pierre Lacombe président du conseil régional de la Réunion, Bedouin Lacombe professeur de médecine nucléaire, Aïda Lamaszowicz députée des Pyrénées-Atlantiques, délégué général des clubs « Perspectives et réalités », Charles Lambert président du conseil européen des urbanistes, Jean-Claude Lambert professeur de sociologie, Guy Lambureau conseiller régional, vice-président de la Fédération nationale ovine, Roger Lamelle membre de l'académie d'architecture, Yves Lancelot conseiller de Paris, Christiane Langlois membre de l'Institut, Mohammed Laragui président de la commission des français musulmans rapatriés d'Algérie, membre de l'Institut, Bernard Laroche sénateur des Côtes-du-Nord, Michel Le Masson professeur de la SAFER Centre, président de la mutualité sociale agricole d'Indre-et-Loire, Bernard Laureat sénateur, président du conseil général de l'Aube, Guy de La Verpillière sénateur de l'Ain, Louis Lazare sénateur de l'Aveyron, Henri Le Breton sénateur du Morbihan, Jean Lacouture ancien ministre, président de la commission des affaires étrangères du sénat, député européen, président du conseil général de Seine-Maritime, maire de Rouen, président de l'UDF, Jean-Philippe Lecat ancien ministre, Jacques Lecomte président des nouveaux démocrates, Yves Le Coanec sénateur des Côtes-du-Nord, Yves Le Gallard président de la chambre de commerce et d'industrie de Rouen, Raymond Legoux ancien président de l'université de Poitiers, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques, Modeste Legoux sénateur de l'Eure, Edouard Lejeune sénateur du Finistère, Max Lejeune sénateur, président du conseil général de la Somme, maire d'Abbeville, président du P.S.D., Pierre Lelong mathématicien, membre de l'Institut, Bernard Lemarié sénateur des Côtes-du-Nord, Michel Le Masson professeur d'histoire, René Lenoir ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, François Létard ministre de la culture et de la communication, maire de Fieffes, secrétaire général du PR, Jean Lequeux maire de Nourmés, Pierre Levy délégué général de l'ACTEA, Marcel Lebrun président de l'Institut, Alain Leclercq ministre de l'Industrie, des postes et télécommunications et du tourisme, Jean Madeleine sénateur d'Ille-et-Vilaine, Albert Magarino maire de Montmorancy, Charles Magaud membre du conseil économique et social, Jean-Marie Maguin professeur d'anglais, Béatrice Majone d'Intelligence professeur d'économie de la France, Pierre Majorie pharmacien, chef de service au centre régional de lutte contre le cancer de Bourgogne, Jacques Maillet député européen, Michel Malicot sénateur, président du conseil général du Loiret, Claude Malinvaud secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, Albert Many député du Tarn, Raymond Manyet vice-président de la chambre d'agriculture de l'Arèche, Pierre Manyet député du collège de France, Tony Manyet président du comité économique et social de la Réunion, Jean Manyet député de la Martinique, Jean-Pierre Marboulle membre du bureau de la fédération nationale du bâtiment, Raymond Marboulle ancien ministre, député, président du conseil général du Morbihan, Yves Marboulle maire de l'Arèche, Pierre Marboulle député de la C.I. de Dijon sur sape, René Marboulle président du conseil général des Pyrénées-Orientales, Claude Marsault président de la commission médicale consultative du CHU Henri-Mondor, Pierre Mars conseiller général, Gérard Martin maire de Vitrolles, Georges Martin président de la chambre des métiers de l'Yonne, Simone Martin député européenne, maire de Dordogne, Marguerite Martin maire de Non, Michel Massenet écrivain, Jean-François Masset professeur à la faculté de médecine de Marseille, Serge Mathieu sénateur du Rhône, Danielle Mauduit Secrétaire générale d'Orpèl, J.H. Maujouan du Gasset député de Loire-Atlantique, Jean Mauriac journaliste, Jean-Marie Mayer professeur d'histoire à l'université de Paris, Aïda Mayeux député du Rhône, Jean Mazurier conseiller régional, conseiller général, Pierre Méthénier ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, maire de Vitry, président du CDS, Victor Mendiboure maire d'Anglet, Jacques Mer ancien député U.R.L. de Paris, Louis Merle sénateur de la Loire, René Merle professeur d'économie de l'art, Pierre Merle sénateur maire d'Antibes, Georges Mesmin député de Paris, général Guy Méry ancien chef d'état-major des armées, Philippe Mestre vice-président de l'Assemblée nationale, vice-président de la région Pays de Loire, Paul Mésidier membre de l'académie de pharmacie, Jean-Claude Meunier président d'Orpèl, Philippe Meyer journaliste, Philippe Meyer professeur de pharmacologie, correspondant de l'Académie des sciences, Pierre Micau député de l'Aube, Claude-Miguel Michel vice-président de la société française de chirurgie orthopédique, Jean-François Michel député de l'Arèche, Yvonne Michelat professeur, Daniel Michelat sénateur de la Polynésie française, Charles Milon vice-président de l'Assemblée nationale, vice-président de la région Rhône-Alpes, maire de Baille, Pierre Minaire chef de service de rééducation fonctionnelle, Jacques Miquel avocat, Michel Mironnet sénateur de la Haute-Saône, Louis Mironnet député de Vendée, René Mooney ministre de l'éducation nationale, président du conseil général de la Vienne, maire de Loudun, Pierre Montastruc député de Haute-Garonne, Thierry de Montberail président de l'Institut français des relations internationales, professeur à l'école polytechnique, Aymery de Montequieu député de Gers, Louis Moreau député des Alpes-Maritimes, Jacques Moreau sénateur de la Somme, Henri Moreau professeur à la faculté de médecine de Tours, Jean Paul Moreau ancien ministre, Cassas Moussa maire de Saint Paul de la Réunion, Roland Mouton membre de l'Institut, Jacques Mouton sénateur des Pyrénées-Orientales, Jean Mouton député, maire de Pierrelatte, Alain Moyse-Braussard député de Tiers, Jean Mury président de la Fédération nationale du bois, Pierre Navarrette neuro-psychiatre, René Neveux maire de Maisons-Alfort, Philippe Nerter président de sociétés, Milena Nowotzsch écrivain, Jean-Thomas Nordmann député européen, Marianne Olivier infirmière, Pierre Omer chef de service de néphrologie, Roland Omnes physicien, Michel d'Orsoan ancien ministre, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, président du conseil général du Calvados, Louis Orson président du conseil général du Finistère, Michel Ostene professeur d'histoire, Gérard Ourry réalisateur de cinéma, Arthur Ourry député du Var, Bernard Pagey président de la Compagnie du Midi, Gabriel Pallason pâtissier glacier, meilleur ouvrier de France, Dominique Paillet directeur d'hôpital, délégué national du syndicat des cadres hospitaliers, Jean Pailley président du conseil général du Rhône, Monique Papou député de Loire-Atlantique, Alain Pasquet ancien ministre, Roger Parès député européen, Pierre Pascaud fonctionnaire, Pierre Pascaud maire de Vannes, Robert Paz maire de Sarreguemines, Michel Pelchat député de l'Essonne, Michel Pelage président du groupe Pelage, Gérard Pelisson co-président du groupe Azor, Bernard Pelletier sénateur, président du conseil général de Haute-Savoie, Christian Pelletier président de Saï, Jacques Pelletier ancien ministre, sénateur de l'Ariège, vice-président de l'association des maires de France,

président du groupe de la gauche démocratique au Sénat, Monique Pelletier ancien ministre, présidente de l'association « Dialogue », Jean-Marie Pelt professeur d'écologie, professeur Pelt doyen de l'UER de médecine tropicale de Marseille, Francis Pelt président de l'université de Clermont, Jean-Pierre de Plessy de Rocca député, maire d'Aix en Provence, Jean Poux et Yves Poux physiciens, Claude Poux maire de Rosny-sous-Bois, Jacques Poux-Ragnon professeur d'économie, Jacques Parrachon président de la coopérative agricole de la Charante, Paul Paris maître graveur, Bernard Passas directeur de recherches au CNRS, André Petit maire d'Eucaise, Yves Pélissier chirurgien, Christian Pélissier ingénieur conseil, suif des hôpitaux, Claude Pierre-Brossollet président de la banque Demachy, Catherine Piot secrétaire générale des nouveaux démocrates, Michel Piétrini directeur d'Arnault et associés, Jean-François Pizat sénateur de la Gironde, Max Pizell maire de Draguignan, Maurice Plantier ancien secrétaire d'Etat, maire d'Arès, René Pleven compagnon de la libération, ancien président du conseil, Alain Poincaré président du Sénat, Jean-Marie Poirier maire de Sucey-en-Brie, Raymond Poirier sénateur d'Eure-et-Loir, Georges Poirier professeur de Cantalou, Bernard Poirier président de la coopérative agricole lauragaise, Philippe Poirier chef du service de gynécologie-obstétrique à l'hôtel Dieu, Ladislav Poniatowski député de l'Eure, Michel Poniatowski député européen, maire de Hain-Adam, président d'honneur du PR, Hugues Portelli professeur de sciences politiques à l'université de Nanterre, Roger Poudouzon ancien ministre, sénateur du Pas-de-Calais, Richard Pouille sénateur de Meurthe-et-Moselle, Yves Poupert inspecteur général honoraire de l'agriculture, Roger Prévot maire de Villeneuve de Gernon, Michel Prigent directeur éditorial des PUF, Jean Prorid député de Haute-Loire, Jean Pusch sénateur, président du conseil général de l'Aveyron, Léon Pujas adjoint au maire de Narbonne, Pierre Quanaes doyen de l'UER de médecine de Saint-Étienne, Gérard Queneau président d'Heuliez, Emile Quinquagnet président honoraire de l'ordre des médecins de Seine-Saint-Denis, Georges Quintard président des Relais bleus, André Rabineau sénateur de l'Allier, Pierre Rabichon professeur à la faculté de médecine de Montpellier, René de Raboussat sénateur de l'Yonne, Jean Raymond professeur d'anglais, Jean-Marie Rausch sénateur, président du conseil régional de Lorraine, maire de Metz, président de l'association des maires de grandes villes, Lucien Rabuffet vice-président de la CGPME, Claude Reichman directeur de liberté vive-gauche, Jean-Louis Remilieux journaliste, maître Requet premier adjoint au maire du 6ème arrondissement, Charles Revest député de Seine-Maritime, Marc Reymann député du Bas-Rhin, Dominique Reznikoff écrivain, Nathalie Reznikoff écrivain, Stéphane Riots professeur de droit, Jacques Riots ancien secrétaire général de l'U.N.R., Jacques Riché président de la fédération des médecins de groupe, René Rioul, Jean Rioul député de l'Aube, Pierre Rioul député de la Vienne, Gilles de Robien député de la Somme, Yves Rochet président de la conférence nationale des présidents de CHU, Roger Rolland président honoraire du tribunal de commerce de la Vendée, Jean-Pierre Rontals responsable des associations soutenant l'action de Raymond Barre, Jacques Rosat conseiller général, vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées, André Rossi ancien ministre, député, maire de Chateau-Thierry, José Rossi président du conseil général de la Corse-du-Sud, André Rosinot ministre chargé des relations avec le Parlement, maire de Nancy, président du parti radical, Francis Rouquet maire de Fenières, Claude Roux ancien député de Paris, Philippe Roussillon secrétaire général de l'union laïque, M. Rouveau président de Roubaix-Courmoulois, Yves Roussel-Rosard producteur de cinéma, Jean Rouvier professeur d'histoire des idées politiques, Olivier Roux sénateur représentant les Français établis hors de France, Henri Royer de Lincelle président de la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile de la région Ile-de-France, Jean Royer ancien ministre, député, maire de Tours, Marcel Rudloff sénateur, président du conseil régional d'Alsace, maire de Strasbourg, Roland Rust sénateur de l'Ain, Guy Sabatier ancien député-maire de Laon, Yazid Sabeg président d'Enfermance, Jean-Claude Sabie président d'organisations agricoles, Philippe Sabatier député d'Azarn directeur de langue, Thierry Saigot chef du service gastro-entérologie à l'hôpital de Saint-Cloud, général Saint-Cricq ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, Francis Saint-Élier député du Calvados, Jacques Saint-Martin président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne, Voltaire de Saint-Michel responsable d'associations sociales, Jean Salles maire de St-Foy-Lyon, Jean-Jack Salles député, maire des Lias, Pierre Sali sénateur, président du conseil général du Val d'Oise, président de l'assemblée des présidents des conseils généraux, Jacques Sanglier ancien parlementaire, Jacques Semyr réalisateur de télévision, R. Sanglier professeur à la faculté de médecine de Marseille, André Santini ministre délégué, chargé de la communication, maire d'Issy-les-Moulineaux, secrétaire général du PSD, Jean Sarsard directeur de recherches au CNRS, professeur à la faculté de pharmacie de Lyon, Jean Sauvage président du conseil général de Maine-et-Loire, Charles Scaglia maire de la Seyne-sur-Mer, M. Scallat président de fédération sportive, Paul Seramy sénateur, président du conseil général de Seine-et-Marne, maire de Fontainebleau, Hervé Serre président de sociétés, Pierre Sicard sénateur du Cher, Robert Simoneau commerçant, Jean-Claude Simonet député de la C.I. de Dijon sur sape, Paul Simonet président de Club F. international, Pierre Sinays professeur de chimie à l'école normale supérieure, Jean-Pierre Sissone ancien ministre, député, maire d'Auvergne, Michel Sordal sénateur de la Côte-d'Or, Raymond Soucarré sénateur du Lot-et-Garonne, Guy Sorman écrivain, Michel Souplet sénateur de l'Oise, président du salon de l'agriculture, Jacques Soustelle de l'Académie française, Bernard Stasi ancien ministre, député, président du conseil régional Champagne-Ardenne, maire d'Espenay, Jean Steib vice-président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, Roger Stéphane écrivain, M. Buck président des laboratoires Labcart, Pierre Sudreau ancien ministre, maire de Blois, Paul-Loup Sulzner romancier, Jean-Richard Sulzner professeur de droit public, Claude Sureau chef du service gynécologie-obstétrique à l'hôpital Cochin, Pierre-Christian Taittinger ancien ministre, sénateur de Paris, vice-président du sénat, Hugues Tay président du conseil d'administration du conservatoire national supérieur de musique de Lyon, André Teuley maire de Libourne, Paul-Louis Tenaillon député, président du conseil général des Yvelines, Pierre-Henri Teltgen compagnon de la libération, ancien vice-président du conseil, André Thien Ah Koon député, maire du Tampon, Jacques Thiry président de l'entente française en Belgique, Jacques Thomas conseil en entreprises, Jean-Pierre Thomas vice-président du conseil régional de Lorraine, Jacques Thyrard sénateur du Lot et Cher, Jean-Pierre Tizon sénateur de la Manche, José Touré international de football, André Treband maire d'Agence, Jean Toumier Lesseuve maire de Dravil, Georges Treille sénateur, président du conseil général des Deux-Sèvres, Gérard Tremeye député des Hautes-Pyrénées, Jean-Michel Trimaille président d'association sportive, Jacques Trival ancien secrétaire d'Etat du général de Gaulle, Pascale Trinquet championne olympique d'escrime et de fleuret, Véronique Trinquet championne du monde d'escrime, Anémone de Truchis président d'Altwil, François Trucy sénateur, maire de Toulon, Sabir Urban professeur d'économie, Pierre Valkon sénateur du Rhône, Jean-Marie Vanlerenberghe député européen, Jean-Marie Varaut avocat, Philippe Vasseur député du Pas-de-Calais, Jean Vaudeville préfet honoraire, Albert Veaton sénateur, président du conseil général de la Marne, Simone Vall ancien ministre, député européen, président du groupe libéral, démocrate et réformateur du Parlement européen, Bertrand Varnas banquier, Georges Veilfedant maire de Saugues, responsable d'associations de rapatriés, Xavier de Villapin sénateur représentant les Français établis hors de France, Philippe de Villiers député de la Vendée, Patrice Vieljeux président du centre national de la fonction publique territoriale, Jean-Pierre Villermot chef de service, responsable de la transplantation cardiaque au CHU de Nancy, M. de Villeplée directeur général de Pichard, Roger Vincent ancien doyen de la faculté d'odontologie de Lyon, Jean-Paul Virapoullet député de l'Oise, président du salon de l'agriculture, Jacques Virepoisson sénateur de la Réunion, Abbas Vissel compagnon de la libération, Maurice Voiron président des transports Voiron, Jacques Voizard président du comité de décentralisation, Louis-Patrick Voissant agriculteur, Michel Vuibort député des Ardennes, Christian Wagneur directeur de la chorale « Chanterrie à cœur joie », Jean-Luc Wehrli chef de l'unité d'ethnologie manitoul, à l'hôpital Lariboisière, Jacques-Nicolas De Week président du comité Oudriot, Pierre-André Witzler député de l'Essonne, Francis Wintzler président honoraire de l'ordre des experts comptables, Marie-France Wirtmann infirmière générale, Henri Wolf maire de Meudon, François Zambrowski médecin psychiatre, Pierre Zanotti président de sociétés, Adrien Zeller secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale, maire de Saverny, Michel Zank professeur de littérature, Michel Zisman professeur de mathématiques.

Comité Barre 88

هنا من الاصل

مقداد الرامل

Proche-Orient

La révolte dans les territoires occupés Israël tente de contrôler l'« argent de l'OLP »

JERUSALEM
de notre correspondant

Les autorités ont annoncé mardi 23 mars une nouvelle série de sanctions, notamment économiques, visant à mater la révolte des Palestiniens des territoires occupés. Elles s'en sont pris à l'une des institutions de la vie des affaires à Jérusalem-Est, dans la partie arabe de la ville : les changeurs de devises de la rue Salhabedine qui sont également un peu banquiers. Les autorités les accusent de remplir une fonction plus politique en constituant l'un des principaux canaux par lesquels est distribué l'argent de l'OLP en Cisjordanie et à Gaza.

3 000 arrestations

Le ministre de la défense, M. Rabin, a expliqué à la Knesset que les changements n'auront plus le droit de voyager à leur guise entre la Jordanie et les territoires. A leur retour d'Amman, les habitants de Cisjordanie, quant à eux, ne peuvent plus franchir les ponts qu'avec 400 dinars jordaniens en poche, au lieu de 2 000. Les opérations de la Banque Amman-Le Caire — seule banque arabe autorisée dans les territoires — sont soumises à une surveillance particulière, de même que les dons et mouvements de fonds à destination des nombreuses organisations humanitaires travaillant en Cisjordanie et à Gaza.

L'objectif est clair : il s'agit d'empêcher que le soutien financier de l'OLP ne facilite la poursuite des grèves des commerçants et ne serve à encourager la vague de démissions des fonctionnaires palestiniens employés par l'administration israélienne dans les territoires.

Parallèlement, l'armée a cherché à démanteler les cercles de militants nationalistes qui animent la révolte

dans les territoires. Au cours de la seule dernière semaine, quelque 700 personnes ont été arrêtées, portant à 3 000 le nombre de Palestiniens actuellement détenus dans des prisons militaires depuis le début des événements, a indiqué M. Rabin. Il a enfin rappelé que les soldats pouvaient maintenant tirer directement sur tout lanceur de cocktail Molotov et que les colons juifs dans les territoires étaient autorisés à agir de même.

Que cet ensemble de mesures ait commencé ou non à porter ses fruits, le fait est que le nombre des manifestations a diminué. Les actions violentes (jets de pierres et attaques au cocktail Molotov) sont plus isolées et conduites par des petits groupes agissant souvent la nuit. Le nombre de morts parmi les Palestiniens n'en continue pas moins d'augmenter régulièrement.

Dans un petit village du nord de la Cisjordanie, Tubas, une jeune femme de vingt-cinq ans a été tuée de deux balles en pleine tête, dans la nuit de lundi à mardi, lorsqu'une patrouille ouvrit le feu sur des manifestants qui l'attaquaient à coups de pierres et de débris de métal. Cette

mort porte à une centaine le nombre de Palestiniens tués en moins de quatre mois.

Loin de la grisaille et de l'atmosphère pesante qui caractérisent les territoires, le premier ministre a regagné Jérusalem mardi, après un voyage de neuf jours aux Etats-Unis. Au son des orchestres et des chœurs, il a été accueilli et fêté comme un héros par ses partisans, venus très nombreux.

M. Shamir s'est déclaré « tout à fait satisfait » d'un voyage au cours duquel a été réaffirmée « la profonde amitié entre les deux pays en dépit de leurs divergences d'opinion ». Il a estimé qu'il n'y avait « aucune urgence » à soumettre les propositions américaines à un vote au sein du gouvernement d'union nationale puisque les pays arabes n'ont pas encore donné leur réponse.

Rien ne presse, on continuera à discuter », a-t-il dit, assurant qu'il n'y avait pas d'ultimatum américain en dépit du calendrier très précis initialement annoncé par le département d'Etat), et laissant sans voix ses partenaires adversaires travaillistes.

ALAIN FRACHON.

La mission palestinienne en sursis à l'ONU

New-York (Nations unies)
(AFP) — La mission d'observateur de l'OLP auprès des Nations unies vit désormais officiellement en sursis.

Les Etats-Unis ont donné mardi 23 mars le coup d'envoi d'une bataille judiciaire pour obtenir son éviction du sol américain, mais il leur faudra sans doute attendre des mois, sinon plus selon les experts, avant de savoir s'ils obtiendront gain de cause.

Dans cette affaire, qui a entraîné des divergences au sein même du gouvernement américain, Washington ne dispose que du soutien d'Israël. Le reste du monde déapprouve les Etats-Unis et devait une nouvelle fois en fin de matière « déplorer » cette initiative et demander à l'administration Reagan d'y renoncer, en adoptant à la quasi-unanimité une résolution déposée mardi devant l'Assemblée générale de l'ONU, par cinquante-trois pays socialistes et non alignés.

Le gouvernement américain a cependant choisi la voie inverse. Devant le refus de l'observateur de l'OLP, Zehdi Terzi, de mettre volontairement la clé sous la porte le 21 mars, comme il avait ordonné le Congrès américain en décembre dernier, il a saisi mardi le tribunal fédéral de New-York d'un procès contre M. Terzi et ses cinq principaux collaborateurs.

Il réclame une injonction judiciaire pour fermer la mission de l'OLP et interdire à tout Américain d'accepter de l'argent venant de représentants de l'OLP et de promouvoir les intérêts de l'organisation palestinienne. Le juge désigné pour statuer sur la plainte du gouvernement américain, M. Edmund Palmieri, a immédiatement accordé un premier sursis officiel à M. Terzi en donnant vingt jours à l'avocat de l'OLP, M. Ramsey Clark, ancien ministre de la justice sous le président Johnson, pour préparer sa défense.

Selon les spécialistes juridiques américains, un verdict définitif dans cette affaire pourrait prendre des mois, sinon même des années, si l'OLP décide d'utiliser toutes les ressources de la justice américaine en faisant appel au besoin jusque devant la Cour suprême. Le gouvernement américain avait récemment informé l'ONU qu'il ne prendrait aucune mesure pour fermer la mission de l'OLP tant que l'affaire serait devant les tribunaux.

EGYPTE

Incidents au lendemain du renouvellement de l'état d'urgence

LE CAIRE
de notre correspondant

Deux incidents, lundi 21 mars, en Egypte, viennent de relancer le débat sur l'opportunité du maintien de l'état d'urgence dans ce pays, au lendemain même de son renouvellement pour trois ans. Ce fut d'abord une émeute dans la petite ville de Mataryia, sur le lac Menzalla, dans le nord-est du delta, qui s'est soldée par l'arrestation de vingt-quatre personnes. Les émeutiers ont eu le temps d'incendier six autobus, une voiture de pompiers, et de lapider deux postes de police ainsi que le tribunal, des magasins et une banque avant que la police n'intervienne.

Celle-ci a dû boucler la ville et faire usage de gaz lacrymogènes avant de venir à bout de l'émeute.

Ce fut également, ce même lundi, un début d'incendie dans l'église copte orthodoxe de la Vierge, au Caire, dans le quartier populaire de Zeytoun, qui a causé un vif émoi dans la communauté copte (cinq millions d'Égyptiens). Accident ou attentat islamiste ? La police enquête.

Pour les milieux proches du gouvernement, ces incidents illustrent la nécessité du maintien de l'état d'urgence jusqu'en 1991 aux termes d'une loi visant à combattre, aux yeux des autorités, le terrorisme, l'extrémisme religieux et les trafics en tout genre.

Pour l'opposition, en revanche, émeutes et incendie prouvent l'inutilité de cette loi puisque sa reconduction n'a pas permis d'éviter les incidents qu'elle est censée prévenir. Tant la coalition socialo-islamiste que le néo-Wafd (libéral) s'étaient vainement opposés à la prorogation de la loi, considérée par le chef de cette dernière formation, M. Fouad Saragédine, comme « un crime contre la nation ». Son renouvellement, a-t-il estimé, empêche « l'instauration d'une vraie démocratie ».

La coalition socialo-islamiste s'en est violemment prise au président Moubarak. « Non à Moubarak après la prolongation de l'état d'urgence », titrait son hebdomadaire « Al Chaah ».

A. B.

Les bombardements chimiques au Kurdistan L'Irak n'a pas démenti les accusations lancées contre lui

Tandis que l'Irak poursuit ses bombardements à l'arme chimique de villages kurdes, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar, s'est déclaré mardi « consterné » par l'escalade du conflit et a lancé un nouvel appel « dans les termes les plus énergiques » aux deux belligérants pour mettre fin à tout acte faisant obsta-

Selon Téhéran, les bombardements à l'arme chimique ont visé mardi le Kurdistan irakien, où six villages kurdes dans les régions de Marivan et de Sardacht ont été atteints par des bombes chimiques larguées par l'aviation irakienne. La ville de Sardacht, à 10 kilomètres de la frontière irakienne, avait déjà été victime du même type d'armes

chimiques pour essayer de freiner l'offensive adverse, les autorités de Bagdad avaient laissé entendre qu'elles se réservaient le droit de recourir à n'importe quelle arme pour stopper « l'agression irakienne ».

Après la prise de Halabjeh, le ministre irakien de la défense, M. Adnan Keirallah, avait de même menacé de recourir « à tous les moyens pour défendre le territoire irakien ». A ce propos, le comité central du Parti démocratique du Kurdistan (KDP), a relevé que « le président Saddam Hussein était le premier dirigeant du monde à utiliser des armes chimiques contre ses propres citoyens ».

A Paris, l'Association arabe des droits de l'homme a condamné mardi les « massacres inqualifiables » perpétrés au Kurdistan irakien. « Quelles que soient les motivations », ajoute l'Association, co-présidée par M. Mohamed Harbi, ancien conseiller politique du président Ben Bella, et l'écrivain syrien Bourhane Ghaleboun, « les Arabes ne peuvent se taire devant de telles pratiques employées contre une population qui fait partie intégrante du peuple irakien ».

Entre-temps, la « guerre des villes » se poursuit bien qu'à une moindre échelle : mardi seules deux fusées sol-sol ont été échangées entre Bagdad et Téhéran.

L'Iran a répliqué à l'attaque de deux de ses superpétroliers, qui avait fait près de cinquante-quatre morts — le bilan le plus meurtrier d'une attaque de navires dans le Golfe depuis le début de la « guerre des pétroliers » en 1984 — en attaquant un méthanier norvégien le *Havilim*, et le super-pétrolier grec *Stavros*. Ce dernier n'a subi que des dégâts mineurs. L'attaque du *Havilim* a fait au moins deux morts et dix blessés parmi les marins.



cle à l'arrêt des hostilités. Le secrétaire général a fait cette déclaration après des consultations entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU sur les derniers développements du conflit, et en particulier sur le recours aux armes chimiques par l'Irak dans le Kurdistan irakien. Un porte-parole de l'ONU a déclaré que M. Pérez de Cuellar étudiait la requête de Téhéran d'envoyer sur place une mission d'enquête pour constater « l'ampleur des crimes irakiens ».

chimiques en juin 1987. L'Iran avait alors fait état de plus de 60 morts et de milliers de blessés civils.

L'Irak, si prompt d'habitude à réagir aux communiqués iraniens, n'a pas encore démenti les accusations concernant l'utilisation de l'arme chimique, ce qui constitue presque un aveu. En mars 1984, au moment des offensives iraniennes dans les Iles Majnoun, au cours desquelles les Irakiens avaient pour la première fois utilisé des produits

L'horreur...

en Grande-Bretagne. Tant et si bien que les Irakiens se sont forgé un arsenal d'armes chimiques dont les premiers effets sont apparus sur le terrain, en 1984, face aux Iraniens.

De ce seul point de vue, l'Irak sème à tous vents, à partir des mortiers ou des pièces d'artillerie de son armée de terre et des avions d'assaut de son armée de l'air. Il lui suffit, comme une enquête des Nations unies l'a montré, de faire larguer par ses avions, au-dessus des populations, à moins de 300 mètres d'altitude, ces bombes de 250 livres auxquelles on retire leur charge incendiaire au phosphore pour la remplacer par du « gaz moutarde », que les chimistes préfèrent appeler le sulfure de dichloréthyle. Et, pour cela, un Mirage F-1 français peut faire l'affaire.

avait une justification stratégique officielle, ne pas être placé devant le dilemme : renoncer à se défendre ou riposter avec les seules armes nucléaires, en cas d'attaque du sol national par une armée fortement équipée en armes chimiques. Mais cette même orientation, approuvée par le Parlement, est demeurée volontairement ambiguë : les munitions chimiques sont des armes comme les autres et leur choix définitif relève du conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, dont les travaux ne sont pas rendus publics.

Dissuasion nucléaire ou dissuasion chimique. La France nuance sa doctrine de défense, en remplaçant par du « gaz moutarde », que les chimistes préfèrent appeler le sulfure de dichloréthyle. Et, pour cela, un Mirage F-1 français peut faire l'affaire.

La France nuance sa doctrine

Précisément, la France ne dissimule pas son intention de rejoindre le camp des pays aptes à mener des opérations chimiques. Elle l'a explicité en 1986, lorsque le gouvernement de M. Chirac a présenté à l'approbation du Parlement sa loi de programmation militaire 1987-1991. Elle l'a fait avec suffisamment de discrétion pour que l'Union soviétique, par exemple, n'en prenne réellement conscience qu'aujourd'hui, deux ans après, lorsque le premier ministre, devenu candidat à l'élection présidentielle, retire l'intention de la France de constituer un « stock minimum » d'armes chimiques, qualifiées de « dissuasives » face à une agression dans le mode classique.

A l'époque, il y a donc deux ans, personne en France, et à l'exception du Parti communiste, n'a révélé le nouvel engagement de la France. Cette orientation

JACQUES ISNARD.

Moscou critique des propos de M. Chirac sur les armes chimiques

Moscou. — Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a critiqué, mardi 22 mars, de récentes déclarations du premier ministre, M. Jacques Chirac, en faveur de l'acquisition d'armes chimiques par les forces armées françaises (*Le Monde* du 17 mars).

M. Guerassimov a notamment contesté, au cours d'une conférence de presse, la thèse selon laquelle l'acquisition par Paris d'armes chimiques permettrait à la France de graduer sa riposte en cas d'agression, avant de recourir à l'arme nucléaire.

« Cette logique conduit au développement des armes chimiques et non pas à leur interdiction. Elle est fondée sur la théorie selon laquelle il y aurait certains degrés d'escalade dans une guerre future et que, à un certain moment, la France utiliserait des armes chimiques », a ajouté M. Guerassimov. — (AFP.)

Asie

CHINE

Le capitalisme plus grande invention de l'homme...

« Certains camarades craignent le capitalisme, car ils en savent très peu de choses. Ces camarades ne réalisent pas que le capitalisme a également beaucoup changé depuis Karl Marx. En fait, le système capitaliste moderne est la plus grande invention dans la civilisation humaine. » Ces propos, qui feraient se retourner Marx, Engels, Lénine ou Mao Zedong dans leur tombe, ont été proférés par le président officiel de Pékin à Hongkong, M. Xu Jiatao.

M. Xu, que son séjour dans cette vitrine du capitalisme triomphant qu'est Hongkong a rendu expert en la matière, a expliqué au journal proche de la colonie, le *Wen Wei Po*, que cette crainte du capitalisme avait causé de grandes pertes économiques à son pays. Selon lui, les représentants de Pékin à Hongkong — qui doit revenir à la Chine en 1997 — doivent accepter les critiques contre le PC et le socialisme et s'inspirer du capitalisme pour transformer leurs méthodes de gestion.

Les négociations pour un règlement du conflit afghan

Islamabad accuse Kaboul de vouloir rompre « artificiellement » les pourparlers de Genève

L'URSS est sincère dans sa volonté de retrait d'Afghanistan, mais le régime de Kaboul « prépare le terrain à une rupture artificielle », des pourparlers de Genève, a déclaré, mardi 22 mars, à l'AFP M. Zain Nooraini, ministre d'Etat pakistanais aux affaires étrangères. M. Nooraini, qui représente le Pakistan à ces conversations indirectes sous les auspices des Nations unies, a ajouté : « Nous devons tous reconnaître qu'un succès des négociations de Genève sera bien accueilli par tout le monde, à l'exception du régime de Kaboul ».

Pour M. Nooraini, les conversations de Washington entre MM. Shultz et Chevardnadze peuvent résoudre le problème de l'arrêt concomitant de l'aide américaine et soviétique à la résistance et à Kaboul. Mais la formation d'un gouvernement de transition à Kaboul est du seul ressort des Afghans. Kaboul ne représente qu'une « fraction du peuple afghan ».

M. Nooraini a suggéré que soient mis sur pied des discussions séparées et parallèles à celles qui se poursuivent à Genève, entre toutes

les fractions afghanes », « sans participation de l'URSS, du Pakistan ou d'un quelconque autre pays », et sous la coordination de l'ONU.

D'autre part, l'ancien roi Zahir Shah, réfugié à Rome, a démenti les informations selon lesquelles il aurait rencontré le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, en 1987. L'ex-souverain a répété qu'il était prêt à jouer un rôle dans le processus de paix et s'est déclaré favorable à la réunion d'une « Jirga », large

assemblée qui discuterait de l'avenir du pays, « afin de former une organisation unie qui aurait le soutien de la majorité de notre peuple ».

A Washington, avant l'ouverture de ses conversations avec M. Shultz, le chef de la diplomatie soviétique a souhaité mardi qu'un accord interviene à Genève avant que l'URSS ne commence à retirer ses troupes d'Afghanistan. « C'est l'hypothèse la plus souhaitable », a précisé M. Chevardnadze. — (AFP, Reuters.)

● **BIRMANIE** : 113 morts dans un incendie. — Un incendie gigantesque a fait 113 morts et 64 blessés et a détruit plus de deux mille maisons, dimanche 20 mars, à Lashio, dans le nord-est de la Birmanie. Plus de vingt mille personnes sont sans abri à la suite de ce sinistre, a annoncé l'agence Chine nouvelle, citant l'agence birmane NAB. Le feu a commencé dans une maison et s'est étendu rapidement, ravageant la ville pendant trois heures avant de s'éteindre de lui-même. Une bonne partie des victimes sont mortes brûlées, à l'intérieur des maisons, généralement entourées de

« Mondes en devenir »
DIAMANTS NOIRS AU PAYS DU MATIN CLAIR
Découvrir la Corée du Nord
PIERRE BOUDOT
13,5 x 20 cm - 208 p. - 90 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Afrique

SÉNÉGAL

La résistible avancée du désert

SAINT-LOUIS de notre envoyé spécial

Vieilles maisons coloniales à l'abandon, quasi envahies par les immenses, dans l'ancienne capitale de l'Afrique occidentale française, encore plus qu'ailleurs, on vérifie l'incroyable et constant dégradation des villes de province africaines qu'aucune autorité ne se soucie de conserver dès lors qu'elles ne jouent plus le rôle de « vitrine » du pays au regard de l'étranger. Seul un hôtel, plein de souvenirs de Mermoz et de l'épopée de l'Aéropostale, a conservé belle allure en face du pont Faidherbe dont les cinq cents mètres d'armatures métalliques sont en ruine dans le vacarme, la chaleur et un usage de poussière et de sable.

Le sable, le fameux sable qui pénètre partout, fouette le visage et obscurcit le paysage, exactement comme à Nouakchott, la capitale mauritanienne du désert, où le sable qui a franchi le fleuve Sénégal et s'infiltre maintenant dans une région dont les premiers voyageurs européens admiraient la luxuriance et les animaux sauvages. Le soleil des hivers dakarois, tant vanté par les guides, est déjà devenu un mythe. Un jour sur deux, peut-être, l'air est volé par de fines particules en suspension. « Ça nous vient de chez les Mauritanien et c'est un cadeau dont nous nous passerions bien », se rassurent les dakarois. Voir ! Le vent pousse, certes, une partie du désert saharien vers un Sud que la forêt protège de moins en moins, mais il y a aussi dans l'air de la belle et bonne terre arable qu'aucun couvert végétal ne fixe plus au sol.

Il faut faire le trajet Dakar-Saint-Louis par la route pour mesurer l'ampleur des dégâts. Certaines banlieues de la capitale sont déjà ensablées, mais à mesure qu'on remonte vers le Nord, c'est un véritable spectacle de désolation qu'offrent d'immenses étendues plates naguère cultivées et aujourd'hui dépourvues de la moindre végétation. L'exploitation extensive de l'arachide, l'augmentation de la population urbaine, qui se chauffe et fait sa cuisine avec le charbon de bois fabriqué grâce au pillage des forêts, la désaffectation des

bergers poussés vers le Sud par la grande misère du Sahel, se sont combinés avec la sécheresse qui a sévi au début des années 80. Le couvert végétal retient l'eau qui s'évapore ensuite et permet la formation des nuages. Cercle vicieux : moins les précipitations sont abondantes, plus vite ce couvert meurt, ou est détruit par les hommes et les animaux ; moins il a, moins il pleuvra, quelle que soit l'évolution climatique à court terme.

Les recettes de l'opposition

Le moyen d'améliorer l'environnement rural a été un des débats de la campagne pour les élections générales du 28 février. Une polémique a opposé le gouvernement à M. Wade, le chef de l'opposition aujourd'hui incarner, sur le nombre de forages de puits réalisés ces dernières années. Chacun y va de sa recette pour redresser la situation. Un candidat a proposé l'utilisation de l'énergie solaire pour l'irrigation, un autre voulait qu'on intéressât davantage les paysans à la préservation de la nature en encourageant les « plantations d'arbres fruitiers » plutôt que celles d'épaveux.

En fait, l'opposition n'a guère été entendue dans les campagnes, notamment dans les grandes régions productrices d'arachide, en raison des avantages substantiels que le président Diouf a accordés au monde agricole en payant sa production à un prix incitatif, souvent supérieur aux cours mondiaux. Le riz local revient plus cher que celui qui pourrait être importé d'Asie. M. Wade proposait une baisse de 50 % du prix de vente à la ménagère de ce produit de base de l'alimentation sénégalaise. Il ne disait, pas quelles seraient les retombées d'une telle mesure pour les producteurs nationaux.

Une des raisons du bon score du chef de l'opposition à Dakar - où il a obtenu la majorité dans plusieurs bureaux de vote - est le refus du président Diouf de céder à la facilité en annonçant une baisse des produits alimentaires. Situation difficile à supporter pour les citadins, dont la plupart voit leurs salaires

bloqués dans le cadre de la politique d'ajustement structurel, mais nécessaire pour sauver l'agriculture locale menacée par l'évolution défavorable du climat et l'archaïsme de ses méthodes.

Le barrage de Diama

Dans le débat sur la politique en faveur des paysans, le chef de l'Etat a au moins une réalisation considérable à présenter : l'aménagement du fleuve qui a donné son nom au barrage, grâce au barrage de Diama, construit à 23 kilomètres en amont de Saint-Louis et grâce à celui de Manantali, au Mali, mis en service ce mois-ci.

Il s'agit là d'un bel exemple de coopération africaine. C'est en 1972 que le Sénégal, le Mali et la Mauritanie créent l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), afin d'unir leurs efforts pour le développement coordonné du bassin des eaux nourricières de toute la région. Dans le cadre de cette organisation, deux ouvrages ayant chacun leurs fonctions propres, furent programmés en vue de l'irrigation de 375 000 hectares dans les trois pays, de la production d'énergie électrique et de la navigation depuis l'embarcadere à Saint-Louis jusqu'au Mali.

Achévé en août 1986 par des entreprises françaises, Diama a coûté 3,6 milliards de francs CFA (72 millions de francs) financés par l'aide internationale, dont la moitié fournie par Paris. Il permet, pendant la période sèche, de contenir la remontée de la mer sur le lit du fleuve. Avant sa mise en service, les traces de sel, dévastateur pour les cultures, étaient visibles jusqu'à 250 kilomètres en amont de Saint-Louis. Il vise aussi, en liaison avec Manantali, à régulariser l'écoulement du fleuve dont l'étiage a baissé dramatiquement en raison des faibles précipitations sur le massif du

TUNISIE

Aide française dans la lutte contre les criquets

TUNIS de notre correspondant

Le gouvernement français va aider la Tunisie dans sa lutte contre l'invasion acridienne dont le sud-ouest du pays est le théâtre depuis le 15 mars. Le DC-6 du ministère de l'intérieur devait effectuer, les 23 et 24 mars, deux voyages afin de transporter dans les zones sinistrées ou menacées 10 000 litres d'insecticide. En outre, Paris met à la disposition des autorités deux avions d'épandage, loués à une entreprise privée française.

Au cours de ces huit derniers jours, plusieurs dizaines de milliers d'hectares ont été touchés par l'invasion, principalement dans les régions de Gafsa et de Kasserine, dont les cultures souffrent déjà de la séche-

resse. Grâce aux dispositifs terrestres et aériens mis en place par les autorités locales, l'armée et la garde nationale étant mobilisées vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les dégâts ont pu être limités.

Mais l'inquiétude demeure grande car, au fur et à mesure que les nuages de criquets pèlerins sont anéantis, d'autres vagues, parties de Mauritanie, continuent d'arriver d'Algérie. C'est sans doute pour cette raison que la Tunisie a pris l'initiative d'organiser, mardi 22 mars, une réunion regroupant des techniciens de tous les pays de la région, de la Mauritanie à la Libye, pour tenter de mieux coordonner leur action dans la lutte contre ce fléau.

M. D.

Coopération énergétique au Maghreb

Un protocole d'accord relatif au transport de gaz naturel algérien vers la Libye par un gazoduc transitaire par le territoire tunisien a été signé, mardi 22 mars, à Tunis, par les responsables du secteur énergétique des trois pays. Les entreprises pétrolières algérienne, tunisienne et libyenne ont créé, par la même occasion, une société tripartite qui aura pour tâche l'étude de ce projet, sa réalisation et son exploitation.

Le coût de la réalisation de ce gazoduc est estimé à 400 millions de dollars. Il prendra naissance à Oued-El-Saïf, en territoire algérien, passera par Feriana, Gafsa, Zarzis et Ras-Jedir, en territoire tunisien, pour arriver à Zouara en territoire libyen. Il aura une longueur de 400 kilomètres et une capacité annuelle de 3,5 milliards de mètres cubes.

Le gaz algérien transporté sera destiné aux industries libyennes de transformation et de fabrication d'aluminium et permettra de faire face, en partie, aux besoins du Sud tunisien. (Corresp.)

● Concertation algéro-marocaine face au fléau. - Le ministre marocain de l'intérieur, M. Basri, est arrivé le mardi 22 mars à Alger, où il a été accueilli par son homologue, M. Khediri. Cette visite, a-t-on indiqué de source officielle, s'inscrit dans le cadre d'une concertation bilatérale sur la lutte anti-acridienne. Les deux responsables sont convenus de la nécessité pour les pays du Maghreb et leurs voisins de se consulter pour éradiquer le fléau acridien dans la région. (AFP.)

● LIBERIA : découverte d'un complot. - Les forces de sécurité ont déjoué le semaine dernière une tentative d'assassinat contre le président Samuel Doe et ont arrêté douze personnes impliquées dans ce complot, a annoncé, mardi 22 mars, le ministre libérien de l'information, M. Emmanuel Bowler. Parmi les douze suspects figurent l'ancien leader du Parti d'unification du Liberia (PLA, interdit), M. William Gabriel Kpofeh, ainsi que le vice-président de cette formation, M. Harold Ndiran. Plusieurs officiers impliqués dans ce complot sont en fuite. (AFP.)

BIBLIOGRAPHIE

Le cri d'alarme d'Edgard Pisani

« Je suis effrayé par la tâche qui attend les responsables africains, effrayé aussi par le peu de temps dont ils disposent. Jamais peut-être œuvre humaine ne se sera révélée aussi difficile que paraît l'être aujourd'hui le développement futur de l'Afrique. » Dans un livre qui est appelé aussi à l'Europe, tenté de délaisser l'Afrique par trop décevante, au risque de devoir se contenter bientôt d'un rôle de « péninsule essoufflée ». Edgard Pisani teste, après bien d'autres, de faire un diagnostic et de prescrire des remèdes pour sauver un continent mal parti. A-t-il des chances d'être entendu de ces responsables, auxquels il s'adresse directement à la fin de son livre par une « lettre à un président africain » ?

L'appel à plus de démocratie, l'invitation à « faire confiance à votre peuple » plutôt qu'au parti unique, à l'aide extérieure et aux disciplines du FMI, se situent à un tel niveau de généralité que l'ancien responsable de la coopération avec le tiers-monde au sein de la Commission des Communautés européennes met peut-être moins d'audace - qu'il écrit dans une démarche dictée par son « attachement inquiet ». En tout cas, la générosité du propos n'exclut pas une lucidité

travaillée dans certaines pages, telles celles consacrées à l'extension des zones en voie de désertification au rythme de l'équivalent d'un dixième de la France chaque année. Edgard Pisani donne des chiffres jusqu'au moment où l'étendue des dommages infligés à leur forêt par les Africains « devient des pillards implacables pour survivre ». En quelques raccourcis saisissants, il fait le point de la situation dans une Afrique subsaharienne où « le fleuve Sénégal, qui charriait 40 milliards de mètres cubes par an il y a moins de cinquante ans, n'en charrie plus que le tiers », où « le Niger est envahi aux trois quarts par le désert », où « les forêts se savanisent, les savanes se sablisent, le Sahel se désertifie ».

Ceux qui se sentiraient insensibles au tiers-mondisme de l'auteur devraient au moins prendre égoïstement en considération son avertissement solennel : au train où vont les choses, ce n'est pas uniquement l'avenir biologique de l'Afrique qui se trouve menacé, mais « avec lui, celui de tout le bassin méditerranéen, dont le climat commence à se dégrader ».

J. G.
* Pour l'Afrique, d'Edgard Pisani, Odile Jacob, 254 p., 120 F.

ETHIOPIE

L'aide humanitaire à nouveau paralysée

GENÈVE de notre correspondant

Une fois de plus, l'aide humanitaire en faveur des populations civiles du nord de l'Éthiopie est paralysée : les soldats gouvernementaux ou rebelles empêchent les convois de passer. Cette situation est d'autant plus alarmante que la malnutrition s'aggrave.

Après l'appel du président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Cornelio Sommaruga, lancé à tous les combattants le 12 novembre 1987 pour que soient désormais ouvertes les « routes de la survie », on a pu constater une certaine amélioration. Durant le mois de décembre, au Tigré, en dépit des combats, 12 000 tonnes de secours ont pu être acheminées jusqu'aux civils.

En janvier, ce chiffre est descendu à 6 000 tonnes et, en février, à 2 500 tonnes. Au cours du mois dernier, 541 600 personnes ont pu être ravitaillées. Mais, depuis, les transports sont bloqués.

Tragique paradoxe : son action étant arrêtée depuis deux semaines, le CICR a été contraint de suspendre ses distributions au Tigré alors que, dans l'espoir d'éviter un nouveau désastre comparable à celui que l'Éthiopie a connu en 1984-1985, la communauté internationale avait expédié de gigantesques quantités de secours qui demeurent bloqués dans les entrepôts d'Asmara et de Mekkié.

L'axe sud-nord que les convois de secours devraient pouvoir emprunter est contrôlé par les forces gouvernementales et les rebelles tentent d'enrayer ce contrôle. Le ravitaillement ne peut pas non plus être achevé par la voie des airs car le problème du transport du kérosène destiné aux avions se pose dans les mêmes termes que celui du transport des secours d'urgence. Quant à la région du Wallo, également menacée par la famine, elle est pratiquement interdite aux secouristes.

ISABELLE VICHNIAC.

● ÉTHIOPIE : un journaliste norvégien tué en Erythrée. - Viggo Gilbert, qui travaillait pour le quotidien *Frødtstad Blad*, a été tué la semaine dernière lors d'une attaque du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPL) contre un convoi humanitaire en Erythrée, a-t-on appris, mardi 22 mars, à Oslo. (AFP.)

SCRL, une vision claire de la solvabilité de vos clients et prospects.



SCRL Un nouveau client présente des risques d'impayés ? Quelle est la santé financière de vos clients actuels ? SCRL vous permet d'évaluer clairement vos partenaires grâce à deux outils performants (la Cote-crédit et le montant d'En-cours conseillé), avant de prendre vos risques en connaissance de cause. SCRL, première banque d'information sur les entreprises françaises, évalue en permanence 850 000 entreprises. L'information est accessible immédiatement par Minitel, téléphone, télex ou terminal ordi-nateur.

SCRL 2, quai Lafayette BP 9003 69255 LYON CEDEX 09

SCRL N°1 contre les impayés

AFRIQUE DU SUD

Un hebdomadaire catholique interdit pour trois mois

JOHANNESBURG de notre correspondant

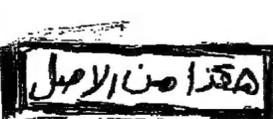
Le ministre des affaires étrangères, M. Stoffel Botha, a décidé, le mardi 22 mars, d'interdire pour trois mois la publication de l'hebdomadaire de l'Eglise catholique *News Nation*, une décision qui pourra être reconduite à la fin de la deuxième année de l'état d'urgence, le 12 juin prochain. Qualifié de « subversif » par les autorités, cet organe de presse, qui tire à soixante-dix mille exemplaires, avait été créé en janvier 1986. Farouchement anti-apartheid, proche du Front démocratique uni (UDF), *News Nation* était un journal militant surtout lu par la communauté noire. Ses dirigeants avaient tenté de faire déclarer nulles les dispositions prises par le pouvoir en août dernier pour

contrôler plus étroitement la presse dite parallèle.

Ayant perdu son procès en première instance, *News Nation* avait, malgré tout, obtenu de la justice une mesure provisoire interdisant aux autorités de prendre toute décision avant le jugement en appel. Lundi la Cour suprême de Pretoria a rejeté cette demande. Le régime n'a donc pas perdu de temps et a fait publier, mardi, dans une édition spéciale de la gazette gouvernementale l'interdiction de parution.

Quatre autres journaux qui, comme *News Nation*, avaient reçu des avertissements sont également menacés à court terme, un mois après le bûllement de dix-huit organisations extraparlimentaires, et alors qu'a lieu actuellement une épreuve de force entre le pouvoir et le clergé, nouvelle cible des autorités.

MICHEL BOLE-RICHARD.



مقدامنا الإجمالي

LETTRE OUVERTE AUX ACTIONNAIRES DE TELEMECANIQUE

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire de TELEMECANIQUE,

TELEMECANIQUE et FRAMATOME, leaders mondiaux dans leur domaine d'activité, ont bâti ensemble un ambitieux projet d'avenir. Tout en préservant l'identité des deux sociétés, ce projet leur permettra de développer en commun leurs technologies les plus prometteuses. Aujourd'hui nous sommes plus que jamais décidés à concrétiser nos ambitions. Depuis le 24 février dernier, date de notre première Offre Publique d'Achat, notre détermination n'a jamais faibli.

Les conditions de notre nouvelle offre, acceptées par les autorités boursières, répondent à un triple objectif :

- favoriser l'égalité de traitement entre tous les actionnaires :
- garantir à chaque actionnaire une plus-value substantielle sur la totalité des actions qu'il détient :
- offrir à chaque actionnaire de TELEMECANIQUE une solution claire qui ne soit soumise à aucun aléa du marché boursier.

C'est pourquoi FRAMATOME s'engage aujourd'hui à acquérir la totalité du capital de TELEMECANIQUE au prix de 4.500 F par action.

Ces nouvelles conditions permettent aux actionnaires d'être assurés que la totalité des titres présentés par eux seront effectivement achetés pour autant que le nombre minimum fixé à 610.000 titres (contre 710.000 précédemment) aura été atteint, ceci augmentant les chances de succès de notre O.P.A.

Si le nombre d'actions de TELEMECANIQUE présentées à l'offre est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la possibilité d'acquiescer tout ou partie des actions présentées ou de renoncer à l'opération.

- Pour favoriser l'égalité de traitement entre tous les actionnaires de TELEMECANIQUE nous avons opté pour une offre sur 100 % du capital car seule cette solution vous évite tout risque de réduction. FRAMATOME consent ainsi un effort financier supplémentaire de plus de 2 milliards de Francs par rapport à sa précédente offre partielle qui atteignait déjà plus de 4 milliards de Francs.

- Pour garantir à chaque actionnaire une plus-value substantielle, FRAMATOME offre 4.500 F par action soit une plus-value de 54,3 % par rapport à la moyenne des cours des trois derniers mois précédant le lancement de la première O.P.A. (2.917 F par action).

- Pour offrir une solution claire nous avons éliminé tout risque de réduction proportionnelle du nombre de titres achetés. En cas de succès de notre O.P.A., vous connaissez ainsi à l'avance le nombre exact d'actions qui vous seront effectivement achetées. Vous ne subirez donc pas les aléas du marché boursier, après la clôture de l'offre, sur les actions que vous auriez présentées à une O.P.A. partielle et qui n'auraient pas été retenues du fait de la réduction.

SCHNEIDER qui présente une offre concurrente détient à ce jour 25 % du capital. Elle a déjà parcouru la moitié du chemin qui la sépare de la prise de contrôle à 51 % qu'elle vise. Cela signifie pour les détenteurs actuels d'actions et compte tenu du nombre de titres encore en circulation, un risque de réduction significatif.

Nous vous laissons comparer les deux offres en présence :

- en cas de succès de notre O.P.A. la totalité des actions que vous présenterez sera acceptée : l'offre de FRAMATOME permet de façon certaine d'obtenir, pour deux titres détenus et offerts : $4.500 \text{ F} \times 2 = 9.000 \text{ F}$
- par exemple, l'offre de SCHNEIDER permet, en cas de réduction d'un titre sur deux, pour deux titres détenus et offerts :

- d'obtenir si son O.P.A. réussissait 5.500 F pour un seul titre.
- de conserver un titre TELEMECANIQUE qui, après la clôture de l'O.P.A., retrouverait vraisemblablement un cours de 2.200 F si la société est évaluée par le marché au niveau de la moyenne des sociétés cotées.
- l'actionnaire obtiendrait donc pour deux titres détenus : $5.500 \text{ F} + 2.200 \text{ F} = 7.700 \text{ F}$

L'offre de FRAMATOME a reçu le soutien unanime de TELEMECANIQUE, tant de ses instances de Direction que de son Personnel.

Nous comptons sur le vôtre.

Je vous remercie de votre confiance, et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire de TELEMECANIQUE, à l'assurance de mes sentiments distingués.


Jean-Claude LENY
Président-Directeur Général

 **FRAMATOME**

LE FUTUR EN TÊTE.



Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Depuis son entrée en campagne le 16 janvier, M. Chirac cherchait l'affrontement droite-gauche. Le voilà servi, un peu tard de son point de vue, mais au-delà et à côté de ses espérances...

Bien qu'il ait dénoncé la « violence », l'« agressivité » et le « sectarisme » du discours, M. Chirac continue à faire le sourd. Il n'entend pas plus, officiellement, M. Mitterrand que M. Barre...

premier ministre, c'est-à-dire à une grande première dans l'histoire de la V^e République. Le tête-à-tête qui, chaque mercredi, précède le conseil des ministres aurait valu le coup d'œil depuis le 16 mai 1986...

des institutions ne surprendra pas. Il imagine, fort d'une expérience récente, un président qui préside et un gouvernement qui gouverne, un chef de l'Etat qui ne se prendrait pas pour le chef du gouvernement...

La déclaration à Antenne 2

« Faire front, pour éviter les germes de division »

« Êtes-vous à nouveau candidat à la présidence de la République ? Oui. Vous avez récemment réitéré ? Non. Je le crois. On peut savoir quand vous avez pris cette décision ? Certainement pas en juillet 1987, d'autres disent que c'est pendant les fêtes de fin d'année... »

immense. Et il a été élu ! J'ai noté un jour dans un livre de Jules Romains cette réflexion : « La jeunesse, c'est le temps que l'on a devant soi », et qui est-ce qui peut répondre à cette question ? Ni vous ni moi... »

« Si on demande aux Français dans quel pays ils s'occupent de leur vie, ils diront qu'ils s'occupent de leur vie, et qu'ils s'occupent de leur vie, et qu'ils s'occupent de leur vie... »

rendu entre les pouvoirs et les Français. Interrogé sur les contours de la majorité de l'après-8 mai s'il est réélu, M. Mitterrand assure : « C'est un problème qui se pose à tout président de la République... »

Une dramatisation forcée

par Daniel Vernet

Une campagne qui s'enlisait a été brutalement sauvée de l'ennui, non par l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand, à laquelle les dirigeants socialistes s'étaient attachés depuis plusieurs semaines à ôter tout effet de surprise...

La question n'est pas purement académique quand on songe aux secousses sociales que les remèdes thatcheriens ont provoqués en Grande-Bretagne. La crise étudiante de décembre 1986 a heureusement montré, il est vrai, qu'entre la « dame de fer » et le « fonceur de Matignon » il y a la même différence qu'entre l'entêtement et la « virginité »...

Deux précédents : le général de Gaulle en 1965 M. Giscard d'Estaing en 1981

M. François Mitterrand est le troisième président sortant de la V^e République à briguer un second mandat. Avant lui, le général de Gaulle avait été réélu en 1965, et M. Valéry Giscard d'Estaing, battu en 1981.

Pour la première fois, l'enregistrement a lieu à l'Élysée et non pas dans les studios de l'ORTF. Le général, qui n'a pas fait dactylographier son message pour éviter les fuites, s'est installé devant le micro, peu après 18 heures, avec un texte manuscrit et ratiné. Jusqu'à la diffusion à 20 heures de l'intervention présidentielle, qui durait huit minutes, les soixante techniciens et journalistes présents, ainsi que le directeur de l'ORTF et le ministre de l'Information seront empêchés de quitter l'Élysée.

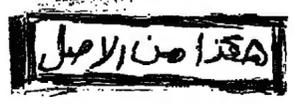
Le 2 mars 1981, cinquante-cinq jours avant le premier tour de scrutin, le 26 avril, c'est également de l'Élysée que M. Valéry Giscard d'Estaing annonce aux Français sa décision de se représenter. Sept ans plus tôt, il avait choisi de s'adresser à eux de sa mairie de Chamalières.

Calendrier

L'ébauche institutionnelle qui suivrait sa réélection à la présidence de la République a été dessinée par M. François Mitterrand à Antenne 2. Il désignerait à « dans les vingt-quatre heures » un premier ministre correspondant à la « majorité présidentielle » ; une fois le gouvernement constitué et il se trouverait face à une Assemblée qui l'acceptera ou qui ne l'acceptera pas. Si le premier ministre est empêché de gouverner, eh bien, je dissoudrais.

général de Gaulle avait tenu à ne commencer son second septennat que sept ans après, jour pour jour, le début de son premier ; c'est-à-dire le 8 janvier 1965. Si cette tradition était respectée, le nouveau mandat de M. Mitterrand ne commencerait que le 21 mai 1988.

l'Assemblée, dans ce cas, que le mercredi 25 mai. La Constitution impose un délai minimum de vingt jours avant les élections législatives ; celles-ci pourraient donc avoir lieu les dimanches 19 et 26 juin. Mais le moindre retard renverrait, au moins le second tour, au mois de juillet, donc pendant les vacances. Difficile.



هتدا من الاميل

SURENCHERE

L'INTELLIGENCE DE FRAMATOME
C'EST DE SAVOIR INVESTIR SUR LE FUTUR



Jusqu'au 05/04/1988

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
DE 100 % DES ACTIONS
TELEMECANIQUE

Au prix de F 4500 par action
en espèces et net de tout frais

Les ordres de vente peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au 25/03/88. Postérieurement à cette date et jusqu'à l'expiration du délai de validité de la présente offre, les ordres de vente seront irrévocables. Toutefois, si le nombre d'actions TELEMECANIQUE ELECTRIQUE présenté à l'offre est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la possibilité d'acquiescer tout ou partie des actions présentées ou de renoncer à son offre.

Cette offre est présentée par
MESSIEURS LAZARD FRERES ET CIE, LA BANQUE NATIONALE DE PARIS,
LA BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET ET ELECTRO-BANQUE
agissant conjointement pour le compte de FRAMATOME S.A.

F FRAMATOME
LE FUTUR EN TÊTE.

medi-france PUBLI-KIS CONSTITUTION

Cette surenchère a fait l'objet d'un avis n° 88 - 649 de la Chambre Syndicale des Agents de Change en date du 21 mars 1988.
Le prix de l'offre de cette surenchère et le nombre de titres visés se comparant à l'offre concurrente de SCHNEIDER telle qu'elle a été décrite dans la note d'information visé n° 88 - 51 du 12 février 1988.
La note d'information présentée conjointement par FRAMATOME et TELEMECANIQUE ELECTRIQUE est disponible sans frais aux sièges des deux sociétés.
FRAMATOME Tour Fiat, 1, place de la Coupole 92401 COURBEVOIE - TELEMECANIQUE ELECTRIQUE, 33, bis avenue du Maréchal Joffre 92002 NANTERRE CEDEX - Visé COB n° 88-63 en date du 20.02.1988.

Politique



Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Des petites phrases pour une longue attente

Depuis les élections législatives du 16 mars 1986, l'attente de la décision de M. Mitterrand a été rythmée par les analyses, les espoirs, les volontés des dirigeants socialistes et par les petites phrases ambiguës du chef de l'Etat. Voici, du « non » au « oui », quelques déclarations publiques de M. Mitterrand sur ce sujet et les commentaires de M. Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, qui, au fil des semaines, s'est chargé de baliser l'explication de la démarche présidentielle.

Du « non » au « oui »

NON.
 - Le 13 octobre 1986, M. Mitterrand déclare, au camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne) : « Tous les éléments de ma réflexion me portent à dire « non », je n'ai pas l'intention de l'être... Interviendra-t-il des éléments pour me dire : « non, c'est une erreur ? Je ne peux pas le supposer. Il nous reste combien de temps pour cela ? En principe dix-sept mois. »
 - Le 29 mars 1987 à TF1, il indique : « Je verrai ce qu'il y a de bon et d'utile à faire pour défendre l'idée que je me fais de la République ; mais ce n'est pas du tout mon intention (...). Je n'ai pas l'intention de me présenter. »
PEUT-ÊTRE.
 - Le 7 juin 1987 à Solitude, il dit : « Toutes les raisons subjectives que je pourrais avoir seraient de ne pas me représenter, mais il peut exister quelques raisons objectives que je ne prévois pas. »

La pédagogie de M. Jospin

Interrogé, le mercredi 7 octobre 1987, lors de l'Heure de vérité d'A2, sur l'éventualité d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand, M. Jospin souligne qu'il ne s'agit pas d'une « décision solitaire » que le président de la République prendrait « selon sa seule subjectivité ». Selon lui, M. Mitterrand se décide en fonction de ce qu'il juge bon « pour l'avenir du pays » et d'un certain nombre de « valeurs fondamentales », tout en tenant compte du « sentiment des Français ». « Si les Français le souhaitent et, d'une certaine façon, le disent », ajoute M. Jospin, « je pense qu'il sera prêt à ce rendez-vous. »
 Le 14 décembre à Toulouse, entre-temps, le PS est entré dans le circuit de préparation d'une nouvelle candidature Mitterrand. M. Jospin remarque : « Plus on avance dans le temps sans qu'il ait dit qu'il ne sera pas candidat, plus on a de chances qu'il le soit. »
 Le 10 janvier, invité du Club de la presse d'Europe 1, M. Jospin affirme : « Il y a un délai légal (...). Jusqu'au début avril, personne n'est tenu d'être officiellement candidat (...). Si François Mitterrand, à un moment, décide de ne pas demander au peuple de renouveler son mandat, il le dira suffisamment tôt. S'il pense, au contraire, qu'il peut solliciter un second mandat, sa candidature sera triple et avant de devenir explicite, et, jusqu'au délai légal, cela ne pose pas de problème. »
 Le 17 janvier, devant la convention nationale de son parti, M. Jospin renvoie la balle à ceux qui, dans la majorité, pressent M. Mitterrand d'annoncer la couleur : « Le président doit tenir l'Etat aussi longtemps qu'il est possible. Quant à la compétition électorale entre le président et le premier ministre, si elle devait avoir lieu, il serait bon qu'elle soit limitée à la période officielle prévue par nos textes (...). »

Une journée dans la vie d'un président

SAINT-GERMAIN ET NOUREEV

M. Mitterrand avait l'œil qui brillait lorsqu'à 18 heures il est entré dans la salle des fêtes de l'Elysée où l'attendaient une petite centaine de personnes, afin d'y décorer, dans l'ordre de la légion d'honneur, M. Etienne Manach, ambassadeur de France, M^{me} Eléonore Duprat-Geneau, M. Albert Feraud, sculpteur, M. Ladislav Kijno, peintre, M. Rudolf Nouréev et, dans l'ordre national du mérite, M. Jean Pinel, qui fut sous-préfet de Château-Chinon, M. Claude Larzmann, l'auteur de Shoah, et M^{me} Yvonne Jalabert-Garrat.

Le président de la République s'est alors livré à l'un de ses exercices favoris : une vingtaine de minutes consacrées à la description minutieuse de la vie et de l'œuvre de chacun, sans note. Evocation de ce moment où Rudolf Nouréev dansa pour la première fois avec Margot Fontaine ; de Shoah, ce film « impitoyable et tendre » grâce auquel « ne sera pas perdu le témoignage pour un peuple et pour une souffrance » ; de la résistance avec M^{me} Duprat-Geneau et M^{me} Jalabert-Garrat.

Dans l'assistance étaient réunis beaucoup de ses amis. Les plus anciens, ceux de la guerre, et — telle M^{me} Chevrin, veuve du patron de l'hôtel du Vieux-Morvan à Château-Chinon — quelques uns de la Nôbre. De plus récents, comme MM. Pierre Mauroy, Pierre Bérégovoy, Michel Delebarre, Jack Lang.

Après, M. Mitterrand était allé, en début d'après-midi, se promener à Saint-Germain-des-Prés, avec son compagnon habituel d'escapade, M. Patrice Pelet, ami de toujours. « D'habitude, les gens sont dérangés. Cette fois, ils ont applaudi. Il y avait des petits attroupements. Les automobilistes, en passant, klaxonnaient », a raconté M. Pelet.

Figé, impassible. Dans trois minutes il sera 20 heures, et le visage présidentiel est à l'image de tout l'immeuble d'Antenne 2, avenue Montaigne : avec des confidences, pénétré de la gravité de l'instant. Retiré en lui-même, le président ne concède que de brèves phrases aux deux journalistes qui s'apprêtent à interroger le candidat. « Je vais vous demander s'il n'aurait pas été plus sage de passer le relais », l'informe Paul Amar pour mentir le lourd silence. « C'est une question juridique », répond d'un ton neutre François Mitterrand.

LE « OUI » D'UN JEUNE MARIÉ

Les quatre seuls photographes autorisés à pénétrer sur le plateau n'ont pu opérer que quelques secondes et ont été écartés. Jusqu'au dernier éclairage, tout être vivant présent dans le sélect des salons est dûment bagué. On montre au président l'emplacement des caméras. Bref geste de dédain et réplique détachée : « Moi, je ne m'occupe plus des machines. » Ce n'est pas lui, comme son prédécesseur qui, à peine entré dans une pièce, demanderait : « Où sont les caméras ? »

Un quart de sourire en regardant sur les écrans de contrôle le charmant visage de la speakerine, un rire franc à la vue de la bande annonce mitraillette et pétaradante des « Dossiers de l'écran » sur M. Mitterrand, une déglutition qui seule trahit la tension, et voilà le générique du Journal. Encore un hochement de

ET HOP !

tête douloureux, hors antenne, à l'évocation des orages, et enfin le « oui » fatigué passe les lèvres, visiblement chargé d'autant d'émotion que celui d'un jeune marié devant Monsieur le maire.

Le journal enfin terminé, la conférence critique des journalistes d'Antenne 2 sera... bien peu critique. La rédaction affiche un soulagement de boxer après le combat. « On donnera gratuitement les images à qui nous les demandera », affirme Elie Vanier, directeur de l'information. Pas question de faire de l'argent avec le président de la République.

François Mitterrand est parti tout de suite après sa prestation. Déjà, dans l'avenue Montaigne, se dispersent les quelques dizaines de jeunes fans à qui le président-candidat, en arrivant, n'avait accordé qu'un bref signe de la main.

■ consigne était sur ■ minitel (rose) : « Tous à la Concorde à 20 h 30. Concert de klaxons. » A l'heure dite, près de l'Obélisque, un camion transparent, couvert d'affiches du « 3815 Tonton », abrite des musiciens qui s'accordent. Appareils photo et caméras sont au rendez-vous, mais de tonnerre, guère. « Ils sont avenue Montaigne, devant Antenne 2 », assure un responsable du secteur organisation du Parti socialiste.

« Et hop ! tout ça à la poubelle : Chirac, Barre, Le Pen, Pasqua ! » Quelques dizaines de personnes descendent l'avenue des Champs-Elysées en tâchant de faire entendre ce mot d'ordre sans réplique. Elles viennent, en effet, du siège de la chaîne où M. Mitterrand vient

d'annoncer ■ candidature. Eclairés par les torches des éclairagistes, les manifestants, étudiants porteurs d'affiches « Génération Mitterrand », affirment aussi : « Mitterrand candidat, Mitterrand président ! » et « Mitterrand candidat, ils ont déjà perdu. »

Quelques voitures, d'où sortent des drapeaux rouges, viennent se ranger près de la petite troupe, sous le regard de Dominique Jamet, l'ancien journaliste du Quotidien de Paris, gourou de ■ secte des gens de droite pour qui « c'est lui ». Vingt ans après, et ■ on remonte les Champs-Elysées ? Vite fait, car ■ crachin est là. Quelques minutes plus tard, on se sépare place de l'Etoile. Rendez-vous à la Bastille le 8 mai ?

ÇA Y EST ! LE MRAP FAIT DE LA POLITIQUE

Pour la première fois dans l'histoire de la République, un homme condamné à plusieurs reprises par les tribunaux pour délit de racisme se présente à l'élection présidentielle. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a décidé de mettre toutes ses forces dans la bataille contre Le Pen et les idées du Front national.

ÇA VA LUI CÔTER CHER

Le MRAP dispose de ses milliers d'adhérents, de ses 300 comités locaux, de ses 50 fédérations répartis dans toute la France. C'est un capital énorme. Mais il lui manque encore

600 000 F

pour mener à bien la campagne qu'il a engagée : affiches, autocollants, action juridique contre les mensonges racistes, information des élus et de l'opinion publique.

C'est peu au regard des milliards dont dispose le Front national.

C'est indispensable si l'on veut endiguer l'expression de la haine.

A l'occasion du 21 mars, Journée internationale contre le racisme, le MRAP compte sur votre soutien. MRAP, 89, rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11.

Un reçu pour déduction fiscale sera adressé aux donateurs. Chacun recevra le numéro d'avril de Différences avec les réponses des candidats au questionnaire du MRAP.

BILAN D'UNE GENERATION

POUR RECEVOIR INFLUENCES MAGAZINE CHEZ VOUS, ENVOYEZ UN CHEQUE DE 39 F + 13 F POUR FRAIS DE PORT, SOIT 54 F A L'ORDRE D'INFLUENCES, 10 RUE DE THOUVENIN 75002 PARIS

مكتبة من اجل

هنا من الإسرائيل

Politique

Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Chez les socialistes

« Le président a parlé d'ru »

LIMOGES de notre envoyé spécial

Le hasard a fait que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, accompagné de MM. André Laignel, Jean Popereau et Daniel Vailant, tenait meeting à Limoges, le mardi 22 mars, jour de l'annonce par M. Mitterrand de sa candidature. Une trentaine de personnes : élus, journalistes, équipes de télévision, se sont ainsi entassées, mardi, sur le coup de 20 heures, dans le bureau du directeur de FR 3 Limousin, pour recevoir le message du président-candidat que M. Jospin écouterait sans mot, en griffonnant quelques notes, hochant parfois la tête, le plus souvent impassible mais éclatant quelquefois franchement de rire. M. Laignel, pour sa part, a d'emblée posé sur ses lèvres un sourire un peu figé qui ne le quittera plus jusqu'à la fin de l'émission.

Immédiatement après, M. Jospin se dit « heureux » de l'annonce de cette décision attendue par des millions d'hommes et de femmes dans ce pays. « Avec les socialistes, continue M. Jospin, nous gardons notre place, nous sommes un courant politique fondamental, le

plus important du pays. [...] Nous voulons contribuer maintenant chaque jour à ce rassemblement sur des objectifs politiques car nous [...] ne vivons pas dans le monde des querelles, des rivalités ; nous voulons construire ; nous pensons que, avec François Mitterrand, nous pouvons le faire. »

Parmi les dirigeants socialistes présents, les commentaires vont tous dans le même sens. Comme de coutume, ils ont jugé « Tonton » remarquable, ont été frappés par sa pugnacité. MM. Popereau et Jospin observent, en aparté, que le président n'a pas choisi un « profil bas ». Un collaborateur du premier secrétaire remarque : « Il a cogné, au début ». M. Jospin acquiesce gravement : « C'est ce qu'on pense. Sur Chirac, on ne rit pas ».

A candidat « explicite » PS « implicite »

Les supporters du président-candidat ont été impressionnés par le dégagement en touche du serpent de mer de la dissolution. « Comme ça, c'est réglé », s'exclame, ravi, M. Popereau. M. Laignel et le jeune député PS de la Charente, M. Jérôme Lambert, lancent d'une seule voix : « Il dissoudra. Les gens de la droite sont pris à leur propre piège. Après avoir annoncé qu'ils censureraient le nouveau gouvernement, ils ne pourront pas se dédire aussi vite ».

Dans le gymnase où se tiendra la réunion publique, en attendant les orateurs qui préparent leurs discours en grignotant et en buvant un verre, les radios et les télévisions se lancent dans leurs traditionnels « micro-trottoirs ». Peu d'excubérance - qui, au demeurant, n'est pas dans le tempérament limousin - sauf de la part de quelques jeunes au fond de la salle, mais un contentement paysan, tranquille, comme si, ainsi, les choses étaient enfin dans l'ordre.

Vedette américaine, M. Popereau est le premier à faire applaudir M. Mitterrand. « Ça y est, lance-t-il, nous y sommes. Il n'y a plus qu'à le faire élire ! Nous sommes là pour reformer la parenthèse ouverte il y a

deux ans, et c'est de cela que nous sommes impatient ! ». La foule scande : « Mitterrand - Mitterrand ! ».

M. Jospin succède à la tribune à son ancien numéro deux. Le premier secrétaire du PS affirme qu'il a plusieurs raisons d'être « heureux » de se trouver à Limoges ce soir, et que, la première de ces raisons tient... aux bons résultats en basket-ball de la ville (1) ! Puis M. Jospin dresse le portrait d'un François Mitterrand paré de toutes les qualités - et d'abord de celle de « rassembleur » - pour son action passée, présente et à venir. Quant à sa déclaration de candidature, c'était, à l'en croire, un morceau d'anthologie. M. Jospin martèle : « Je veux que la France soit unie, et il dit ce soir [...] Et en même temps, vous n'avez pas entendu un président béneux, dont la parole aurait été fade. Sermons étaient forts. [...] Oui, il a parlé fort, il a parlé calme, il a parlé d'ru, il a parlé au peuple français tel qu'il a besoin qu'on lui parle dans ces semaines décisives. »

Et le PS ? En privé, M. Jospin a inventé une formule : on passe, dit-il en substance, d'un candidat implicite avec un PS explicite, à un candidat explicite et un PS implicite. Ce qu'il exprime publiquement, en jugeant que le PS jouera un « rôle moteur décisif » dans la campagne, tout en prenant « sa place dans un mouvement plus large ».

M. Jospin, enfin, s'emploiera à dissiper les quelques inquiétudes qui pourraient subsister, après l'entrée en scène de M. Mitterrand, sur l'identité socialiste (ce faisant, en dépit de l'écumenisme ambiant, il répond aussi à M. Popereau, qui avait critiqué la démarche « feutrée » que M. Jospin imprimerait au PS) en affirmant qu'il n'y a pas de contradiction entre la volonté de ne pas « affadir » son identité et celle de vouloir rassembler largement. C'est, à vrai dire, l'une des principales contradictions que le candidat socialiste devra, pendant la campagne, s'employer à résoudre.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Dans sa jeunesse, M. Jospin a été un basketballeur assidu.

Avec Jacques Chirac

Le brutal retour sur terre

CAEN de notre envoyé spécial

Depuis des semaines, l'état-major de Jacques Chirac ne cachait pas sa fierté de ces « shows » à répétition que son candidat enchaîne, province après province, avec le souffle d'une star en tournée.

Les chiraquistes étaient surtout heureux de pouvoir tenir, presque chaque jour, un chronométrage horaire obsessionnel permettant à Jacques Chirac de déployer sa légendaire énergie sans fatigue, en se mélangant à Marseille, à Metz, comme à Caen des plages de repos et de réflexion, toujours les mêmes, à l'heure du dîner, et de se montrer partout, sans frustrer ses sympathisants, tout en regagnant Paris le plus tôt possible dans la soirée.

Mais pour quel faire ? Avec le temps, ce dispositif si minutieusement paré par le candidat. Surestimé. Sans d'autre objet au fond, faite d'enjeu clairement exprimé, que le culte de sa propre perfection. Jacques Chirac, le sentant, appelait chaque soir de ses vœux la déclaration de candidature de François Mitterrand. La montée sur le ring de l'homme de l'Élysée pour que le beau décor magnifié sa vedette avec utilité.

C'est chose faite depuis mardi. L'appareillage itinérant des chiraquistes a connu sa première tournée et il a assez bien tenu. Mais le voyage au Havre et à Caen a été une journée grain de sable. Sensible, dès la cérémonie quotidienne du décollage à l'aéroport du Bourget : les « suiveurs » journalistes, anesthésiés par la répétition des départs en tournée, ont appris simultanément l'annulation du voyage en Corse - prévu pour le 24 mars - de Jacques Chirac et la présence du chef de l'État au journal d'Antenne 2.

Officiellement, l'annulation du « show » d'Ajaccio était due à la proximité de la candidature de François Mitterrand. Le candidat de Matignon se devait désormais de rester à Paris et de fréquenter d'autres plateaux de télé que le sien, en l'occurrence celui de TF 1, mer-

credi soir. Mais les rumeurs de tension en Corse, de provocation de l'ex-FI-NC, étaient réelles.

Le tourné magique butant sur les risques insulaires, elle allait aussi affronter l'attente. Interminable. Pour la première fois depuis son entrée en lice, les mille et un petits gestes de Jacques Chirac ont paru un peu dérisoires à quelques heures du journal d'Antenne 2.

Les sympathisants déjà en guerre

Ce mardi, assurément, marquait le départ en guerre d'un président plus candidat, plus combattif qu'on ne l'imaginait. Jacques Chirac n'avait jamais cru à ses propres déclarations sur l'hostilité socialiste. Comme ses conseillers, il était prêt, et son dispositif avec lui, à se hisser sur la pyramide de la respectabilité présidentielle. Pris à froid, l'état-major chiraquien a mis quelques longues minutes à admettre la réalité de l'adversité.

Et lorsque, vers 21 heures, Jacques Chirac a retrouvé ses « grands témoins » sur la scène du hall des sports, la foule de ses sympathisants était déjà entrée en guerre contre « la candidate socialiste ». Le visage de François Mitterrand, projeté sur les écrans géants, était lué comme rarement. L'heure était à la déclaration d'hostilité. Le sage conversationnel quotidien devait tourner à la réplique. Jacques Chirac n'y sentit contrastant.

« Je n'avais pas le sentiment, explique-t-il, que la France était au

bord de la guerre civile (...). J'ai été ébranlé par la violence, par l'agressivité du candidat socialiste, qui ne s'est certainement pas présenté comme un rassembleur. » Évoquant avec un regret affiché les accusations de « clans », de « factions », qu'il avait bien sûr prises pour lui-même, il a déclaré qu'« à son impression, le seul moment de l'histoire contemporaine où la France a été menacée par des bandes, des clans, c'a été au moment du congrès de Valence du Parti socialiste. Comme je ne tiens pas à ce qu'on en revienne à des situations de cette nature, je ne saurais trop engager les Français à se souvenir et à se méfier ».

Jacques Chirac exprimait toujours son envie de débat démocratique et sur le fond d'un programme. Il cherchait encore, mardi soir, à rester sur l'Olympe d'un « dialogue » positif avec le chef de l'État, mais la foule et la surprise d'Antenne 2 le poussaient à quelques phrases de mélée à ras du sol. « Si M. Mitterrand ne voit pas de projet (dans les candidatures de la majorité), c'est probablement parce qu'il est obsédé par le vide du propos qu'il a tenu jusqu'ici pour les grandes options de la France. Ses auditeurs, à Caen, en demandaient plus. Ils poussaient son champion. Alors Jacques Chirac poursuivait : « Si au lieu de chercher par une certaine agressivité, comme ce soir, à dresser les Français les uns contre les autres, M. Mitterrand était plus attentif (...), alors il s'apercevrait qu'il y a des gens, et notamment d'autres candidats, qui ont de véritables projets. »

Il fallut ensuite de longues minutes pour que s'estompe l'onde de choc provoquée par la déclaration présidentielle. Lentement, avec plus d'effort que d'habitude, Jacques Chirac retourna à la sérénité douillette de ses réponses aux « témoins » de son décor. Dehors, la guerre continuait. L'« agressivité » devenait le maître-mot, et son Olympe de science-fiction avait peut-être de trop donnes couleurs.

PHILIPPE BOGGIO.

PROTECTION CAMBRIOLAGE 1 BLINDAGE 1 SERRURE 2 590F 1 BLINDAGE 3 SERRURES 3 500F ROSE COMPRE DEVIS SUR SIMPLE APPEL S.P.S 43.48.90.28

ATHENES : 950 F* NEW YORK : 2200 F* AVEC JUMBO CHARTER. Vol sur Air Charter, filiale d'Air France et d'Air Inter. SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER. MINITEL 3615 + JUMBO - PARIS 6° : 46.34.19.79 - PARIS 7° : 47.05.01.95 - LILLE : 20.57.58.62 - LYON : 78.37.15.89 - MARSEILLE : 91.22.19.19 - MULHOUSE : 89.66.20.02 NANTES : 48.64.18 - STRASBOURG : 88.32.00.17 - TOULOUSE : 61.62.15.01 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES.

Politique

Les réactions après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Parmi les candidats

M. JUQUIN : et la gauche ?

« Si ma candidature n'existait pas, il faudrait l'inventer. Pas une fois François Mitterrand n'a prononcé le mot « gauche ». Hélas, c'est le mot qui a permis de porter les couleurs de la gauche. A nous de nous rassembler pour poser les vraies questions. Des millions de gens savent aujourd'hui qu'ils ne peuvent pas compter sur les partis et les hommes politiques traditionnels. Moi, je prends un autre chemin. Je mets la main sur les véritables problèmes. Je propose des solutions. Je parle pour tous ceux qui n'ont pas la parole. »

M^{me} LAGUILLER : la même bande

« Mitterrand se présente comme le candidat de la paix sociale alors que sous son septennat, la bourgeoisie et les riches n'ont cessé de faire la guerre de classe aux travailleurs et aux pauvres. (...) Les promesses d'un nouveau gouvernement de la couleur présidentielle ou même de nouvelles élections législatives n'ont d'intérêt que pour la faction des politiciens de gauche, au mieux, mais n'offrent aucune perspective à la classe ouvrière ou aux gens du peuple. Quel que soit son clan, Mit-

terrand fait bien parité de la même bande des représentants de la bourgeoisie, qu'ils se prétendent de gauche ou de droite. Les travailleurs qui doivent mener leur politique pour défendre leurs propres intérêts n'ont aucune raison de se sentir plus représentés ou mieux défendus par lui que par Chirac ou Barre. »

M. LE PEN : en piste

« L'attente de Tonton est terminée. Ce n'est pas une véritable surprise malgré une mise en scène un peu complaisante. La cloche a sonné. Tout le monde est en piste. Les vieux chevaux sont de retour. »

M. WAECHTER : promesses trahies

« A trente-trois jours de l'élection, il est temps que s'engage le débat. Ce débat, nous le porterons sur les promesses trahies : le gel du nucléaire transformé en gel parlementaire, l'oubli du référendum à initiative populaire, la politique de l'environnement réduite à moins d'un millième du budget national, les ventes d'armes à l'Irak et à l'Iran, et à Auckland une certaine bombe qui a tué. »

Dans les partis politiques

● **M. BARIANI (Parti radical).** — « Nous avons compris que le « clair obscur » serait la couleur de la campagne officielle, refusant d'assumer le passé et ne prenant aucun engagement précis sur l'avenir. »

● **M. BAYLET (MRG).** — « François Mitterrand est homme de conviction et proposera à la France un choix clair mais sans sectarisme. J'ajoute qu'il faut, après le 8 mai, que les hommes de progrès s'unissent, qu'ils soient aujourd'hui dans la majorité ou dans l'opposition. »

● **M. FRANÇOIS-PONCET (UDF).** — « C'est à un règlement de compte que nous allons assister. La campagne sera dure et il ne faut pas nous faire d'illusions ; c'est un septennat qui aura pour objet de faire ce que le premier n'a pas réussi : ancrer le socialisme en France. (...) La première raison de la candidature de M. François Mitterrand est qu'on ne quitte le pouvoir que les pieds devant. L'appétit du pouvoir, cela existe, et, contrairement à d'autres, est appétit ne diminue pas avec l'âge, au contraire. »

● **M. GAYSSOT (PCF).** — « Je constate qu'il n'a rien dit sur son septennat, sur le bilan. On comprend pourquoi, parce qu'il est mauvais (...). Dans son projet, tout est axé sur la supranationalité (...). François Mitterrand appelle à la paix civile ; en d'autres termes, cela signifie : « Surtout, vous, la culture (...) Des sacrifices avec est horizon de 1992 pour faire avaler des sacrifices qui vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et de la France. »

● **M. LÉOTARD (PR).** — « C'est la fin d'une vraie comédie et

le début d'une vraie turbulence. Sous le langage du rassemblement, il y a une réalité d'affrontement. (...) Est-ce que j'ai l'air d'une faction ? Est-ce que j'ai l'air d'un clan ? S'en prendre ainsi à 54 % des Français qui ont choisi en 1986 de voter contre Mitterrand et qui ont en même temps respecté sa fonction, c'est une étrange conception de la démocratie. »

● **LE MGF (Mouvement des gaullistes populaires).** — « Le MGF lance un appel aux gaullistes de toutes tendances pour que, face à l'escroquerie d'un Jacques Chirac, habile fossyeur du gaullisme, ou à l'imposant du notable Raymond Barre, ils rejoignent leur place dans le rassemblement des Français de bonne volonté avec François Mitterrand. »

● **M. MÉHAIGNERIE (CDS).** — « M. François Mitterrand est partisan et animé d'un esprit de revanche en opposition avec l'objectif de paix sociale et de paix civile qu'il affiche. (...) Plus que jamais je suis convaincu qu'il ne peut pas avoir accumulé autant de contradictions et présenter, aujourd'hui, un projet digne de foi. »

● **M. ROCARD (PS).** — « François Mitterrand vient de rendre publique sa décision. Dès cet instant, il est le candidat de tous les socialistes et bien au-delà. C'est par son succès que passe désormais la mise en œuvre des idées auxquelles je suis attaché, pour lesquelles je n'ai cessé de me battre et que je crois nécessaires à l'avenir de la France. »

● **M. STASI (CDS).** — « Tout le monde se dit centriste, et ce ne sera pas facile à François Mitterrand de continuer à tenir ce langage centriste et béneux. »

Dans la presse parisienne

« La hache de guerre »

La vivacité du style et du ton utilisés par M. François Mitterrand a frappé la plupart des éditorialistes. Certains d'entre eux n'hésitent pas à charger : « Où se croit-il ? A quel moment de l'histoire ? Dépositaire de quelle fonction sacrée ? », se demande Philippe Tesson dans le *Quotidien de Paris*. Il ne peut se duper lui-même. Donc il traverse la réalité à des fins personnelles. Cela s'appelle un imposteur. »

Estimant que le chef de l'Etat « ment à l'histoire », le directeur du *Quotidien* balise l'avenir : « Y a-t-il encore, dans le pays, des centristes assez torturés, interrogés, pour n'avoir pas compris son jeu et pour adhérer à sa vision de l'unité nationale ? »

Même ton incisif dans le *Figaro*, où M. Alain Peyrefitte se réjouit : « Enfin ! François Mitterrand s'est décidé à annoncer sa candidature, devenu secret de Polichinelle. (...) Après avoir rendu à la cohabitation ce qui lui revient — M. Mitterrand s'est hissé sur les épaules de son premier ministre — l'académicien met en garde les Français, qui ont, selon lui, six semaines pour déceler le « danger ». « Six semaines pour (...) comprendre que, s'ils votaient pour François Mitterrand, ils croiraient réaliser le président Vincent Auriol, mais ils réaliseraient le congrès de Valence. »

Pour Claude Vincent, dans *France-Soir*, « François Mitterrand a déterré la hache de guerre. (...) Ceux qui attendaient un candidat pratiquant l'angélisme se sont trompés. M. Mitterrand a employé (...) des termes d'une étonnante dureté. Avec un peu de recul, l'éditorialiste du second quotidien national de Robert Hersant constate que, en étonnant, vif, magistral, polémique, François Mitterrand a

donc choisi la dramatisation et une certaine simplification des enjeux. »

« Le sort en est jeté. Mitterrand prend le risque suprême pour un président sortant : celui d'être défait, face à l'histoire, par ceux-là mêmes qui, sept ans plus tôt, l'avaient fait roi », affirme Serge July, le directeur de *Liberation* trace les contours de ce qui est, selon lui, la stratégie du dernier candidat en lice : « Le rassemblement mitterrandiste ne cache pas sa couleur : c'est un front uni anti-chiracien dans lequel les troupes amies du barriisme sont invitées à prendre place (...). En désignant tout de suite Chirac comme son unique adversaire, poursuit-il, Mitterrand épargne Barre : pour mieux achever de le mettre entre parenthèses. » Si l'étouffement est promis à M. Barre, selon Serge July, la ciguë, c'est pour M. Chirac : « En le chargeant, ainsi, des péchés de l'intolérance et du sectarisme, Mitterrand conforte le premier ministre dans sa position de challenger. Il s'agit, bien évidemment, d'un renfort empoisonné. »

Foin de subtilités tactiques : Claude Cabanes, dans *l'Humanité*, ne voit pas le début d'un événement dans cette candidature attendue, mais « une comédie qui s'achève ». « S'il n'a pas de programme, écrit l'éditorialiste de l'organe central du PCF, c'est que le candidat socialiste a une obsession : le « paix sociale ». La formule est vieille comme la société où nous vivons et familière dans la bouche de tous les patrons de la Terre : elle signifie que les travailleurs acceptent, sans bouger le petit doigt, le sort qui leur est fait. »

Aux antipodes de cette vision, Jean-Michel Lamy considère, dans les *Echos*, que « François Mitterrand a presque retrouvé les accents d'un langage classe contre classe ». En fait, estime-t-il, François Mitterrand joue la

division de la droite et entend séparer le bon grain de l'ivraie. Il n'est pas sûr que ce calcul soit couronné de succès. » Quant à Jean Boissonnat, dans la *Tribune de l'Expansion*, il semble placer cette candidature sur le chemin de la fatalité du pouvoir. « Tout homme va toujours au bout de son pouvoir », écrit-il en attribuant cette maxime au chef de l'Etat lui-même, qui « ignore avec quelle majorité il devra gouverner. »

« Ecuménique, Gérard Badel, dans le *Parisien*, réconcilie tout le monde. « A la fois combatif et apaisant, esime-t-il, le président a voulu jouer sur ces deux registres, qu'il n'était pas aisé de combiner. » Les éditorialistes de la presse régionale font tous des variations sur la pugnacité nouvelle de M. Mitterrand, soit pour s'en moquer, soit pour y rendre hommage. O. B.

Faites le point SUR LES GRANDS DOSSIERS DE L'ACTUALITÉ DE L'ÉCONOMIE ET DU SOCIAL

Collection Problèmes Politiques et Sociaux

Titres parus :

- Le débat sur l'intégrité allemande
- Réforme politique en Chine
- Le renouveau des sciences humaines en URSS : la réhabilitation en jeu

Prochaines parutions :

- Un nouveau statut économique : le sport
- Le dialogue méditerranéen
- Le dialogue méditerranéen (2^e H) : 2001
- Changer 4201 • Supplément pour mars 24 2001 1988

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7^e Tél. (1) 40.15.70.00.

L'événement en direct.



Juppé à domicile

JEUDI 24 MARS 20 H 40
SPÉCIAL QUESTIONS A DOMICILE
AVEC ANNE SINCLAIR,
J.M. COLOMBANI, A. TARTA.

Il n'y en a qu'une, c'est la Une.



DÉCOUVRIR LA GESTION DE L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT

- L'entreprise dans son environnement (vol. I)
- L'entreprise et ses performances (vol. II)

Management - Organisation - Marketing
Gestion financière - Production
Ressources humaines

Coll. Les Cahiers Français
Le volume 437

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7^e Tél. (1) 40.15.70.00.

مكتبة من الامم

مقداد من الاصل



Politique

Le bilan économique du septennat

L'apprentissage du réel

(Suite de la première page.)

La fin des années 70 avait vu émerger — en plus du Japon — bon nombre de pays en voie d'industrialisation que les Etats-Unis et l'Europe avaient aidés à équiper. Emergence coïncidant avec la révolution électronique qui, depuis, n'a cessé de répandre partout à des prix surprenants bon nombre de ces objets nouveaux — des ordinateurs aux magnétoscopes — qui déséquilibrent en permanence les comptes extérieurs de la France. Des comptes qui, au-delà de la flambe pétrolière, revêtaient déjà en 1980 d'inquiétantes faiblesses.

A l'heure des bilans, cette situation doit être présente à l'esprit. Aucun pouvoir n'aurait pu faire l'économie des sacrifices et des efforts qui allaient se révéler nécessaires. Le malheur est que M. Mitterrand et les équipes qui prirent alors la responsabilité de conduire le pays ne l'aient pas vu tout de suite. L'idéologie, la volonté de revanche, un manque de savoir-faire, des dissensions entre politiques et techniciens, militants et sympathisants, expliquent les dérapages initiaux tout autant que le rebondissement de la crise mondiale, trop souvent avancé par les socialistes comme explication totale.

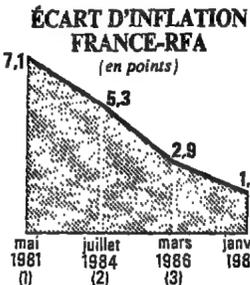
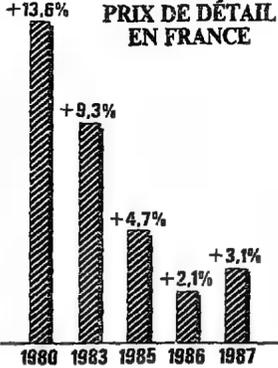
Les chiffres ne disent pas tout

Les deux premières années de gauche ont été un échec du point de vue de la conduite de la politique économique, celle-ci ayant rapidement débouché sur une crise financière sans amélioration réelle de l'emploi. Il est d'ailleurs surprenant qu'un parti qui se réclamait si fort de la planification n'ait pas imaginé une seule réforme qu'un certain nombre de réformes qui allaient dévier sur le pays — et l'inquiéter plus que le convaincre — auraient pu être étalées dans le temps, planifiées en quelque sorte.

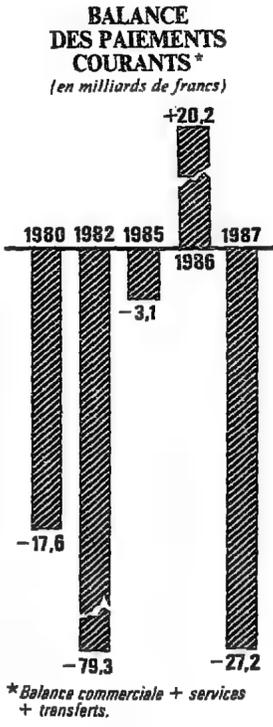
L'ensemble des décisions qui touchèrent de près ou de loin l'entreprise et sa capacité de produire et qui se révélèrent par la suite tellement essentielles (réduction de la durée du travail, aménagement du temps de travail, durée d'utilisation des équipements, fiscalité...), elles avaient été mieux pensées, mieux connues et progressivement appliquées, auraient évité à l'ensemble de l'industrie française une partie au moins des lamentables résultats financiers qui furent son lot jusqu'en 1983. Il aura fallu attendre la fin de 1985 pour que soient enfin posées — et bien posées — ces questions essentielles (rapport Taddet, loi Delebarre).

Mais les chiffres, qui font partie intégrante des bilans, ne disent pas tout. La détérioration de la situation financière des entreprises françaises remonte aux années 70. Les mesures prises par la gauche en 1981-1982 n'ont pas créé le phénomène ; elles l'ont sûrement prolongé, vraisemblablement aggravé. Les taux de profit (3), dont les milieux patronaux ont tant parlé, avaient commencé à se détériorer dès le premier choc pétrolier. Ils s'étaient stabilisés par la suite (1976-1979) sans retrouver leur niveau d'antan, pour à nouveau se dégrader de 1980 à 1982. Une véritable amélioration ne s'est produite que par la suite.

Le taux de marge (4), qui rend compte du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits — écho assourdi de l'opposition capital-travail — est un autre critère souvent mis en avant pour démontrer la grande misère des entreprises françaises. Lui aussi s'était détérioré bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir : baisse de 1973 à 1975, remontée ensuite à stabilisation jusqu'en 1979, puis détérioration nette de 1980 à 1982, suivie d'un redressement à partir de 1983. Quant à l'efficacité du capital (5), sur laquelle l'attention a été attirée avec juste raison, parce qu'elle explique probablement une bonne partie de nos déboires vis-à-vis de la concurrence extérieure, elle s'était déjà détériorée au lendemain du pro-

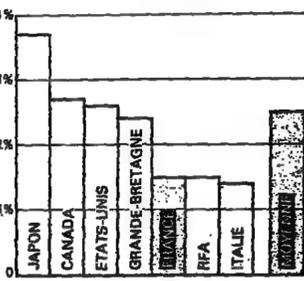


- (1) Arrivée de la gauche au pouvoir
- (2) Départ de P. Mauroy ; L. Fabius devient premier ministre
- (3) Arrivée de la droite ; J. Chirac succède à L. Fabius.

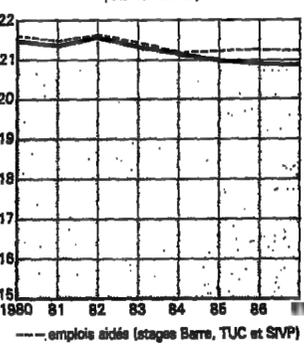


* Balance commerciale + services + transferts.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ENTRE 1981 ET 1987 (Moyenne annuelle)



NOMBRE D'EMPLOIS (en millions)



mier choc pétrolier, s'était stabilisée entre 1976 et 1979, pour de nouveau se dégrader à partir de 1980.

Toutes ces données commencent à être mieux connues, ayant été mises en évidence par de minuscules travaux qui laissent peu de place aux jugements hâtifs (6). Elles montrent à l'évidence que le second choc pétrolier avait durement secoué notre économie. Ni les pouvoirs publics, ni surtout le patronat n'avaient vraiment réagi, engourdis par l'optimisme qu'avait fait naître la reprise de la croissance en 1978 et 1979.

On imagine l'effet que produisirent les premières mesures sociales, prises aux creux de la récession mondiale qui suivit. Autant un pays ayant retrouvé tout son équilibre aurait supporté les vents mauvais et les erreurs de pilotage, autant une économie encore mal remise pouvait difficilement encaisser le choc sans vaciller.

L'échec de grandes espérances

Les chiffres — cette fois-ci interprétés — montrent l'échec des grandes espérances de M. Mitterrand : il n'y eut point d'accélération de la croissance économique, et le chômage continua d'augmenter.

En fait d'activité, la France a fait moins bien que l'ensemble des sept grands pays industrialisés : 1,5 % de croissance moyenne par an entre 1981 et 1987 contre 2,5 %. Au cours du septennat précédent, l'expansion économique avait été presque deux fois plus rapide et supérieure à la moyenne des autres grands pays industrialisés.

La production industrielle — il faut en parler puisqu'il ne se passe plus de semaine sans que soit posé le problème de son déclin en France, aux Etats-Unis, ou en Europe — a progressé que de 5 % entre 1980 et fin 1987. Encore avait-elle complètement stagné entre 1980 et 1986 et

ne s'est-elle remis à augmenter qu'en 1987. C'est bien peu par rapport au Japon (+29 %) aux Etats-Unis (+20 %) et même à la Grande-Bretagne, qui, après son grand sommeil des années 70, semble s'être réveillée (13,8 %).

Tout cela n'est pas brillant, mais le point le plus noir de ces sept dernières années, celui qui touche le plus directement les Français et le pays dans ses œuvres vives, est la disparition de centaines de milliers d'emplois : près de 560 000. De nombreuses mesures financées par des fonds publics (stages, TUC, stages d'initiation à la vie professionnelle) ont fourni des occupations à des milliers de jeunes et ramené à 332 200 le chiffre officiel des pertes. Mais, entre 1973 et 1980, l'économie française avait créé des emplois au lieu d'en détruire (7).

La faible croissance économique explique ces résultats, qui apparaissent d'autant plus médiocres que, pendant la même période, les Etats-Unis ont créé 13,4 millions d'emplois, le Japon 3,7 millions, le Canada 1,1 million. Le Royaume-Uni, si critiqué pour l'inefficacité de sa politique, a réussi ces dernières années à effacer complètement les nombreuses disparitions d'emplois enregistrées au début des années 80.

Les chiffres français traduisent aussi les terribles conséquences qu'eut la décision de M. Mitterrand, en 1984, de laisser les secteurs en difficulté supprimer massivement du personnel : de Poissy (Talbot) jusqu'à Creusot-Loire en passant par les charbonnages et la sidérurgie, des dizaines de milliers d'emplois furent effacés au nom d'une productivité, hélas ! nécessaire. Cette année-là, 239 600 postes disparurent. Ce fut la pire hécatombe que le pays ait connue depuis très longtemps dans ce domaine. Elle poussa les communistes, qui seuls ne le croyaient pas inévitable, à quitter le gouvernement.

Finalement, le nombre des chômeurs aura augmenté de 886 700 entre avril 1981 et janvier 1988.

Le septennat qui s'achève aura eu aussi ses chiffres dorés. L'inflation, vicié mal français amplifié par la grave crise sociale de mai 1968, a repris des allures plus civiles, ne se distinguant plus de la moyenne des autres grandes nations.

Ce progrès essentiel n'a pas eu pour seule cause la baisse des prix pétroliers et celle des matières premières, même si les deux ont joué un rôle important. La cause plus fondamentale en est l'étonnante rupture qui s'est produite dans l'évolution des rémunérations à la suite du blocage des salaires décidé en juin 1982 par M. Mauroy contre l'avis des syndicats et sans aucune consultation du Parti socialiste.

La désindexation des salaires sur les prix aura assurément cassé l'un

des mécanismes inflationnistes les plus coriaces parmi tous ceux qui existaient en France. Elle aura aussi été à l'origine des faibles progressions du pouvoir d'achat qui ont suivi, dans un pays particulièrement gâté à cet égard pendant quinze ans.

Une guerre des factions

Etat des lieux à la fin des années 70 et au tout début des années 80 : constat de ce qui fut échec et de ce qui fut — contre toute attente — réussite. Il resterait à répondre à une question essentielle : France a-t-elle profondément changé ? Les principaux obstacles qui bloquaient sa modernisation, lui faisaient prendre du retard par rapport aux autres pays étrangers, ont-ils disparu ?

Dans un récent article publié dans ces colonnes (8), Pierre Lepape, évoquant le bien-être de la Révolution française, écrivait que nos compatriotes ont découvert la politique en même temps que la guerre des factions. « Cette expérience originelle, disait-il, a imprimé à notre vie publique une marque qui n'est pas encore effacée : nos passions politiques nous portent à transformer nos adversaires en ennemis. » L'histoire économique de ces dernières années en est l'illustration presque parfaite. A l'intérieur des partis : Michel Rocard considéré par les siens comme un homme de droite, parce qu'il tentait en 1979-1980 puis de nouveau en 1981 de mettre en garde contre des programmes irréalistes ou des réformes trop coûteuses. Entre partis, entre syndicats, tout le monde exclut tout le monde, et chacun se sait condamné.

On pourrait penser qu'après tout tel est le jeu de nos démocraties. Il semble bien pourtant qu'en France ces jeux-là aient plus qu'ailleurs été stérilisants. Ce qui explique pourquoi — en dehors même de la nécessité d'une alternance politique — le passage de la gauche au pouvoir était indispensable.

A gauche : la fin de deux mythes

Seuls les socialistes pouvaient en France — par une ironie dont l'histoire est coutumière — accomplir des réformes essentielles et les faire accepter pacifiquement par le pays : désindexation des salaires sur les prix, désengagement de l'Etat, promotion de la Banque, reconnaissance du rôle de l'entreprise, ancrage de la France dans la CEE et en particulier dans son système monétaire (SME), acceptation définitive de l'ouverture de ses frontières sur le monde, avec les conséquences que cela implique...

La gauche et la droite ont-elles suffisamment changé pour qu'enfin les vrais problèmes soient posés ? A gauche, deux mythes semblent bien avoir vécu.

L'Etat capable de tout assurer, depuis la croissance économique jusqu'à l'investissement industriel et l'emploi ; l'Etat capable de tout réglementer, depuis la durée du travail jusqu'à la répartition des salaires.

Le budget n'est plus considéré depuis 1983 comme une arme toute-puissante dont on peut manipuler les leviers de milliards de francs pour relancer ou freiner l'activité et les investissements. Les problèmes de production, auxquels le socialisme a mal répondu depuis le 19^e siècle ne trouvent plus leurs solutions au travers des nationalisations, d'une banque nationale d'investissement, ou de lois imposant la réduction de la durée du travail.

L'entreprise, qui jusqu'en 1980 était réputée de droite, et qui encore les banques — qui expriment le « dilemme du grand capital » ou dévalorisent le « statut des pays » — ont retrouvé droit de cité. Elles arbrent maintenant dans leur direction pas mal d'hommes de gauche. Du coup, profit, argent, la rentabilité, sont acceptés. Le système financier français aura accompli autant de progrès avec la gauche en trois ans que pendant les vingt-cinq années précédentes. On a gagné à peine.

La droite revenue au pouvoir n'a eu qu'à pointer dans la même voie, en forçant un peu les salaires pour faire bonne mesure et marquer les imaginations. Le krach boursier a d'une certaine façon rappelé que les excès de profits n'étaient pas la meilleure politique que les excès de fiscalité ou de dirigisme. Les échecs rapprochent les positions, suggèrent des solutions presque identiques.

En même temps qu'était brusquement sacralisé le rôle de l'entreprise, était logiquement admise l'idée que le pouvoir n'est pas nécessairement à la tête (l'Etat) mais aussi à la base. Non pas dans l'autogestion, vieux mythe lui aussi disparu, mais dans la décentralisation des décisions au niveau géographique (la célèbre réforme Defferre) et au niveau des centres de production. Ce n'est plus l'Etat qui fixe les prix et les salaires mais bien l'entreprise, qui a également le droit de licencier, d'accorder les horaires de travail à sa convenance, c'est-à-dire en fonction de ses commandes, peut-être bienôt de supprimer le terrible creux du mois d'août pour mieux utiliser des machines qui coûtent maintenant si cher que beaucoup hésitent à les acheter pour un usage trop peu intensif. S'ouvre donc un champ immense de réformes de nos habitudes dont les rapports Taddet, les lois Delebarre et Séguin n'ont donné qu'une faible idée.

2) L'ouverture sur l'étranger n'est plus considérée comme le grand danger qui menace notre indépendance, entame notre autonomie de décision, mais, au contraire, comme le stimulant qui aiguise notre génie inventif, développe nos échanges, comprime nos prix pour le plus grand bien des consommateurs et de leur pouvoir d'achat.

Les multinationales, longtemps considérées comme mal absolu, parce qu'elles substituaient leur autorité à la volonté de l'Etat et du pays, sont admises comme un mal nécessaire. Les sociétés nationales — ou nationalisées par la gauche — ne se sont pas gênées pour traiter avec elles, depuis Elf jusqu'à Thomson, qui a multiplié les accords avec les grands groupes étrangers ou internationaux.

Du coup, les instances supranationales, depuis la CEE jusqu'à l'FMI, ne sont plus suspectées de trop noirs desseins. L'acceptation du commerce international nous a arrivés aux grandes organisations monétaires. Nous nous sommes définitivement attachés au SME et à ses disciplines en mars 1983, empruntant en ECU des sommes importantes levées par la CEE. Nous avons refusé de nous défaire des disciplines du SME qui nous imposent pourtant de garder des taux d'intérêt très élevés. Nous jouons le jeu du marché commun agricole qui, à travers les montants compensatoires, enrichit les paysans allemands.

A droite : pas de choix véritables

La droite a-t-elle changé ? Son retour au pouvoir est trop récent pour qu'on puisse en juger. La volonté de revanche était évidente après mars 1986 et le discours officiel sur le libéralisme un peu trop simpliste. Puis les choses se sont tassées. Mais les facilités financières des deux années qui viennent de s'achever (baisse des prix pétroliers, amélioration de l'activité dans le monde, abondantes recettes tirées de la fiscalité et des privatisations) ont été suffisantes pour que beaucoup de choses aient été faites sans choix véritable.

Au chapitre glorieux du stabilissement des finances publiques, la recherche-développement a été sacrifiée — par ignorance — au nouveau mythe du désengagement de l'Etat. Quelle erreur ! La vision industrielle fait cruellement défaut, alors qu'elle existe au Japon et, d'une certaine façon, aux Etats-Unis à travers les commandes militaires. Quant aux réformes structurelles (libération des prix, des changes, du crédit, privatisations...), leurs effets heureux — ou malheureux — se diffuseront lentement dans l'économie. Il faudra quelques années pour en mesurer les conséquences.

Une chose est sûre : au sein des grands états — majors des banques et des entreprises, hommes de droite et hommes de gauche cohabitent et dialoguent sans difficulté, seulement gênés par les promotions-nominations dont les anciennes firmes publiques avaient le secret et qu'on retrouve maintenant au sein des noyaux durs des firmes privatisées. Mais tout cela peut passer et se diluer dans le temps.

Restent les problèmes de demain : un formidable effort de renouvellement et d'amélioration de notre système d'enseignement à tous les degrés ; un effort non moins formidable pour investir, organiser le travail, utiliser plus intensément les équipements dont le pays dispose, mieux répartir les sacrifices entre ceux qui ont tout (l'emploi assuré et les salaires élevés, voire une grande fortune) et ceux qui n'ont qu'incertitudes (emplois précaires et maigres salaires), sans que la compétence soit toujours en cause.

On sait mieux maintenant à droite et à gauche où se trouvent privilèges et blocages. L'accord est tacite. Reste qu'au niveau politique on continue de s'excommunier avec une violence digne du passé. L'écume de ces jeux insignifiants peut, hélas ! gâcher le formidable travail qui s'est fait en profondeur.

ALAIN VERNHOLES.

(3) Excédent brut d'exploitation rapporté au capital fixe.

(4) Excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée.

(5) Valeur ajoutée par unité de capital.

(6) Voir les travaux de Gilbert Certe et Daniel Sapiro « Rentabilité et efficacité du capital productif ». Contrôle des bilans de la Banque de France.

(7) Entre fin 1973 et fin 1980 : 207 700. Si l'on prend en compte les stages Barre : 272 200. Ce qui n'avait pas empêché le chômage d'augmenter (+ 265 000 entre mai 1974 et avril 1981) du fait de l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail.

(8) Le Monde du 28 janvier 1988.

Christiane Eluère

Un volume ralle pleine toile, 31 x 24 cm, 224 pages, 165 illust. dont 125 en coul. 540 F

Politique



Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand

Digne, ville-test de la campagne

« Il a roulé tout le monde dans la farine... »

DIGNE
de notre envoyé spécial

La ville s'éveille sous un ciel d'azur. On entend, dans les rues, des canaris chanter. Devant l'hôtel de ville, des marchands ambulants croquent leurs tréteaux. Pas un souffle de vent. Le jour de mercredi 23 mars s'annonce radieux.

Le vieux arroseur municipal, qui s'affaire auprès d'une fontaine, n'est pas surpris par la question : « Mitterrand ? Je pense qu'il a fait ce qu'il devait faire. Comme de Gaulle en 1965. Je crois qu'il est encore capable. C'est un patriote et il a du mérite. »

« Notre premier sondé » juge-t-il, comme l'écrit à la « une » *Nice-Matin*, l'un des quatre quotidiens locaux, que le président sortant « s'est montré particulièrement agressif envers ses rivaux ? »

« Non, dit-il, pas plus que les autres. »

L'érudit patron de la Maison de la presse en a tellement vu et entendu, depuis la Résistance, qu'il ne prête plus, lui, qu'une attention détachée et sceptique aux choses de la politique.

« Comme disait mon grand-père, en politique le meilleur ne vaut rien... J'attends avec une certaine ironie ce qui va sortir des urnes. Je redoute une énorme abstention au second tour. »

La souriante tenancière de la Taverne, boulevard Gassendi, a eu une impression globalement positive sur la prestation de M. Mitterrand : « Il connaît bien son métier et il ne s'est pas fait couper le sifflet par les journalistes. Vous pensez, à son âge, on l'habitue... »

« Moi, je n'ai qu'une mauvaise impression, nous dit un avocat. J'ai été mal à l'aise quand il a répondu

par ce petit « oui » à la question de savoir s'il se représentait ou non. Il a dit « oui » comme la mariée effarouchée à qui l'on demande à la mairie : « Acceptez-vous de prendre comme légitime épouse... » Non, vraiment, il était désagréable. Et puis qu'est-ce que vous pensez de cette façon de dire : Je suis candidat pour rassembler les Français, en ajoutant dans la foulée que tous les autres candidats sont des intolérants, des factieux, etc. Je crois que cela sera mal passé dans l'opinion. »

Le postier, qui s'apprette à partir en tournée au volant de sa 4 L jaune, fait une moue dubitative, mais il rejoint tout de même le camp des avis positifs : « Je l'ai trouvé à l'aise, convaincant. Mais ils sont un peu tous pareils, un peu comme nous : lorsqu'ils sont au pouvoir, ils font ce qu'ils peuvent... »

La bouchère de la rue de l'Hubac n'est pas en courant : « Ah ! Mitterrand se représente ? Je n'ai pas écouté les informations. Je me couche tôt pour me lever tôt. » Sa voisine, la primeuriste, est dans le même cas.

« Alors, vous allez voter pour lui ? »

« Oh ! pas si vite ! Moi, Monsieur, j'ai soixante ans, je suis travailleur indépendant, et depuis des années et des années les hommes politiques m'ont fait cocu. Pourquoi serais-je plus sincère qu'eux ? Ce sont tous des derviches tourneurs. J'avais voté pour Giscard en 1974, et comme lui aussi m'a fait cocu, en 1981 j'ai mis dans l'urne, au second tour, deux bulletins : un pour Giscard et un pour Mitterrand. Maintenant, je vote nul parce que je les imite. Il n'y a pas de raison que je me montre plus sincère qu'eux... »

« Voulez-vous dire que vous ne votez pas en conscience ? »

« Oui, m'arrive de voter le contraire de ce que je pense parce que j'estime que tous ceux qui veulent nos voix ont dépassé les limites de l'honnêteté. C'est comme Rocard, l'autre jour. « Questions à domicile » : il nous a dit : voilà ce qu'il faut faire, voilà quelles sont mes solutions. Mais pourquoi les socialistes n'ont pas fait ce qu'ils disent aujourd'hui pendant qu'ils avaient tout le pouvoir ? Mitterrand est le meilleur parce qu'il a roulé tout le monde dans la farine... »

« Craignez-vous, comme lui, ce qu'on appelle l'Etat-RPR ? »

« A Digne, on sait un peu ce que c'est. Je ne suis pas un antirinaldiste (le maire RPR de Digne s'appelle Pierre Rinaldi), mais notre maire a un défaut : il n'écoute personne et il se trompe de priorité. Savez-vous qu'à Digne, où il neige en hiver, nous n'avons même pas un marché couvert ? »

Robert, le torréfacteur se déclare, en conclusion, « écarté ».

« Il qu'en dit ce vieil homme tranquille assis devant le kiosque à musique dont Peynet s'est inspiré,

« Alors, vous allez voter pour lui ? »

« Oh ! pas si vite ! Moi, Monsieur, j'ai soixante ans, je suis travailleur indépendant, et depuis des années et des années les hommes politiques m'ont fait cocu. Pourquoi serais-je plus sincère qu'eux ? Ce sont tous des derviches tourneurs. J'avais voté pour Giscard en 1974, et comme lui aussi m'a fait cocu, en 1981 j'ai mis dans l'urne, au second tour, deux bulletins : un pour Giscard et un pour Mitterrand. Maintenant, je vote nul parce que je les imite. Il n'y a pas de raison que je me montre plus sincère qu'eux... »

« Voulez-vous dire que vous ne votez pas en conscience ? »

« Oui, m'arrive de voter le contraire de ce que je pense parce que j'estime que tous ceux qui veulent nos voix ont dépassé les limites de l'honnêteté. C'est comme Rocard, l'autre jour. « Questions à domicile » : il nous a dit : voilà ce qu'il faut faire, voilà quelles sont mes solutions. Mais pourquoi les socialistes n'ont pas fait ce qu'ils disent aujourd'hui pendant qu'ils avaient tout le pouvoir ? Mitterrand est le meilleur parce qu'il a roulé tout le monde dans la farine... »

« Craignez-vous, comme lui, ce qu'on appelle l'Etat-RPR ? »

« A Digne, on sait un peu ce que c'est. Je ne suis pas un antirinaldiste (le maire RPR de Digne s'appelle Pierre Rinaldi), mais notre maire a un défaut : il n'écoute personne et il se trompe de priorité. Savez-vous qu'à Digne, où il neige en hiver, nous n'avons même pas un marché couvert ? »

Robert, le torréfacteur se déclare, en conclusion, « écarté ».

« Il qu'en dit ce vieil homme tranquille assis devant le kiosque à musique dont Peynet s'est inspiré,

dit-on, pour illustrer ses célèbres dessins ? C'est un Maghrébin. Il se prénomme Kedidèche et vit à Digne depuis trente-six ans. Il sourit en tirant sur sa cigarette : « Je ne vote pas parce que je suis Algérien, mais je peux vous dire qu'à Digne tous les gens ils sont gentils. Y'en a qui se plaignent, y'en a qui se plaignent pas, mais ici c'est un pays impeccable ! »

C'était un « sondage » ultrarapide sans aucune garantie scientifique, à partir d'un échantillonnage absolument arbitraire, un matin de printemps à Digne la bienheureuse...

ALAIN ROLLAT.

SCIENCES PO.

- STAGE INTENSIF D'ÉTÉ
- STAGE ANNUEL
- STAGE SEMESTRIEL

DROIT/SCIENCES ECO.

- STAGE 2^{ème} SESSION
- STAGE DE PRÉ-RENTRÉE
- STAGE DE SOUTIEN



Faculté de la Sorbonne
Méthode Privée d'Enseignement Supérieur
46, bd Saint-Michel, 75006 Paris
Tél. 46.33.61.23 / 43.29.03.71

Retrouver une ambition

(Suite de la première page.)

En laissant la place à plus jeune que lui, alors qu'il est au zénith de sa popularité, le chef de l'Etat ne serait pas seulement resté dans la ligne des propositions catégoriques par lui tenues en 1981, contre l'idée d'un second septennat. Il aurait superbement réussi sa sortie. Il se serait partagé entre le rôle de vieux sage qu'il effaçait et de jardin secret, peuplé d'arbres de livres, de parents, d'amis vivants et morts, qu'à la différence de la plupart des hommes politiques, il a su si bien préserver. Il aurait cessé d'être hanté par le spectre du roi Lear et de tous ces leaders qu'il, de Brejnev à Reagan en passant par Bourguiba, ont tant accusés en notre époque le poids des ans.

Intelligence stratégique et tactique

Ces arguments, qu'il a souvent invoqués, contre une nouvelle candidature, sont trop forts pour qu'il ait pu les écarter sans s'être convaincu qu'il lui restait une, sinon plusieurs, missions à accomplir. Lesquelles ?

D'abord une évidente : en bonne partie par sa faute, parce qu'il n'a pas su ou pas voulu désigner le dauphin, dont la gauche aurait pourtant tellement besoin, la droite, s'il ne s'était pas lancé dans l'arène, partait gagnante à tous coups. Or il n'est pas dans son caractère d'abandonner la place sans combat. D'autant plus que, de notoriété publique et malgré la « royauté » simplifiée de son comportement, il s'estime mieux à même d'exercer la magistrature suprême, du point de vue de l'expérience, du sang-froid, de la culture, de l'intelligence stratégique et tactique, que ceux qui brûlent de lui succéder.

Si encore Raymond Barre parvenait le mieux placé, il pourrait se faire, semble-t-il, une raison, le Jugement bien conservé à son goût, certes, mais démodé et grand teint. Alors quel derrière un Jacques Chirac à bien des égards fort sympathique, encore qu'un peu versatile, il voit se dessiner une armée de fédéraux aux dents longues, avides d'achever l'édification de cet Etat-RPR qui fait d'ailleurs à peine moins peur aux centristes qu'à l'opposition.

Vient ensuite sa conviction, accrue de longue date, que la vraie chance de la France a nom Europe. Maggie Thatcher étant, comme Churchill, plus attirée par le « grand large » que par le continent, l'Allemagne fédérale paraissant de plus en plus sensible aux charmes de Gorbatchev, il sait que rien, dans ce domaine, ne sera accompli sans une lutte de tous les instants. Là aussi, il se croit mieux placé pour le diriger que des challengers au militantisme européen plus récent et dont le stature internationale n'est pas, jusqu'à plus ample informé, la sienne.

Mentionnons encore, au passage, qu'il ne dédaignerait manifestement pas à l'heure actuelle l'Elysée de l'occuper encore, lorsqu'il s'agit de commémorer l'an prochain, le bicentenaire de la Révolution française. Y a-t-il assez dans cette addition pour passer des 31 % des voix obtenus par le PS aux législatives de 1986, des 37 % des intentions de vote que les sondages accordent grosso modo à François Mitterrand pour le premier tour, aux 50 % + x nécessaires pour l'emporter au second ?

Un président de gauche pour une France de droite ?

De la plupart des cantonnaires partielles ressort l'image d'une France qui est loin d'être majoritairement à gauche. Pourquoi donc dirait-elle un homme qui exprime avec netteté sur des sujets sensibles comme l'immigration, les inégalités, les reports de la justice et du pouvoir, les idées traditionnelles de la gauche ? Qui de surcroît n'aime pas reconnaître que, dans le domaine économique au moins, il a été, par rapport à ses positions de 1981, fortement rectifié le tir ?

Vous bien sûr pour François Mitterrand ce qu'on a appelé la réflexion législatrice favorable au sortant. Joue aussi la tendance à s'en remettre au père, fréquente chez les Français dans les temps

difficiles, pour paradoxal que soit un tel retour en arrière, vingt ans après un mois de mist qui prétendait avoir définitivement consacré le pouvoir de la jeunesse. Joue enfin le désordre qui règne au sein de la droite du fait de l'existence du Front national et des rivalités intenses à la majorité. On peut faire confiance aux stratèges de la gauche pour les mettre au maximum à profit. Mais ils ne peuvent s'en tenir là.

L'élection présidentielle n'est pas une course de chevaux. Il ne s'agit pas seulement de gagner. Il faut aussi savoir ce que l'on entend faire de son éventuelle victoire. Savoir aussi avec qui l'on veut — et peut — gouverner et pour atteindre quels objectifs, le premier devant nécessairement être de s'assurer que la France conserve pour l'essentiel la maîtrise de son destin.

Ce n'est pas acquis d'avance. Tant de choses, dès à présent, se déroulent par dessus nos têtes ! Faut-il rappeler que le krach de Wall Street a contraint le gouvernement Chirac à renvoyer à des jours meilleurs la poursuite de ses privatisations auxquelles il attachait tant de prix ? Que l'accord Reagan-Gorbatchev sur les fusées intermédiaires a modifié du tout au tout les données de la défense de l'Europe sans que celle-ci ait, en quoi que ce soit, participé à la décision ?

Déjà, en ce qui concerne le programme de Bolo, mis en avant pour les législatives de 1978 par le professeur Barre, le second choc pétrolier avait joué un rôle non négligeable dans la victoire de la gauche. Et comment n'être pas frappé, lorsqu'on lit un best-seller de finance-fiction comme le *Paradise de 89*, écrit par un connaisseur, Paul Erdman (1), de constater que l'action met en scène les Etats-Unis, l'Amérique latine, l'URSS, les banques suisses, allemandes, britanniques, japonaises, voire luxembourgeoises, pour ne pas parler d'Abou Nidal et de Carlos, sans que jamais, au grand jamais, apparaisse un Français ?

Savoir moins

Ce que le pays se doit donc de réclamer des candidats à la présidence, c'est qu'ils lui disent, en termes simples et concrets, comment ils comptent s'y prendre pour qu'il subisse moins et se fasse davantage entendre. Quelle que soit leur tendance à se désintéresser de problèmes plébéiens qui les concernent en réalité beaucoup plus qu'ils ne se l'imaginent, il faut que les Français se persuadent que des décisions de nature à affecter leur sacro-saint niveau de vie, et qui ont toujours relevé de la souveraineté nationale, sont, avec l'échéance de 1992, en passe de leur échapper : il en va ainsi par exemple de tout ce qui concerne la fiscalité et plus largement le taux des prélèvements obligatoires. A défaut d'harmonisation européenne — et Dieu sait ce qu'elle risque de coûter, — l'épargne fuira nos frontières et la déclin, alors, sera inéluctable. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, le rapport de la commission Botsch sur les effets du grand marché européen.

Une bonne partie du débat politique traditionnel entre droite et gauche, entre socialisme et libéralisme, a déjà de ce fait perdu son sens. Les candidats ont mieux à faire que de s'ensabler dans les procès des gestions passées ou de se laisser emporter par la démagogie lyrique : ils ont à rendre une ambition à la France, à mobiliser son peuple pour faire, face aux défis qui l'essouffent.

C'est ce que, non sans décevoir jusqu'au fond du cœur beaucoup de ceux qui se seraient fait sur pour lui, avait su faire de Gaulle. Et c'est pourquoi chacun aujourd'hui, y compris François Mitterrand, qui a passé sa vie à le combattre, voudrait pouvoir lui ressembler pour pouvoir lui aussi ressembler les Français.

Tout dépend donc maintenant pour le président-candidat de sa capacité à convaincre les uns qu'il a bel et bien « changé », sans donner pour autant aux autres l'impression qu'il les abandonne.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Grasset.

Souvent les parents sont dans la même situation que leurs enfants devant l'orientation



SUPPLEMENT : ENQUETE LYCEES.
Résultats au bac et débouchés des
2 300 lycées français publics et privés.

Parce que les parents se perdent dans les méandres de l'orientation, l'Étudiant sort le Guide des Parents. Une partie magazine est consacrée aux articles de fond (des bourses,

les profs, les bacs...), suivie d'une partie « pas à pas » pour tout savoir de la 6^e à la terminale. De plus, cette année, vous trouverez un supplément « enquête lycées ». Tous les établissements scolaires y sont méticuleusement décortiqués, classés, notés : pourcentages de réussite au bac, options, statuts, internat... tout y passe ! Tout pour bien choisir son lycée et lui donner toutes les chances de réussite.

« En vente en librairie »



l'Étudiant

LE GUIDE DES PARENTS - POUR UN SANS-FAUTE DE LA 6^e AU BAC.

هداية من الامل

هنا من الاميل

EXCLUSIF

LES SURCONSOMMATEURS SONT SUR NRJ

HABITUDES DE CONSOMMATION. DERNIERS RESULTATS IPSOS IDF DECEMBRE 1987.	DEUXIEME RADIO PERIPHERIQUE	NRJ
POSSEDENT UNE VOITURE	968 000	1 004 000
POSSEDENT PLUSIEURS VOITURES	467 000	625 000
ONT ACHETE AU MOINS 6 LIVRES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	327 000	385 000
SE DEPLACENT TOUS LES JOURS OU PRESQUE EN VOITURE PARTICULIERE	805 000	957 000
PARTENT EN WEEK END DANS LES CAPITALES ETRANGERES	396 000	434 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE EN HYPERMARCHÉ	776 000	905 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE DANS UN MAGASIN POPULAIRE	1 001 000	933 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE DANS UN GRAND MAGASIN	201 000	203 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE DANS UNE GRANDE SURFACE SPECIALISEE HI-FI/VIDEO	105 000	200 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE DANS UNE GRANDE SURFACE SPECIALISEE MEUBLES, BRICOLAGE	87 000	121 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE DANS UNE BOUTIQUE DE PRET A PORTER	792 000	1 021 000
VONT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE AU CINEMA	209 000	350 000
PRATIQUENT LE TENNIS AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE	127 000	176 000

Bouleversement de vos idées reçues, les sur-consommateurs sont bien sur NRJ.

Remettez vos chiffres à l'heure.

Comparez : NRJ devance largement la 2ème radio périphérique.

Tél : 47.20.06.06

Pré et Post Test de Campagne - Média Planning - Pige Sécodip.



AL...
ECO...
Mic...
Con...
réus...
Le 30...
RECTION...
MITERRA...

Politique

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde », TF 1 et RTL François Mitterrand, ou l'image présidentielle

L'image personnelle

• Dans cette liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à François Mitterrand ?

Compétent	40
Respectueux des opinions d'autrui	34
Courageux	27
Respecte ses engagements	13
Moderne	11
Dit franchement ce qu'il pense	10
Sans opinion	21
%(1)	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

• Dans cette autre liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à François Mitterrand ?

Trop théoricien, trop loin des réalités concrètes	27
Loin des préoccupations des gens	22
Sectaire	11
Manque de sens politique	6
Manque de générosité	4
Agressif	3
Sans opinion	42
%(1)	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

• Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?

On ne peut pas faire confiance à François Mitterrand car il change trop facilement d'attitude	30
On peut faire confiance à François Mitterrand car il sait s'adapter aux situations	60
Sans opinion	10
100%	

Les motivations de vote

• POUR. — Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui vous pousseraient à voter pour François Mitterrand ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE GAUCHE
Il mènera une politique de justice sociale	28	48
Il fera avancer la construction de l'Europe	26	36
C'est un bon président	22	35
Il saura rassembler les Français	17	29
Il fera une nouvelle majorité avec les socialistes et une partie de la droite	16	17
Il laissera le premier ministre gouverner	11	9
Aucun	23	4
Sans opinion	3	2
%(1)		%(1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

• CONTRE. — Et parmi les éléments suivants quels sont ceux qui vous pousseraient à voter contre François Mitterrand ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	SYMPATHISANTS DE GAUCHE
Il est trop âgé pour présider jusqu'en 1995	48	32
Deux fois sept ans c'est trop long	22	14
Il n'a pas de projet à proposer aux Français	20	12
Il n'aura pas de majorité pour gouverner	15	10
Il fera revenir les socialistes au pouvoir	12	5
Il n'a pas les capacités d'un bon président de la République	6	1
Aucun	23	41
Sans opinion	3	2
%(1)		%(1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Les images des candidats Chirac et Barre ont fait l'objet d'enquêtes de la SOFRES, pour le Monde, TF 1 et RTL (le Monde des 13 février et 5 mars). A son tour, le candidat Mitterrand est soumis à la même grille d'analyse.

L'enquête de la SOFRES permet, comme pour les deux autres « grands » candidats, de faire l'inventaire des forces et des faiblesses de l'image de François Mitterrand auprès des Français, les premiers étant, pour lui, en surnombre par rapport aux seconds. La première force du candidat Mitterrand réside dans le souhait de le voir réélu, qui reste majoritaire (49 % contre 44 %). Ce résultat est moins bon que celui de la mi-janvier (50 %-41 %), mais meilleur qu'à la mi-février (45 %-43 %). L'argumentation de Jacques Chirac est connue : seul le candidat de la droite peut gagner, car la droite et l'extrême droite sont majoritaires. Dans ces conditions, M. Mitterrand devrait enregistrer, en termes de souhaits de réélection, un résultat négatif. Il n'en est rien, et le souhait positif déborde largement le seul électoral socialiste, pour toucher celui du PCF

(68 %), du Front national (17 %), de l'UDF (11 %) et du RPR (10 %). Autre point fort : la critique principale dont il est l'objet — un président caméléon, qui a changé « sept fois », comme dirait Catherine Nay — ne prend pas. Au contraire : elle se retourne à son avantage et devient une qualité, car elle lui permet de « s'adapter aux situations » (37 % des sympathisants UDF et 28 % de ceux du RPR y voient un avantage). De même, l'autre principal argument utilisé contre lui par M. Chirac lui-même — celui du candidat masqué qui fera revenir le socialisme — entre peu dans les motivations de vote contre. Enfin, la compétence (pour laquelle il fait presque jeu égal — 40 % contre 42 % — avec M. Barre) et la tolérance, thème sur lequel il est sans rival (15 % pour M. Barre, 9 % pour M. Chirac) lui sont reconnues, alors qu'à l'inverse il est peu moderne et ne dit « franchement ce qu'il pense » que pour une petite minorité (10 %). Nul doute que la valse-hésitation sur sa candidature a révéillé à un reproche permanent.

Mais la critique la plus efficace, le point le plus faible du

candidat Mitterrand, est bien l'âge du capitaine, allié à la perspective d'un bail de deux fois sept ans.

Conscient sans doute de ce handicap, M. Mitterrand n'a pas mentionné, mardi soir sur Antenne 2, la durée de son mandat; il s'est contenté de parler d'une œuvre de cinq ans, et a précisé qu'il est « assez raisonnable » pour juger du moment où il devra passer le relais.

A cet argument qui touche la personne, il faut ajouter une faiblesse politique : il y a contradiction entre ce que veut une majorité relative de Français (une politique libérale) et ce que cette même majorité prête comme intention à M. François Mitterrand réélu (une politique social-démocrate); autant dire, dans cette hypothèse, que les difficultés commenceront pour M. Mitterrand le 9 mai ou, l'on veut, que le choix du premier ministre reflétant la majorité présidentielle devra très clairement refléter une volonté d'ouverture et une couleur « social-libérale » plutôt que socialiste.

La difficulté politique est toutefois équitablement partagée. Car ce sondage fait apparaître une opinion de droite en désac-

cord avec ses propres leaders sur le terrain controversé de la cohabitation : 49 % des sympathisants RPR-UDF souhaitent qu'au lendemain du 8 mai une nouvelle cohabitation s'instaure entre M. Mitterrand et l'actuelle majorité.

Au total, M. Mitterrand tire sa force principale de son image personnelle et présidentielle plus que des arguments politiques qu'il utilise : les thèmes du rassemblement et de la recomposition du paysage politique ne sont pas déterminants, contrairement à ce qu'il semble croire, dans les motivations de vote en sa faveur.

Cette série de trois sondages sur les candidats à la présidence de la République nous a ainsi permis de mieux connaître la difficulté propre de chacun. Elle a montré que celle de M. Barre réside dans un désaccord politique avec son électoral, sur le jugement porté sur la cohabitation notamment; celle de M. Chirac tient davantage à lui-même (« agressivité ») et à son comportement (multiplication des promesses); celle de M. Mitterrand, enfin, tient à l'âge de ses arrières.

J.-M. C.

Les souhaits des Français pour l'après-mai

• Tout bien pesé, souhaitez-vous que François Mitterrand fasse un deuxième mandat ?

OUI	49
NON	44
SANS OPINION	7
100%	

• Souhaitez-vous que pour faire face à la crise on mène dans les prochaines années en France...

... une politique social-démocrate ou socialiste	40
... une politique libérale	45
Sans opinion	15
100%	

• Si François Mitterrand est réélu président de la République, souhaitez-vous...

	ensemble des Français	sympathisants de gauche	sympathisants de droite
... qu'il y ait à nouveau une cohabitation avec une majorité UDF-RPR	32	18	49
... ou que le président et le gouvernement appartiennent au même camp	60	76	43
Sans opinion	8	6	8
100%		100%	100%

• Croyez-vous que si François Mitterrand est réélu, on mènera en France dans les prochaines années...

... une politique social-démocrate ou socialiste	54
... ou une politique libérale	25
Sans opinion	21
100%	

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

Sondage effectué pour : TF1 - Le Monde et RTL.
Date de réalisation : du 15 mars au 17 mars 1988.
Echantillon national de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.
Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par régions et par catégories d'agglomération.

REVISIONS VACANCES de PAQUES
Classes de 6^e à 1^{re} et BAC A, B, C, D. INSTITUTION PALISSY
INTERNAT - SEMI-PENSION école privée
45, av. du Wilson 94340 JOINVILLE (1) 48.86.01.22

ALLONZALONDON

LONDRES EST GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS*

Aucune ville ne ressemble à Londres et Londres ne ressemble à aucune autre ville. Nulle part ailleurs on ne rencontre ce doux mélange de foie de tradition. Londres c'est à la fois musée "Madame Tussaud" et British Museum. C'est le relève de la garde et les sermons de Hyde Park. Ça ne s'explique pas, ça se vit. On a tellement envie que vous veniez à Londres que les bateaux de Brittany Ferries partent de trois ports différents : Roscoff, Saint-Malo et Caen. On a tellement envie que vous veniez à Londres qu'on va être vraiment très gentil avec votre enfant : s'il a moins de 16 ans, il est invité, c'est gratuit. Renseignez-vous. Alors, c'est promis ? Vous viendrez ?

Gratuit pour les moins de 16 ans

Pour recevoir une documentation complète sur Londres et sur Brittany Ferries, coupon à retourner à : Office Britannique du Tourisme, Service Publicité 63, Rue Pierre Charron 75008 PARIS.

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____

Brittany Ferries

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 55 mars

Michel Aglietta
Comment
16F réussir l'Europe

Le Monde sur minitel
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
F. MITTERRAND CANDIDAT
Vos réactions
36.15 TAPEZ LEMONDE

مقدون الاصل

عقدا من العمل

Société

Le succès de l'expérience Hydra-VIII

Les six plongeurs changent d'air

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Un soupir. Un instant de silence. Au fond du navire *Orfila* amarré sur le port de Marseille, le hublot d'un petit caisson s'entrouvre lentement. Murrures, coups de coude, regards tendus. « En bien, alors, ils ne veulent pas sortir ? » Quelques mèches bouclées apparaissent, un regard amusé, une main hésitante, une mine étonnée. Et puis deux et bientôt trois, quatre, cinq, six visages.

Les plongeurs de l'opération Hydra-VIII, qui viennent de passer trente jours sous une pression d'environ 50 atmosphères, reviennent lentement à l'air libre. Depuis le 26 février, ils n'ont quitté les caissons hyperbars installés à bord du navire que pour plonger dans la fosse de Cassidaigne à plus de 500 mètres de fond. Une première (le Monde du 9 mars) et un record mondial de profondeur en plongée réelle.

Un peu perdus dans leur combinaison rouge, ils regardent à la lumière crue des néons du navire, ils enjambent un à un la porte de sortie, légèrement éberlués par le brouhaha et les applaudissements. A leur bras, un écusson brodé orné d'une sirène en or proclame fièrement : « Hydra-VIII 530 mètres ». Portés par la foule, ils passent de bras en bras, secoués par les bourrades énergiques de leurs camarades. « Une nouvelle fois, on vous l'a rendu en bon état, plaisante l'un des responsables en s'adressant à la femme d'un plongeur. Il va bien, non ? » Il va bien. Tout juste une petite douleur aux genoux, due au problème de décompression. C'est tout.

« Le mélange respiratoire *Hydrolox*, fait d'hydrogène, d'hélium et d'oxygène, utilisé ici

pour la première fois, nous a beaucoup aidés, précise Patrick Raude, qui savoure lentement son premier whisky. Grâce à lui, nous avons pu respirer tout à fait normalement malgré des pressions énormes.

Les petits problèmes de fatigue ou d'éourdissement que nous ressentions avec les mélanges précédents ont disparu. Nous avons donc pu travailler dans des conditions de confort et de sécurité exceptionnelles.

Les six plongeurs, assaillis de questions, ont le regard absent et amusé de ceux qui reviennent de loin. Pourtant, durant ces trente jours, ils sont restés la plupart du temps à deux pas de ce salon d'accueil improvisé : en dehors des plongées quotidiennes qui ont parfois duré quatre heures, ils ont séjourné dans des caissons hyperbars installés à bord du navire.

« Caissons-vie » immobiles, où règne la même pression que dans les eaux profondes où ils se préparent à évoluer. « Lors des plongées, nous quittons notre caisson-vie à bord du navire et nous prenons place dans une tourelle-escaneur qui nous descend à 500 mètres de profondeur, explique Thierry Arnold. Au fond, il fait totalement noir, mais les projecteurs de la tourelle nous éclairent. Du coup, nous y voyons comme à 15 mètres de fond par temps clair ! Au bout de quelques heures de travail, en plongée libre, les gestes deviennent plus lents, et nous ressentons une petite fatigue. Nous remontons alors dans le caisson-vie pour nous reposer. »

Comment passait-il son temps en dehors des heures de plongée quotidienne ? Le plus simple du monde. « Nous avions emmené beaucoup de musique lance-t-il ; de plus, je notais tous les jours mes impressions sur une

espèce de carnet. Nous avions aussi des walk-mans et la radio. Et bien sûr des livres. » Quelques tomes ? « Nous lisons surtout pour nous détendre, précise Thierry Arnold. Quand on est enfermé vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans un lieu clos pendant un mois, on n'a pas envie de se plonger dans Kafka. Nous préférons les parties de Scrabble ou de Trivial Pursuit. »

Objectifs atteints

« Nous avons atteint nos objectifs, conclut Guy Fleury, le directeur général de la Compagnie maritime d'expertises (Comnal). Lors de leurs sorties en mer à plus de 500 mètres de fond, les plongeurs ont effectué des travaux qui sont très utiles sur les plates-formes pétrolières offshore. Cette opération élargit les possibilités de l'exploitation du pétrole en eaux profondes. Elle pourrait être appliquée sur certains sites, au Brésil, dans le golfe du Mexique ou dans les eaux norvégiennes. »

Cette opération, financée pour moitié par le Fonds de soutien aux hydrocarbures, pourrait également servir à la recherche spatiale. L'entraînement des équipages de l'aviation Hermès, qui s'apparente parfois à celui des plongeurs - le milieu aquatique permet de simuler les conditions de l'espace - aura d'ailleurs lieu à Marseille : le Centre national d'études spatiales (CNES) vient en effet de choisir la Comex pour l'implantation du futur centre européen d'entraînement et de simulation aux activités extraterrestres des programmes Hermès et Columbus.

ANNE CHEMIN.

Le ministère parle d'« amélioration », le défenseur conteste

Polémique sur l'état de santé des dirigeants d'Action directe

Le ministère de la justice a fait savoir mardi 22 mars que l'état de santé des quatre membres d'Action directe qui poursuivent une grève de la faim commencée le 1^{er} décembre 1987 « s'améliore ». Les quatre détenus, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, se trouvent toujours à l'hôpital des prisons de Fresnes, où ils sont placés sous perfusion, mais pas en permanence. Le ministère a fait savoir aussi que les analyses effectuées, après les plus récentes prises de sang des prisonniers, ont montré des résultats « satisfaisants », et que les mêmes constatés sur certains d'entre eux « sont en train de régesser ».

Ces informations n'ont pas convaincu M. Bernard Ripert, l'avocat des quatre détenus. « Je conçois mal, a-t-il déclaré, que l'état de mes clients puisse s'améliorer après cent trente jours de grève de la faim. Pour lui, il ne peut s'agir que d'une amélioration passagère, car depuis deux semaines ils ont été mis de force sous perfusion ». Les quatre membres d'Action directe ont écrit à leur défenseur qu'ils se sentent « de plus en plus fatigués » et d'ont « plus la force de soutenir longtemps leur attention ».

Rappelons que Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron ainsi que Rouillan et Cipriani ont été, après un premier procès correctionnel en janvier dernier pour association de malfaiteurs, renvoyés devant la cour d'assises de Paris siégeant sans jurés pour y répondre de l'assassinat de Georges Besse, alors PDG de la régie Renault, décision contre laquelle ils ont formé un pourvoi en cassation.

L'une des condamnées du procès de janvier, Dominique Poirré, trentesept ans, a cessé de s'alimenter depuis le 16 février par solidarité avec les autres grévistes de la faim. Ces derniers, qui ont reçu le soutien de divers mouvements, associations ou personnes qui n'en condamnent pas moins formellement leurs actions de terrorisme, demandent qu'il soit mis fin au régime d'isolement appliqué depuis leur arrestation, le 21 février 1987.

Trois membres du GAL devant les assises

Un commissaire de police espagnol de nouveau mis en cause

Dans sa déposition, mardi 22 mars, le commissaire régional Maurice Boslé, qui dirigeait en 1984 la police judiciaire de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), a apporté des précisions à la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques sur le mécanisme opérationnel du Groupe d'Action Libératoire (GAL), dont trois membres présumés sont jugés pour assassinats, tentative et complicité d'assassinats (Le Monde du 23 mars).

M. Boslé a établi que les trois accusés - Jean-Philippe Labade, Patrick de Carvalho et Roland Sampietro - non seulement se connaissent bien, mais ont probablement participé de manières diverses à l'attentat à la moto piégée en juin 1984 à Biarritz (un mort, plusieurs blessés). « Tout incite à penser que de Carvalho est aussi celui qui, quelques mois plus tôt, avait tué par balles un réfugié basque espagnol dans une station-service de Biarritz », a ajouté M. Boslé.

Mais surtout, le commissaire régional a, de nouveau, clairement désigné un commissaire de police espagnol comme l'un des principaux commanditaires de l'organisation.

L'enquête menée sous la direction du policier français a, en effet, permis d'établir que Jean-Philippe Labade était en relations régulières avec le commissaire de Bilbao, José Amado-Foucé. « Labade, au moment où il était au Portugal, entre la fin 1984 et son arrestation en 1986, était en contact régulier avec un dénommé « Ricardo », qui n'était autre que le commissaire espagnol Amado-Foucé, de Bilbao », a affirmé M. Boslé.

Le commissaire régional, Labade a aussi été en contact avec un dénommé Maurice Nicolas qui était marchand de fruits et légumes à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), et qu'il avait chargé de recueillir des renseignements sur les réfugiés.

Après l'arrestation de Labade, a ajouté le commissaire, Nicolas a été contacté à partir de septembre 1984 par un homme parlant français avec un accent espagnol, qui faisait référence à Labade. Selon une avocate de la partie civile, M^{me} Christianne Fando, il pourrait s'agir d'un policier espagnol né en France.

Reprise du procès de Christian David

Le revenant des années 60

Le procès de Christian David, dit « beau Serge », a recommencé mardi 22 mars devant la cour d'assises de Paris. L'affaire avait déjà été inscrite au rôle de cette juridiction le 11 janvier, mais elle dut être renvoyée après deux jours de débats à la suite d'un violent incident qui avait opposé l'un des experts psychiatriques à la défense et plus particulièrement à M^{me} Henri Juramy (Le Monde du 29 janvier).

Christian David est accusé d'un crime vieux de vingt-deux ans : le meurtre, le 2 février 1966, rue d'Armaille à Paris, d'un commissaire de la sûreté nationale Maurice Galibert, qui venait de l'interpeller dans un bar. Membre du milieu à l'époque, Christian David commença un certain nombre de repris en justice impliqués dans l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, le leader de l'opposition marocaine, à Paris le 29 octobre 1965. Ces « truands » étaient notamment Roger Le Ny, Georges Figon et Georges Boucheseiche, et c'est dans une propriété de ce dernier, dans la banlieue de Paris, qu'avait été conduit Ben Barka par ses ravisseurs. Après quoi nul ne le revit.

Pour sa part Christian David ne fut jamais mais en cause dans l'affaire Ben Barka. Après le meurtre du commissaire Galibert, qu'il a toujours nié, il gagna l'Amérique du Sud où il connut une période difficile. Mêlé au trafic de drogue de la « French Connection », arrêté au Brésil où il dit avoir été torturé, remis aux Américains, condamné à vingt ans de prison, il fut finalement libéré de la demande de la France. Le « beau Serge » n'est plus justice impliqués dans l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, le leader de l'opposition marocaine, à Paris le 29 octobre 1965. Ces « truands » étaient notamment Roger Le Ny, Georges Figon et Georges Boucheseiche, et c'est dans une propriété de ce dernier, dans la banlieue de Paris, qu'avait été conduit Ben Barka par ses ravisseurs. Après quoi nul ne le revit.

Devant la dix-septième chambre correctionnelle

La réputation de M. Marchiani

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M^{me} Jacqueline Clarys, se prononcera le 19 avril dans deux procès en diffamation intentés aux journaux *Le Monde* et *Libération* par M. Jean-Charles Marchiani qui fut l'émis-saire du gouvernement dans les négociations pour la libération des otages français détenus au Liban.

Le Monde dans un article paru dans l'édition datée 28 novembre 1987 et *Libération* dans le numéro du 28 décembre 1987 avaient rappelé l'activité de M. Marchiani au SDECE jusqu'en 1970 en lui prêtant un rôle dans l'affaire Markovic et l'affaire Delouette. En outre, *Libération* avait évoqué les poursuites dont M. Marchiani avait été l'objet devant le tribunal de Pontosse sans préciser qu'il avait bénéficié d'un non-lieu partiel.

A l'audience du lundi 21 mars, M^{me} Jacqueline Trémolet, conseil de M. Marchiani a dénoncé « une violation de terrain une réputation en renouvelant des diffamations vieilles de quinze ans qui avaient déjà conduit à l'époque à la condamnation de deux journaux ». Le parquet, représenté par M. Marc Domingo, a estimé que le délit de diffamation était constitué, s'opposant ainsi à M^{me} Yves Baudouin, défenseur du *Monde*, et Henri Leclerc, défenseur de *Libération*. Pour ces deux avocats, non seulement les propos contenus dans les articles ne constituent pas une diffamation, mais les poursuites seraient nulles, car M. Marchiani a engagé son action en tant que particulier, alors que sa position fait de lui « un agent de l'autorité publique ».

M. P.

Pour le millénaire du christianisme russe

Jean-Paul II n'ira pas en Union soviétique

ROME
de notre correspondant

Deux personnalités de la curie romaine, Mgr Pierre Duprey, secrétaire du secrétariat pour l'unité des chrétiens, et l'un des collaborateurs, le Père Salvatore Scribano, se sont rendus le 18 mars à Moscou pour présenter au patriarche orthodoxe la lettre apostolique de Jean-Paul II sur le « millénaire du baptême de la Russie de Kiev » (Le Monde du 22 mars). Ils en sont revenus avec une invitation orale pour qu'une « délégation du Saint-Siège » participe aux dix journées de célébration de l'événement qui auront lieu en juin dans diverses villes de l'Union soviétique.

En donnant cette information le mardi 22 mars, à l'occasion de la présentation à la presse du document (« *Euntes in Mundum* »), le cardinal Johann Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens, a confirmé ce qui était acquis depuis plusieurs semaines : Jean-Paul II ne serait pas personnellement invité pour les cérémonies. « L'ajout : « Un jubilé n'est sans doute pas le moment le plus opportun pour un voyage pastoral du pape. » Mais, a précisé Mgr Duprey, « Le saint père a ouvert tant de portes... Celle-ci reste grande ouverte ».

C'est en tout cas le pape, a précisé le cardinal hollandais, qui décidera le moment venu, de la composition de la délégation catholique pour le

Millénaire. Il s'agit, à l'évidence, d'éviter des réponses en ordre dispersé des conférences épiscopales qui reçoivent des invitations particulières de Moscou. Le cardinal Josef Glomp, primat de Pologne, n'avait-il pas récemment fait connaître sa disponibilité, se voyant ensuite infliger une sorte de rappel à l'ordre de la part de Rome ? Le candidat le plus vraisemblable pour conduire la délégation du Saint-Siège en Union soviétique, à la fin du printemps, demeure le cardinal Willebrands lui-même, l'homme qui, par fonction, incarne cette volonté d'ouverture imprégnant toute la lettre apostolique de Jean-Paul II.

Explicitant le document, le président du secrétariat pour l'unité des chrétiens est revenu sur le fait que la Russie chrétienne, aujourd'hui à majorité orthodoxe, est fille de l'« Eglise indivise » d'Orient et d'Occident. Le choix de Byzance par le prince Vladimir de Kiev n'était pas « un choix de fermeture à l'égard de Rome », a précisé le cardinal Willebrands.

Celui-ci a enfin annoncé la publication, « après Pâques », d'un autre message du pape, qui promet d'être moins agréable, tant pour le patriarche que pour le pape soviétique, adressé cette fois aux catholiques d'Ukraine, héritiers eux aussi du baptême de 988, dont on sait que, unis à Rome à la fin du seizième siècle, ils ont été rattachés en 1946 à l'Eglise orthodoxe.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le bilan de la municipalité

Paris ville verte

Depuis dix ans, la surface des espaces verts de Paris a augmenté autant qu'en un siècle. C'est ainsi que M. Jacques Chirac a résumé, le lundi 21 mars, à l'ouverture de la séance du conseil de Paris, la politique qui conduit la municipalité depuis 1977 en matière d'environnement. Son objectif était : pas un Parisien à plus de 500 mètres d'un jardin ou d'un square.

Quatre-vingt hectares d'espaces verts publics ont été créés, affirmait-il, dont le parc Georges-Brassens, dans le quinzième arrondissement, et le parc de Belleville, dans le vingtième.

Deux autres grands parcs sont prévus au bord de la Seine, à Bercy (douzième arrondissement) et sur le terrain Citroën-Cévennes, dans le quinzième. Enfin, soixante-quatre jardins ou squares ont été ouverts.

Au cours de cette période 1977-1987, les crédits annuels d'investissement pour les parcs et jardins sont passés de 32 millions à 183 millions et les crédits d'entretien de 16,5 millions à 89 millions.

Les cent mille arbres plantés le long des rues, les arbres des cimetières, des squares (176 000 au total) et les 300 000 du bois de Vincennes et du bois de Boulogne vont être soignés. Ils sont menacés. Par la pollution atmosphérique, par le sel de déneigement. M^{me} Jacqueline Nebout, adjointe au maire de Paris et chargée de l'environnement, a présenté au conseil de Paris, le même lundi un plan de sauvegarde, une « politique de l'arbre ».

Les arbres d'alignement seront remplacés progressivement. Le renouvellement de 1 500 plants est prévu chaque année. Les arbres ont été décimés : le chanvre coloré des platanes, très répandu dans le Sud, gagne le Nord et pourrait ravager Paris : les espèces seront donc diversifiées. L'élagage doux sera préféré à l'élagage radical. L'usage du sel et de détergents sera proscrit sur les trottoirs. A terme, chaque arbre sera mis sur fiche, et sa gestion sera informatisée.

Dans le bilan de l'effort pour l'environnement voulu par la municipalité de Paris, M. Jacques Chirac a également rappelé la construction de 30 000 mètres carrés de murs anti-bruit, l'isolation de 15 000 fenêtres, la reconquête des trottoirs, les aménagements pionniers, la rénovation des fontaines et la participation de la Ville de Paris à l'opération Seine propre aux côtés de la région Ile-de-France.

Un bilan que conteste M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au conseil de Paris. Selon lui, le maire de la capitale a « largement échoué » à améliorer la qualité de la vie.

Il en veut pour preuves le « slalom » auquel les piétons parisiens sont condamnés sur des trottoirs envahis « par les voitures, les plots ou les déjections animales » ; le danger « permanent » qui pèse sur les cyclistes, les autobus, où les automobilistes « perdent de nombreuses heures chaque année » ; l'« entassement » des autres usagers dans les transports en commun. Il estime que 9 500 arbres ont été perdus en 1986-1987 à cause du selage.

Le député socialiste de Paris pense que le projet, s'il est confirmé, d'un stade de 80 000 places vert et écologique dans le bois de Vincennes ruinerait « l'un des deux poumons de la capitale ». Aussi appelle-t-il les Parisiens à se mobiliser pour « empêcher un tel désastre ».

CHARLES VIAL.

FAITS DIVERS

L'enlèvement et l'assassinat d'un jeune homme en Haute-Savoie

Les enquêteurs estiment qu'Hervé Tondou connaissait ses ravisseurs

Pratiquée mardi 22 mars à l'intitut médico-légal de Lyon, l'autopsie d'Hervé Tondou, dix-neuf ans, enlevé dimanche près d'Annemasse (Haute-Savoie) puis assassiné après le versement d'une rançon (Le Monde du 23 mars), n'a pas permis de déterminer l'heure exacte de sa mort. Il a seulement été précisé que le jeune homme avait été tué de deux balles de petit calibre tirées à bout touchant dans la nuque.

De leur côté, les quarante policiers mobilisés pour l'enquête avancent, mardi, l'hypothèse que la victime connaissait ses agresseurs, probablement au nombre de deux. Le fait que les ravisseurs aient pu téléphoner au domicile de son père, M. Guy Tondou, pour lui demander de se rendre à la grande surface Intermarché dont il est le gérant à Gaillard, confirme cette thèse. Le numéro de téléphone du domicile familial, inscrit sur la liste rouge ne figure pas, en effet, dans l'annuaire. Dans le cas contraire, les auteurs du rapt auraient dû bénéficier d'une complicité auprès des services de télécommunications ou faire parler le jeune homme pour obtenir le numéro de téléphone de sa famille.

En outre, ils connaissaient bien, semble-t-il, le fonctionnement de l'Intermarché et les habitudes de la

victime. Ainsi, Hervé Tondou ne travaillait qu'un dimanche sur deux au rayon des liquides du magasin de son père. Ce jour-là, il avait passé sa matinée à établir sur ordinateur les états des stocks. Les ravisseurs devaient aussi savoir que la recette du samedi est ramassée le soir même par des transporteurs de fonds alors que celle du dimanche reste dans les caisses jusqu'au lundi, ce qui avait permis au père d'Hervé Tondou de rassembler la rançon de 350 000 F.

Il a enfin été constaté que Hervé Tondou avait correctement garé sa voiture, en mettant son cignoyant, à l'endroit où il a été enlevé, à 500 mètres de son domicile, ce qui semble indiquer qu'il s'était arrêté de son plein gré.

Le SRPJ de Lyon devrait diffuser dès mercredi après-midi le portrait-robot d'un suspect à partir du témoignage de deux personnes dont l'attention avait été attirée, dimanche matin, par la présence prolongée d'un homme près du domicile de la famille Tondou à bord d'une 15 blanche immatriculée dans le Rhône. Cet homme, âgé de vingt-cinq ans environ, cheveux bruns, est resté près de trois heures à bord de son véhicule, fumant cigarette sur cigarette.

Un suspect de meurtre tué par un gendarme à Marseille. — Un homme de quarante-deux ans, Jean-Jacques Amoureux, recherché pour le meurtre d'un propriétaire d' Auberges et de comble du Var, a été tué, mardi 22 mars, dans la banlieue de Marseille par un gendarme. Ce militaire, appartenant à la section de recherche d'Aix-en-Provence, avait reçu avec ses collègues une commission rogatoire d'un juge d'instruction de Toulon, M. Jean-Pierre Bernard, pour perquisitionner au domicile d'Amoureux. C'est au moment où le gendarme voulait interpeller le suspect qu'il fit usage de son arme de service, un pistolet automatique. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances dans lesquelles fut tiré le coup de feu.

Un mort dans l'incendie d'une usine de pyrotechnie. — Un artificier de quarante-deux ans, Jacques Lavergne a été mortellement brûlé et deux autres employés M^{me} Claudine Piot et Marie-Louise Brun, l'on été gravement dans l'incendie d'un atelier de pyrotechnie d'une société Berastegui et Rollet à Angoulême (Dordogne). L'accident a eu pour origine l'immaturation d'une poudre que Jacques Lavergne, employé depuis vingt ans dans l'industrie, tressait dans des fusées destinées à la confection de cornées rouges au magnésium.

ARTS ET SPECTACLES

«Cry Freedom», de Richard Attenborough

Le petit apartheid illustré

A PRES l'Inde et un Gandhi sanctifié, voici à nouveau Richard Attenborough, avec l'Afrique du Sud, et Stephen Biko, mort à trente-cinq ans, victime de l'apartheid. Il était beau, intelligent, mais Noir. Son histoire a été rapportée par un journaliste blanc, Donald Woods, qui a été son ami, dans deux livres, *Vie et mort de Stephen Biko* et *Asking for Trouble*, publiés en Angleterre où il a dû fuir. Il a été également conseiller sur le film.

Cry Freedom n'a évidemment pas été tourné en Afrique du Sud, mais dans le Zimbabwe limitrophe. Les paysages sont splendides, la nature paraît merveilleusement calme. Pendant la première partie, on voit comment Donald Woods (Kevin Kline) rencontre Stephen Biko (Denzel Washington), comment naît leur amitié. On suit l'engagement de l'homme blanc. Puis Biko est arrêté, et meurt dans des circonstances pour le moins troubles. A partir de là, c'est presque un autre film : Woods est frappé de bannissement, il doit fuir et on est pris par le suspense de la course contre la montre.

On connaît les lois et les effets de l'apartheid seulement par ce qu'on en voit à la télévision, c'est-à-dire les manifestations violentes. On se rend mal compte du quotidien, des humiliations, des relations complexes entre les communautés. Dans le film, tout paraît simple : il y a d'un côté les bons, c'est-à-dire les Noirs, héros sans peur et sans reproches, mais, solitaires, beaux, pleins d'amour. De l'autre, les Blancs, abrutis, félons, dégénérés. A l'exception du journaliste, intellectuel à lunettes (à qui l'on est censé s'identifier pour comprendre justement ce qui se passe là-bas), de sa femme et de son photographe.

On n'a pas forcément envie de s'identifier à l'acteur et on n'apprend pas grand-chose. Les paysages sont effectivement

splendides, les mouvements de foule exactement reconstitués, aussi impressionnants que les vrais, vus à la télévision. Mais la simplification rappelle fâcheusement les films de propagande.

Après tout, mieux vaut une propagande généreuse que haineuse.

COLETTE GODARD.

Cinéaste des grandes causes, Richard Attenborough dénonce l'apartheid à partir des livres de Donald Woods, Sud-Africain frappé de bannissement pour avoir aidé le leader noir Stephen Biko. Il a prêté une grande attention à l'exactitude des détails, moins à la vérité historique et le spectaculaire l'emporte.



Reconstitution de combats de rue.

Esthétique, bravo historique, zéro

C'EST souvent le travers des réalisateurs qui décident de s'engager pour une bonne cause, il faut qu'ils en rajoutent, c'est plus fort qu'eux. Richard Attenborough a voulu faire avec *Cry Freedom* deux films en un. Le premier, émouvant et superbement esthétique, est totalement réussi. Il raconte l'histoire édifiante d'une belle amitié entre deux intellectuels engagés, un Noir et un Blanc, dans un pays magnifique, l'Afrique du Sud, où ce genre de liaison n'est pas précisément monnaie courante. Peu importe à la limite que les amis et les héritiers politiques de Steve Biko, le Noir, orienté aujourd'hui à la trahison et estiment qu'une part trop belle est faite à Donald Woods, le Blanc. Peu importe aussi que Sir Richard Attenborough, conseillé il est vrai par l'authentique Donald Woods, en ait un peu rajouté sur la profondeur de l'amitié qui unit ses deux personnages.

Le cinéma commercial — cela dit sans péjoration aucune — a ses règles, et Sir Richard, alerté par un sondage commandé par les producteurs, et selon lequel l'histoire de Biko seule ne ferait pas recette, les a suivies sans déformer outre mesure la réalité de fond.

Tourné au Zimbabwe voisin, dont le gouvernement a financé 18 % du budget, *Cry Freedom* restitue bien mieux que l'orgueilleuse beauté de ces confins africains, il en rend les parfums, le climat et même la dureté des hommes et de leurs accents. De cela, même les Africains devront savoir gré à Sir Richard.

Là où le bât blesse, c'est dans le second film, historique. L'ambition documentaire du « maître » est soulignée par un avertissement

« tous les personnages et événements de ce film sont authentiques » — et de multiples arrêts sur image sur fond sonore de télex et de déclencheur d'appareil photo. Artifices un peu classiques, certes, mais efficaces quand le film montre la destruction systématique d'une cité-bidonville occupée par des squatters noirs, « illégaux » aux termes de la loi d'apartheid. Pourquoi a-t-il fallu qu'Attenborough gâche la vérité crüe de cette scène par l'image complaisante d'un policier blanc arrachant, bave aux lèvres, le chemisier d'une jeune Noire aux seins voluptueux ? Les flics sud-africains accomplissent généralement leur job avec une froide et méthodique détermination. Ils ne se conduisent pas, dans ce genre de circonstances tout au moins, comme des bords indisciplinées de paillardiers violents. Passons.

Le comble de l'excès, pour un film qui prétend à la vérité historique et qui avait presque touché son but, est atteint à la dernière scène. On y voit des policiers massacrer sauvagement l'arme automatique des centaines de lycéens noirs qui manifestent pacifiquement à Soweto, le grand ghetto noir à la sortie de Johannesburg. Et là, sur l'image du carnage final, vient s'inscrire en surimpression une information coup de poing : « Le 16 juin 1976, sept cents lycéens furent tués à Soweto. »

La réalité, déjà bien assez cruelle, oblige à rappeler que ce jour-là, dans la grande township noire, il y eut vingt-cinq morts, dont deux civils blancs lynchés par la foule en colère. L'un des deux Blancs était d'ailleurs un sociologue opposé à l'apartheid et dévoué à l'amélioration du sort des Noirs. Voilà la vérité historique ! Le bilan de cette tuerie était d'ailleurs assez lourd, sans avoir besoin d'en rajouter, pour que la journée du 16 juin marque le début d'une série de soulèvements qui allaient ensanglanter pendant quatre mois toutes les townships noires du pays. Il y eut, au total, près de six cents morts, dont la plupart tombèrent sous les balles de la police.

Certaines diront qu'Attenborough n'a fait, avec sa dernière scène, qu'un raccourci artistique qui ne nuit pas à la vérité historique globale. Ils auront tort. Sept cents morts en une journée dans un lieu unique n'égalent pas en cruauté imbécile six cents tués en quatre mois dans des dizaines de cités. En violant ne serait-ce qu'un peu la vérité, c'est autant de crédibilité que le réalisateur retire à l'ensemble de son œuvre.

C'est d'autant plus regrettable et incompréhensible que Richard Attenborough semble avoir tout fait, par ailleurs, pour échapper au manichéisme dont le thème qu'il a choisi est presque toujours l'objet. Pas de complaisance dans la description des tortures subies par Biko. Autant qu'on sache, c'est vraiment ainsi, victime de la cruauté et de l'incommensurable stupidité du système qu'il est mort. Des esthètes pointilleux pourraient reprocher au réalisateur d'avoir un peu forcé sur la sale gueule des flics qui torturent le héros du film. La réalité était presque pire. L'apartheid au quotidien avec son cortège d'humiliations et d'injustices, l'impunité de la Security Police, la misère, la fraternité et la violence qui sévissent dans les townships, tout cela sonne juste et fera mal à ceux qui connaissent !

Sir Richard a voulu déposer une bombe anti-apartheid sur les écrans du monde entier, et c'était œuvre utile. Dommage qu'il en ait adouci l'impact en grossissant l'effet...

PATRICIE CLAUDE.

« Chouans », de Philippe de Broca

Les agités du bocage

Le premier film à célébrer le bicentenaire de la Révolution aborde sous forme de comédie sanguinaire guerre de Vendée à travers l'histoire d'une famille. Une formule qui a fait ses preuves.

Le comte Savinien de Kerfédéc est un brave bourgeois de noblesse bretonne, troussant les filles, aimant la bonne chère et son château, qui se retrouve à la mort en couches de son épouse, avec trois enfants sur les bras, dont deux adoptifs, une fille et deux garçons. Libéral, tolérant, il est ouvert aux « Lumières » du siècle que l'histoire va se dépêcher d'obscurcir : il construit notamment des machines volantes de plus en plus perfectionnées et fantaisistes, tirées par des chevaux, propulsées par de petits moteurs à bois, peu vraisemblables mais qui, à l'écran, valent un peu. Tout cela serait charmant dans le pur style de de Broca, manoir avec feu de bois et musique de chambre, si en 1793 le bon Capet, seizième Louis de la bande, ne perdait brusquement la tête par un concours de circonstances dont le rade logique médiocre encore l'historien.

Il est choqué Savinien — encore que, tout cela est bien loin, à Paris... — mais c'est dans son milieu que les choses tournent vraiment au vinaigre. La République envoie ses chansons, ses grands principes, d'abord, ses sergents recruteurs ensuite, puis ses troupes. La noblesse bretonne, s'appuyant sur la pay-

sannerie (les « chouans », dont le cri de ralliement était le hurlement de la chouette) prend les armes et le drame se noue fortement chez les Kerfédéc. Papa (Philippe Noiret) en est tout marié, il refuse de s'engager. C'est un homme pondéré et qui déteste les extrémismes, il estime qu'il y a de la folle et du bon sens en chacun de nous, que les torts sont partagés, que l'on doit s'entendre, et crie « Mes enfants, mes enfants ! » en partant contre sa progéniture partagée : la fille, Céline (Sophie Marceau) en républicaine modérée, belle plante, bonne pâte, Aurèle (Stéphane Freiss) en monarchiste insouciant et désinvolte, Tarquin (Lambert Wilson) en républicain féroce.

C'est lui qui, bien sûr, qui cause le plus de soucis. Il n'est jamais content, l'humour noir comme l'habit, la mine crispée sur un gros nez colérique, un malaise existentiel hystérique qui le pousse sans cesse au massacre. Et hop, une charrette, ça apaise les nerfs. Evidemment, ce n'est pas simple. Il est amoureux de sa presque sœur Céline, dont le décolleté plongeant et le teint clair sont sympathiques, mais cette sacrée petite coquine brûle d'amour pour son presque frère Aurèle, tellement joli garçon, tellement gai, c'est autre chose que le furibond Tarquin (et d'ailleurs, Tarquin n'a-t-il pas un faible secret qui le taraude au plus intime pour ce faux frère chanceux ?). Bref, tout cela est extrêmement contraignant pour monsieur le comte, d'autant que ces chenapans finiront un de ces quatre par lui bousiller un de ses deltaplanes à vapeur.

On le voit, de Broca a choisi de traiter la grande Histoire à travers le destin d'une famille, selon un procédé qui a fait ses preuves. L'ennui, bien qu'on ait peine à le lui reprocher, c'est qu'il est resté fidèle à son tempérament, lucide et sensuel, léger, désabusé, épique, qui lui permet de si bien réussir les comédies et ne le porte pas forcément à maîtriser les fresques tragiques de l'histoire collective. Sans doute, il ne cherche pas à nous faire rire avec ses Chouans, mais on est loin du compte quand on sait combien les guerres de Vendée et de Bretagne furent véritablement atroces des deux côtés (et deux siècles plus tard, le souvenir en est encore bien vivif). Ici, l'on n'y croit pas assez. Les carnages n'épouvantent pas, il y a guillotine. On se demande plutôt si Sophie Marceau va ouï ou non nous montrer ses seins et à quel moment Lambert Wilson s'en trouve encore un moyen de se rapouder.

La volonté plus ou moins avouée de faire écho à certains aspects de notre époque autorise les personnages à citer, sans les nommer, Saint-Just ou Giscard d'Estaing.

Leçon du film rapportée au présent est d'ailleurs ambiguë : le couple de la républicaine et de l'aristocrate (l'union sacrée) tente de s'enfuir de prison à bord d'un de ces cars-volants dont l'écrasement imminent ne fait aucun doute. Quant au comte, qui veut rester au centre, écouter, cohabiter, rassembler, il se fait tirer comme un lapin. Hérolé, mais lapin. Donc, aux urnes, citoyens...

MICHEL BRAUDEAU.

PATHÉ MARIGNAN CONCORDE - GEORGE-V
14 JUILLET ODÉON - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE
GAUMONT HALLES - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

Pendant que Londres brûle...

SAMMY ET ROSIE s'envoient en l'air.



UN FILM DE STEPHEN FREARS

مكتبة الامم المتحدة

مقداد من الاصل

CINÉMA

« La Bataille de Milagro »

Robert Redford et les chicanos

On en entendait parler depuis longtemps, sans pourtant rien voir venir. La Bataille de Milagro, film de Robert Redford, menaçait de rejoindre les derniers films d'Orson Welles au Panthéon des œuvres inachevées. L'affaire est maintenant résolue.

ATTENDU de pied ferme par Hollywood et la communauté de langue espagnole (pour des raisons différentes), The Milagro Battlefield War, film produit et réalisé par Redford, vient de sortir aux Etats-Unis.

L'objet est pour le moins inattendu. Déjà, l'affiche surprend : une silhouette dansante de clown mexicain (on suppose), une sorte de « violonista sur le toit ». Milagro est une comédie à connotations surréalistes — deux des personnages principaux sont un ange et une truie.

Tiré d'un roman de John Nichols publié en 1974, Milagro (qui signifie « miracle » en espagnol) est une allégorie politique, une fable sur une communauté de fermiers du Nouveau Mexique privés d'eau par un groupe de gros propriétaires terriens, américains, riches et puissants, qui (avec l'appui du gouverneur) l'ont détournée à leur profit.

destins ou de dealers de drogue. Mais John Nichols sait de quoi il parle : il vit depuis 1969 au sein de la communauté hispanique. Le livre est un succès, sa puissance dramatique attire les producteurs. Et son contenu politique leur fait mettre le projet en veilleuse.

Robert Redford n'a jamais caché son activisme pour la protection de l'environnement. De Downhill Racer aux Hommes du président en passant par Votex McKay, il a souvent interprété (et coproduit) des films dont le thème (au sens large du terme) n'est pas absent et qui, surprise, marchent. Donc, quand il parle, Hollywood l'écoute — et le suit, même quand il soutient que, pour lui, Milagro parle moins de politique que de culture.

Redford découvre Milagro pendant le tournage des Hommes du président. Lorsqu'en 1979 il y revient, les droits ne sont plus libres, acquis par un certain Moctezuma Esparza.

Esparza est un producteur chicano, activiste de longue date. Directeur des programmes d'une chaîne de télévision « Latina », il produit des documentaires, milite pour l'égalité des droits civiques, contribue à la production de films ayant pour arrière-plan la culture et l'histoire chicanos. En particulier la Ballade de Gregorio Cortez — un projet qui, comme El Norte, avait commencé à prendre corps au Sundance Institute... fondé par Robert Redford.

Forcés de faire bon ménage, les deux hommes sont aujourd'hui coproducteurs. Esparza donne au projet une certaine crédibilité au sein de la communauté chicano ; Redford apporte l'aval de Hollywood.

La route sera longue entre le désir de faire le film et sa réalisation. Le livre est un lourd pavé de six cents pages imprimées serrées. Pour ramener aux cent pages aérées que constitue le scénario d'un film de deux heures, il faudra plusieurs années et plusieurs scénaristes, dont l'auteur lui-même et David Ward (l'Arnaque), qui trouvera la solution structurelle finale.

Des problèmes légaux et diplomatiques viennent se greffer. Un producteur intente un procès : il affirme détenir les droits exclusifs de l'histoire de la main même de Reyes Lopez Tejerina, fermier chicano dont le combat pour l'eau (qui a duré vingt ans) a fait de lui le héros des Mexicano-Américains. Curieusement, l'auteur, John Nichols, n'est pas cité en justice. Son livre, pourtant, est une transposition avouée de l'affaire.

Pour lieu de tournage, Redford choisit la petite bourgade de Chimayo. Réactions mitigées des habitants. Certains pensent que l'argent apporté par la production renflouerait bien les caisses de la municipalité. D'autres estiment le prix offert trop bas. Malgré l'intervention du gouverneur du Nouveau-Mexique, Redford est obligé d'aller tourner ailleurs. Il va donc à 10 kilomètres de là. Le tournage sera long et difficile. Beaucoup de scènes ont lieu en extérieur, le temps s'avère capricieux, et la nature se refuse au raccourci. Le budget est largement dépassé.

Même si elle n'en fait pas état sur la place publique, la communauté chicano s'inquiète. Il y a peu de techniciens chicanos (surtout aux postes clés) et aucun acteur principal. Outre les Américains — Christopher Walken, John Heard, Melanie Griffith — les « Latins » du film sont : panaméen (Ruben Blades, roi de la musique salsa et... diplômé de droit de l'université Harvard), brésilien (Sonia Braga, la femme araignée au baiser de rêve), mexicain (Carlos Riquelme), portoricain (Lúcia Carmen, l'épouse du héros). Mieux (soit) encore, le rôle de Joe Mondragon est tenu par un Italo-Américain, Chick Vennera. Esparza calme les esprits, souligne que le pourcentage de techniciens chicanos sur Milagro est le plus élevé de toute l'histoire de la production hollywoodienne et qu'il ne s'agit pas de briser certaines barrières pour en ériger d'autres.

Pour Hollywood, les critères sont simples : le film fera de l'argent ou il en perdra.

HENRI BEHAR.

EXPOSITIONS

Bernard Faucon à l'Espace photo de Paris et chez Agathe Gaillard

Un alchimiste de rêve

Deux expositions et un livre retracent la genèse d'une œuvre personnelle, ludique et inventive qui compte parmi les plus rigoureuses de la photographie française.

CONÇUE comme le théâtre d'un seul instant, l'œuvre de Bernard Faucon a longtemps pris pour thème principal la « communauté fermée des enfants ». Mêlant fausses frayeurs et désirs vrais, l'euphorie de cet univers enchanté s'évertuait à traiter par l'illusion la mélancolie du bonheur impossible.

En douze années d'intense création, Bernard Faucon a su

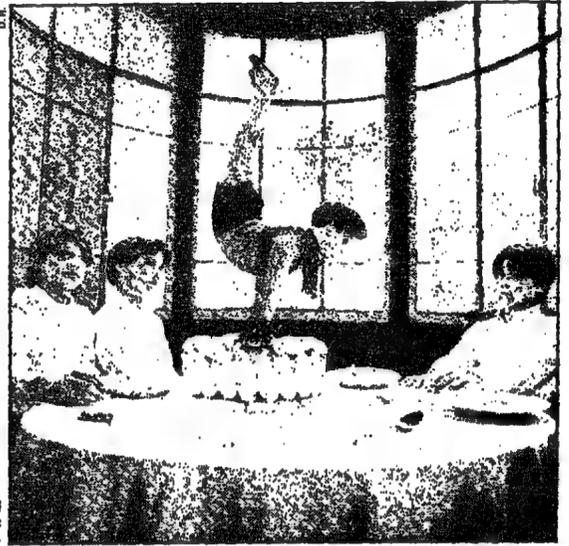
Les adultes sont également bannis. C'est un monde enfantin qui est fixé une fois pour toutes.

Je ne réalise pas plus d'une dizaine de photographies par an. Chaque création est préparée longtemps à l'avance. La genèse est sensiblement toujours la même. Un courant d'émotions et de pensées se met en place. Il porte des images en embryon. L'évolution a lieu dans l'inconscient. Je tente ensuite de trouver une forme, d'imaginer la composition et la dramaturgie de la scène. Cela va de l'abstrait vers le concret. Les détails prépondérants n'arrivent souvent qu'à toute fin.

Le walkman est un élément important de mon travail. Et depuis très longtemps. Lorsque je me promène, j'écoute de la musi-

leur réalisation doit s'évanouir à l'instant de la prise. C'est pour cela que je fais entièrement disparaître la scène une fois photographiée. Il m'est insupportable de la garder plus longtemps. Toute l'énergie de la création se concentre dans la perspective de l'enregistrement. Malgré le calcul la fabrication, même la scène la plus construite doit avoir l'air instantanée. En ce sens, mon travail ne diffère pas du reportage. Il vise à saisir un instant strictement photographique.

Au début, la lumière était surtout un éclairage. Son rôle était d'ôter les ombres pour suggérer une sorte d'immanence. Elle devait donner l'impression de sortir des sujets. Petit à petit, elle a changé et est devenue un acteur. Je l'utilise à présent pour elle-



Bernard Faucon : « L'Automate ».

faire évoluer son travail. Gardant la vraisemblance comme principe créateur, ses tableaux photographiques, s'ils restent un moyen d'évasion idyllique, matérialisent ses sentiments en lumière et muent l'immanence fragilisé du souvenir en une durée indestructible.

Des premières scènes, jouées par des mannequins, à l'industrialisme suggestif des « Chambres d'amour », d'où l'anecdote est bannie, Bernard Faucon poursuit à trente-huit ans son rêve de restaurer la mémoire et le temps. Exaltant une relation quasi mystique au paysage, ses dernières créations s'intitulent « Les chambres d'or ». Poudrées de spiritualité, on y sent souffler le vent absolu de la pureté.

C'est à cause des mannequins que je suis devenu photographe en 1976, dit Bernard Faucon. Cela s'est passé fortuitement. J'en ai d'abord vu dans une boutique, puis j'ai voulu en avoir d'autres et je me suis amusé à les collecter dans toute la France. J'ignorais alors leur destination. J'étais guidé par la fantaisie, le goût de la collection et même par le commerce, puisque je vendais ceux qui ne me plaisaient pas.

A cette époque, je faisais peu de photos car j'étais d'abord peintre. Soudain, j'ai eu conscience que les mannequins étaient un vrai sujet photographique. Tout a germé très vite, je sentais l'usage que je pouvais en faire et je me suis mis au travail en disposant d'emblée de tous les éléments.

L'importance de la musique

Les mannequins sont pour moi des personnages vivants. Mais ils n'ont de réalité qu'en photo. Sitôt la prise de vue terminée, ils redeviennent des accessoires. Dès le début, je les ai mêlés à de vrais enfants. Mais le désir de rapprocher le vrai du faux a peu à peu disparu et j'en ai utilisé de moins en moins. Aujourd'hui, je pense que mes images les plus rigoureuses sont celles où ne figurent que les mannequins.

Mon univers est purement photographique. Il n'y a aucune petite fille sur mes photos. C'est un univers au masculin, de petits garçons. C'est mon univers à moi. Il s'agit d'un monde clos qui exclut toute idée d'engendrement.

que sacrée, des « tubes » ou des cassettes de variété. Cela m'aide à concrétiser les images. Je n'enregistre pas les morceaux entiers. Je les coupe pour qu'ils fassent rebondir l'émotion.

Je photographie uniquement durant les vacances d'été et dans les lieux où j'ai vécu mon enfance. Il s'agit du Lubéron. Le territoire est une composition décisive. Il assure la continuité des images. Longtemps j'ai cru ne pas pouvoir créer ailleurs, et ce n'est que tout récemment que j'ai réussi à étendre mon territoire. Je n'obéis jamais aux suggestions d'un paysage. L'idée de départ doit être claire mais indépendante du décor pour préserver sa pureté.

Mes images sont des fictions complètes. Elles n'ont de sens que parce qu'elles sont photographiées. Tout le travail qui précède

même. Dans les dernières séries, elle est même le sujet principal.

Parmi mes thèmes privilégiés, il y a le feu. Il correspond à un fantasme personnel de sublimation. La nourriture est une de mes autres obsessions. Elle participe d'une mise en scène gourmande de la vie. Il y a aussi la religion. Et bien sûr le rapport à l'âge et au temps. Cette obsession a aussi évolué. Au début, je représentais des instants très courts. Depuis quelques années, il s'agit d'instants prolongés. Ce sont des raccourcis d'existence qui figurent dans

En 1981, les mannequins ont été congédiés. Je croyais arrêter la photo en cessant de les utiliser. En fait, je leur donnais trop d'importance. Je suis passé aux paysages sans personnages et j'ai compris peu à peu que ce que je voulais montrer, c'était la présence. Par son rapport au réel, la photographie est un moyen idéal pour attester de ce qui a existé. Elle garde des traces. Pour moi, il s'agit de la présence de ce qu'on a aimé.

C'est ainsi que sont nées « Les chambres d'amour » (voir Le Monde du 30 juin 1986). Cette série s'est achevée toute seule. « Les chambres d'hiver » leur ont succédé. L'eau, la glace, la paille, les draps, en sont les matériaux essentiels. Il s'agit d'un jeu sur des éléments signifiants ainsi que sur l'espace et la lumière. Ensuite, « Les chambres d'or » sont arrivées.

Lors d'un voyage au Japon, sensation de l'or m'a littéralement ébloui. Puis elle a suivi son chemin. J'y trouve la notion d'une certaine transfiguration. Plus j'avance, plus le choc entre le matériel et le spirituel est violent. Pourtant, beaucoup de ces images me semblent totalement païennes. Désormais je n'utilise plus d'accessoires, mais le rituel de création est identique.

Propos recueillis par PATRICK ROEGERS

* Bernard Faucon, rétrospective, 70 photographies, grand format, tirées selon le procédé Fresson, Espace photographique de Paris, Nouvel Forum des Halles, 4 à 8, Grande Galerie, jusqu'au 8 mai.

« Les chambres d'or », galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4, jusqu'au 21 avril.

PARIS - PRAGUE Arts et artistes vus à travers la médaille et la sculpture du XX^e siècle. A LA MONNAIE DE PARIS 11, quai de Conti, PARIS-6^e - Tél. 40-46-58-40 Tous les jours de 13 h à 18 h (sauf lundi et les 3 et 4 avril) DU 18 MARS AU 30 AVRIL

GALERIE 10 10, rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS - Tél. : 43-25-10-72 MAGANA Jusqu'au 20 avril

LE VILLAGE SUISSE PARIS 150 ANTIQUAIRES 34 AVENUE DE LA MOTTE-PIQUET 75013 PARIS DU VERT DE 10 H À 19 H LES JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI

THEATRE EUROPE LOCATION 6-12 avril PUBLICO Federico Garcia Lorca Direction Luis Pasqual THEATRO NACIONAL MARIA GUERRERO MADRID « On se laisse envoûter par la beauté très pure et très simple des images de Luis Pasqual. » Le Monde « Un gag surréaliste harmonieusement rythmé par Luis Pasqual. » Libération ODEON THEATRE NATIONAL - Tél. 43 25 70 32

A l'occasion de la présentation du livre consacré à TONY AGOSTINI et préfacé par Roger Peyrefitte Les auteurs dédicaceront leur ouvrage à la Galerie

hélène prince 110, boulevard de Courcelles 75017 Paris jeudi 24 mars 1988 de 17 heures à 20 heures

Calene Beaubourg Baselitz, Garouste Arienne & Pierre Nahon 23 RUE DU RENARD 75004 PARIS 42 71 20 50

THEATRE jusqu'au 23 avril relâche dim, lun, mer. SONATE A JOHANNESBURG de Charles VILLELONGE Area Bravaire... stop... 1^{er} vision Monaco... stop... dernière-telle concert à Johannesburg mardi 29 mars 1988 Loc. 42-82-35-00 et 3 Franc

Alfredo Arias en Espagne L'Arlequin et l'Argentin

Au royaume du Cid, le théâtre espagnol mène une nouvelle bataille : Valence inaugure son centre dramatique avec la Marquise Roselinde, de Valle Inclán, mise en scène par Alfredo Arias.

LES murs du théâtre tremblent. Il est 14 heures sur la place de l'Ayuntamiento — la mairie, — à Valence. Le soleil s'obscurcit. Des déflagrations terribles déchirent l'espace, de plus en plus violentes, rythmées. On se croirait sous un bombardement n'importe lequel. Mais c'est un spectacle étrange, les *fallas*, la fête du feu. Un feu d'artifice, dont les couleurs importent peu. Seuls comptent le bruit, le rythme et la fumée dans le ciel bleu. Par cette tradition arabe — on dit « faire voler la poussière » — Valence, ancien royaume des Maures reconquis par le Cid Campeador, fête le printemps.

Le soir, le spectacle se déplace de l'autre côté de la place. On inaugure le Rialto, le nouveau Centre dramatique de la Généralité de Valence. C'est un ancien cinéma à l'architecture rationaliste des années 30. Ce soir-là on joue Valle Inclán en castillan, mis en scène par Alfredo Arias, le directeur du Centre dramatique national d'Aubervilliers.

La ville n'a pas lésiné sur les moyens pour rénover le Rialto : le marbre le dispute au velours, le mobilier est design. Mais le plateau de la grande salle (le théâtre en compte trois) est exigü et se rétrécit comme un automoire. Et l'équipe d'Alfredo Arias a dû essayer quelques platras, faire refaire, à l'étranger, des éléments de décor, et des costumes ; sur place, les artistes ne s'en sont pas. Mais Roberto Plá a utilisé pour le sol de son décor la terre des arènes de Valence : la meilleure d'Espagne, dit-on, pour les corridos. On ne gisse pas dessus, elle ne marque pas les vêtements.

« Situer la Centre dramatique en plein centre de la ville relève d'une volonté politique mar-

quée », dit Antonio Díaz Zamora, le directeur. Le programme de la première saison du Rialto donne la mesure de la nouvelle ambition théâtrale de Valence : deux productions, trois coproductions.

Barcelone et la Catalogne sont les partenaires linguistiques privilégiés du nouveau centre dramatique valencien. Mais certaines de ses productions tourneront dans toute l'Espagne. Ainsi, la *Marquise Roselinde* partira notamment à Madrid.

C'est un spectacle violent et tendre, habité d'une magie fluidité. Sous-titrée *Farce sentimentale et grotesque* par son auteur, dont la longue barbe blanche est aussi légendaire en Espagne que les moustaches de Proust en France, la pièce se situe entre le symbolisme des *Comédies barbares* et l'expressionnisme postérieur de l'*Esperanto* (1).

« A la question d'un journaliste — « Que pensez-vous de notre théâtre contemporain ? » — Valle Inclán répondait avec superbe, en 1912 : « Je ne suis pas le mouvement théâtral parce que je suis obsédé par Shakespeare. Je crois que le théâtre doit être ce que démontre l'auteur d'*Hamlet* : trois exaltations : l'exaltation tragique d'*Hamlet* et du *Roi Lear*, l'exaltation grotesque de *Falstaff* et l'exaltation lyrique de presque toutes ses œuvres ».

La fantasmagorie du théâtre

La *Marquise Roselinde*, véritable patchwork des genres, est le reflet de cette préoccupation. La pièce conte les amours d'une marquise et d'un comédien italien, un Arlequin de commedia dell'arte, venu demander asile au marquis, ainsi que ses compagnons de route : Colombine, Pierrot, Polichinelle.

C'est tout à la fois une évocation galante du dix-huitième siècle, une féerie où chantent les fontaines, où bourne la lune et où les roses exhalent de capiteuses fragrances. Et une farce ironique où Valle Inclán pourfend l'Espagne traditionnelle et provinciale. Pour finir, c'est un poème fabuleux sur la fantasmagorie du théâtre et de

la vie, thème cher à Alfredo Arias.

« C'est une pièce ample, dit-il, que j'ai voulu asseoir sur une réalité des cœurs, des personnages, à la limite du naturalisme, pour que les spectateurs puissent en écouter la poésie... Après vingt ans d'exil, certes volontaire, mais exil tout de même, c'est la première fois que je travaille dans ma langue maternelle, l'espagnol. Avec curiosité. Comme d'un instrument dont on n'aurait pas joué depuis longtemps. J'ai ouvert une trappe... Il en est sorti une bête un peu féroce, une démesure qui, peut-être, a plus à voir avec ce que j'étais hier. Même si, depuis, vingt années de travail ont passé ».

Une certaine humeur italienne

Depuis plus de vingt ans, la compagnie coopérative du Collectif de Parme emprunte tous les chemins de la création dramatique. Avec succès. Comme en témoigne son festival de printemps.

Il fallait le génie de l'artiste pour venir à bout de l'infinité issue de la plaine padane. Depuis le Piémont, et jusqu'à la Vénétie, il a semé de part et d'autre du Po, à chaque méandre de ses hésitations, cités, palais, cathédrales et maisons qu'une conduite rapide encouragée par des axes routiers rectilignes laisse souvent pour compte. Comme, à Parme, le palais de la Piotta, construit aux XVI^e et XVII^e siècles, qui abrite l'un des plus beaux théâtres dont on puisse rêver et qui porte le nom des puissants ducs de Parme : Farnèse.

Au premier étage du palais, passée une lourde porte de bois à deux battants, on découvre une vaste salle entièrement en bois, décorée de fresques restaurées après la dernière guerre, ouverte sur une scène immense. Si l'épo-

que n'imposait pas aux entrepreneurs de spectacles des règles de sécurité, on imagine ce que certains metteurs en scène feraient d'un lieu si beau. Mais il y a le Teatro Regio et sa saison essentiellement lyrique et musicale. Il y a surtout

Cette démesure, Arias l'a domptée, avec maestria, sans en atténuer la violence. Il joue toutes les notes de la *Marquise Roselinde*. Grotesque, poétique et sentimentale. Il fait confiance aux comédiens, reléguant la féerie à l'arrière-plan, derrière d'amples rideaux qui ne s'entreouvrent que brièvement. L'essentiel de l'action se passe devant des grilles, réplique de celles des jardins d'Aranjuez et dessinées par Roberto Plá.

Secouant la poussière de la route, trébuchant valises, palettes et ours, la troupe de comédiens qui fait irruption dans le monde désuet de la marquise a la dégaîne familière de nos contemporains. En costume sombre, l'auteur apparaît sur scène. Il commente, tour à tour ironique, complice, l'action, souffle même parfois les rôles, lance des pétales de roses. Arias a ainsi préservé, sur la scène, les didascalies de Valle Inclán, qui sont de véritables poèmes, autonomes, aussi beaux et importants que les dialogues.

A une théâtralité survoltée, baroque — il a notamment inversé la distribution des rôles masculins et féminins pour quelques personnages typiquement espagnols, la duègne, l'abbé, la belle-mère — succèdent des moments d'intense et transparente émotion, déchirés soudain par la plus terrible cruauté.

Arlequin part seul, dans des vêtements de galopin désillu-

sionné. Il renonce à son masque. Pour lui, désormais, les moulins à vent ne seront jamais plus des géants déguisés.

Un lourd rideau de velours rouge s'abat du haut des cintres sur le rêve. Mais l'auteur s'avance encore, bateleur élégant et souriant. Le théâtre, cette « illusion à laquelle on croit comme à un semblant de vie » — une profession de foi d'Alfredo Arias, — peut continuer, ailleurs, et la fontaine chanter.

ODILE QUIROT.

(1) Mot intraduisible qui désigne l'étonnement, la déviance vers la folie, l'absurde, le dérapage entre tragique et grotesque. Voir l'article de José Monleón dans notre supplément « Les auteurs européens du vingtième siècle ».

Molière à Parme



Giovanna Bozzolo dans *Tartuffe*

le Teatro Due, en pleine transformation, complexe moderne de trois salles mis par la ville à la disposition de la Compagnia del Collettivo.

Fondée en 1971, cette coopérative rassemblait depuis plus de dix ans déjà un groupe d'acteurs qui avaient traversé tous les courants des années 60. De 1968, le Collectif avait aussi retenu un goût marqué pour l'agit-prop et la satire du système politique italien et des rapports sociaux.

Puis, peu à peu, le Collectif a alterné la création de ses propres textes avec celle d'œuvres choisies dans le répertoire classique et contemporain italien ou étranger. Il a présenté des pièces d'Eduardo de Filippo, Fernando Camon, Pasolini et aussi de Büchner, Brecht et Shakespeare (*Hamlet*, *Macbeth* et *Henri IV*). Naturellement, le Collectif s'est intéressé au théâtre français, en adaptant des textes de René-François Pillebois, Rabelais, Jules Verne et Jean Genet. Le mois dernier et pour la première fois, la compagnie a choisi de s'attaquer à Molière.

Dans deux des trois salles du Teatro Due, on pouvait donc assister à la présentation de *Dom Juan* et de *Tartuffe*. Deux mises en scène complètement différentes : celle de *Tartuffe*, à l'esthétique froide et élégante signée Walter Le Moll, et celle de *Dom Juan*, résolument italienne, entre le baroque religieux et le théâtre des faubourgs de Naples, due à Gigi Dall'Aglio.

Ce qui frappait le plus, dans l'une comme dans l'autre, était la liberté extrême que prenaient les comédiens surtout, les comédiennes étant plus « rigoureuses », avec le texte de Molière. La traduction les autorisait à des variations qu'aucun interprète en France n'oserait se permettre. Tout d'un coup, le *Tartuffe* de Renato Padoan, comédien mais

aussi professeur à l'université de Venise, devenait formidablement proche du cynisme contemporain que l'on croise dans le monde des affaires.

Cette liberté de l'interprétation était encore soulignée par celle de la lecture des deux textes et donc de la mise en scène. Molière n'a pas empêché le Collectif de conserver son ton joyeux et iconoclaste, sorte de précipité de désinvolture et de noirceur, d'humour et de gravité, de réalisme brutal et de poésie lyrique qui font la singularité d'une certaine humeur artistique italienne.

Après tant d'années de travail et tant d'expériences diverses, le Collectif de Parme paraît être aujourd'hui arrivé à maturité. C'est peut-être la raison pour laquelle il organise chaque année au printemps un festival international de théâtre qui rassemble durant une semaine de très nombreux professionnels européens, attirés d'abord par la qualité d'un programme mais aussi par un état d'esprit d'ouverture et le goût de la réflexion et de la confrontation. Cette année, du 23 au 30 avril, le Teatro Due accueillera huit spectacles venus de cinq pays : la *Mission*, de Heiner Müller, par le théâtre Varia, de Bruxelles, l'*Inspecteur*, de Gogol, et les *Trois Sœurs*, de Tchekhov par le Katona Jozsef de Budapest, *Ce qui reste d'un Rembrandt...*, de Jean Genet, par la compagnie de Jean-Michel Rabreau, un spectacle Beckett et l'*Hypothèse* de Robert Pinget, avec David Warlow, la *Dernière Bande*, de Beckett encore, avec Bernhard Minetti dirigé par Klaus Michael Grüber, et *Einfach Kompliziert*, de Thomas Bernhard, autour du même Minetti.

OLIVIER SCHMITT.

* Compagnia del Collettivo. Teatro Due, Viale F. Baseni, 12/A. 43100 Parma. Tél. (0521) 20.80.88.

La Foire d'art contemporain de Stockholm

Peintures baltiques

Pour la huitième fois, du 18 au 22 mars, Stockholm a réuni peintres et sculpteurs. C'était pour une foire à l'originalité très marquée.

EN Suède, foire d'art se dit « konstmassan », et aucun adjectif ne précise que la « konstmassan » de Stockholm, qui se tient en fait dans une lointaine banlieue nommée Sollentuna, se veut internationale et soit réservée à l'art contemporain. Or elle est l'une et l'autre, résolument, et mieux peut-être que d'autres qui affichent leurs ambitions moins discrètement. Mais internationale et contemporaine à sa manière.

C'est une foire, tout simplement, c'est-à-dire un lieu où sont rassemblés pour plus de commodité et de diversité de choix les marchands et les acheteurs d'un type particulier de produits, d'art en la circonstance. Cette simplicité assure à elle seule son originalité. Nulle tentation muséale ici, à l'inverse de ce qui se pratique au Grand Palais. Pas de Picasso ou de Léger, pas de pièces hors ligne et hors de prix. Elles ne trouveraient pas amateur dans un marché où prédominent prix « moyens » et amateurs « bourgeois » qui ne peuvent de toute évidence payer ces sortes de « américaines ». Il n'y a donc pas de gloires new-yorkaises à Stockholm, ou tout juste des lithos de Johns et Rauschenberg, et encore moins de jeunes stars des années 80. Ni Basquiat, ni Schnabel, ni Kiefer, ni Gerouste ne sont présents, et l'on cherche en vain quelques-uns de ces peintres —

Brown ou Longo — accessibles aux seules fortunes de Wall Street et qui passent d'ordinaire pour les valeurs les plus sûres de la mode. Trois Barcelo, apportés des Etats-Unis, ont été accrochés dans un salon, loin des allées les plus fréquentées.

Et cependant, on vend, et mieux qu'ailleurs semble-t-il, dans les cent vingt stands de Sollentuna. Les marchands nordiques ou « étrangers » consentent à avouer qu'ils font des affaires. Les visiteurs ne se laissent décourager ni par l'éloignement ni par le peu d'agrément du bâtiment, d'un modernisme trivial. Ils viennent en abondance, regardent méthodiquement et repartent assez souvent un tableau sous le bras. Il a même fallu cette année inventer une annexe, une foire bis, séparée de la première par quelques mètres d'air bien glacé, afin d'accueillir convenablement les nouveaux venus. L'huile sur toile, l'aquarelle, la gravure, le verre de couleur, la sculpture, le mobilier peint, les lithos : tout est admis, tout a sa place à la « konstmassan ». Leif Stahl, le directeur de la foire, peut se vanter à bon droit d'avoir suscité une institution florissante.

Ces succès, ce sont, pour l'essentiel, les galeries nordiques qui l'assurent : elles exposent des artistes nordiques à l'intention des amateurs nordiques. Il y a bien quelques stands allemands, un court bataillon de Français — provinciaux exclus de la FIAC pour certains — des Italiens venus de Vérone, des Espagnols de Saragosse et jusqu'à des Coréens. Il n'empêche : les Suédois de Stockholm, Malmö ou Göteborg

régissent en maîtres, accompagnés de quelques Danois, Finlandais et Norvégiens. La « konstmassan » tire sa cohérence et sa force de cette « nordicité ». Marché, géographie et sentiment d'un fonds commun font en la circonstance excellent ménage. La Foire de Madrid est moins méridionale, la FIAC bien peu française. A Stockholm, on est résolument et fièrement scandinave.

Ces la visite s'ouvre sur des bronzes de l'indivisible Arman ne fait pas illusion longtemps : les vrais gloires ont des noms moins familiers. Roman Scheidel, Lars Erik Falk ou Karin Olsson. La première elle-même, le surréalisme, et un rien de transavantgardisme à l'inspiration très contestée d'Andersen. Le second construit des pièces métalliques d'une absolue rectitude, comme au plus beau temps du minimalisme. Le troisième peint des paysages rougeoissants au naturalisme passablement déconcertant. Chacun dans son genre témoigne d'une des tendances de l'art nordique actuel. Et chacun concilie esthétiques « modernes » et traditions autochtones.

Tolérance et éclectisme

On n'en veut pour exemples que ceux de fidèles qui se vérifient aux yeux de qui compare les œuvres de la Foire à celles que renferme le Musée national et le Moderna Museet. L'amour de la nature suédoise a inspiré les paysagistes de la fin du dix-neuvième siècle : ceux-ci ont des successeurs aussi amoureux qu'eux du bois et du granit, qu'ils sculptent et polissent tendrement. Ces

mêmes paysagistes préféraient d'ordinaire les harmonies pâles, les tons coupés de blanc, les couleurs tendres : leurs lointains héritiers, fussent-ils abstraits et gestuels, les traitaient si peu qu'ils se laissent tenter par le monochrome blanc plus souvent qu'à leur tour. L'inspiration des mythes et légendes scandinaves n'est pas moins présente.

Tout ceci n'a que peu à voir avec l'art contemporain tel qu'on le conçoit à Soho ou à Paris. Que tel peintre confesse son admiration pour Newman, tel autre pour Bram van Velde, que l'abstraction lyrique des années 60 ait conservé à Stockholm tous ses défenseurs, et que d'autres, exposés tout à côté, excellent dans le bouquet à l'aquarelle ne gêne personne. La tolérance est de règle, et l'éclectisme de goût aussi, à en juger par les petits cercles rouges qui désignent les pièces vendues. Nulle exclusion, nulle polémique, nul geste de celles qui agitent la FIAC. L'intérêt du marché impose la courtoisie comme il commande que soient tenues pour négligeables les questions d'anachronisme.

Il se peut qu'à cet égard la « konstmassan » réalise une sorte de perfection : celle de l'économie dans l'art. Offres et demandes étant merveilleusement adaptées les unes aux autres et toutes quelconques esthétiques barrières, le système fonctionne avec une admirable efficacité. Sans doute faut-il se rendre jusqu'à Stockholm pour observer dans sa forme la plus simple et la plus accomplie ce phénomène moderne : une vraie foire d'art.

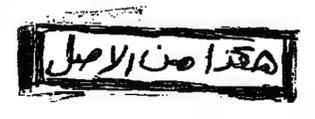
PHILIPPE DAGEN.

Théâtre infimiste d'un genre tout à fait nouveau qui approche le cinéma ou plus près, EMMANUELLE ESCOURROU étonnante dans son premier grand rôle. V.S.D. De jeunes acteurs MICHEL VITOLD et son jeune partenaire PHILIPPE VOLTER...

La tradition de Mauriac et Sarraute actualisée par le langage PAN Bruxelles

DERNIERE LE 25 théâtre 13 Loc 45 88 16 30

MISE EN SCENE GABRIEL GARRAN



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LA BIBLIOTHÈQUE IDEALE. Galerie de la B.P.I. plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 2 mai.

Musée de Louvre

LA COLLECTION D'ALBERT F. DE MIRIMONDE. Pavillon de Flore, entrée principale sur le quai des Tuileries (42-60-39-36). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée: 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril.

Musée d'Orsay

ERNST BARLACH. 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée: 23 F. Jusqu'au 5 juin.

Musée de Louvre

LA COLLECTION D'ALBERT F. DE MIRIMONDE. Pavillon de Flore, entrée principale sur le quai des Tuileries (42-60-39-36). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée: 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril.

Musée d'Art moderne

CONSTRUCTION - IMAGE. 11, av. du Président-Wilson (47-23-61-77). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée: 13 F (comportant l'exposition B. Frize). Jusqu'au 10 avril.

Grand Palais

DEGAS. Galeries nationales, av. Winston-Churchill (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée: 32 F. Jusqu'au 15 mai.

Musées

A LA RENCONTRE DE JACQUES PRÉVERT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne jeu. jusqu'à 21 h. Entrée: 30 F. Jusqu'au 16 juin.

Centres culturels

TRONIS. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. de Mahadma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h 15. Entrée: 12 F. Jusqu'au 28 mars 1988.

Galerie

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril.

Centres culturels

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Carion (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Carion (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

KRISTINA HEDENSTROM. Centre culturel suédois, hôtel de Marie II, rue Poyonnet (42-71-62-20). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

Galerie

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril.

Centres culturels

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Carion (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Carion (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

LIONEL GUBROUT. Galerie Darthea Spoyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 avril.

Galerie

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril.

Centres culturels

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Carion (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

ALAIN FLEISCHER. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Carion (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

En province

ARRAS. Jean Mesnage. Centre culturel Nord, 679, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

En province

ARRAS. Jean Mesnage. Centre culturel Nord, 679, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

En province

ARRAS. Jean Mesnage. Centre culturel Nord, 679, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

En province

ARRAS. Jean Mesnage. Centre culturel Nord, 679, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

Advertisement for 'L'AMERICAN CENTER' featuring Rick, Maryanne, Mark, Gary, Richard, Claudina, Edward, Cary, and Domingo. Includes contact information for Paris.

Advertisement for 'Le Gardien' by Harold Pinter, adapted by Eric Kahane, performed at Théâtre de la Portille.

Advertisement for 'Le Misanthrope' by Molière, performed at Théâtre National Chaillot from Jan 28 to Feb 11.

Advertisement for 'ANANDA LAHARI L'OCEAN DE BEAUTE' featuring a hair salon and beauty services.

Advertisement for 'L'AMERICAN CENTER' (continued) with details about classes and contact info.

Advertisement for 'Le Gardien' (continued) with performance details.

Advertisement for 'Le Misanthrope' (continued) with performance details.

Advertisement for 'ANANDA LAHARI L'OCEAN DE BEAUTE' (continued) with contact info.

Advertisement for 'Centres culturels' listing various cultural centers and their activities.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

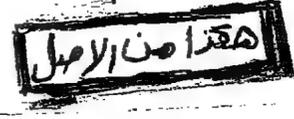
Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.

Advertisement for 'Centres culturels' (continued) listing various cultural centers.



THEATRE

OPERA

THEATRE

1793

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et de première sont indiqués entre parenthèses) ENFIN BUREAU Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90) (dim. soir, lun.), 20 h 30; dim. à 16 h (23).

mar. 18 h 30. Rel. dim. lun. Salle Louis Jouvet. O. Gertrud: 20 h 30 (Jeu. ven. sam. dernière).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Soirée à Johannesburg: 20 h 30. Rel. dim. lun. mar.

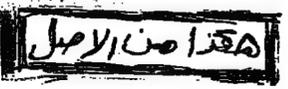
MARGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha: 21 h. sam. 17 h 30. dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). O. Le val de mille ans: 18 h 30 (Jeu. ven. sam. dernière); O. Mésèque Boulo: 20 h 30 (Jeu. ven. sam.), dim. (dernière) 16 h 30.

18 h 30. Jeu. ven. sam. (dernière) 21 h. O. Paris-Nord: 21 h. sam. (dernière) 18 h 30. Rel. Jeu.

SORTIE NATIONALE LE 23 MARS

PHILIPPE NOIRET LAMBERT WILSON SOPHIE MARCEAU STEPHANE FREISS CHOUVANS! un film de PHILIPPE DE BROCA "1793: Les passions qui déchainèrent la France."



THÉÂTRE

CHATENAY-MALABRY (THÉÂTRE DU CAMPANOLI) (46-61-33-33) Le Chat botté : 20 h 30 (Ven. sam. reprise le 12 avril).

Hôcube : 20 h 30 (Jeu. ven. sam., dim. dernière) 17 h. LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREAU) (48-38-92-60) Le Bouc : jeu. ven. sam. 20 h 45, dim. (dernière) 18 h 30. Rel. mer.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPPE) (43-04-15-07) Vive l'opéra : dim. 15 h. ONLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (49-92-33-66) Le Fils des manges : ven. 20 h 30.

6 NOMINATIONS AUX OSCARS 88. "SUBLINE I" LE PONT. "MAÎTRISE TECHNIQUE PROPREMENT FABULEUSE DU CINÉASTE." "EXTRAORDINAIRE SENS DE LA MISE EN SCÈNE." "UNE VICTOIRE DE LA VIE, UNE PRODIGEUSE VERTUOSITÉ."

DOLBY STÉRÉO DANS LES SALLES ÉQUIPÉES. PARIS V.O. 70 mm : GAUMONT AMBASSADE - PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES - GAUMONT ALÉRIA. V.F. 70 mm : PARAMOUNT OPÉRA - BRETAGNE.

CRY FREEDOM (LE CRI DE LA LIBERTÉ). Une amitié qui a pour toile de fond l'Afrique du Sud et ses déchirements.

مكتبة الإبراهيم

MUSIQUE

Les concerts

ATHÈNE-LOUÏS JOUVET (47-42-07-27) Rosalind Plowright, 20 h 30, lun. Avec Gruffey Parsons (piano). Œuvres de Schubert, Strauss, Verdi, Rachmaninov.

Vives voix, 20 h 30, sam. Auditorium. Avec S. Estelles (tromp.), P. Sauvage (orgue), G. de Derre (contre-ténor), J. Lespinaux (soprano).

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 19 h. Rel. lun. Fon comte Fourcade : 22 h 15. Rel. dim. Hâte au ciel : 20 h 30. Rel. mar. D'essai des jeunes : dim. 20 h 30.

Centre culturel suisse de Paris (42-71-44-30) La Lupa - L'Amor che si consuma : 20 h 30, ven. 17 h. dim. (Chansons). Avec Walter Giger à la guitare. Salle des Arbalières.

Région parisienne

CONFLANS SAINT-HONORINE (SALLE DES FÊTES) (39-72-57-19) Buffet 15e Festival de Conflans Sainte-Honorine : 20 h 30. Nouveau Spectacle de l'été : 15e Festival de Conflans Sainte-Honorine : jeu. 20 h 30. Odes à ma douce 15e Festival de Conflans Sainte-Honorine : ven. 20 h 30. Dix leçons de chant de l'été 15e Festival de Conflans Sainte-Honorine : sam. 20 h 30.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (3. pl. St-Germain-des-Prés) Orchestre philharmonique de Radio France, 20 h 30, mer. Dirigé par Gilbert Amy, avec le Nouvel Ensemble vocal. Œuvres de Chopin, Schütz, Stravinski.

Chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-15-13) Et vous... la galère... : 21 h, dim. 15 h. DEUX ANES (46-06-10-26) Moi... moi... moi : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. mer.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (3. pl. St-Germain-des-Prés) Orchestre philharmonique de Radio France, 20 h 30, mer. Concertos pour guitare et orchestre avec l'ensemble orchestral Harmonis Nova dirigé par D. Boutevin.

Music Hall

BATACLAN (47-00-55-22) Jean Guidoni. Jusqu'au 2 avril. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim. CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-23) Brigitte Fontaine et Areaki, 20 h, ven. sam., dim., lun. Chanson française.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (46-61-55-41) L'Ensemble d'Arbres français. Du 17 mars au 30 avril. 21 h, jeu., sam., lun., mar. « Les Quatre Saisons » de Vivaldi, dirigé par Jean-François Goussier.

BROADCAST NEWS. WILLIAM HURT ALBERT BROOKS HOLLY HUNTER. WASHINGTON. COURS D'ARGENT DE LA MEILLEURE ACTRICE FESTIVAL DE BERLIN 88.

22 E. Cen LA rie de Saint- de 12 10 h 3 LE ric. Je LT Jusq IM Galer lion. J IM Jusq JA Jusq PA SUBI LE Cal. J SU MILL Jusq CY rines Mus ERI chassé 18 h. 21 h. J. CA Entrée MA Jusq' DÉL 23 F. J FOI Jusq' MA DELE LE INDU 23 F. J. VA Jusq' SCE. RW S P PA L D D DE RE. le 2. 38. Soi AN

3 FILL. Septe. WELDEC.

MUSIQUE

Œuvres de Bartok, Beethoven, Mendelssohn.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-80). Nouvel Orchestre philharmonique...

Les opéras
OPÉRA DE PARIS Palais Garnier (47-42-53-71). Boris Godounov...

Les ballets
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Louchis, 20 h 30, jeu. Danse de l'Inde...

ven. sam. Chant flamenco avec Tancito à la guitare...
ESPACE KIRON (43-73-50-25). Nathalie Tissot...

Périphérie
BOISIGNY, MAISON DE LA CULTURE (49-31-11-45). Le Martyre de saint Sébastien...

Jazz, pop, rock, folk
BAISER SALÉ (42-33-37-71). J.-M. Jafet, J. Drouillard, T. Eber...

batterie). Z. Fleischer, L. Brahman, M. Barbeaux...
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Dany Doris Sauter...

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac, Gilbert Leroux...

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Cathy Koptina...

CINEMA

La cinémathèque
PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-34)
MERCREDI
Tartarin de Tarascon (1943)...

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Cathy Koptina...

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Cathy Koptina...

équipe (1936) de Julien Duvivier, 17 h;
Affaire d'État: l'Affaire Dreyfus (1965) de Jean Vigne...

Le Festin de Babette
UN FILM DE GABRIEL AXEL avec STEPHANE AUDRAN, JEAN-PHILIPPE LAFONT...

PARIS: MARGNAN - IMPÉRIAL - MAXÉVILLE - GAUMONT PARNASSE FAUVETTE...

bandes: Bande annonce: Stavisky, Ces Messieurs de la Santé (1933) de P. Colombier...
LUNDI
La Troisième République: Guinguette...

Le Festin de Babette
UN FILM DE GABRIEL AXEL avec STEPHANE AUDRAN, JEAN-PHILIPPE LAFONT...

PARIS: MARGNAN - IMPÉRIAL - MAXÉVILLE - GAUMONT PARNASSE FAUVETTE...

36 FILLETTE
UN FILM DE CATHERINE BREILLAT

September
Un film de Woody Allen
Denholm Elliott, Mia Farrow, Elaine Stritch...

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Cathy Koptina...

Rock
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Fran. 20 h, mer. jeu. ven. sam. Avec Leandro Accochi...

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Cathy Koptina...

Rock
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Fran. 20 h, mer. jeu. ven. sam. Avec Leandro Accochi...

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS
UN FILM DE GERARD VERGEZ

UN FILM DE GERARD VERGEZ
Avec Christophe Malavoy, Pauline Lafont, Catherine Wilkening

هفتاد و اربع

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi intitulé « Signaux ». Signalez dans « Le Monde radio-télévision » : □ Film à éviter ■ On peut voir ■ Ne pas manquer ■ et ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 mars

TF 1
20.45 Football. France-Espagne (match amical en direct de Bordeaux). 21.20 *Tragédie de Lot*. 21.35 Football (2^e mi-temps). 22.28 *Magazine* : Planètes. De Bernard Bouthier et Claude Villers. Invité : Jean-Edern Hallier. Sommaire : Rio, 24 heures de l'Yvité; Le dernier maître; Casting Haron; Périquisition; Miroir-Doublage-Vie des animaux; Impostures; 166 évangélistes; Alors, en forme? Visite médicale; Transformation; La famille; Ex-amine; Interview de Claude Villers. 23.25 *Journal*. 23.40 *La Soirée*. 23.45 *Magazine* : *Musik sport*.

A 2
20.35 *L'heure de vérité*. André Lajoie répondra aux questions de François Héritier de Virville, Alain Dubamel, Albert Roy, Jean-Louis Lescoeur et Michel Polak (M6). 22.15 *Spécial caméra cachée*. Émission de Jacques Rouland. 23.15 *Informations* : 24 heures sur la 2. 23.45 *Concours chœurs d'œuvre en petit*. Émission de Pierre de Lagarde. 1^{er} prix : chœurs de Comarque (Dordogne); 2^e prix : fort de la Frée (le de R6); 3^e prix : chœurs de Monte-Cristo (Yvelines).

FR 3
20.30 Théâtre : le *Maître de Santiago*. Pièce en trois actes de Henry de Montherlant, mise en scène de Michel Etcheverry, avec Jacques Eyraud, Michel Etcheverry, Jacques Desrois. Représentée à Paris en 1948, cette pièce appartient, avec *Par-Royal*, au théâtre « sacré » de Montherlant. 22.30 *Flash d'informations*. 22.35 *Cinéma* : *Journal intime* d'une femme mariée. Film américain de Frank Perry (1970). Avec Richard Benjamin, Frank Langella, Carrie

CANAL PLUS
21.00 *Cinéma* : *Possesseur d'ange*. Film français d'Edouard Nierme (1986). Avec Bernard Giraudoux, Fanny Bastien, Fanny Cottençon, Michel Amont. 22.30 *Flash d'informations*. 22.35 *Cinéma* : *Journal intime* d'une femme mariée. Film américain de Frank Perry (1970). Avec Richard Benjamin, Frank Langella, Carrie

Jeudi 24 mars

TF1
15.15 La séquence du spectateur. 15.45 *Courant à l'ouest*. 16.00 *Magazine* : *L'après-midi* animé. De Cécile Regnier-Machart, présenté par Eric Galliano. Invité : Frédéric François. Les Porte-Mentaux. 16.45 *Club Dorothée*. 17.10 *Série* : Des secrets très secrets. 18.00 *Série* : Agence tous risques. 18.55 *Météo*. 19.00 *Feuilleton* : *Sauvages*. 19.30 *Jeu* : La roue de la fortune. 19.50 *Métronome*. 20.00 *Journal*. 20.30 *Météo* et *Tapis vert*. 20.40 *Questions à domicile*. Émission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombati et Alexandre Tarru. Invité : Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget. 21.15 *Série* : *Rick Hunter*, inspecteur choc. Le titre. 23.05 *Magazine* : *Rapido*. D'Antoine de Caunes. Spécial. 23.35 *Journal*. 0.00 *La Soirée*. 0.05 *Magazine* : *Musik sport*.

A2
15.00 *Flash d'informations*. 15.05 *Magazine* : *Si l'école vous (amuse)*. 15.25 *Magazine* : *Frère comité* chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. Avec Wet, Wet, Wet, Les Abolites, Zachary Richard. 16.25 *Flash d'informations*. 16.30 *Variétés* : *Un DS de plus*. De Didier Barbelivien. Avec Philippe Laffont, Hervé Vilard, Ring Arden. 16.45 *Météo*. 17.20 *Série* : *As fil des jours*. L'argent est bon à prendre. 17.50 *Flash d'informations*. 17.55 *Série* : *Magnum*. 18.45 *Jeu* : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laiffou. 19.10 *Actualités régionales*. 19.35 *Série* : *Magasin*. Le magasin de bonne aventure. 20.00 *Journal*. 20.25 *Météo*. 20.30 *JNC*. 20.35 *Cinéma* : *Revenez à Baltimore*. Film américain de Robert Ellis Miller (1980). Avec James Coburn, Omar Sharif, Bruce Boxleitner, Ronny Blakely. Deux amis jugent leur vie et se retrouvent au bord de la tentation mais battus qu'au. *Un rêve de battre*. *La Diapora*, un redoutable professionnel. Très décevant par rapport à l'annonceur de Robert Rossen, auquel on ne peut pas ne pas penser. 22.05 *Patrimoine* artistique. Championnat du monde à Budapest : livre dans. 23.35 *Informations* : 24 heures sur la 2.

FR3
15.00 *Flash d'informations*. 15.03 *Magazine* : *Tébé*. Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré; Décorandum; Top stries; La main verte; Télécur; Faites-vous des amis; Province-chic, province-choco; De l'as à zéro; Pary, mary; Le jeu de la séduction; Variétés; Annabelle; Philippe Jougla; André Verchuren. 17.00 *Flash d'informations*. 17.03 *Feuilleton* : *La dynastie des Forsyte*. (2^e partie). 17.30 *Dessin animé* : *Inspector Gadget*. 17.35 *Dessin animé* : *Les chiens de Grimm*. 17.45 *Dessin animé* : *L'obscurité*. 18.10 *Série* : *Le secret de la Canaille*. 18.25 *Magazine* : *Flash song*. De Patrice Desrivaz. 18.30 *Feuilleton* : *Le mystère de l'île au trésor*. (4^e épisode). 19.00 *Le 19-20* de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.35 *Dessin animé* : *Diapolo*. Parole et des tocs. 20.05 *Journal*. 20.30 *Cinéma* : *Les Proles*. Film américain de Don Siegel (1971). Avec Clint Eastwood, Geraldine Page, Elizabeth Hartman, Jo Ann Harris. *A la fin de la guerre de Sécession, un soldat norvégien blessé est recueilli dans un pensionnat local de jeunes filles suédoises. Sa présence au sein de ces jeunes femmes éveille de sombres passions. Un film violent, cruel, tragique, sur l'hyppocrisie des mœurs et les névroses féminines. Certaines scènes tournées au cachemir. Exquise interprétation.* 22.30 *Journal*. 22.40 *Magazine* : *Océaniques*. The story of Frédéric Wiseman. Chronique d'un grand magasin de luxe américain. 0.40 *Musiques*, musique. Semaine avec Philippe Lacarrère, quintette. Pourquoi pas? par Gilles Clément et All the things you are, par Jérôme Kern.

CANAL PLUS
15.25 *Cinéma* : *Le meilleur*. Film américain de Barry Levinson (1984). Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close, Kim Basinger. 17.25 *Causes*. L'azur rag.

Audience TV du 22 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOPRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42,3	18,0	6,9	5,3	2,1	4,8	5,3
19 h 45	52,8	25,4	8,6	3,7	4,9	4,2	5,3
20 h 16	68,3	14,9	39,2	6,3	2,1	2,6	3,2
20 h 55	76,7	40,7	16,9	7,4	2,1	7,8	4,9
22 h 08	73,6	39,7	16,9	10,6	2,6	4,9	3,2
22 h 44	41,3	10,1	11,1	5,3	1,1	6,9	7,4

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Communication

Accord de modernisation des « Nouvelles de Moscou »

M. Robert Maxwell met le pied en URSS

MOSCOU de notre correspondant

Les *Nouvelles de Moscou*, l'hebdomadaire soviétique le plus engagé dans la politique de restructuration et de transparence, veut développer la vente de ses éditions en langues étrangères et moderniser sa formule. L'hebdomadaire a signé ce mercredi 23 mars, un protocole d'accord avec M. Robert Maxwell, le puissant patron de presse britannique. Selon cet accord, une équipe européenne de journalistes viendra dès la semaine prochaine à Moscou afin de remodeler le journal.

Bien que le contenu des *Nouvelles de Moscou* soit devenu exceptionnellement riche (par rapport aux critères soviétiques traditionnels), ses titres, ses chapeaux de présentation et sa hiérarchie de l'information sont en effet devenus lourds et ternes; en effet qu'il faut toujours lire un article jusqu'au bout pour être sûr de ne pas rater une information de taille.

A la veille de la vente aux enchères de son matériel

« Le Matin »

n'intéresse plus personne

Aucune proposition officielle de reprise du *Matin de Paris* n'a été faite, deux mois après sa mise en liquidation. M. André Darres de Blazy, responsable de l'Institut d'engineering et de prospective sociale (IEPSO), qui comptait relancer le titre, n'a pas fait d'offre officielle à M. Daniel Baumgartner, mandataire liquidateur. Les deux journalistes chargés d'élaborer un projet technique et rédactionnel pour le *Matin*, MM. Pierre Morville et Jean-Noël Tassez, ont achevé un « numéro zéro ». Ils ont cependant décidé d'arrêter leur étude, faute d'obtenir de M. de Blazy des assurances sur le financement — quarante millions de francs — qu'il comptait verser.

Les meubles et le matériel du *Matin de Paris* seront vendus aux enchères le 31 mars, afin de rembourser une partie des créances. Mais auparavant, le 24 mars, le tribunal de commerce de Paris entendra les conclusions de M. Baumgartner concernant l'absence de propositions de reprise et les anomalies qui auraient eu lieu lors de la cession du titre. Le *Matin de Paris*, en soit dit en passant, n'a jamais été conservé jusqu'au délibéré du tribunal.

BERNARD GUETTA.

La 5 crée sa filiale cinématographique

La 5 vient d'annoncer la création de sa filiale cinématographique, « Ciné 5 », destinée à coproduire des longs métrages, ainsi qu'en fait obligation son cahier des charges. Présidée par Philippe Ramond, directeur général de la 5, cette société, dirigée par Pierre Héros, s'est déjà engagée, à hauteur de 37 millions de francs, dans la coproduction de huit films qui seront diffusés sur la chaîne après un délai de deux ans suivant leur sortie en salle. Il s'agit de *Blanc de Chine*, de Denis Granier-Deferre (sortie en salle le 20 avril); *Le Coureur du vent*, de Pierre Granier-Deferre; *Corentin*, de Jean Marbeuf; *Black mic mac 2*, de Marco Pauly; *La Lectrice*, de Michel Deville; *Manuvals Gorgon*, de Claude Miller; *Le Fretin Blanc*, d'Alain-Michel Blanc; *Les Héritiers*, de Pascal Thomas.

EN BREF

Leo Kirch et Burda convoquent le groupe ouest-allemand Springer. — L'Office franco-allemand de la presse va examiner le dossier Springer. Deux des principaux actionnaires de Springer, selon la lettre confidentielle *Platow Brief*, auraient conclu une alliance pour diriger l'empire qu'il a laissé à sa mort, en 1986, Axel Caesar Springer. Il s'agit des frères Burda (dont le propre groupe éditte *Bunte*, *BW* — *und Funk*, etc.), qui possèdent 26,1 % de Springer et de M. Leo Kirch, principal détenteur de droits cinématographiques en Allemagne, qui possède officiellement 10 % de Springer.

Les Financial Times s'intéressent au quotidien espagnol « Cinco Dias ». — Le groupe britannique Pearson PLC envisage de prendre 45 % du capital du quotidien économique de Madrid *Cinco Dias* (quarante mille exemplaires) sur proposition des dirigeants du titre espagnol. *Le Financial Times*, qu'éditent Pearson PLC, a déjà des accords rédactionnels avec lui. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'expansion de Pearson PLC. Le groupe britannique a pris récemment 25 % du quotidien économique canadien *Financial Post* et a signé une lettre d'intention visant le rachat du groupe de presse économique français *Les Echos*, début janvier.

Le Festival de la caricature politique. — Le troisième Festival de la caricature politique vient de s'achever à Epinal. Créé par le maire, M. Philippe Séguin, il est devenu le rendez-vous des caricaturistes française et, pour la première fois cette année, étrangère. Des milliers de personnes ont visité l'exposition de 800 dessins de presse et celles consacrées à Plantu et à Solo. La nuit de la caricature a consacré les meilleurs dessinateurs sur le thème de l'actualité internationale. Le prix du Bon Sens, doté par le Crédit agricole, a été remporté par Denis Pessin, collaborateur du journal *le Monde*. — (Corresp.)

Denis Chateau remplace Isabelle Adjani à la présidence de la commission des avancées sur recettes. — Denis Chateau, codirecteur avec Xavier Génin de la société de production et de distribution AAA depuis 1985, a été nommé par décret président de la commission des avancées sur recettes, en remplacement d'Isabelle Adjani. La commission reçoit des subventions — 85 millions de francs en 1987 — pour aider à la réalisation de longs métrages.

Médecine

Les candidats à la présidence interpellés sur l'alcool, le tabac et la vitesse

Un groupe de médecins a décidé d'interpeller publiquement les candidats à l'élection présidentielle sur les liens entre la publicité et l'alcool, le tabac et les accidents de la circulation. Ce groupe, qui réunit des noms célèbres de la médecine française (1), est soutenu par le professeur Jean Bernard, président du Comité national d'éthique, et les professeurs Jean Dausset et François Jacob, prix Nobel de médecine. Cette initiative est la suite logique de l'action menée depuis plusieurs mois par les professeurs Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) et Albert Hirsch (hôpital Saint-Louis, Paris) contre les conséquences désastreuses sur la santé publique des consommations d'alcool et de tabac ainsi que contre les effets néfastes de la publicité en faveur de ces produits. Les réponses — ou les silences — des candidats à l'élection présidentielle seront rendus publics par voie de presse.

L'appareil capital de connaître les options des candidats dans un domaine particulièrement sensible : celui de la promotion par la publicité de comportements contraires aux intérêts de la santé (alcool, tabac, vitesse) qui provoquent cent mille décès par an, expliquent ces médecins. Dans le domaine du tabac et de l'alcool, la liberté de

consommer existe, et nul ne propose de la remettre en cause. Il faut, en revanche, lui associer la liberté de ne pas être conditionné dès l'enfance par des images valorisantes fondées sur les amalgames de la publicité directe ou indirecte. L'utilisation de la vitesse des véhicules automobiles comme argument publicitaire pose un problème tout aussi aigu. Les voitures vont chaque année à des vitesses plus élevées, et le pouvoir politique semble avoir renoncé à contrôler la publicité fondée sur ce critère.

Ces médecins entendent notamment démontrer que si les mesures qu'ils préconisent n'ont pas encore été prises, c'est essentiellement à cause de groupes de pression dont l'action est contraire aux intérêts de la santé publique : « Des options largement majoritaires dans les pays, expliquent-ils, voient leur mise en œuvre différée par l'action de groupes particuliers agissant contre l'intérêt général. Cette situation impose une clarification du débat par des réponses dépourvues d'ambiguïté. »

J.-Y. N.

(1) Ce groupe est composé des professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Jacob, Albert Hirsch et Maurice Tubiana.

Trois questions

Les questions posées aux candidats sont les suivantes :
• TABAC : « êtes-vous partisan d'une suppression totale de toutes les formes de publicité et de parrainage ? »
• ALCOOL : « êtes-vous partisan d'interdire la publicité pour les boissons alcooliques sur les supports qui s'imposent à tous (télévision, radio, cinéma, affiches) ? Etes-vous partisan d'accepter l'information (nom,

conditionnement, prix) dans la presse non destinée à la jeunesse ? »
• VITESSE : « êtes-vous partisan d'une suppression totale des publicités indiquant des possibilités de vitesse illégales ? Etes-vous partisan d'obtenir le respect de la réglementation sur les limites de vitesse par des moyens techniques situés à bord des véhicules ? »

Pionnier de la fécondation « in vitro »

Le docteur Patrick Steptoe est mort

Le docteur Patrick Steptoe, l'un des pères, avec le professeur Robert Edwards, de la fécondation in vitro, est décédé le mardi 21 mars dans un hôpital de Cantorbéry (Angleterre), des suites d'un cancer. Le docteur Steptoe, qui était âgé de soixante-quatorze ans, avait mis au monde le 25 juillet 1978 Louise Brown, le premier bébé-éprouvette.

Avec le docteur Steptoe disparaît l'un des pionniers de la médecine contemporaine. Si aujourd'hui, de par le monde, des milliers de couples stériles ont pu avoir des enfants, c'est en partie à ce gynécologue britannique qu'ils le doivent.

Né le 9 juin 1913, Patrick Steptoe avait fait ses études au prestigieux King's College de Cambridge puis à l'université de Londres. Après avoir obtenu en 1939 son diplôme de docteur en médecine, il poursuivit ses recherches à l'hôpital d'Oldham. En 1969, il publiait avec le docteur Robert Edwards, dans la revue anglaise *Nature*, un article dans

lequel il annonçait avoir réussi à fertiliser sept ovules humains placés en éprouvette.

Le couple Edwards-Steptoe — le biologiste et le gynécologue — voyait ses travaux couronnés de succès le 25 juillet 1978 avec la naissance à l'hôpital d'Oldham de Louise Brown, le premier bébé conçu par fécondation in vitro.

Par la suite, Edwards et Steptoe continuèrent leurs recherches à la clinique de Bourne-Hall, qui devint rapidement l'un des hauts lieux de la procréation mondiale. Très souvent, les docteurs Steptoe et Edwards durent affronter les critiques de l'Eglise mais aussi, bien souvent, de la communauté médicale. Ainsi, par exemple, lorsque, en décembre 1984, ils se prononcèrent pour l'implantation d'embryons humains sur des animaux.

L'heure, aujourd'hui, n'est plus à la controverse. Le docteur Steptoe a rendu des services inestimables à la médecine et a réhaussé l'honneur et la dignité de la profession, a estimé, le 22 mars, la British Medical Association dans un communiqué.



22
E
Cen
LA
rie de
de 12
10 à 3
LE
rie. Ju
L'E
jusqu'
TM
Galeri
tion. J
DM
jusqu'
JAF
jusqu'
PA
SU
LE
Cel. J.
SUI
jusqu'
CY
rains

Mus
ERI
classé
18 h. 4
21 h. 45
CA
Entrée
MA
jusqu'
DEC
CAIS
23 F. J
FOY
jusqu'
MA
D'ELLE
LE
INDUS
23 F. J
VAN
jusqu'

scd
R
W
S
N
P
A
L
D
D
DE
RE
le 2
18

S
N
P
A
L
D
D
DE
RE
le 2
18

S
N
P
A
L
D
D
DE
RE
le 2
18

عقدا من الامم

Enquête

L'application du traité de non-prolifération

Le nucléaire, convoité et maudit

par BRUNO DETHOMAS

Signé le 1^{er} juillet 1968, le traité de non-prolifération nucléaire a été ratifié par cent trente-sept pays. Comment fonctionne-t-il ? Quel système de contrôle qu'il a instauré, et quelle est son efficacité ?

C'EST vrai, les Pakistanais s'agitent beaucoup. Dans le groupe fermé des pays fournisseurs d'équipements nucléaires — un club où règne la discrétion — ce n'est un secret pour personne. Des pays jugés par la communauté scientifique comme les plus près de disposer de la bombe atomique, le Pakistan est le plus actif. Pour ne prendre que des exemples récents, en juillet dernier un Canadien d'origine pakistanaise, Arshad Z. Pervez, était arrêté à Philadelphie pour avoir essayé d'acheter à la société Carpentier vingt-deux tonnes d'acier spéciaux (managing 350) capables d'être utilisés dans des usines d'enrichissement d'uranium. Cet acier devait être livré à Islamabad.

Quinze jours plus tard, un général pakistanaise à la retraite, Nam U-Hao, domicilié à Lahore, était inculpé par la Chambre fédérale d'accusation américaine pour avoir été l'inspirateur de cet achat.

Quelques semaines plus tôt, à Cologne, une enquête avait été ouverte à l'encontre de la société Leybold Heraeus, suspectée d'avoir vendu à Islamabad des plans qui lui auraient permis de construire une usine d'enrichissement d'uranium. Leybold Heraeus, qui emploie cinq mille personnes en Allemagne de l'Ouest, est l'un des contractants d'Ureco, consortium européen (composé d'Allemands, de Néerlandais et de Britanniques) qui travaille sur l'enrichissement par centrifugation.

Rien d'étonnant dès lors que fleurisse la saga d'Abdul Qadir Khan, cet ingénieur métallurgiste pakistanaise, marié à une Néerlandaise, qui travaillait pour Ureco au début des années 70 avant de regagner son pays en 1975 avec les plans de centrifugation. Il aurait acheté en 1977 à un industriel allemand, Albrecht Migule, une installation de conversion de l'uranium en hexafluorure d'uranium qui lui aurait été livrée par un convoi de cinquante-deux camions, les quels auraient rallié Islamabad depuis Francfort sans problème.

C'est ensuite la quête aux équipements et matériaux destinés à faire exploser la première « bombe islamique », aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne fédérale, en Suisse, aux Pays-Bas, en France même, un grand marché dont l'achat d'alliages spéciaux à Philadelphie serait la dernière péripétie connue. On comprend pourquoi les Américains ont jadis fait pression sur la France pour l'empêcher de livrer au Pakistan une usine de retraitement clés en main.

La reconnaissance, en mars 1987, par le président Mohammed Zia Ul-Haq que son pays avait la capacité de construire l'arme nucléaire a d'ailleurs relancé la polémique aux Etats-Unis. Ceux-ci sont, il est vrai, censés ne pas fournir d'aide aux pays qui rompent les règles de la non-prolifération. Mais, présence soviétique en Afghanistan oblige, les Américains ont été

contraints de fermer les yeux sur les espoirs nucléaires d'un « allié » géopolitiquement si important aux marches de l'Iran, de la Chine, de l'Inde et de l'Afghanistan.

Comme on ne prête qu'aux actifs, les Pakistanais sont désormais cités dans chaque « affaire » nucléaire. Ainsi pour Transnuclear, cette firme de transport ouest-allemande spécialisée dans le nucléaire accusée d'avoir soustrait une centaine d'industriels et de responsables de centrales électriques — pour 80 millions de francs en cinq ans — afin que leurs déchets faiblement radioactifs (filtres, outils, gants, etc.) soient transportés et traités au centre belge de Mol, près d'Anvers. « C'est bien la preuve, dit-on à Paris, que lorsqu'on refuse de traiter la question des déchets sur un plan national on s'expose à des problèmes. » De fait, le site de Gorleben, en Basse-Saxe, chargé d'accueillir provisoirement les fûts de déchets faiblement radioactifs, n'a jamais eu l'activité escomptée du fait de l'action des écologistes. Et, au site d'accueil permanent n'a été désigné. Les coûts prohibitifs du stockage en Allemagne fédérale ont donc poussé les industriels à faire traiter leurs déchets à Mol, où ils bénéficient de prix très bas.

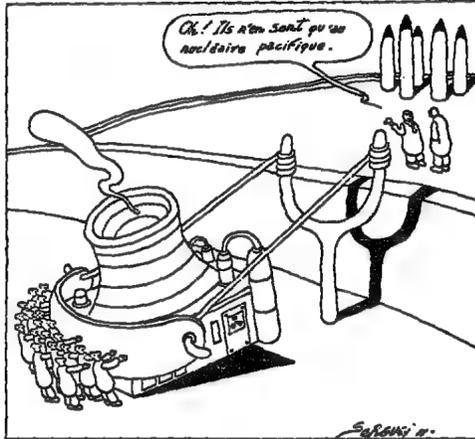
Sommesse belge

« Ce qu'il y a d'inadmissible, c'est que les procédures et les normes n'ont pas été respectées », ajoute l'un des actionnaires de Transnuclear (filiale à 33 % de Transnuclear, société française). Mais cette affaire, qui a surtout — dans l'état actuel des enquêtes de l'agence de Vienne comme d'Euratom — montré la misère du nucléaire en Allemagne et l'extrême « souplesse », pour ne pas dire plus, du centre nucléaire de Mol, dont le directeur du département « déchets », Norbert Van de Voerde, a été licencié, a eu d'autres conséquences. Non seulement elle a renforcé la suspicion à l'égard de l'industrie nucléaire ouest-allemande d'une manière plus grave encore que l'accident de Tchernobyl (le chancelier Kohl lui-même avouant avoir « des doutes massifs » sur « l'ensemble du système de sécurité » et 92 % des Allemands étant désormais favorables à l'abandon de l'énergie nucléaire) ; mais, devant l'ampleur des « pots-de-cadeau » cités d'un responsable de Transnuclear, la presse ouest-allemande a dénoncé l'envoi, à l'occasion de ce trafic, de matières sensibles au Pakistan et à la Libye (une accusation fondée sur la perte de deux fûts de déchets en 1984 et sur le fait que quelques-uns des fûts renvoyés en Allemagne fédérale après traitement à Mol contenaient de faibles traces de plutonium et de cobalt 60). Les démentis de tous les organismes de contrôle — en attendant les résultats d'une commission parlementaire allemande — n'y changeront rien. On continue d'affirmer sans preuve que le Pakistan est derrière tout cela.

D'autres ont raconté naguère le rôle-clé joué par la France dans le développement d'une expérience nucléaire en Israël, ou encore l'aide apportée par des entreprises allemandes, améri-

caines, françaises et suisses à l'Afrique du Sud, l'un des premiers producteurs mondiaux d'uranium, et l'expérience d'explosion qu'aurait effectuée ce pays le 22 septembre 1979 sur l'île de Prince-Edward, au large de l'Antarctique (une explosion

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait aucune crainte à avoir, le Pakistan est là pour le prouver. Ne serait-ce que parce que les pays dits du seuil (Israël, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Brésil et l'Argentine) n'ont, pour aucun d'entre eux, signé le TNP.



jamais confirmée). Mais force est pourtant de constater que, vingt ans après sa mise en œuvre, le traité de non-prolifération (TNP) n'a pas si mal fonctionné. Fondé sur la renonciation volontaire des pays signataires au développement du nucléaire militaire en échange du transfert de technologie pour l'utilisation de l'énergie contenue dans l'atome, le TNP a joué son rôle. En 1968, douze pays produisaient de l'électricité d'origine nucléaire. Aujourd'hui, quatorze pays se sont ajoutés à cette liste, et deux autres (le Mexique et Cuba) devraient les rejoindre dans quelques mois. Alors que, dans le domaine militaire, « trois pays s'étaient dotés de la bombe avant 1960 et deux dans la décennie 60, un seul l'a fait dans les années 70 et jusqu'à présent aucun dans les sept premières années de l'actuelle décennie.

Certes, il est admis que l'Argentine, le Canada, l'Allemagne de l'Ouest, Israël, l'Italie, le Japon, le Pakistan, l'Afrique du Sud, la Suède et la Suisse pourraient, s'ils en avaient la volonté politique, faire exploser une bombe. Et sans doute l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, mais aussi le Brésil, la Corée du Sud et Taiwan pourraient-ils rejoindre, avec un peu plus de patience, le club des « happy few » possesseurs de l'arme suprême (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, Chine et Inde). Mais cette liste n'est guère différente de celle qu'on aurait pu dresser il y a quinze ans. Malgré les craintes, dans les années 70, d'une pénurie énergétique et malgré la concurrence exacerbée qui, depuis le début des années 80, oppose des industriels qui se battent sur un marché de l'énergie déclinant, aucun cas significatif de violation des contrôles de Vienne n'a été établi.

Mais aussi parce que le contexte nucléaire a profondément changé depuis quelques mois. D'abord, pour la première fois, les deux grandes puissances ont amorcé une solution concernant l'un de leurs principaux engagements du TNP, celui qui leur imposait de négocier de bonne foi un « désarmement général et complet ». Le démantèlement des missiles intermédiaires fait un pas dans cette voie. Mais, selon les responsables français, cela risque de renforcer les pressions contre le commerce nucléaire. « Les Etats-Unis et l'URSS n'aiment pas le nucléaire chez les autres », dit-on à Paris (1).

Pour la France, qui a toujours critiqué la doctrine américaine du fullscope safeguard, ou contrôle intégral, consistant à ne vendre matières et matériels sensibles qu'aux pays acceptant de mettre l'ensemble de leurs installations nucléaires sous contrôle international — une règle imposée par le président Carter et peu modifiée sous Ronald Reagan, — une accentuation des contrôles serait contreproductive.

Les acrobaties qu'ont dû faire l'Inde, pour alimenter en uranium enrichi la centrale de Tarapur, et l'Afrique du Sud, pour trouver un combustible nécessaire aux deux réacteurs de Koeberg, du fait de la politique américaine, illustrent bien les dangers d'une politique excessive en matière de contrôle. Mais le zénith qui règne entre les fournisseurs de matières et de matériels nucléaires sur les moyens de la non-prolifération risque de s'accroître encore avec l'arrivée sur le marché de nouveaux vendeurs non signataires du TNP et non membres du Club de Londres.

La fourniture par l'Argentine d'un réacteur de recherche à l'Algérie — placé il est vrai sous le contrôle de l'AIEA — en est un

exemple. La Chine, qui vend de l'uranium et qui, disposant d'un vaste territoire, pourrait proposer des sites de stockage (on a parlé de négociations dans ce sens avec la RWU ouest-allemande), en est un autre. Le Brésil, qui coopère avec l'Argentine et auquel on a attribué des discussions avec l'Irak, ou encore l'Inde sont aussi des vendeurs potentiels de technologie nucléaire. « Il y a actuellement une réflexion confidentielle sur le thème : comment rendre ces pays responsables. Mais vous allez voir que celle-ci va se développer », souligne ainsi un haut fonctionnaire français.

L'après Tchernobyl

L'accident de Tchernobyl et ses conséquences sur les opinions publiques risquent enfin de mettre à mal la clé de voûte du TNP qu'est son article 4, lequel reconnaît « le droit inaliénable de toutes les parties du traité à développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ». Toute la philosophie de la non-prolifération consistait en effet à profiter des bénéfices de l'atome (son formidable pouvoir énergétique) tout en refusant la tâche originelle de la destruction. Or on ne saurait oublier qu'aucun réacteur n'a été commandé aux Etats-Unis depuis 1978 ; que l'attente continue de prévaloir en Finlande, en Autriche et en Espagne ; que la Suède a annoncé l'arrêt de ses deux premiers réacteurs nucléaires pour 1995 ; qu'en Allemagne fédérale les hommes politiques de tout bord ont pour seul souci de ménager une opinion publique très réservée à l'égard du nucléaire ; qu'en Italie le référendum du 8 novembre dernier a porté un nouveau coup au programme nucléaire ; qu'en Union soviétique même, si l'on en croit la *Komsomolskaja Pravda*, les autorités ont renoncé à construire un réacteur près de la ville de Krasnodar, non loin de la mer Noire, sous la pression des populations locales.

Certes, on ne peut sous-estimer le fait que les Etats-Unis poursui-

vent leurs recherches, que le Japon, la France, la Corée du Sud, l'URSS, malgré ce récent recul, et la Grande-Bretagne, au moins au niveau des intentions, ainsi que pratiquement tous les organismes internationaux énergétiques continuent de croire en l'avenir de l'électricité nucléaire. Et l'on ne peut ignorer l'utilisation même par les Soviétiques de l'accident de Tchernobyl contre le nucléaire civil en Europe (« moins on construira de centrales, plus on dépendra du gaz sibérien », clament les nucléocrates).

Mais il faut bien avouer que l'atome civil en a pris un coup. Car s'il n'est qu'une leçon à tirer de cet accident soviétique — défaut de conception mais surtout multiplication de défaillances humaines, — c'est qu'il est irresponsable de livrer des réacteurs à des pays dont le niveau technique et d'organisation ne permet pas le pilotage des réacteurs en toute sécurité. Voilà qui exclut à peu près tous les pays du tiers-monde. C'est donc au Nord que se joue l'avenir du nucléaire, et de la non-prolifération, avec la contestation de la légitimité de la dissuasion et la mise en cause de l'électricité d'origine nucléaire. Le risque n'est pas négligeable de voir l'ensemble du commerce nucléaire devenir « suspect » alors même que, sous les expertises et la reconnaissance, « il n'y a aucun verrou technique à la prolifération », et qu'il est donc « impossible d'empêcher l'accès à un pays donné à l'arme nucléaire dès lors que celui-ci dispose de la volonté politique de s'en doter, des moyens financiers et techniques, enfin du facteur temps ». La France n'en a-t-elle pas été le plus bel exemple ? Une telle évolution pourrait conduire à des développements autonomes, hors du consensus international, qui a jusqu'à présent évité le pire.

(1) Le prêt récent par Moscou à New-Delhi des sous-marins à propulsion nucléaire apparaît dans ces conditions surprenant. « Que s'en va-t-il dit, souligne-t-on à Paris, si un tel prêt était venu de la France ? »

Le traité de non-prolifération

Signé le 1^{er} juillet 1968, le TNP est l'instrument juridique majeur destiné à éviter les risques de prolifération. Il établit une distinction entre les puissances nucléaires militaires (celles qui ont procédé à une explosion atomique avant le 1^{er} janvier 1967, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la France et la Chine) et les autres.

Les cinq puissances nucléaires militaires s'engagent à n'aider en aucune façon les puissances non nucléaires à se doter de l'arme atomique. Mais elles conservent pour elles-mêmes — et elles ne s'en sont pas privées, — toute liberté pour développer leur armement nucléaire puisqu'elles ne sont soumises à aucune obligation de contrôle.

Les puissances non militaires renoncent quant à elles à

acquiescer ou à fabriquer les armes nucléaires ou tout autre dispositif nucléaire explosif et s'engagent à refuser aux pays « non nucléaires » non signataires des matières ou des équipements s'ils ne sont pas contrôlés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En contrepartie de l'abandon de l'option nucléaire militaire, ces pays obtiennent en revanche l'accès sans discrimination aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique.

Le traité de non-prolifération a été ratifié par cent trente-sept pays (y compris les trois pays dépositaires). Mais parmi ceux qui ne l'ont pas signé figurent notamment la Chine, la France, le Brésil, l'Argentine, l'Inde, le Pakistan, Israël, l'Algérie et l'Afrique du Sud, qui s'est toutefois engagée à le ratifier avant septembre 1988.

PROFESSION: MANAGER

MANAGEZ VOTRE TEMPS. MANAGEZ VOTRE ROUTE. VOICI LA NOUVELLE ÉDITION LIMITÉE RENAULT 25 "MANAGER" • AUTORADIO STÉRÉO K7 4 HAUTS PARLEURS AVEC CODAGE ANTIVOL ET SATELLITE DE COMMANDES SOUS LE VOLANT • PEINTURE MÉTALLISÉE (ARGENT, BRUN ARABICA, GRIS TUNGSTEN) • VITRES TEINTÉES • COMMANDE A INFRAROUGE D'OUVERTURE DES PORTES ET DU COFFRE • ESSUIE-GLACE ARRIÈRE • 4 VERSIONS A PARTIR DE 110 800 F. GTS: 1995 CM³, 9 CV. TX: 1995 CM³ INJECTION ÉLECTRONIQUE, 11 CV. GTD: 2068 CM³ DIESEL, 7 CV. TURBO D: 2068 CM³ TURBO DIESEL, 6 CV. MODÈLE PRÉSENTÉ: RENAULT 25 GTS MANAGER. PRIX CLÉS EN MAIN 110 800 F. TARIF MARS 88. MILLÉSIMÉ 88. GARANTIE ANTI-CORROSION RENAULT SANS DIAC. VOTRE FINANCEMENT.

ÉDITION LIMITÉE
RENAULT présente Olf

Enquête

vingt ans après sa signature

Les « succès » de l'Agence de Vienne

« PLUS le désarmement sera complet, plus grand sera l'espoir pour la non-prolifération nucléaire. » Pour Hans Blix, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne (Autriche), le traité sur le démantèlement des missiles intercontinentaux, signé en décembre 1987 par les Etats-Unis et l'URSS, de même que les discussions que les Deux Grands mènent actuellement sur les armes stratégiques, ne peut en effet que « renforcer le traité de non-prolifération nucléaire » (TNP). Ce « pas important » devrait « fournir de nouvelles raisons aux pays non possesseurs de l'arme atomique de ne pas l'acquiescer » et faciliter ainsi la tâche de l'AIEA, chargée de vérifier la bonne application du TNP. M. Blix a d'ailleurs « attiré l'attention de MM. Ronald Reagan et Mikhail Gorbatchev » sur l'expérience acquise par l'Agence de Vienne dans le contrôle des installations nucléaires civiles, et il a déjà reçu du second une réponse « exprimant l'intérêt de Moscou pour cette proposition (mais que contrôlerait-on dès lors que les charges ne seront pas détruites ?) ».

militaires. Aujourd'hui, l'AIEA exerce ses activités dans les cent trente-quatre pays qui ont adhéré au TNP ainsi que dans les trente-huit autres qui ont signé avec elle des « accords de garanties ».

Une mission que l'AIEA a jusqu'ici menée avec « grand succès », à en croire son directeur général.

Mais les réussites dont se félicite M. Blix ne sauraient cacher les limites intrinsèques du TNP et, par là, du rôle de l'AIEA, laquelle n'a aucun pouvoir d'intervention dans les pays non signataires du traité. Or, parmi ces derniers se trouvent deux puissances nucléaires, la Chine et la France — laquelle, il est vrai, « respecte scrupuleusement l'esprit du traité » selon M. Jon Jenneken, responsable du département des garanties à l'AIEA. Parmi les non-signataires figurent aussi des pays dont on estime qu'ils pourraient se doter de l'arme atomique, s'ils ne l'ont déjà fait. C'est le cas de l'Inde — qui a procédé en 1974 à une explosion pacifique restée unique, — du Pakistan, d'Israël, de l'Argentine, du Brésil et de l'Afrique du Sud. Ce pays africain a d'ailleurs tout particulièrement attiré l'attention des participants à la deuxième conférence de révision du TNP, en 1985, qui avaient exigé de lui qu'il renonce clairement à l'arme nucléaire en se joignant au traité. Aujourd'hui, le gouvernement de Johannesburg « considère activement » la possibilité de répondre à cette demande, dit M. Jenneken, qui se déclare persuadé qu'il finira par adhérer au traité, puisque tel est, selon lui, « l'intérêt, politique et économique, à long terme » de ce pays grand producteur d'uranium.

retraitement des combustibles irradiés, en passant par les réacteurs de recherche et de puissance, les dépôts, l'enrichissement de l'uranium etc.). Actuellement, cela représente plus de neuf cents installations dans le monde et, pour l'agence, plus de deux mille contrôles à effectuer par an. A ce rythme, les quatre cent soixante-seize personnes employées en 1988 par le département des garanties ne suffiront bientôt plus à la tâche, et le budget affecté à cette mission qui, depuis 1985, est de 49,5 millions de dollars (297 millions de francs) — environ le tiers du budget total de l'AIEA — risque de se révéler insuffisant.

« Climat de détente »

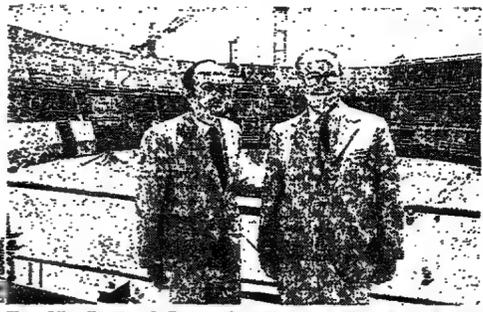
D'autant que les méthodes de mesure utilisées par les inspecteurs (qui vérifient notamment les flux de matières nucléaires à l'aide de caméras ou d'analyses d'échantillons, faites sur place ou dans des laboratoires agréés) doivent suivre l'évolution technique, allant vers une complexité, toujours plus grande des installations contrôlées. Ces dernières, de plus en plus automatisées, deviennent parfois « de véritables boîtes closes auxquelles il est de plus en plus difficile d'accéder », souligne un expert de l'agence, et il faut maintenant envisager d'intégrer les appareils de contrôle dès la construction des nouvelles installations. Les progrès réalisés dans les procédés nucléaires nécessiteront donc que les Etats-membres de l'AIEA — comme certains, la France en particulier, le font déjà — fassent bénéficier de leurs compétences techniques. Mais il faudra aussi, comme le réclame M. Blix, qu'ils acceptent d'augmenter les ressources financières de l'AIEA.

Quoi qu'il en soit, M. Blix se déclare « optimiste » pour l'avenir du TNP et envisage avec confiance les deux prochaines conférences des pays signataires qui se tiendront en 1990 et en 1995 — date à laquelle le renouvellement du traité sera discuté. Les tensions qui avaient pesé sur les précédentes réunions devaient en effet être apaisées par les accords entre les deux grandes puissances sur la limitation des armements, puisque telle était l'une des principales réclamations des pays non nucléaires. Dans « le climat de détente » qui règne actuellement, M. Blix voit d'autres raisons d'espérer. La poursuite des discussions entre les Deux Grands, dit-il, ne peut qu'être bénéfique aux institutions internationales puisqu'elle devrait permettre aux grandes puissances de « redécouvrir l'intérêt de ces instruments de coopération ». Et même si l'AIEA, forte du soutien des Etats-Unis et de l'Union soviétique, n'a pas connu les déboires qu'ont eus certaines instances des Nations unies, même si elle a « beaucoup moins souffert que d'autres », elle aura certainement tout à gagner de cette évolution.

ÉLISABETH GORDON.

Argentine : l'ambition d'un nouveau fournisseur

EN décembre 1981, le magazine britannique *New Scientist* écrivait : « L'Argentine gagnera la course pour produire la première bombe atomique sud-américaine avant la fin de 1982 », reprenant en cela des propos tenus cette année-là par l'amiral argentin Castro Madero, ancien président de la Commission nationale de l'énergie atomique (CNEA). Six ans ont passé, et la bombe attendue n'a toujours pas explosé. La dette extérieure, les difficultés économiques, les conséquences de la guerre des Malouines et les aléas de la politique ne sont pas étrangers au fait que le gouvernement de M. Raúl Alfonsín ne dispose toujours pas de l'arme nucléaire.



Hans Blix, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (à droite sur la photo), et le vice-amiral Castro Madero, alors président de la commission argentine de l'énergie atomique, visitant en 1983 le chantier de la centrale nucléaire Atucha-2.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Même si la Commission nationale argentine de l'énergie atomique n'est plus l'enfant chéri du gouvernement, même si la rigueur budgétaire l'a frappée (1) au point que son président, M. Alberto Constantini, a démissionné en mai 1987, non sans avoir affirmé que le programme nucléaire argentin allait prendre six ans de retard, l'Argentine paraît capable techniquement de construire un engin nucléaire. Elle dispose pour cela, malgré une « fuite des cerveaux » trop souvent avancée par les responsables argentins, de chercheurs de très bon niveau, sans doute les meilleurs de l'Amérique latine, et d'une industrie nucléaire solide, bien que confrontée aujourd'hui à un certain déclin des programmes, et d'une série d'installations nucléaires que beaucoup lui envient.

Compensations

L'Argentine, il est vrai, a déployé pendant longtemps des efforts considérables pour à la fois maîtriser la construction des centrales nucléaires civiles édifiées en association avec les industriels allemands et canadiens et contrôler l'ensemble du cycle du combustible. C'est ainsi que ce pays dispose actuellement de deux centrales nucléaires de moyenne puissance, Atucha-1 (335 mégawatts) et Embalse (600 mégawatts) auxquelles devrait s'ajouter une troisième, Atucha-2 (600 mégawatts) dont la construction prend du retard, mais devrait être assurée en dépit de la crise économique. Ces trois tranches sont issues d'une filière nucléaire (uranium naturel-eau lourde) qui présente, aux yeux de nombreux spécialistes de la prolifération, l'inconvénient de produire facilement du plutonium, matière première essentielle à la fabrication des armes nucléaires.

Au vu de ce portrait, certes incomplet mais révélateur, on ne peut s'étonner des propos que le directeur général de l'AIEA, M. Hans Blix, avait tenus en 1983 après sa visite à Pilcaniyeu, un « exclu » pas la possibilité que l'Argentine fasse exploser un engin nucléaire. Buenos-Aires n'ayant de plus ni signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), ni ratifié le traité de Tlatelolco relatif à la dénucléarisation de l'Amérique latine, ni accepté le contrôle de ses installations sensibles et des matières nucléaires non importées produites sur son territoire, on comprend mieux l'émoi d'un certain nombre de pays inquiets des exportations d'équipements nucléaires que l'Argentine pourrait consentir.

De fait, l'exportation nucléaire n'est plus le lot de quelques « happy few » comme la France, les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne ou l'Union soviétique. Confrontée à la rigueur budgétaire et à la réduction de son ambitieux programme nucléaire, l'Argentine a fortement poussé son industrie nucléaire à trouver des compensations à l'étranger et ce dans tous les secteurs de l'énergie atomique. Cette attitude n'est pas nouvelle, mais elle s'est amplifiée ces dernières années. Les exemples ne manquent pas. Ainsi en va-t-il de l'accord spectaculaire

(5,5 millions de dollars) passé au printemps 1987 pour la fourniture à l'Iran, sous contrôle, il est vrai, de l'AIEA, d'uranium enrichi à 20 % pour un réacteur de recherche américain livré du temps du shah. Ainsi en va-t-il encore de la création d'un consortium tripartite regroupant l'allemand KWU, l'espagnol Empresarios Agrupados et l'Enace argentin destiné à permettre l'achèvement de la centrale nucléaire civile iranienne de Bushehr (1 300 mégawatts).

Nul doute que de tels accords ne fassent grincer les plus sourcilieux qui craignent que le vente d'équipements plus sensibles encore n'échappe aux contrôles internationaux. Certes, le gouvernement argentin a fait savoir qu'il n'accepterait de céder de tels produits que dans le cadre d'un programme couvert par les garanties de l'AIEA. A suivre donc, tout en sachant que l'Argentine ne ménage pas ses efforts vers d'autres pays. Avec la Chine et le Japon ; avec la Roumanie pour la fourniture de matériel destiné à la fabrication de combustible nucléaire civil ; avec l'Algérie pour celle d'un réacteur de recherche et d'une unité de production de radio-isotopes ; avec Cuba pour aider ses techniciens à se préparer à l'exploitation de leurs futurs réacteurs ; avec le Pérou pour achever la construction du centre d'études nucléaires d'Huarangual, près de Lima ; avec le Brésil enfin (inspections réciproques des installations dépassant le cadre trop étroit du traité de Tlatelolco) dont les ambitions nucléaires étaient, il y a peu, encore égales à celles des Argentins.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le nouveau président de la CNEA, Mme Emma Pérez Ferrelra, spécialiste de la physique des particules, avait réussi à obtenir pour 1987 un budget d'environ 700 millions de dollars.
(2) Le taux d'enrichissement prévu pour l'uranium ne devrait pas en principe dépasser 20 %. Pour une arme nucléaire, un taux de plus de 90 % est requis, mais le filtre plutonium, plus facile, permet de s'affranchir de ces contraintes.

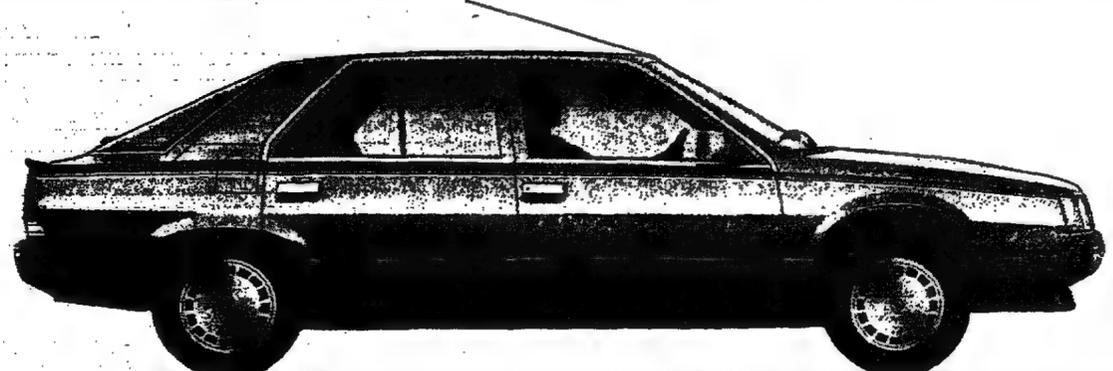
Les directives de Londres

L'EXPLOSION nucléaire indienne de 1974, en démontrant l'inefficacité du système de contrôle né du TNP, a amené les pays fournisseurs à élaborer un code de bonne conduite des exportateurs nucléaires. En 1976, les sept pays industriels les plus avancés dans le domaine du nucléaire (Etats-Unis, URSS, Canada, Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale et Japon) se réunirent dans ce but à Londres.

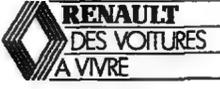
Elargi à treize membres, ce club est parvenu à élaborer et à publier fin 1977 un document connu sous le nom de directives de Londres qui complète les dispositions du TNP en restreignant la liberté de circulation des techniques et équipements.

Ces directives se présentent comme une liste de matières et de matériels dont l'exportation est soumise à des garanties de contrôle et d'usage pacifique. Elles s'appliquent, pour ce qui concerne les pays destinataires, à tous les pays non nucléaires, qu'ils aient ou non signé le TNP.

Elles reprennent certaines obligations du TNP : les matières et les matériels figurant sur une liste identique — à une adjonction près — à celle qui a été établie en application du TNP ne peuvent être exportés sans être soumis aux contrôles de l'AIEA et sans que l'acheteur ait pris à leur égard un engagement d'utilisation pacifique et non explosive.



RENAULT 25 MANAGER



مقتدا من الامم

هدرا من الاميل

Éducation

Comment punir les enfants...

Le martinet, le pain sec et le cabinet noir n'ont pas fini de faire parler d'eux... Un colloque réunissant, à Paris, psychiatres, enseignants et psychologues autour du thème : « Quand et comment punir les enfants ? », a montré que les châtiments infligés aux mar-

... n'ont décidément pas disparu de la scène familiale et scolaire. Décrites, approuvées ou simplement tolérées, les punitions demeurent un élément clé du conflit de pouvoir qui oppose les enfants aux éducateurs.

Dans les années qui suivirent mai 68, une telle réunion eût fait frémir plus d'un adepte des principes d'éducation libérale qui fleurissaient alors. Aujourd'hui encore, certains se sont indignés du titre volontiers provocateur choisi par les responsables du centre de guidance infantile de l'Institut de puériculture de Paris, qui organisait cette journée scientifique. Il est vrai que la punition, et particulièrement le châti-

Fessées, martinet, pensum, mises au piquet... les punitions n'ont pas disparu de l'univers familial et scolaire.

... vaïse conscience que provoque, chez les parents, le fait de punir.



... s'ins, signale une assistante sociale parisienne. Selon une enquête menée par M. Ormezzano, 300 000 martinet sont vendus en France chaque année, soit autant qu'en 1962. Les acheteurs pourtant n'ont pas toujours la conscience tranquille et affirment souvent que l'objet doit servir à corriger leur

l'université Paris-V-Descartes. 232 questionnaires remplis par des maîtres d'écoles maternelles et primaires indiquent que les enseignants n'ont pas assisté à l'agonie de la punition, même si beaucoup s'accordent à la condamner. 73 % d'entre eux estiment que les maîtres privent

parents en leur permettant de décharger leur agressivité et leur besoin de domination sur plus petit qu'eux. « Punir, c'est récupérer narcissiquement son emprise sur l'enfant », constate M. Jean Bergeret, psychiatre et professeur à l'université Lyon-II.

Enfin, les punitions n'ont pas déserté l'école, comme le montre une étude réalisée en 1982 par M. Bernard Douet, enseignant à

demandant des lignes à copier ou des verbes à conjuguer.

Pourquoi donc, malgré leurs doutes et leur sentiment de culpabilité, les éducateurs continuent-ils d'avoir la sanction si facile ? Sûrement d'abord pour parvenir à maîtriser des situations conflictuelles et pour gérer les tensions qui les opposent aux enfants dont ils ont la charge. « Je ne peux tout de même pas leur laisser faire cela ! », s'exclament-ils, désespérés. Mais les psychologues voient aussi dans la punition des motivations plus profondes et moins avouables. Selon eux, la taloche soulage bien des

Evacuer les mauvais penchants. La sanction peut être aussi un moyen de se venger des punitions subies durant l'enfance, et les bambins eux-mêmes affirment souvent qu'ils châtieront durement leurs propres rejetons. D'autre part, les adultes succombent parfois à la tentation de corriger chez l'enfant, et notamment chez l'enfant psychotique, « la mauvaise partie d'eux-mêmes », comme le fait remarquer M. Bernard Golse, spécialiste de psychiatrie infantile. Enfin, la punition relève d'une « conviction idéologique », selon l'expression de M^{me} Colette Chiland, professeur de psychologie clinique à l'université Paris-V et psychiatre au centre Alfred-Biset : l'enfant serait, pour certains parents, un être entaché du péché originel qu'il s'agirait de faire souffrir pour le débarrasser de ses mauvais penchants.

Ces différentes réactions et les résultats qu'elles provoquent chez les enfants ne sont guère positives. Les spécialistes de l'enfance estiment, dans l'ensemble, que les abus de pouvoir perpétrés par les adultes engendrent trop souvent haine et désir de destruction de la part des enfants qui les subissent. La gifle administrée sous le coup de la colère est pardonnée, mais la punition logiquement calculée, ritualisée et érigée en système, s'avère nocive et probablement dépourvue de vertus éducatives. « Les enseignants eux-mêmes admettent que les enfants punis n'améliorent ni leurs performances ni leur conduite », souligne M. Douet. Si la discipline et l'établissement de limites sont nécessaires - sous peine de provoquer des syndromes graves de carence d'autorité, le châtiement pur et simple devrait être supprimé au profit de solutions négociées. A l'équilibre de la terreur succéderait ainsi celui de la compréhension.

LES AUTEURS DANS LE THÉÂTRE EUROPÉEN DU XX^e SIÈCLE

SARTRE
BRECHT
IONESCO
GIRAUDOUX
PIRANDELLO
GARCIA LORCA
JOHN OSBORNE
NOEL COWARD
JEAN VAUTHIER
BOTHO STRAUSS
HAROLD PINTER
ARMAND GATTI
THOMAS BERNHARD
NATHALIE SARRAUTE
MARGUERITE DURAS
EDUARDO DE FILIPPO
VALLE INCLAN
GEORGE BERNARD SHAW

le répertoire dramatique du XX^e siècle choisi, présenté et raconté par ceux qui l'ont écrit, par ceux qui le jouent et le perpétuent.

Le Monde numéro spécial hors série

36 pages
Format « Le Monde »
36 F

Chez votre marchand de journaux

Egalement disponible par correspondance

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____

Nbre d'exemplaires : X F (frais de port inclus) = _____ F

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
Le Monde - services des ventes au numéro
7, rue des Italiens, 75427 Paris - Codex 09

Journaux lycéens en finale

Voici la liste des journaux lycéens sélectionnés lors des épreuves régionales qui s'affronteront les 26 et 27 mars à Paris pour la finale nationale. Les conditions d'organisation de cette finale ont été publiées dans la rubrique « Campus » du Monde du 18 mars. Rappelons que ce concours est organisé par le CDH (Centre de documentation et d'information lycéens), avec le soutien d'Okapi, de l'Étudiant du Monde et de la Mutuelle nationale des étudiants de France. La finale des journaux collégiens aura lieu le samedi 26 à la Cité universitaire et celle des journaux lycéens et des fanzines, le samedi et le dimanche, au Salon de l'étudiant, à la grande halle de La Villette.

- RÉGION CENTRE-OUEST (Poitou-Charentes, Limousin, Centre)
 - LYCÉES : H2504 (lycée Camille-Guérin, Poitiers).
 - COLLÈGES : Patoque (CES Jardin des Plantes, Poitiers); le Mergo (collège Célestin-Feinet, Sainte-Maure).
 - FANZINES : Vamite (Chasseneuil).
- RÉGION LYON (Rhône, Alpes, Auvergne)
 - LYCÉES : Deux limites (lycée Saint-Euphrasie, Lyon).
 - COLLÈGES : Contact (ZEP Chambon-Fauriolles); Airfo (collège de Port-d'Ain).
 - RÉGION PARIS-ÎLE-DE-FRANCE CENTRE
 - LYCÉES (ex aequo) : le Mur (LP Jean-Guhenno, Saint-Amand-Montrond); le Castor déchainé (LP Gaudier-Brusa, Saint-Jean-de-Braye).
 - FANZINES (ex aequo) : Quel Noël (Sainte-Geneviève-des-Bois); J'ai pour (Paris-9^e).
 - COLLÈGES : Banzel (75020 Paris); le Griffon (collège des Louvrais, Poissy). Mention spéciale : les Nouveaux du Logis (enseignement spécialisé).
 - RÉGION OUEST (Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie)
 - LYCÉES : le Léopard (Brest).
 - FANZINES : le Vitein Petit Canard (Caen).
 - COLLÈGES : le Fouineur (Mortagne-au-Perche); info Cadré (Rouen).
 - RÉGION NORD-PICARDIE (Nord, Pas-de-Calais, Picardie)
 - LYCÉES : Eh Beh Alors ! (Lens).
 - FANZINES : Nictus.
 - COLLÈGES : P'tit Bep (collège d'Hautbournin); Krok o'die (collège Gustave-Nadaud, Westrehol).
 - RÉGION SUD-EST (Corse, Languedoc-Roussillon, Provence, Alpes-Côte d'Azur)
 - LYCÉES : Dabandado (La Salvetat-sur-Agout); Saire dans tous les coins (La Salvetat-sur-Agout).
 - COLLÈGES : Canard 4 (Toulon); Skyzoofran (Montpellier).
 - RÉGION EST (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine)
 - LYCÉES : le Mouton-Gros (LP Les Marcs-d'Or, Dijon); Franche démanche (lycée H-Meck de Molesheim, Schœffersheim).
 - COLLÈGES : Kirayako (CES Bachelard, 21000 Dijon); Journal de Wissembourg (67000 Wissembourg).
 - RÉGION SUD-OUEST (Aquitaine, Midi-Pyrénées)
 - LYCÉES : The Moar (Lourdes).
 - FANZINES : Zap Zee (Lormond).
 - COLLÈGES : Contre vents et marées (collège de Peyrehorade); Grain de sel (collège de Rielle).
 - RÉGION PAYS DE LA LOIRE (Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée, Loire-Atlantique)
 - LYCÉES : Le Colman (lycée Sainte-Marie, Cholet).
 - COLLÈGES : Mixture (collège Raymond-Queneau, Machecoul); Bref'an d'information (collège Jacques-Brel, Guérande).
 - FANZINES : Rolliche (Angers).

AMERICAN UNIVERSITY PARIS

UNIVERSITY OF STURD

WESS 301

LE D...

JUSQU'AU 26 MARS

LA QUINZAINE DE L'ORIENTATION AVEC « LE MONDE DE L'ÉDUCATION » ET L'ONISEP

Quelles sections ? Quelles options ? Quels établissements ? Quelle orientation ? Si vous avez des enfants au collège ou au lycée et que vous vous posez des questions, appelez, du 14 au 26 mars, vingt-quatre heures sur vingt-quatre :

3615 LEMONDE ou 3615 ONISEP SUR MINITEL

(Publicité)

École technique privée LACENNE
94170 LE FERREUX
RENTRÉE 88-89
Comptabilité - Informatique - Commerce - Bureautique
REP - BAC G1, 2, 3
Renseignements : 43-94-31-30 - Minitel : 48-72-12-72

ANGLAIS * FRANÇAIS * ALLEMAND

COURS INDIVIDUELS ET EN GROUPE
DANS NOS CENTRES EN FRANCE, ANGLETERRE
ÉTATS-UNIS, ESPAGNE ET ALLEMAGNE

□ Stages professionnels intensifs / certifiés
□ Formules sur place □ Stages de perfectionnement
□ Préparation aux concours □ Cours de conversation anglaise

Documentation sur demande à :

LANGUAGE STUDIES INTERNATIONAL
350, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
TÉL : 42-60-53-70

ITALIEN * ESPAGNOL

Horizon 1992
LANGUES ÉTRANGÈRES

DES DIPLOMES POUR L'EUROPE

- Chambres de Commerce Étrangères.
- Université de Cambridge.
- Certificats européens de langues.
- BTS à orientation Langues.

Epreuves, centres, programmes de préparation (même pour débutants), tout est dans la documentation complète (et gratuite) de

LANGUES & AFFAIRES
36 rue Colfene
92303 Paris-La Defense
Tél. (1) 42 70 81 85

22

E

Cen

LA ne de Saine- de 12 10 h à 12 h

LE rie. Ju

LE Jusqu

IM Genter tion. J

IM Jusqu

JAI Jusqu

PA' SUBIL

LE Col. J.

SUI MILL

Jusqu

CY raine

Mus

ERI chaise 18 h, 21 h à 4

CA Entrée

MA Jusqu

DEX CAIS 25 F. J.

FOY Jusqu

MA D'ELLE

LE INDU 25 F. J.

VAP Jusqu

422

S

R W

S Y M I P A

L D D

DE DE

RE le 2 48 3

422

AN

La réforme du droit en délibéré

Le projet de réforme des études de droit que le gouvernement souhaitait faire aboutir rapidement (*le Monde* du 1^{er} mars) a-t-il des chances de voir le jour avant l'élection présidentielle ? Rien n'est moins évident. Devant le peu d'enthousiasme suscité par son projet parmi les juristes, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche semble battre prudemment en retraite.

Lors d'une réunion des présidents d'universités juridiques et des « doyens » de droit, qui s'est tenue à l'université d'Aix-Marseille-III le 19 mars, les représentants du ministère se sont efforcés de décrier le débat, et de prendre en compte les réserves de uns et des autres. Ils ont pris acte de l'hostilité assez générale au projet d'arrêter sur la licence de droit, jugé trop strict et rigide.

Quant au DEUG, ils ont suggéré qu'il serait possible de retourner leur texte sur plusieurs points. Ainsi, au lieu de passer uniformément de neuf cents à mille cinquante heures d'enseignement, une fourchette de neuf cents à mille cent ou mille deux cents heures permettrait aux universités de conserver une bonne marge d'autonomie pédagogique. La part des travaux dirigés pourrait être accrue et des amendements relatifs à l'organisation des examens ne seraient pas exclus.

Le projet de réforme des études juridiques préparé par le ministère soulève de nombreuses critiques. Il pourrait bien être reporté sine die.

Ces modifications — parmi d'autres — supposent une réécriture du projet et l'on peut douter que le temps soit suffisant pour la mener à bien, d'ici la fin du mois d'avril.

Cette volonté de calmer le jeu n'est pas vraiment surprenante, tant les critiques d'une partie de la communauté universitaire ont été nettes à l'égard de cette réforme des études de droit. Les universitaires spécialistes de science politique, en particulier, ont estimé que l'enseignement de leur discipline risquait d'être sérieusement menacé par les modifications envisagées : recentrage sur les matières strictement juridiques et réduction sensible des matières à option pendant les deux années du Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) et pendant l'année de licence.

Ainsi la quatrième section « science politique » du Conseil national des universités (CNU) a exprimé à l'unanimité son opposition complète à la réforme proposée par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Dans un texte très sévère, les membres du CNU dénoncent une réforme « régressive » qui va à l'encontre de « la tendance irréversible depuis cent cinquante ans à l'élargissement du contenu des études de droit ». Cette conception « étroite et frileuse » ne peut que réduire, selon les auteurs de la motion, les débouchés traditionnels des études juridiques, en particulier les concours administratifs. Ils déplorent, d'autre part, le caractère « antipédagogique » de cette réforme qui, en réduisant la part relative des travaux dirigés au profit des cours magistraux, « s'oppose à un mouvement de

longue durée tendant au développement du travail personnel des étudiants dans le cadre d'enseignements appliqués dispensés en petits groupes ».

Troisième critique : la réforme est « irréaliste » puisque la spécialisation juridique intervient avant l'acquisition et la maîtrise d'une formation générale. Cette conception « n'aura même pas pour effet de garantir une meilleure insertion professionnelle », car, insistent les auteurs de cette sévère condamnation, « il n'y a pas de débouchés pour une formation étroitement juridique ». Enfin, l'incohérence du projet de réforme est accentuée par « sa prétention centralisée à régenter et à uniformiser le fonctionnement de facultés de droit réparties sur elles-mêmes. En imposant un carcan rigide à toutes les universités, le projet met fin à toutes les expériences de rénovation en cours et décourage les innovations ».

« Influence occulte »

De leur côté, cinq agrégés de droit public qui ont présidé les cinq derniers concours d'agrégation de science politique (MM. Jean Léca, Marcel Merle, Albert Mabillet, Georges Lavan et Jean-Louis Seurin) viennent d'adresser à M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, une lettre pour lui indiquer que le réforme envisagée ne leur paraît « pas acceptable ». Contraire à l'autonomie des universités et au principe de la pluridisciplinarité, le projet du ministère « menace à terme l'existence de la discipline des sciences politiques ».

Mais c'est surtout, précisent les cinq signataires, « le sort des

futurs étudiants qui nous inquiète : le succès des instituts d'études politiques et des grandes écoles témoigne que les employeurs du secteur public et du secteur privé ont besoin de cadres bénéficiant d'une large formation de base. En favorisant délibérément l'enseignement du droit au détriment des autres modes de formation, les pouvoirs publics prennent le risque de décevoir à terme une génération d'étudiants ». Et cela, conclut sèchement la lettre, « sous l'action conjuguée du bon plaisir administratif et de l'influence occulte d'un groupe de pression ».

Transparente allusion à la commission sectorielle constituée par le ministère pour concevoir cette réforme. Ce groupe de travail est-il l'émanation de l'Association nationale des présidents d'universités juridiques et des doyens de droit ? Le président de cette association, M. Louis Favoreu, s'en défend : « Nous avons été tenus au courant des projets du ministère, indique-t-il, mais nous n'avons ni initié, ni d'ailleurs déposé la réforme ».

De son côté, le ministère justifiait son projet de réforme par la nécessité de « toiletter » les formations de droit, souvent trop dispersées, et d'harmoniser le DEUG de droit avec les DEUG de lettres ou de sciences dont le volume d'enseignement représente quelque mille deux cents heures contre neuf cents heures en droit. D'autre part, l'on n'est pas loin de penser que la levée de boucliers des spécialistes de science politique relève de la querelle de chapeauté conduite par « le lobby des politistes » furieux de voir ainsi leur territoire rogné par les juristes. C'est toutefois oublier que le président de la section science politique du CNU, M. Claude Emeri, comme les cinq signataires de la lettre ouverte, sont tous des agrégés des facultés de droit.

GÉRARD COURTOIS.

Avec les anciens du 22 mars

Vingt ans après la première occupation de l'université de Nanterre les baroudeurs de 68 racontent les étudiants de 88.

NANTERRE, 22 mars 1988. 22 mars 1988 dans les universités post-soviétiques : on s'arrachait, mardi, les anciens socialistes-titulaires.

L'état-major le plus gelé s'était donné rendez-vous à l'université de Saint-Denis, tapisée sans vergogne d'affiches socialistes : le franco-tireur Régis Debry, dont la moustache conquérante s'est voilée avec les ans, quelques généraux des armées gauchistes en déroute, qui ont depuis rejoint le gros des troupes socialistes (Alain Geismar et Henri Weber), sans oublier ceux qui formeront tout à l'heure l'arrière-garde, comme Bernard Kouchner, animateur du Médecins du monde et Michel-Antoine Burnier, rédacteur en chef d'Actual. Bref, tout ce que les deux dernières décennies ont compté d'utopies, de romantisme et de désillusion : le mythe de Chevara et celui du « grand soir », la musique pop et les hauts peuples.

Inextinguible Robin des Bois, roi du pavé parisien il y a vingt ans, militant « alternatif » aujourd'hui en Allemagne, Daniel Cohn-Bendit, était sur tous les fronts à Nanterre à midi dans un ample potache, à Jussieu quelques heures plus tard, assis entre Pierre Juquin et David Assouline. Belle affiche : trois générations de révolte, drapés rouges, noirs et verts côte à côte.

Bref, derrière les cérémonies commémoratives du 22 mars 1988, la campagne électorale battait son plein. Et les étudiants de 1988 avaient quelque mal à faire entendre leur différence. « Il y en a assez de vos exploits d'anciens combattants. C'est la génération de 1968 qui est aujourd'hui aux affaires et nous on gère », devait lancer la salle à Nanterre. « Vous êtes des vieux baroudeurs et vous ne

manquez pas de culot de vouloir nous faire vibrer devant le drapeau rose au nom de 1968 », explosait une étudiante de Saint-Denis.

« Vieux baroudeurs... ce n'était pas mal vu, tant il est vrai que de Debry à Geismar, de Weber à Kouchner, tous ont vécu leur cuti. Il vaut mieux être réformiste tous les jours et révolutionnaire quand c'est possible », lâchait l'un. « L'utopie d'une société parfaite est une utopie meurtrière », concluait l'autre. A quoi une étudiante répondait : « Vous vivez dans votre nostalgie. Est-ce qu'on pourrait parler du futur ? »

Du futur, on en a parlé le soir à Jussieu. Provocateur et percutant comme à ses plus belles heures, Dany le Vert n'était pas venu faire de la figuration. Pierre Juquin a bien essayé de le prendre par les sentiments : « J'ai rencontré Dany, il y a vingt ans... » La réponse est partie du tac au tac, dans un grand sourire : « Des tas de copains me demandent d'apporter mon appui à Pierre Juquin. Ce n'est pas dans la veine ! Je n'ai rien contre sa candidature, mais je n'arrive pas à sentir la réalité sociale du mouvement naissant qu'il revendique. Le problème de fond est simple. Derrière les communistes réformateurs et les groupes gauchistes, y a-t-il un vrai mouvement alternatif ? Des tas de gens comme moi sont dans l'expectative. » Conclusion personnelle : « Les gens me disent : Juquin c'est mieux que rien. Je ne suis tout de même pas aussi gâté ! »

Si ses anciens compagnons de route ont accepté sans déplaisir de se laisser emprisonner dans le « génération Mitterrand », Cohn-Bendit n'est toujours l'otage de personne. Rendez-vous en 2008 !

G. C.

An AMERICAN UNIVERSITY in PARIS
 MBA Diplôme de Master in Business Administration
 COURS DU JOUR ET DU SOIR
UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL
 15, av. de la Grande Armée - 75116 Paris
 Tel. (1) 45.00.96.29
 SALON ETUDIANT, STAND H 10.

UNIVERSITE DE LILLE I - I.A.E

INSTITUT EUROPEEN DU MARKETING DIRECT

MAGISTERE de Marketing* Direct

LE DIPLOME DES MANAGERS EUROPEENS DU MARKETING DIRECT ET DE LA V.P.C.

UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AUX REALITES DE L'ENTREPRISE

- 3 ans de formation de haut niveau.
- dont 8 mois de stage dans des entreprises européennes.

UN DIPLOME EUROPEEN PRESTIGIEUX

- 1 correspondant universitaire et 1 correspondant professionnel dans chaque pays du Marché commun.
- Equivalence en fin de 2^e année avec la Maîtrise de science de gestion.
- Possibilité de correspondance en fin de 3^e année avec un 3^e cycle de Marketing Direct.

DES DEBOUCHES EUROPEENS CONSIDERABLES

- Pour la France : plus de 2500 entreprises concernées par le Marketing Direct.
- En Europe : les plus grandes sociétés de Marketing Direct et de vente par correspondance, françaises et européennes, associées à la création et à l'enseignement du Magistère de Marketing Direct.

UN ENSEIGNEMENT DE HAUT NIVEAU

UN DIPLOME EUROPEEN PRESTIGIEUX

Le Magistère, formation de trois années accessible après le BAC + 2, est directement en prise sur les réalités de l'entreprise. Son programme intègre très largement les stages professionnels au cours des 3 années. La présence au sein du Conseil Scientifique et du Corps professoral d'Universitaires éminents et de Professionnels Leaders du Marketing Direct et de la Vente par Correspondance Européenne, confère à cette formation une capacité de débouchés tout à fait exceptionnelle pour des carrières de managers. A vocation européenne, le Magistère de Marketing Direct de l'Université de LILLE-FLANDRES-ARTOIS recrute des étudiants de tous les pays du Marché Commun, où des correspondants Universitaires et Professionnels assurent la coordination et la préparation des stages.

UN VIVIER POUR LES ENTREPRISES

Les plus grandes entreprises françaises de V.P.C., les sociétés de Conseil en Marketing Direct, les banques, les assurances et les services de Marketing Direct des entreprises industrielles ont participé à la création et à la stratégie d'évolution du Magistère de Marketing Direct et acceptent de prendre des stagiaires.

LES EPREUVES D'ADMISSION - DATE LIMITE DES CANDIDATURES 16 MAI 1988

- PRE-SELECTION SUR DOSSIER : à demander au moyen du coupon-réponse ci-dessous ou par téléphone au 20.52.32.56.
- SELECTION ET ADMISSION DEFINITIVES : Entretien avec un jury d'universitaires et de professionnels, tests, épreuves, se déroulant en juillet.

DEMANDE DE DOSSIER DE CANDIDATURE A ADRESSER A :
 Université de LILLE-FLANDRES-ARTOIS, Magistère de Marketing Direct
 1 bis, rue Georges-Lafitte - 59043 LILLE CEDEX
 Tél. (33) 20.52.32.56 - Tél. 136.2339 - Téléc. (33) 20.43.49.95

DEMANDE DE DOSSIER DE CANDIDATURE (Mon. 88)

Adressez-moi le dossier de candidature ainsi que le programme d'études du Magistère de Marketing Direct

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° de téléphone : _____

Dernier diplôme obtenu : _____

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : 16 mai 1988

MAGISTÈRE DE MARKETING DIRECT
 1 bis, rue Georges-Lafitte - 59043 LILLE CEDEX
 Tél. 20.52.32.56.

مقدون الاصل

Informations « services »

Le Carnet du Monde

هذا من الاموال

22

E

Ce

L

de

11

Li

L'

Jouq

In

Gala

im

IV

Jouq

JA

STU

PA

STU

LE

Col.

LE

ST

MIL

Jouq

C

ri

mu

ER

cha

18

21

14

CA

Ente

MJ

Jouq

DE

CAS

23

F.

PO

Jouq

M

D'ELI

LE

INDU

23

F.

VA

Jouq

48

W

R

S

Y

M

J

P

A

L

D

D

DE

RE

le

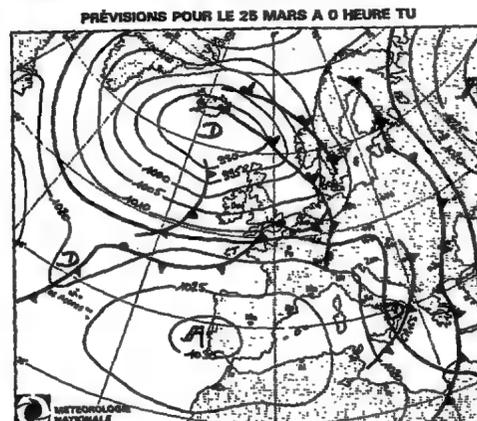
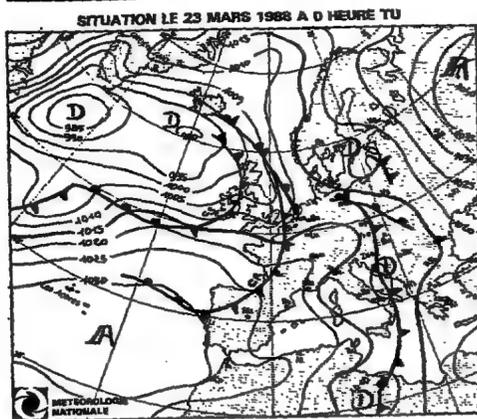
2

48

Soi

AN

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 mars à 0 h TU et le jeudi 24 mars à 24 h TU.

La France restera soumise à un courant perturbé peu actif de nord-ouest. Un temps doux, nuageux et humide se maintiendra sur la quasi-totalité du pays. Les régions méditerranéennes bénéficieront toutefois d'un ciel dégagé sous l'action de Mistral et de la Tramontane.

Le vent sera généralement modéré de secteur ouest. Mistral et Tramontane faibliront dans l'après-midi.

Les températures minimales seront souvent voisines de 6 degrés, sauf près des côtes où elles atteindront 8 à 9 degrés.

La température maximale variera entre 12 et 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 20 degrés sur la moitié sud du pays.

Alpes du Sud et la Corse, où muges et éclaircies se partageront le ciel.

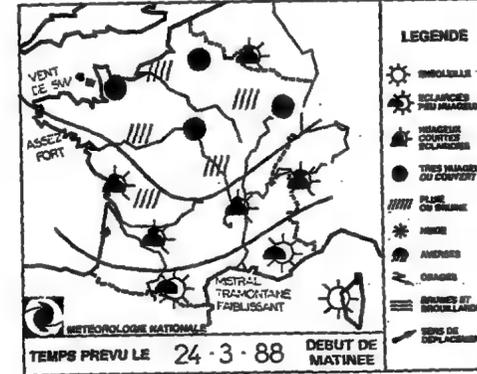
Dans l'après-midi, le soleil fera de belles apparitions sur la moitié ouest du territoire, notamment dans le Sud-Ouest.

En revanche, le temps restera très nuageux et faiblement pluvieux de la Lorraine et de l'Alsace à Rhodan-Alpes. Une aggravation continue attendra également le Sud-Est fin de journée.

Le vent sera généralement modéré de secteur ouest. Mistral et Tramontane faibliront dans l'après-midi.

Les températures minimales seront souvent voisines de 6 degrés, sauf près des côtes où elles atteindront 8 à 9 degrés.

La température maximale variera entre 12 et 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 20 degrés sur la moitié sud du pays.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-3-1988 à 8 heures TU et le 24-3-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	12	5	D	LOS ANGELES	30	12	N
ALGER	19	8	C		LUXEMBOURG	10	5	C
BARRAZ	15	8	A		MADRID	19	4	D
BORDEAUX	13	5	D		MARRAKECH	22	11	D
BREIST	13	7	C		MEXICO	25	11	B
CADIX	13	6	C		MILAN	11	9	P
CHERBOURG	11	7	P		MURKULE	11	9	P
CLERMONT-FERRAND	21	6	F		MUSOU	3	3	C
DIJON	15	3	A		NEW-YORK	26	16	D
GRENOBLE-SMIR	22	7	F		OSLO	2	3	C
LILLE	12	6	D		PARIS	11	9	P
LIMOGES	12	6	C		ROME	17	12	N
LYON	20	6	F		SINGAPORE	33	25	N
MASSILLIEMAN	17	10	F		STOCKHOLM	3	2	*
NANCY	13	7	A		STREY	24	20	**
NICE	14	7	P		TOKYO	8	5	F
PARIS-MONTS	12	8	D		TUNIS	26	13	N
PAU	16	6	N		VARSOVIE	3	4	N
PERPIGNAN	14	5	N		VIENNE	12	8	P
RENNES	22	4	B		VIENNE	12	4	*
STRASBOURG	15	7	C					

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.
(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4706

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

HORIZONTALEMENT

I. Quand elles approchent, ceux qui aiment la campagne se réjouissent. - II. Une vague connaissance. Port au-dessus du lac du même nom. - III. Refuse de se charger. Indique parfois qu'on a été obligé de couper. - IV. Terminaison savante. - V. C'est parfois une cause de la rage. - VI. Peut-être brieux par le bourgeois. - VII. Sujet à traiter. Lie. - VIII. Un peu de douceur. Possessif. Est souvent sur la planche. - IX. Vente publique. Intérieur, c'est la conscience. - X. Peut rendre les mêmes services que le placard. - XI. Forme de savoir. Peut être assisté au cours élémentaire.

VERTICALEMENT

I. Mortel quand on s'empolonne. - 2. Sont souvent violées quand elles ont vieilli. Formula. - 3. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Accompagnement de cor. - 4. Précède un total. Faisait un carnage. - 5. Qui peut faire toutes sortes de tasses. - 6. Mises en courant. Participe. - 7. Qui n'a donc pas circulé. Chef de famille. - 8. Prénom. Mouvement de ballon. - 9. Est aussi lourd que l'andouille. Une plante décorative.

Solution du problème n° 4705

Horizontalement

I. Founeur. - II. Amour. Ion. - III. Inélegant. - IV. Li. Do. - V. Lunule. Eu. - VI. Imérina. - VII. Ota. Il. - VIII. Eos. Edo. - IX. Sa. Grigou. - X. Ramier. - XI. USA. Ere.

Verticalement

1. Faillites. - 2. Omnium. Oms. - 3. Noé. Néon. Aa. - 4. Culture. Gm. - 5. Ere. Littic. - 6. Grenadier. - 7. Ria. Ogra. - 8. Onda. - 9. Entourloupe.

GUY BROUTY.

Sports

TENNIS DE TABLE : les titres européens à la Suède et à l'URSS. La Suède a conservé son titre masculin par équipe en battant le Royaume-Uni par 5 victoires à 3, le mardi 22 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Les Français ont pris la neuvième place en battant la Bulgarie par 5 victoires à 4. Les Soviétiques se sont imposés dans le tournoi féminin en dominant les Tchecoslovaques par 3 victoires à 1. Les Françaises ont terminé septièmes en battant les Anglaises par 3 victoires à 2. Le tournoi individuel débutera le jeudi 24 mars et se poursuivra jusqu'à dimanche.

TENNIS : tournoi de Key-Biscayne. L'Américain Chris Evert, victorieuse de la Tchecoslovaque Helena Sukova (6-7, 7-5, 6-4), rencontrera sa compatriote Mary Joe Fernandez, qui a battu la Sud-Africaine Elza Reinach (6-2, 6-3), en demi-finale du tournoi de Key-Biscayne (Floride), doté de 2 100 000 dollars. L'autre demi-finale opposera l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, qui a éliminé sa compatriote Claudia Kohde-Kirsch (6-3, 6-1) à la surprise des Américains Stéphane Rieba (de-huit ans), qui a vaincu ses compatriotes Barbara Potter (5-7, 6-3, 6-4). Stéphanie Rieba avait été la plus jeune joueuse à entrer dans le classement par ordre de circuit féminin à trois ans et deux mois.

SKI : Coupe du monde. L'Italien Alberto Tomba a remporté, le mardi 22 mars, le slalom d'Oppdal (Norvège) devant le Japonais Tetsuya Okabe et Paul Frommelt (Liechtenstein). Avec cette victoire en slalom depuis le début de la saison, le skieur de Bologne prend l'avantage dans la lutte qui l'oppose au Suisse Pirmin Zurbriggen pour le trophée de la Coupe du monde, dont les dernières épreuves seront disputées ce week-end à Saalbach (Autriche).

NATATION : record du monde. L'Américain Janet Evans a battu le record du monde du 800 mètres nage libre en 8 min 17 s 12, mardi 22 mars, à Orlando (Floride), à l'occasion de la première journée des championnats d'hiver des Etats-Unis. L'ancien record appartenait à l'Allemande de l'Est Anke Moehring en 8 min 19 s 83.

Décès

Paris, Oujda.

M. et M^{me} Charles Sebbag et leurs enfants, M. et M^{me} André Benarous et leurs enfants, M. et M^{me} Emile Benarous et leurs enfants, M. et M^{me} Sylvain Assouline et leurs enfants, M. et M^{me} Paul Benarous et leurs enfants, M. et M^{me} Jean-Pierre Dessaint et leur fille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GALLON,

survenu le 20 mars 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Eloi, à Paris-12.

Ni fleurs ni couronnes.

Yves et Sophie Caron-Gallon.

Le Bourq, 45210 Griselles.

M. Pierre Joly, M. et M^{me} Philippe Joly, M. et M^{me} Michel Joly et Claire, Ses parents, Ses amis, Informent que

M^{me} Pierre JOLY, née Michèle Baudry,

a quitté les cieux le 22 mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 mars, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, Paris-9.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Yves et Jacques Boitard, Henri et Mady Jouanneau, Sœur Elisabeth Jouanneau, Jacqueline et Jean Barrois, Jean-Claude et Danielle (T) Jouanneau, Gérard et Marie-Odile Jouanneau, Philippe Jouanneau, Bernard et Claudine Jouanneau, Michel et Catherine Jouanneau, François et Liliane Jouanneau, Marie Geneviève et Philippe Boitard, ses enfants, Ses quarante-deux petits-enfants, Ses vingt et un arrière-petits-enfants, M. et M^{me} Francis Rigot, Sœur Jean-Yves Desmarais, ses sœurs et beau-frère, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Yvonne Roger JOUANNEAU, née Berthe Desmarais,

survenue le 19 mars 1988, à son domicile, 3, place Victor-Hugo, à Lorient (Loiret), dans sa quatre-vingt-deuxième année, et vous prient de vous associer à son souvenir de son époux.

Roger JOUANNEAU, ingénieur général honoraire SNCF, délégué le 15 avril 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Lorient.

La conseil d'administration, Et le personnel de l'UDAF ont la douleur de faire part du décès de leur président

Pierre JOFFE, président de l'UDAF des Hauts-de-Seine, président de l'URAF de France, chevalier du Tour du monde du Monde.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 25 mars 1988, à 10 h 45, en l'église de Meudon-la-Forêt.

10, rue de la République, 92210 Saint-Denis.

Orat. Paris.

M^{me} Marcel Lassy, Françoise et Emmanuel, M^{me} Salomon Lassy, M. et M^{me} Pierre Karzeny, Le docteur et M^{me} Daniel Farinetti, M. et M^{me} Louis Lassy, M. et M^{me} Jules Skallek, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

docteur MARCEL LASSY,

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Louis, le mardi 22 mars 1988, à 13 h 45.

19, rue de Dautry, 75015 Paris.

M^{me} Jacqueline Lussan, M^{me} Françoise Lussan et ses enfants, Le docteur et M^{me} Jean-Jacques Godfroid, M^{me} Marie-Luce, M^{me} et M^{me} Luc Jouanneau et leurs enfants, M. et M^{me} Eric Lussan, et leurs fils, ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LUSSAN,

survenu le 15 mars 1988, à l'âge de quatre ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 mars 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Louis-d'Antin, rue Cassini, Paris-9.

51, rue de Naples, 75008 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 23 mars :

DES DÉCRETS

N° 88-267 du 22 mars 1988 pris en application de la loi n° 88-82 du 22 janvier 1988 portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et relatif à l'organisation des élections aux conseils de région et au congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Du 22 mars 1988 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire de Garnet et de ses installations annexes (département de la Loire-Atlantique) et portant modification du plan d'occupation des sols de la commune de Saint-Viaud.

DES ARRÊTÉS

Du 15 mars 1988, relatif à la procédure de nomination aux emplois de professeur des universités - praticiens hospitaliers mis en concours au titre des années 1986 et 1987 (premier tour).

Du 15 mars 1988 fixant la liste d'admission aux concours organisés pour le recrutement de professeurs des universités - praticiens hospitaliers au titre de 1986 et de 1987.

UNE DÉCISION

Du 10 mars 1988 fixant les règles de production, de programmation et de diffusion des émissions officielles relatives à la campagne pour l'élection du président de la République (24 avril et 8 mai 1988).

Anniversaires

Le 24 mars, Ses amis, Ses familles, entourer leurs pensées en mémoire de

Christiane DESCOMPS,

à l'occasion du premier anniversaire de son disparition.

Pour se souvenir de

Timo LIBESKIND,

réunion le 27 mars 1988, à 11 heures, au cimetière principal de Bagneux.

Il y a dix ans, le 23 mars 1978, disparaissait

René THINAT, maire d'Orléans, de 1971 à 1978, que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Pour le rendre hommage, le musée municipal d'Orléans lui a dédié un concert le dimanche 20 mars, au Théâtre d'Orléans.

Avis de messes

Une messe sera célébrée le vendredi 25 mars 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Île, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Île, à la mémoire de

marquis de LASTIC,

décédé le samedi 30 janvier 1988.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

HOTEL DES VENTES MONTAINEAU

5, rue Royale, pl. du Château

DIMANCHE 27 MARS à 14 h

OBJET D'ART et D'AMEUBLEMENT ART NOUVEAU, ART DECO, BUX ARGENTERIE, ESTAMPES et TABLEaux et mod., MEUBLES aux.

M^{me} OSENET, commissaire-priseur 77000 FONTAINEBLEAU, TEL : 64-22-72-62 (Rép. 25/3-21/23 h ; 26/3-10/12 h ; 21/14/18 h 30, dim. 27/3-10/12 h)

LE LIBRAIRE BIBLIOTHÈQUE DES ARTS • une partie de la Bibliothèque d'histoire à la présentation des deux premiers tomes de

Théodore GERICHAULT

Etude critique, Documents, Catalogue raisonné par Constantin Brancin Membre de l'Institut

Le tome 1er Mars 1988, de 17 à 20 h L'auteur signera ses deux livres 3, RUE CORNÉILLE, 75006 PARIS TEL : 46-34-08-62

Air Shot

COMPAGNIE

Vêtements de golf

Fabricant-directeur

CLUBS - MATÉRIEL

14, rue Faidherbe, 75011 PARIS

Téléphone : 46-09-07-90



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
CONCOURS DE RECRUTEMENT
D'INTERPRETES
DE LANGUE FRANCAISE

UN concours de recrutement d'interpretes de langue française aura lieu en juin 1988 à New-York, Genève et Paris, ainsi que dans d'autres centres, en fonction du nombre de candidats admis à se présenter et de la disponibilité du matériel nécessaire.

Les candidats doivent :
a) Avoir le français comme langue principale (le terme « langue principale » s'entend de la langue dans laquelle un candidat s'estime le plus apte à interpréter) ;

b) Avoir une parfaite maîtrise du français et une connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol ou du russe. La connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol ou du russe doit être attestée soit par la photocopie d'un diplôme ou certificat délivré par une école de langues, soit par des informations précises, qui seront fournies sous la rubrique 31 de la formule de c.v. (formule P. 11), sur la manière dont cette connaissance a été acquise ;

c) Être titulaires d'un diplôme délivré par une université ou un établissement équivalent où le français est la langue d'enseignement, ou d'un diplôme d'enseignement supérieur délivré par une école d'interpretes dont la réputation est bien établie ;

d) Avoir à leur actif 200 journées de travail en tant qu'interpretes de conférence.

Les interpretes sont normalement recrutés à la classe P-2 pour une période initiale de deux ans. Si leurs services ont donné satisfaction pendant ces deux ans, ils peuvent être promus à la classe P-3 pour une période confirmative.

Le traitement de base brut de début est de 27 608 \$ par an, s'y ajoutent une indemnité de poste dont le montant peut varier (il est actuellement de 8 069 \$ par an, sur une base nette) et des prestations familiales.

Pour obtenir de plus amples informations et se procurer des formulaires de candidature, prière d'écrire à l'une des adresses suivantes :

Division du recrutement et des affectations
(concours de recrutement d'interpretes de langue française)
bureau de la gestion des ressources humaines
bureau S-2455F
Organisation des Nations unies
New-York, N. Y. 10017
ou
Section de recrutement du secrétariat
(concours de recrutement d'interpretes de langue française)
bureau 247
Office des Nations unies à Genève
CH-1211 10 (Suisse).

Les formulaires de candidature doivent parvenir à l'une de ces deux adresses le 15 avril 1988 au plus tard.

ECONOMISTES

La SFI, société internationale de financement du développement basée à Washington, D.C., et affiliée à la Banque mondiale, souhaite engager des économistes hautement qualifiés pour son Département de l'économie et pour ses départements régionaux d'investissements. La SFI est la plus grande des institutions multilatérales fournissant, sous la forme de prêts et de prises de participation et sans garanties de l'Etat, une assistance financière au secteur privé des pays en développement.

Les candidats devront justifier d'une formation universitaire de haut niveau en économie et d'une solide expérience professionnelle, acquise de préférence dans des pays en développement, des grands sous-secteurs industriels/financiers.

Les économistes affectés aux Départements régionaux des investissements suivront l'évolution de la situation économique des pays en développement, définiront des stratégies pour un pays, une région ou un secteur, et organiseront des activités promotionnelles pour les pays de la région. Ils participeront en outre à l'évaluation

des propositions d'investissement et notamment de leur contribution potentielle au développement de l'économie.

Les économistes affectés au Département de l'économie analyseront les tendances économiques et financières mondiales, les politiques économiques des pays développés et en développement et leur impact sur les résultats, les perspectives et les possibilités du secteur privé. Il est essentiel qu'ils soient capables d'établir des rapports concis en anglais.

Tous les candidats devront être prêts à voyager dans le monde entier. La connaissance du français et/ou de l'espagnol serait appréciée.

Les rémunérations offertes comprennent un ensemble compétitif de prestations.

Les candidatures (totale discrétion assurée) doivent être envoyées, en anglais, à l'adresse suivante :
Katherine Louthood, Recruitment Officer,
International Finance Corporation, 1818 H St.,
N.W., Room 1-2001, Washington, D.C. 20433

IFC International Finance Corporation

Assistant Field Director

Foster Parents Plan International (FPP) is a non-profit, non-religious development organization that seeks to help children and their families by improving the environment in which they live.

FPP currently has programs in countries in Asia, Africa and Latin America. By conducting small-scale community-based projects, FPP promotes an integrated approach to village development.

FPP is a growing organization that is seeking assistant field directors to help the program activities in various field offices - primarily in francophone Africa.

Responsibilities include supervision, training and motivation of local field staff, maintaining contacts with local government authorities, reporting to FPP headquarters and administrative duties.

Minimum requirements for the position include two years development work experience in a developing nation, plus two years experience in management and administration, fluency in English and another language appropriate to FPP's locations, and a sincere desire and commitment to work full-time in a developing country.

Applicants must be interested in long-term employment; not merely one or two years experience abroad.

Qualified candidates are kindly requested to send a letter and curriculum vitae in English to:
Aan Kerrigan-Amara, Personnel manager, Foster Parents Plan International, P.O. Box 804,
East Greenwich, Rhode Island, 02818 USA.



FOSTER PARENTS PLAN INTERNATIONAL



Termineaux et systèmes d'impression

Leader européen dans la fabrication de SYSTEMES ET TERMINEAUX D'IMPRESSION

Société en progression constante du CA depuis 10 ans avec un résultat net supérieur à 5% depuis 8 ans, IER recherche un

ingénieur technico-commercial

Pour le support de notre filiale et de nos clients Nord-Américains

Diplômé d'une école d'ingénieur (ENI ou équivalent). Formation électronique ou électro-mécanique souhaitée. Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Internationales, ses fonctions consistent :

- à assurer la liaison entre nos clients, notre filiale aux USA et les différents services techniques de la société (Recherche, Avancé-Vente, Après-Vente, Production) ; à prendre en charge tout le suivi logistique (administration, commerciale, livraison etc...)

Débutant ou ayant une première expérience le candidat devra : avoir le sens des contacts et de la négociation dans une large autonomie ; parler parfaitement l'anglais ; accepter de se déplacer (25% environ du temps)

Merci d'adresser votre Curriculum-Vitae, photo et prétentions accompagnés d'une lettre manuscrite, sous référence LM/TC-2303, Service du Personnel - IER - 12, rue de Sébastopol - 92400 Courbevoie.

VACANCIES IN SAUDI ARABIA

THE INSTITUTE OF PUBLIC ADMINISTRATION has the following vacancies :

LECTURERS IN COMPUTER SCIENCE (M.Sc. with 2 yrs teaching/programming experience).

ANALYSTS/PROGRAMMERS (M.Sc. with 2 yrs or B.Sc. with 5 yrs experience).

VTAM COMMUNICATION SYSTEMS PROGRAMMERS (B.Sc. in Communications/Computer Science with 2 yrs experience).

SENIOR SYSTEMS ANALYSTS (M.Sc. or B.Sc. with 3 yrs experience).

EXPERTS IN STANDARDS AND PROCEDURES (M.Sc. or B.Sc. with 3 yrs experience).

MVS SYSTEMS PROGRAMMERS (B.Sc. with 4 yrs experience).

Previous work experience on large IBM Systems is essential for the above positions.

Vacancies are also in the following faculties : ACCOUNTING, PROJECT MANAGEMENT, STATISTICS AND MATHEMATICS (Ph.D./M.A./M.Sc. with 3 yrs experience).

Apply to : The Director General (Administrative & Financial Affairs) Institute of Public Administration P.O. Box 205, Riyadh 11141 (Saudi Arabia).

Afrique états europ. recherche pers. qual. Eur. Adresse 13770 Venelles.

Septembre 1988, ingénieur génie rural, agronomie, hydraulique ou formation équivalente confirmée. Pour recherche et enseignement ingénierie, aménagement hydroagricole, irrigation, assainissement, conservation des eaux et des sols. Exp. pays en développement souhaités. Envoyer urgence lettre candidature min., C.V. détaillé, photo, scanné et inséré dans une enveloppe scellée à l'École Inter-États d'ingénieurs de l'Équipement Rural, B.P. 7023, Ouagadougou, Burkina-Faso. Tél. 8266 BF.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour la poursuite d'un poste de prof. ordinaire de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres pour le 1er sept. 1988. La titulaire de ce poste sera appelée à enseigner la littérature anglaise du XVIe au XIXe siècle et à participer à l'enseignement de l'anglais contemporain. Un intérêt pour les rapports entre les études littéraires et linguistiques est souhaitable. Titres exigés : doctorat en lettres, doctorat d'État, Ph.D. ou titre équival. Les lettres de candidature, avec C.V. et liste de publications, doivent parvenir avant le 15 mai 1988, au doyen de la Faculté des lettres, BPSH 2, CH, 1015 Lausanne. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la section d'anglais, même adresse (tel. 021/42-45-90 ou 46-46-11).

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE met au concours un poste de

PROFESSEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Déclat d'inscription : 31 MAI 1988. Entrée en fonctions : A CONVENIR.

Renseignements complémentaires auprès du professeur B. Ilchner, chef du département des matériaux, 34, ch. de Bellair, CH-1007 Lausanne.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :

Secrétariat général de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

قنات من الاموال

SOMMAIRE

Dans un entretien accordé au Monde, M. Michel Noir, ministre délégué au commerce extérieur, souligne que les Européens doivent prendre la décision de construire un nouvel avion en commun sans tenir compte des pressions américaines (lire ci-dessous).

Afin d'étendre ses ressources d'hydrocarbures et de développer ses activités d'exploration et de production, Total achète pour 612 millions de dollars la compagnie américaine CSX Oil and Gas (lire page 36).

Un projet de loi fiscale prévoyant une simplification et une diminution des taux des impôts directs (lire page 36).

Fortes surenchères

Schneider propose de racheter tous les titres de Télémechanique à 5 400 F

Le dossier Télémechanique vient de prendre un tournant décisif : Schneider a modifié, le mardi 22 mars, les termes de son offre publique d'achat (OPA) pour la faire porter sur la totalité du capital de l'entreprise à 5 400 F l'action.

Le président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, marque ainsi un point sur son adversaire, Framatome, dont la dernière offre (4 500 F par action) apparaît nettement moins alléchante. Mais il coupe également l'herbe sous le pied de ceux qui l'accusaient de vouloir contourner les règles en vigueur sur les OPA, en rachetant directement sur le marché les titres dont il avait encore besoin pour prendre le contrôle de Télémechanique.

A 5 400 F l'action, Télémechanique vaut 8,8 milliards de francs. Mais M. Pineau-Valencienne, qui a déjà en main officiellement 24,7 %

(et plus si l'on tient compte des titres détenus par des « amis »), n'aura plus à déboursier que 6,4 milliards environ pour acquérir ce qui lui manque. A condition que tous les actionnaires vendent : Framatome et ses alliés possèdent environ 24,2 % du capital de Télémechanique, si l'on en croit cette entreprise.

Cette folle surenchère pose un certain nombre de questions. Si l'on tient compte des sommes déjà dépensées pour racheter 24,7 % du capital de Télémechanique et celles qu'il s'approprie à présent sur la table, Schneider aura consacré quelque 8 milliards de francs à cette opération.

Où trouvera-t-il l'argent ? Ces fonds ne pouvaient-ils pas être utilisés à meilleur escient ? D'autant que M. Pineau-Valencienne prend le risque de se rendre maître d'une entreprise démolitrice, qui ne veut pas de lui. On sera vite fixé sur la réaction des Télémechaniciens : déjà, plusieurs milliers - sept mille, selon les organisateurs - d'entre eux, ont manifesté, mercredi 23 mars, à Paris. En fin de matinée, une délégation de trois salariés avait été reçue à l'Élysée.

F.V.

Société générale de Belgique

M. De Benedetti détiendrait moins de 50 % des parts

Le groupe Cerus de M. Carlo De Benedetti a annoncé, mardi 22 mars, avoir acquis 1 887 416 parts de réserve de la Société générale de Belgique (SGB) au terme de son OPA réalisée du 15 février au 18 mars. Le volume de ces actions représente 3,9 % du capital de la SGB qui compte au total 28 millions d'actions. Toutefois, ces actions nouvelles ne s'ajoutent pas aux 47,01 % d'actions SGB déjà détenues par Cerus. L'un de ses auteurs, dont on ignore l'identité, ayant choisi de se retirer et de vendre ses parts par le biais de l'OPA.

« Nous sommes toujours en dessous des 50 % », a reconnu M. Alain Minc, directeur général du Cerus. Sa part devrait être de 48,9 %, alors que le groupe franco-belgo-luxembourgeois mené par Suez, affirme avoir fait contester par huis-clos, dès le 7 mars, qu'il en détenait 50,9 %.

Dans un entretien accordé à la télévision italienne, mardi, M. De Benedetti a suggéré que les parties en présence s'accorderont pour un partage des tâches : Suez gèrera la partie financière de SGB, tandis que Cerus s'occuperait des intérêts industriels du holding belge.

Il apparaît maintenant que seule l'assemblée générale convoquée pour le 14 avril permettra de déterminer avec exactitude les parts que

détiennent les deux camps dans la Générale de Belgique.

● Baisse du bénéfice de la Générale de Belgique. - La Société générale de Belgique a annoncé, mardi 22 mars, un bénéfice en baisse d'environ 28 % pour l'exercice 1987, à 4 138 millions de francs (670 millions de francs français) contre 5 312 millions (860,5 millions de francs français) pour 1986.

Le conseil d'administration précise que le résultat courant a été en augmentation de 6 %, mais qu'au cours de l'exercice 1987 la société n'a pas gagné autant sur la vente d'actifs qu'en 1986. Cet exercice avait été marqué par la vente des actions de la société canadienne Genstar et il s'était soldé par une augmentation de 88 % du bénéfice.

EN BREF

● Bataille autour de Christian Lacroix. - Le groupe financier Agache vient de faire appel d'un jugement du tribunal de commerce de Paris le condamnant à payer 10 millions de francs de dommages à Patou. Rendu le 18 février, le jugement lésé par le départ soudain de Christian Lacroix qui créait sa propre maison de couture sous l'égide de la Financière Agache, accusant le couturier de « concurrence déloyale ».

● Airbus au COCOM. - Airbus demandera au Comité de coordination multilatéral des exportations (COCOM) l'autorisation de vendre deux bi-réacteurs A-300 à la compagnie est-allemande Interflug. Le COCOM, qui regroupe les pays de l'OTAN, sauf l'Islande, ainsi que le Japon, est chargé de contrôler les exportations de technologies avancées vers les pays de l'Est. Les moteurs et l'avionique des avions de ligne entrent dans cette catégorie. Pour leur part, les Américains Boeing et McDonnell Douglas ont livré des jets à la Chine et négocient actuellement à ce sujet avec la Pologne et la Roumanie.

● Duceiller : onze relaxés, neuf condamnations de syndicat CGT. - Inculpés après de violents incidents qui s'étaient produits dans l'usine Duceiller d'Issou (Puy-de-Dôme) lors de l'annonce de licenciements en septembre par le groupe Valeo (Le Monde des 2 et 4 octobre 1985), vingt militants CGT étaient jugés, le 22 mars, par le tribunal de grande instance de Puy-en-Velay (Haute-Loire). Onze de ces syndicalistes ont été relaxés. Les huit autres ont été condamnés, dont sept à des peines d'amende avec sursis de 1 000 F à 3 000 F, et un seul à une peine d'un mois de prison, également avec sursis. Partie civile, la direction a obtenu 12 421 F de dommages et intérêts et la caisse d'assurance-maladie 932,80 F.

Réserves de change Augmentation en France

Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté en février de 4,7 milliards de francs pour atteindre, à la fin du mois dernier, 392,1 milliards de francs contre 387,4 milliards fin janvier.

Propos recueillis par ALAIN FALLAJS.

Derrière les bons résultats de 1987

Renault a besoin d'argent et d'un souffle commercial

« Nous devons utiliser nos ressources pour construire l'avenir et non plus seulement pour effacer le passé. - C'est la déclaration de M. Raymond Lévy, le PDG de Renault, lors de l'annonce des comptes du constructeur nationalisé, le 22 mars, résumé assez bien le double défi financier et commercial auquel est confrontée la Régie au-delà de ses brillants résultats de 1987.

Côté ressources, l'état-major de Renault est conscient que la formidable amélioration de 11 % de près de 10 milliards de francs ne se reproduira pas les années suivantes. Les progrès réalisés sur la gestion des stocks, les besoins en fonds de roulement, ont atteint un certain « seuil de résistance ». Tout comme les économies engagées sur les achats (2 milliards de francs en 1987) ou le rattrapage sur les prix de vente. En évaluant plus vite que l'inflation, ceux-ci ont permis d'engranger 1,5 milliard l'an dernier, mais il sera désormais d'autant plus difficile de tenir le rythme que les hausses de tarifs sont désormais de plus en plus compensées par des pratiques commerciales coûteuses de rabais divers et de facilités de crédit.

Si les créations de filiales permettent d'espérer encore quelques rentrées d'argent (elles ont rapporté pour 2 milliards en 1987), le principal fardeau de Renault demeure son endettement. Réduit de 9,3 milliards de francs l'an dernier, il s'élève encore à 46,3 milliards de francs, somme considérable, imposant au groupe des charges financières (4,2 milliards) représentant 2,8 % du chiffre d'affaires. Un handicap sérieux quand on sait que les concurrents français favorisés de Renault sont, eux, libres de tous frais financiers.

Quels que soient les efforts déployés par le groupe automobile, la résolution de ce problème passe par un inéluctable apport de son actionnaire, l'Etat. La « recapitalisation » (11,4 milliards de francs de fonds propres pour la Régie, 7,3 pour le groupe) est le leit-motiv du PDG de Renault. Si le changement de statut est la condition qui doit aider à obtenir cet argent, M. Lévy l'accepte. Mais il n'est pas si sûr que les concurrents français PSA. Les ambitions du PDG sont ailleurs : performances et qualité des Renault. Ambitions trop modestes pour redonner à la Régie le « souffle » commercial qui lui manque ?

Ambitions qualitatives

Même si le mouvement s'est inversé en 1987, on est loin des niveaux atteints au début de la décennie, où la Régie investissait 8 % à 10 % de son chiffre d'affaires. L'an passé, les investissements n'en ont pas représenté 5 %. La croissance se poursuivra cette année, mais les concurrents de Renault ont déjà plusieurs longueurs d'avance (PSA investit ainsi 10 milliards de francs, Renault 7). Alors même que la Régie souffre d'une faiblesse par rapport aux autres constructeurs généralistes européens : ne disposer que d'une seule marque quand PSA en compte deux, le groupe Volkswagen trois, tout comme le groupe Fiat.

CLAIRE BLANDIN.

Le redressement en chiffres

Table with 7 columns (1983, 1984, 1985, 1986, 1986 révisé (1), 1987) and rows for RÉSULTATS NETS, CHIFFRE D'AFFAIRES, PRODUCTION, EFFECTIFS, ENDETTEMENT, INVESTISSEMENTS.

(1) Les chiffres 1986 ont été retraités pour intégrer globalement les camions américains Mack (dont Renault détient 43%) et proportionnellement la société des usines Chausson (dont Renault détient 49% conjointement avec Peugeot). Cette révision a été rendue obligatoire par la loi du 3 janvier 1985 qui modifie les règles de consolidation des bilans des entreprises.

(2) Production qui comprend les véhicules particuliers, utilitaires (camionnettes) et industriels (poids lourds).

TRANSPORTS

Un entretien avec le ministre du commerce extérieur

« Les Américains ne nous empêcheront pas de participer aux risques d'Airbus » nous déclare M. Michel Noir

M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, est parvenu, à la fin de la semaine dernière, à Constance (RFA), à contenir les attaques américaines contre Airbus. Dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), il a obtenu que l'appréciation du caractère loyal ou déloyal du financement des avions civils ne soit pas laissée au bon plaisir de Washington et de Boeing.

mettre fin au système de subventions.

« Je me suis drapé dans ma dignité de ministre gaulliste et j'ai déchiré ce document au milieu du déjeuner, qui réunissait les ministres européens concernés par Airbus. J'ai refusé de discuter de ce papier, qui prouvait que les Américains se moquaient de nous. Cela a permis d'établir une position commune assez éloignée des désirs de conciliation de certains de nos partenaires.

« Qu'avez-vous obtenu ? Au bout de deux heures de discussion, à Constance, M. Clayton Yeutter a accepté qu'on revienne au stade antérieur. Nous sommes tombés d'accord sur les points suivants : les Européens et les Américains traiteront de façon identique les aides directes et indirectes à leur aéronautique ; une clause de sauvegarde sera instituée ; nous limiterons nos aides à la recherche-développement, mais ne les redonnerons pas à la production d'avions ; nous assisterons nos transporteurs à nos comptes ; le débat demeurera dans le cadre multilatéral du GATT.

« Nous poursuivrons nos négociations, du 18 au 20 mai prochain, à l'occasion d'une réunion interministérielle de l'OCDE.

Normaliser nos relations

« Quel but poursuivez-vous ? - Lorsque les Américains ont vu que nous lançions les Airbus A-330 et A-340, ils nous ont sommés, en janvier 1987, sous peine de représailles, de cesser de subventionner nos constructeurs. Le premier ministre français n'a

pas mâché ses mots pour dire ce qu'il pensait de leurs prétentions. Toutefois, nous sommes d'accord avec le principe d'une réduction des aides à Airbus et nous l'avons accepté, puisque le A-330 a été financé à 100 % sur fonds publics et que le programme A-330-340 le sera à 60 % seulement.

« Au mois de juin dernier, le ministre des transports, M. Jacques Douffigues, et moi-même, nous avons invité Airbus à faire nos atouts américains par des recherches sur les financements de Boeing et de McDonnell et par une campagne d'opinion, outre-Atlantique. Aux Etats-Unis, tout le monde était persuadé que les gouvernements européens subventionnaient sans fin leurs avions. Nous avons aussi poussé Airbus à discuter avec l'Américain McDonnell-Douglas pour la construction d'une version allongée de l'A-320 et d'un avion gros porteur. Il n'y a plus désormais que Boeing à faire le forcing pour avoir le peu de l'Airbus A-340. Enfin, nous incitons Airbus à être plus rigoureux dans sa gestion et nous réfléchissons à la structure qui serait la plus appropriée pour lui.

« Nous démontrons ainsi notre désir de normaliser nos relations avec nos amis américains, mais nous refusons qu'ils aient le pouvoir de vérifier si les avions que nous lançons seront rentables ou non. Nous ne sommes pas fous. Nous ne décidons pas d'importe quoi. Nous connaissons le niveau des « points morts » et les opportunités du marché.

« Et tout ça, les Américains ne suppriment pas le droit de nos Etats à participer au risque industriel et commercial d'Airbus ? »

Réserves de change Augmentation en France

Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté en février de 4,7 milliards de francs pour atteindre, à la fin du mois dernier, 392,1 milliards de francs contre 387,4 milliards fin janvier.

Propos recueillis par ALAIN FALLAJS.

L'Affaire des 400 Volvo

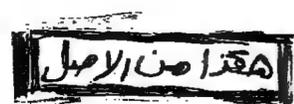
Pour ceux qui sont amateurs de « coups » en matière d'automobile, pour ceux qui sont à l'affût de l'affaire rare, voici une information précieuse. Volvo lèche sur le marché, dans toute la France, quelque 400 voitures (principalement

des « 340 », mais aussi des « 360 ») et ceci dans des conditions assez exceptionnelles. Jugez-en plutôt : ce sont des véhicules récents, utilisés précédemment à la location, - des modèles 87 pour la plupart - vérifiés avec soin et qui bénéficient

d'une garantie d'un an « Occasion Sécurité... » qui sont vendus à un prix parfois inférieur à leur valeur argus !

Quand on sait qu'une Volvo de moins d'un an est une dernière plutôt rare (étant donné la solidité et la longévité de ces voitures, leurs propriétaires en changent moins souvent que la moyenne), on peut être tenté d'en savoir plus sur cette opération... Il suffit pour cela de prendre son téléphone et d'appeler 45.33.80.80.

Advertisement for Banque de Développement Local (BANK DE DEVELOPPEMENT LOCAL) with logo and text in Arabic and French.



Économie

مقالات

22
E
Ce
L
rie
c
Sans
de 11
10 h
L
re J
L
Jusq
D
Gale
tice
IV
Jusq
JA
Jusq
P
SUS
LE
Col. J
ST
MIL
Jusq
CY
rime

Mu

ER
class
18 h
21 h 4
C
Euse
M
Jusq
DE
CAIS
23 F.
FO
Jusq
M
DRE
LE
INDU
23 F.
VA
Jusq

S
R
W

S
Y
M
A

L
D
D
DE
RE
le 2
18

422

7

Soi

AN

MARCHÉ COMMUN

Mise en place de l'Europe de 1993

Les Douze adoptent une législation nouvelle pour les marchés publics de fournitures

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de la CEE responsables de l'achèvement du marché intérieur européen d'ici à fin de 1992 ont définitivement adopté mardi 22 mars la nouvelle législation communautaire portant sur la libération des marchés publics de fournitures. La directive des Douze entrera en vigueur au 1^{er} janvier 1989.

C'est la deuxième tentative de la Communauté pour ouvrir à la concurrence les commandes des administrations nationales. La réglementation arrêtée en 1976 a été un échec. A telle enseigne que, aujourd'hui, 2 % à 3 % seulement des fournitures sont attribuées à des entreprises établies dans un autre Etat membre que celui du donneur d'ordres.

Les futures règles du jeu, élaborées en décembre 1986 et examinées entre-temps par le Parlement européen, ont pour but d'établir une véritable transparence. A cette fin, elles prévoient une meilleure information des fournisseurs, la rationalisation des modalités de publication des appels d'offres, une limitation des procédures de gré à gré et la promotion des normes techniques européennes. Tous les marchés supé-

rieurs à un montant de 200 000 ECU (1,4 million de francs) sont visés par la directive.

M. Bernard Bosson, ministre français chargé des affaires européennes, a toutefois quitté Bruxelles sans être totalement satisfait. Ses onze partenaires et la Commission européenne lui ont en effet imposé une clause qui favorise les entreprises établies dans les régions les moins développées de la CEE. Pour M. Bosson, « il s'agit là d'un fâcheux précédent qui risque de couper en deux le marché unique ».

D'autant plus fâcheux que les Douze doivent prendre à bref délai une décision sur l'ouverture des marchés publics de travaux. Là aussi, il existe une législation communautaire qui date de 1971, mais dont les résultats sont tout aussi décevants. Au total, les commandes des administrations et les marchés conclus dans les secteurs de la télécommunication, des transports, de l'énergie, et du traitement et de la distribution d'eau.

Très vite aussi, le conseil des ministres se sera consacré à se prononcer sur la libération des marchés dans les secteurs de la télécommunication, des transports, de l'énergie, et du traitement et de la distribution d'eau.

MARCEL SCOTTO.

CONJONCTURE

Le rapport du Conseil économique et social

Les allègements d'impôts sur le revenu « ne vont pas dans le bon sens »

Le rapport de conjoncture du Conseil économique et social (CES) pour le premier semestre 1988 a fait apparaître, mardi 22 mars, des divergences importantes, surtout en matière de fiscalité, entre les conseillers du palais d'Iéna et le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur.

Le projet d'avis élaboré par le Conseil économique prend en effet en compte les thèses de M. Balladur sur la réduction du déficit budgétaire, l'impôt sur le revenu et l'aide à l'investissement.

« Dans la situation actuelle et au vu des perspectives pour 1988, un objectif de réduction du déficit budgétaire ne paraît pas de mise », affirme ainsi le rapporteur du projet, M. Jean-Pierre Vignat, qui ajoute : « Il serait dommageable de réduire le déficit budgétaire à marche forcée. Il y a d'autres priorités ».

Les auteurs du rapport expliquent que le déficit budgétaire de la France pour 1988 (2,7 % du produit intérieur brut) est comparable à celui des grands pays industrialisés.

Le rapport souligne également que les allègements d'impôts sur le revenu intervenus ces dernières années « ne vont pas dans le bon sens », à l'heure où la France doit harmoniser l'ensemble de sa fiscalité avec celle des autres pays de la CEE dans la perspective du marché unique de 1993. La France a en effet

l'une des TVA les plus lourdes alors que son impôt sur le revenu est l'un des plus faibles de toute la CEE, a souligné M. Vignat.

Présent lors des débats, mardi après-midi, M. Balladur a affirmé son désaccord avec ces thèses. « La poursuite de la réduction du déficit budgétaire est un objectif essentiel, a-t-il répété. Il faut parvenir à un déficit de l'ordre de 70 milliards de francs en 1991, soit une réduction de 15 milliards par an environ ».

Cette réduction du déficit « devra s'accompagner d'une baisse des impôts de l'ordre de 15 milliards de milliards de FF par an environ », a ajouté le ministre.

Pour M. Balladur, la baisse des impôts pour les prochaines années devrait surtout se concentrer sur la diminution de l'impôt sur les sociétés et l'abaissement de certains taux de TVA « en fonction de leur importance pour la compétitivité de notre économie ».

Il n'est donc pas question pour M. Balladur de songer à des « incitations sélectives et temporaires » à l'investissement. Le rapport propose au contraire « une aide fiscale à l'investissement sous forme de baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis », une idée semblable à celle développée par l'ancien ministre socialiste de l'économie Pierre Bérégovoy.

ENERGIE

Pour 3,5 milliards de francs

Total rachète une compagnie pétrolière américaine

Total CFP a finalement santé le pas. Après deux années de recherches infructueuses, la compagnie pétrolière française est finalement parvenue à acquérir le domaine minier qu'elle convoitait outre-Atlantique afin de mieux répartir et diversifier ses réserves, jusqu'ici concentrées en mer du Nord, au Moyen-Orient et en Indonésie. Le groupe a en effet conclu le 22 mars un accord avec la compagnie américaine CSX, spécialisée dans les transports (chemins de fer, bateaux, camions, oléoducs, etc.) pour racheter à cette dernière sa division pétrolière et gaz, CSX Oil and Gas, pour une somme de 612 millions de dollars (3,46 milliards de francs environ).

Cette acquisition majeure pour Total, puisqu'elle équivaut grosso modo à un tiers des investissements annuels totaux du groupe, correspond à une stratégie longuement préparée par le président, M. François-Xavier Ortoli, depuis sa nomination. « Il convient de faire des progrès décisifs pour le développement de notre position en Amérique du Nord », déclarait-il dès le printemps 1985, précisant que l'objectif était d'y réaliser environ un cinquième de la marge brute d'autofinancement - cash flow en anglais - du secteur exploration-production (4 à 5 milliards de francs).

Traditionnellement implantée dans des pays, comme Abu-Dhabi, au Moyen-Orient, en Indonésie, en Extrême-Orient, où la marge laissée

faible, les Etats producteurs empochant l'essentiel de la « rente », la compagnie tirait en effet le plus gros de ses ressources (plus de la moitié) de ses champs de mer du Nord, au premier rang desquels Frigg, dont les réserves, limitées, sont menacées d'épuisement.

Il était donc vital pour Total, non seulement d'accroître ses réserves, mais aussi et surtout de trouver de nouvelles sources de cash flow pour assurer le relais. L'acquisition de CSX Oil and Gas répond à ce souci en lui donnant accès à une production fort rentable en terme de marge d'environ 25 000 barils/jour, soit 1,25 million de tonnes/an de pétrole et de gaz.

Succédant à une série d'opérations plus modestes (rachat des sociétés Lear, Tipco et AMR pour un total d'environ 300 millions de dollars en 1986 et 1987), cette nouvelle opération permettra au groupe de réaliser environ un cinquième de son cash flow en argent (1 milliard de francs) en Amérique du Nord.

CSX Oil and Gas qui produit surtout du gaz, à 95 % aux Etats-Unis (Texas et Louisiane), possède en outre un domaine minier et des réserves « en terre » non négligeables situées pour les trois quarts aux Etats-Unis, et pour le reste au mer du Nord, avec des participations dans les champs de « Forties » et de « Claymore », ainsi qu'en Australie, en Afrique, et... dans le Bassin parisien.

V. M.

ÉTRANGER

Le projet de réforme fiscale adopté en RFA

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement dirigé par le chancelier Kohl a adopté, mardi 22 mars, le projet de réforme fiscale élaboré par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg. Qualifié d'« œuvre de siècle » par ses promoteurs et de manifestation de la « folie des grandeurs » du ministre des finances par ses détracteurs, cette réforme a été placée au centre du débat public depuis l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement de coalition issu des élections au Bundestag du mois de janvier 1987.

La promesse d'une diminution de l'impôt direct avait alors contribué à

assurer la victoire des chrétiens-démocrates et de leurs alliés, et la reconduction du chancelier Kohl. Cette réforme fiscale a néanmoins été plus difficile à mettre au point qu'on ne pouvait s'y attendre : il n'aura pas fallu moins d'un an pour que M. Stoltenberg puisse présenter un texte qui soit accepté par ses collègues. S'il est facile, en effet, d'entendre sur ce nouvel impôt ceux qui seront accordés aux personnes physiques et aux entreprises, il était beaucoup moins simple de faire admettre le financement de cette réforme par une nouvelle répartition des charges.

Prévue pour être appliquée progressivement jusqu'en 1990, la

réforme aboutit à une diminution des recettes fiscales de 40 milliards de deutschemarks (136 milliards de francs). La moitié de cette somme, selon les calculs du ministère des finances, serait compensée par une moindre croissance des dépenses publiques, les 20 milliards restant devant être trouvés dans une restructuration de l'ensemble du système fiscal, par des transferts de charges qui sont, on s'en doute, fort peu appréciés par ceux qui vont être amenés à les supporter.

Les principaux points de friction concernaient l'établissement d'une retenue de 10 % à la source pour les revenus de l'épargne et les dividendes. Malgré les réserves des banquiers sur ce nouvel impôt qui aura sur le charge de recouvrer, le ministre des finances a tenu bon sur ce point, de même qu'il n'a pas cédé sur la question très controversée de l'intégration dans le revenu imposable d'avantages en nature, comme les réductions accordées par les constructeurs automobiles à leurs salariés pour une voiture par an. M. Speth, (CDU), ministre président du Bade-Wurtemberg, avait très vivement critiqué cette mesure qui pénalise les ouvriers de chez Mercedes qui détiennent 20 % du marché des véhicules d'occasion grâce à cette mesure.

Mal « vend »

Plus généralement, on reproche à M. Speth d'avoir mal « vendu » à l'opinion une réforme qui devrait aboutir dans trois ans à des allègements sensibles d'impôts pour la très grande majorité des contribuables. Pour l'instant, le sentiment domine dans l'opinion que l'Etat cherche à reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre. L'opposition social-démocrate critique essentiellement, à ses yeux, les détenteurs des revenus les plus élevés. Le taux maximum d'imposition a été en effet ramené de 56 % à 53 %.

M. Stoltenberg a manifesté le souhait de voir sa réforme adoptée par le Parlement avant l'été. La course d'obstacles parlementaires va donc commencer après les congés de Pâques. Elle ne devrait pas être de tout repos pour le ministre des finances. Le Bundestag, la deuxième Chambre du Parlement qui réunit les représentants des Länder, entend bien faire entendre sa voix dans le débat et obtenir du gouvernement des compensations au moins à gagner que va provoquer cette réforme fiscale pour les régions et pour les communes.

L'annonce du projet de réforme fiscale a provoqué une réaction immédiate d'un syndicat particulièrement touché par les nouvelles mesures prévues : le Syndicat du livre qui s'est mis en grève dans la région de Mannheim, empêchant les journaux régionaux de paraître. Les ouvriers imprimeurs protestent contre l'intégration dans le revenu imposable des primes de travail de nuit et de jours fériés.

LUC ROSENZWEIG.

SOCIAL

Retraite complémentaire des cadres supérieurs

Question d'équilibre

Sauf rebondissement de dernière minute, l'accord sur l'extension des retraites complémentaires des cadres supérieurs (régimes dits T3) et leur intégration dans l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) sera signé le jeudi 24 mars. Au CNPF, on rappelle que la décision a été entérinée par une large majorité du conseil exécutif. Cependant, la crise ouverte avec la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), dont le président M. Jacques Lallemand est aussi président de la commission économique de l'organisation patronale, risque de rebondir très vite.

Si l'accord est signé, M. Lallemand pourrait démissionner rapidement de ses fonctions au sein du CNPF « anticipant son départ » comme on dit pudiquement au patronat en rappelant que cette hypothèse avait été évoquée avant l'apparition du différend, mais il y a plus grave : une sortie de la FFSA de l'organisation patronale n'était toujours pas considérée comme exclue le 22 mars. Cette hypothèse est d'autant moins à écarter que le débat risque de rebondir à l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires, pour les non-cadres) où un projet entré en vigueur le 1^{er} janvier 1987 a été révisé le 16 décembre 1987 à la suite de la décision de l'Etat de passer la barre du taux minimal de cotisation obligatoire de 4 % (avec une limite de 8 %) afin d'offrir, moyennant cotisations facultatives, des retraites supplémentaires. Il pourrait être bientôt ratifié.

La FFSA, en s'opposant à de tels projets, se défend de mener un combat « corporatiste » ou de relancer une querelle de personnes au sein du CNPF. M. Lallemand s'inquiète des « dérives » qu'il constate. La FFSA assure qu'elle ne s'oppose pas à la retraite par répartition mais elle regrette que le rapport soit en France de 90 pour la répartition et de 10 pour la capitalisation alors qu'il est de 70-30 en RFA. Il lui faudrait étendre encore la répartition, ajoute-t-elle, alors que la branche d'assurance-vieillesse doit affronter de graves difficultés de financement.

La CFTD a récusé un tel procès, estimant le 22 mars par la voix de M. Spaeth, secrétaire national, que la retraite par répartition a « un rendement double à celui du système par capitalisation ». M. Lallemand juge aussi impossible de donner sa caution à un allourdissement des charges des entreprises alors qu'il se bat en permanence pour leur allégement. Sur le fond, la FFSA conteste le poids des fédérations d'industries traditionnelles, comme celle de la métallurgie, pour la conduite de la politique sociale, jugeant que l'évolution de l'économie et de l'emploi imposent peut-être un autre équilibre.

NICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Biens durables

Baisse de 1,8 % des commandes aux Etats-Unis

Les commandes de biens durables aux Etats-Unis (plus de trois ans) ont fléchi de 1,8 % aux Etats-Unis par le mois de février, comme elles l'avaient fait au mois de janvier. C'est la première fois depuis le printemps 1986 qu'un fléchissement de ces commandes est observé deux mois de suite. Il a surpris les analystes, qui tablèrent sur un renversement de la tendance, la contraction du mois de janvier ayant été le fait, principalement, des commandes d'équipement de transport (voitures et automobiles) qui progressent (+ 3,5 %). Les commandes émanant des entreprises, considérées comme un bon indicateur de l'activité économique, ont diminué de 5,9 %, ce qui pourrait conduire à un ralentissement de l'expansion au premier trimestre 1988.

Chômage

Aggravation en janvier en Europe

Les deux pays de la Communauté européenne ont enregistré une forte hausse de chômage en janvier, puisque celui-ci touche 421 000 personnes supplémentaires (+ 2,8 %). Au total, il y avait 16,7 millions de demandeurs d'emploi, soit 2,5 % de moins toutefois que l'an dernier. L'aggravation est surtout due à la situation allemande, où le chômage a augmenté de 9,1 % (210 000 personnes supplémentaires) et à l'évolution défavorable en Italie (84 000 chômeurs supplémentaires, soit + 2,4 %). En données corrigées des variations saisonnières, le taux de chômage correspond à 10,4 % de la population active, la France affichant un résultat équivalent à la moyenne européenne. Hormis pour la Grèce, dont les statistiques ne sont pas connues, le classement s'établit de la façon suivante : Espagne (21 %), Irlande (18,9 %), Italie et Belgique (11,1 %), France (10,4 %), Pays-Bas (9,9 %), Grande-Bretagne (9,4 %), République fédérale d'Allemagne et Portugal (8,6 %), Danemark (8,8 %) et Luxembourg (3,1 %).

Défaillances d'entreprises

Le Limousin et la Corse en tête

Le nombre des défaillances d'entreprises a beaucoup augmenté en 1987 (+ 10,7 %), mais cette progression est inégalement répartie selon les régions. L'INSEE indique que l'augmentation a été de 64,4 % dans le Limousin, 61 % en Corse, 35,5 % en Lorraine et seulement 0,4 % en Ile-de-France. Mais, en Champagne-Ardenne (- 23 %), Basse-Normandie (- 6 %) et Alsace (- 16,7 %), il y a eu au moins de défaillances en 1987 qu'en 1986. En valeur

absolue, c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'on reconne le plus de défaillances (est appelée « défallants »), une entreprise qui fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement judiciaire.

Dettes

Réaménagement « recommandé » pour le Gabon

Le Club de Paris a décidé de « recommander » à ses pays membres un réaménagement important de la dette extérieure de la République gabonaise, afin de « faciliter le redressement de son économie ». A l'issue, mardi 22 mars, d'un communiqué du ministère français de l'économie et des finances, ce réaménagement s'applique aux paiements dus au titre des prêts et crédits garantis accordés par les pays créanciers. La dette globale du Gabon est estimée à environ 8 milliards de francs.

France

Les PME optimistes malgré le krach boursier

Les dirigeants des petites et moyennes entreprises françaises sont optimistes pour 1988, mais 30 % d'entre eux, néanmoins, redoutent les conséquences néfastes du krach boursier de l'automne dernier, révèle une enquête du Crédit d'équipement aux PME. En 1987, deux PME sur trois ont enregistré une hausse de leur activité et ont créé des emplois. Cette situation devrait se prolonger en 1988. La tendance est la même pour l'investissement (huit PME sur dix ont investi et investi) : En ce qui concerne le krach, il devrait avoir des repercussions sur l'activité et la rentabilité des entreprises pour 30 % des sondés (10 % dans l'immédiat, 20 % à terme). En revanche, 5 % seulement des PME envisagent de différer des investissements, 10 % renonçant à une augmentation de leur capital.

Informatique

Mauvaise année pour la France

Le chiffre d'affaires de l'industrie informatique française a progressé de 2,1 % en 1987, pour s'établir à 64,5 milliards de francs, selon les chiffres du Syndicat national des fabricants d'ensembles informatiques, de bureautique et de leurs applications télématiques (SNIF). Cette croissance, « la plus faible de celles enregistrées par notre profession », n'est due qu'au développement des exportations (+ 4,4 %), les livraisons en France ayant stagné (+ 0,8 %). Toutefois, les importations de 5 % : En conséquence, le déficit commercial s'est légèrement accru (à 9,5 milliards contre 8,53 milliards en 1986). A noter la forte croissance (+ 2 milliards) des arrivages en provenance des pays d'Asie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

(ESD)
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

L'ACTION EST COTÉE AU RÈGLEMENT MENSUEL MARCHÉ OFFICIEL DE LA BOURSE DE PARIS A PARTIR DU JEUDI 24 MARS 1988

L'action ESD était cotée depuis le 10 mai 1985 sur le second marché de la Bourse de Paris.

La Commission des opérations de Bourse (COB) a prononcé l'admission du titre ESD à la cote officielle de la Bourse de Paris et a approuvé son visa n° 88-81 sur la note d'information ESD tenue à la disposition du public (1) l'occasion du passage au règlement mensuel.

La Chambre syndicale des agents de change a décidé la cotation du titre ESD au marché à Règlement mensuel (RM) en cotation informatisée (CAC), par quotités de 1 action et multiples.

L'action ESD sera donc cotée au Règlement mensuel (2), Marché en cotés, à partir du 24 mars 1988.

(1) La note d'information ESD (visa COB n° 88-81) du 15 mars 1988 est tenue à la disposition du public par la Banque nationale de Paris (BNP) et par le Banque Industrielle et commerciale du Marais (BICM) et peut être obtenue sur simple demande au siège de la société Electronique Serge Dassault, 55, quai Marcel-Dassault, 92214 Saint-Cloud cedex (France).

(2) Nouveau numéro de code SICOVAM : 12.543.

S'entendre sur les prix,
c'est pas beau.
S'entendre sur les prix
des cartes bancaires,
c'est quoi ?



C.L. & BDDA

E. LECLERC

DEMANDEZ A VOTRE BANQUIER CE QU'IL EN PENSE.

مقنا صلا لامل

1
A. A. 1 51 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Marchés financiers

مقالات من الامم المتحدة

22

E

Ce1

L... de 11... Li... L'... Jusq... Di... Gale... ion... IV... Jusq... JA... Jusq... SUB... Le... Col... J... ML... Jusq... C... rain

Mu

ER... 18 h... 21 h... C... E... M... Jusq... DE... CAIS... 23 F... FO... Jusq... M... DEL... LE... INDU... 23 F... VA... Jusq...

W

S... M... P...

L... D... D... DE... RE... le 2... 18...

422

Soi

AN

La Banque de l'entreprise a subi de lourdes pertes sur le MATIF

Le MATIF (marché à terme des instruments financiers) a fait une nouvelle victime. A la suite de pertes importantes réalisées par son établissement sur ce marché, le président de la Banque de l'entreprise, une petite banque privée spécialisée dans le financement du bâtiment et des travaux publics (BTP), M. Yves Le Guay, a annoncé, mardi 22 mars, sa démission de la présidence du conseil d'administration.

Le départ précipité de M. Le Guay, pourtant depuis plus de trente ans à la Banque de l'entreprise, est-il la conséquence des lourdes pertes subies par son établissement au cours des derniers mois sur le MATIF ou de la volonté des organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics, principaux actionnaires de la banque, d'écartier un homme insuffisamment soumis? Telle est la question que l'on se pose dans les milieux financiers après l'annonce, mardi 22 mars, de la démission de M. Le Guay de son poste de président du conseil d'administration.

Cette petite banque, spécialisée dans le financement des entreprises du bâtiment et des travaux publics (67 salariés, environ 1 500 clients) aurait en effet perdu des sommes très importantes sur le MATIF. La commission bancaire tente actuellement de les évaluer. On parle de pertes comprises entre 190 et 200 millions de francs. Un montant énorme pour ce petit établissement. Dans un communiqué, la banque indique en tout cas qu'avant de démissionner, M. Le Guay a informé le conseil d'administration « d'une perte absorbant la quasi-totalité de ses fonds propres », ceux-ci s'élevant à environ 150 millions de francs.

Regroupement précipité

M. Pierre Le Besnerais, administrateur, et un ancien de l'UCB (Union de crédit pour le bâtiment) a été nommé nouveau président avec pour mission la reconstitution des fonds propres de la banque. Les principaux actionnaires de la banque: la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), avec 17 % du capital, la Fédération nationale du bâtiment (FNB), avec 10 %, « ont donné l'assurance qu'ils apporteront les moyens nécessaires à la réhabilitation de l'entreprise ». Au sein du personnel de la banque, on se demande néanmoins où ces organisations patronales pourront trouver de tels fonds?

Le départ de M. Le Guay, lié à ces pertes, aurait aussi été favorisé par les actionnaires qui le jugeaient insuffisamment « docile », d'un après une source syndicale. Il y a un an, les grandes organisations professionnelles du BTP avaient réussi à récu-

perer, lors de sa privatisation, la Banque du bâtiment et des travaux publics (420 salariés, 2 600 clients) et avaient alors, d'une manière un peu précipitée, envisagé un regroupement des instruments financiers du secteur que sont la BTP, la CCME (Comptoir central de matériel d'entreprise) et la Banque de l'entreprise. M. Le Guay devait mener à bien cette restructuration. Il avait été, pour cela, nommé à la présidence de la BTP privatisée. Aucun progrès dans ce projet auquel MM. Girard et Brunier, présidents respectifs de la FNTP et de la FNB, tiennent beaucoup n'a été réalisé au cours des derniers mois.

L'affaire devait normalement être évoquée mercredi à l'occasion de l'assemblée générale de la FNTP, où, réélu président, M. Jean-Louis Girard devait recevoir le premier ministre, M. Jacques Chirac. M. Le Guay, quant à lui, pourrait aussi démissionner de la présidence du directeur de la BTP. Les salariés de la BTP craignent que les problèmes de la Banque de l'entreprise ne viennent entraver le redressement réussi depuis 1982 de leur propre établissement.

ERIK IZRAELEWICZ.

Les actionnaires de Texaco approuvent le plan de réorganisation

Les actionnaires de Texaco ont approuvé, le 22 mars, un plan de réorganisation qui doit permettre à la compagnie pétrolière américaine d'éviter la liquidation. Accusé par son concurrent Pennzoil d'avoir racheté Getty Oil dans des conditions contestables, Texaco avait été condamné, en 1985, à lui verser 10 milliards de dollars. Le groupe s'était mis sous le chapitre II de la loi sur les faillites pour se protéger et négocier.

Le compromis élaboré prévoit le versement de 3 milliards de dollars à Pennzoil et 2,5 milliards aux autres créanciers. Pour payer, Texaco va céder des actifs aux Etats-Unis pour un ensemble équivalant à des réserves de 60 milliards de barils. M. Carl Icahn, « raider » new-yorkais qui a acquis 14,8 % de Texaco, a abandonné ses critiques contre ce plan.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE CREDIT UNIVERSEL

(B.N.P.) exercice 1987. Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Michel Real del Sarte, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

L'ACTIVITE

Spécialisé dans le crédit à la consommation, le financement d'équipement aux entreprises, le crédit immobilier et l'affacturage, le groupe a augmenté sa production annuelle de plus de 46 %, dépassant les 8 milliards de francs en 1987.

Cette évolution, bien que répartie sur l'ensemble des activités, résulte principalement d'une hausse sensible des secteurs location et crédit-bail.

Table with 4 columns: Activité commerciale du groupe Crédit Universel (en millions de F), Production, Nombre de dossiers, and %.

L'encours en capital de ses opérations a atteint, au 31 décembre 1987, 9,625 milliards (+ 27 %). Les engagements de la clientèle (y compris loyers et agios à percevoir) s'élevaient à près de 13 milliards.

LES RESULTATS CONSOLIDES

Dans un climat de vive concurrence, marqué par une baisse des marges, le résultat consolidé du groupe Crédit Universel s'est élevé à 127,7 millions, soit + 4,3 %.

Ce résultat inclut, comme chaque année, la totalité des frais de commercialisation de l'exercice (location comprise) ainsi que certains frais exceptionnels entrainés par la restructuration de la dette obligataire du groupe, réalisée en 1987. De même qu'en 1986 la part résultant de certaines mesures fiscales - baisse de l'impôt sur réserve légitime, amortissements dérogatoires - en a été exclue.

LE RESULTAT DE LA COMPAGNIE DU CREDIT UNIVERSEL

La Compagnie du Crédit Universel, société holding du groupe, enregistrée après prise en compte des résultats de ses filiales (Crédit Universel, Locunivers, Universal-Factoring et Unifinco) un résultat comptable de 75,5 millions. Après affectation de 24 513 747 F à l'autofinancement, le conseil d'administration proposera lors de la prochaine assemblée la distribution d'une somme de 50 986 866 F. Celle-ci permettra de porter le dividende net unitaire à 37 F, soit avec un avoir fiscal de 18,50 F, un revenu global par action de 55,50 F.

Sur la base du cours de l'action au dernier jour de l'exercice, le taux de rendement ressort à plus de 10 %.

NEW-YORK, 22 mars =

Etroitement irrégulier

Assez lourd en début de semaine, le marché new-yorkais a évolué, mardi 22 mars, de façon très irrégulière, l'indice Dow Jones se déplaçant sur un point en fin de séance, à 2066,14.

L'annonce d'une diminution instantanée des commandes de biens durables en février (- 1,5 %) a stimulé en cours de séance la cote qui avait débuté la journée dans une ambiance encore dominée par la crainte d'une reprise de l'inflation. Les taux d'intérêt ont alors viré à la baisse, tandis qu'actions et obligations réduisaient leurs pertes dans un marché plus actif qu'à la fin de la semaine précédente, avec quelque 142 millions de titres échangés.

Les titres des entreprises « opé-les » se sont en particulier mis en vedette. En fin de journée, on dénombrait 749 hausses pour 733 baisses. Parmi les titres les plus actifs, on relevait Lucky Stores, Jaco Ltd, Pillsbury et Federated Department Stores. American Stores a annoncé son intention de racheter Lucky Stores pour 1,72 milliard de dollars. Griffin a relevé son offre sur la chaîne hôtelière britannique Resorts Ltd, nationale de 35 à 46 dollars par action. Enfin, Koppers a décidé une nouvelle fois de rejeter l'offre d'achat lancée par le britannique Beazer.

Table with 3 columns: VALEURS, Cours de 22 mars, Cours de 23 mars.

LONDRES, 22 mars =

Indécis

L'attente persistant des investisseurs institutionnels britanniques a de nouveau pesé sur l'évolution de la séance mardi 22 mars. L'indice FT a clôturé en hausse de 0,5 point, à 463,2, dans un marché très calme. Après un début de séance marqué par une mi-journée, suite aux annonces de résultats encourageants de firmes, la morosité a repris le dessus. De plus, la fermeté des livras soulevait certaines inquiétudes sur la compétitivité des firmes exportatrices. En l'absence d'éléments favorables, le volume des transactions est demeuré stable avec 357 millions de titres échangés.

Burton Group, l'une des premières firmes de distribution, a annoncé, pour son premier semestre d'activité achevé à la fin de mars de février, un résultat après impôts de 109,5 millions de livres, en hausse de 18,9 %. Prudential Insurance, l'un des grands groupes d'assurance britanniques, a enregistré pour sa part une progression de 15,7 % de son bénéfice imposable, à 206 millions de livres. La Compagnie maritime Peninsular and Oriental (P & O), bien que menacée d'un rachat de groupe, a enregistré des gains appréciables. Enfin, les mines d'or et les fonds d'Etat se sont raffermis.

FAITS ET RESULTATS

La Lyonnaise des eaux émet des obligations pour 1,2 milliard de francs. Le groupe de la 1^{re} mondiale pour sa part a annoncé, le 22 mars, un chiffre d'affaires consolidé de 16,86 milliards en 1987 (contre 15,7 milliards en 1986) et un bénéfice net de 575 millions en progression de 19 %. Quant aux investissements réalisés au cours de l'année écoulée par le groupe que préside M. Jérôme Monod, ils ont atteint le niveau légalisé à 3 milliards. Les objectifs pour 1988 n'en sont pas moins ambitieux puisque le groupe compte se renforcer dans les métiers qu'il exerce déjà, tout certains, avec un rôle de leader européen, voire mondial (distribution et traitement des eaux par le biais de Degremont, dont les résultats auront été bénéficiaires en 1987, réseaux de chauffage, câble, télévision, services funéraires, loisirs, hébergement des personnes âgées). Mais M. Monod a exclu de nouvelles diversifications, préférant « une bonne rentabilité des investissements à une recherche d'accroissement à tout prix du chiffre d'affaires ».

La Lyonnaise a, d'autre part, lancé, le 22 mars, une émission d'obligations convertibles en actions pour 1,2 milliard de francs. Une somme qui s'ajoute à une capacité d'autofinancement de 1,8 milliard en 1987 et à l'obtention auprès des banques d'une ligne de crédit mobilière à tout instant de plus de 1 milliard de francs. Retenant l'activité du groupe en 1987, M. Monod a indiqué qu'il comptait doubler, dans les deux ou trois ans à venir la part

PARIS, 23 mars ↑

Plus résistent

Après deux journées de trépidité, la Bourse de Paris a été, mercredi, plus résistante. Dès dans la matinée, le mouvement de repli s'était fortement ralenti. Au début de la séance, principalement, la tendance était même soutenue. A la clôture, l'indice Coteur instantané s'établissant à 0,10 % au-dessus de son niveau précédent. Manifestement, l'annonce, le veille au soir, par le chef de l'Etat de sa candidature n'a pas perturbé le marché, même si beaucoup se disaient choqués par l'agressivité de ce dernier. Un professionnel parfait même de quelques achats étrangers sur les valeurs de premier plan.

Phénomène du fait accompli? Beaucoup la pensent. La législation générale de mars avait lieu en jour. Elle ne constitue pas une modification d'environ 3,5 %. Ce résultat a assuré-on dans les travaux, a évalué la décision du président de la République.

La plupart des boursiers, tout en se montrant surpris de la réaction du marché, s'attendaient maintenant à des journées difficiles avec un président et un premier ministre, qui vont s'entre-déchirer, avec la perspective, dans ce cas, de voir les députés s'occuper de la loi de finances, et d'élections législatives en juin.

Nul sous les lambris n'aurait cependant un échec du candidat-président, qui a pris un mauvais départ. Ce qui explique, en outre, la légère modification observée, « le marché peut-être en ce qui y a de mieux à faire », dit un grand spécialiste.

Le marché, en tout cas, a été calme. La cotation de Télédiffusion, qui venait d'être reprise, a été suspendue après la surchaleur de Schneider à 4 600 F pièce. Le cours de compensation de Télédiffusion pour mars a été fixé à 5 000 F.

Cette également sur le marché obligataire plutôt mieux orienté. Il y a toujours un intérêt acheteur notamment sur les taux variables. Mais le « parler » est trop cher et il n'y a rien à vendre.

TOKYO, 23 mars ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo, qui avait baissé mardi 22 mars, a, en grande partie, mercredi, regagné le terrain perdu dans un jour, « de nouveaux volumes de transactions atteignant 1,5 milliard d'actions, contre 1,1 milliard ». La stabilisation du dollar à 127,30 yen et surtout la conviction, au Japon, qu'il n'y a pas de menace d'une reprise de l'inflation, ont dénoué une vague d'achats.

En fin de séance, on relevait proportionnellement cinq valeurs en hausse pour quatre en baisse, tandis que l'indice Nikkei, en hausse de 0,20 %, atteignait le niveau de 25 925,25 yen.

Les valeurs des sociétés fortement capitalisées (acier et électronique) ainsi que les maisons de courtage et les compagnies maritimes étaient recherchées, tandis que les actions du secteur de la construction, de l'habitat et des machines-outils faisaient encore l'objet de ventes.

VALEURS

Table with 3 columns: VALEURS, Cours de 22 mars, Cours de 23 mars.

PARIS :

Second marché (sélection)

Table with 6 columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, VALEURS, Cours préc., Dernier cours.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 22 mars 1988

Table with 6 columns: VALEURS, PRIX exercice, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENTE.

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 22 mars 1988

Table with 3 columns: COURS, ÉCHÉANCES, MATIF.

Table with 4 columns: PRIX D'EXERCICE, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENTE.

INDICES

Table with 2 columns: CHANGES (Dollar: 5,7555 F) and BOURSES (PARIS, NEW-YORK, LONDRES, etc.).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with 4 columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 10 columns: SE, U, 6 3/8, 6 5/8, 6 7/8, 6 3/4, 6 11/16, 6 13/16, 6 15/16, 7 1/16.

Marchés financiers

BOURSE DU 23 MARS

Cours relevés à 14 h 56

Table of financial data for 'Règlement mensuel' with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for various market indices and company shares.

Table of financial data for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various securities and their market values.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINTEL
3 Panama : la grève illimitée. - L'attitude ambiguë des autorités soviétiques entretient l'agitation en Arménie. 6 La révolte dans les territoires occupés. 7 Sénégal : la réélectibilité avancée du désert.	8 à 17 Après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand. DÉBATS 2 « Rôle de l'État : consensus et divergences », par Raphaël Hadas-Label. « Excellence... ou Jeanne d'Arc », par Pierre Sudreau.	18 La fin de l'expérience de plongée Hydra VIII. - La grève de la faim des membres d'Action directe. - Les espaces verts à Paris. 27 Des professeurs de médecine interpellent les candidats à la présidence.	19 Cry Freedom, de Richard Attenborough ; Chouara, de Philippe de Broca. 20 Bernard Faucon à l'Espece photo de Paris et chez Agathe Gaillard. 21 L'inauguration du centre dramatique de Valence en Espagne.	35 Un entretien avec le ministre du commerce extérieur. - Rensault a besoin d'argent et d'un souffle commercial. 36 Les allègements d'impôts sur le revenu « ne vont pas dans le bon sens », estime le CES. 38-39 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées ... 33-34 Cartes 82 Météorologie 32 Mots croisés 32 Radio-télévision 27 Expositions 22 Spectacles 23 à 26	● Chaque matin, 10 h 30, le mini-journal de la rédaction, JOUR Actualité, International, Bourse, Abonnements, Campus, Télémarketing. 3615 Taper LEMONDE

ÉTATS-UNIS : un revers pour M. Reagan, un handicap pour M. Bush

Le Congrès fait fi d'un veto présidentiel sur les droits civiques

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Reagan a subi, mardi 22 mars, un sérieux revers au Congrès, mais c'est M. George Bush qui va devoir payer, pendant toute sa campagne électorale, le prix de cette défaite.

L'affaire touche un sujet sensible entre tous, celui des droits civiques. Et si elle semble assez complexe sur le fond, l'enjeu en est tout à fait simple en termes d'image et de symbole : M. Reagan a tenté, en vain, de s'opposer au vote d'une loi qui contraindrait toutes les écoles bénéficiaires de fonds fédéraux à respecter strictement les règles de non-discrimination, protégeant aussi bien les femmes, les minorités raciales ou les handicapés que d'autres groupes particuliers.

En fait, la loi existait depuis longtemps, mais en 1984 la Cour suprême en avait donné une interprétation « étroite », statuant qu'elle devait s'appliquer non à l'ensemble de l'enseignement scolaire, mais aux seuls départements recevant une aide fédérale. Le Congrès par une loi dite de « restauration des droits civiques », a voulu réimposer une interprétation plus large. Le président Reagan a alors opposé son veto, faisant valoir que cette loi, loin de promouvoir les droits civiques, permettait surtout « aux bureaucrates de Washington » de s'ingérer dans la vie des écoles, des écoles religieuses en particulier, qui pourraient désormais être traitées en justice, pour un oui ou pour un non. Étant donnée la passion des Américains pour les procès en tout genre, cette crainte n'est peut-être pas tout à fait infondée. Pourtant, en année électorale, paraître vouloir aller à rebours de la lutte séculaire pour l'extension des droits civiques était de toute évidence impossible.

Ni le Sénat ni la Chambre des représentants n'ont donc suivi M. Reagan. Il s'est trouvé, mardi, plus des deux tiers des élus (et donc un bon nombre de républicains) pour décider de passer outre au veto présidentiel, lequel avait reçu, la veille, l'approbation du vice-président George Bush. Une appro-

Décès du batteur américain Danny Richmond

Le batteur américain Danny Richmond est mort le 16 mars à New-York d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-deux ans. [Né le 15 décembre 1935 à New-York, Danny Richmond a d'abord été saxo-ténor. C'est Charlie Mingus qui le poussa à passer à la batterie. Ils travaillèrent ensemble de 1956 à 1970. Puis il s'associa avec le saxophoniste George Adams et le pianiste Don Pullen. Il est mort à la veille de partir pour Milan où il devait jouer avec le Mingus Dynasty, un ensemble qu'il avait fondé en 1979, à la mort de Charlie Mingus.]

● Le prix Jean-Vigo 1988 a été attribué, le 21 mars, à la Comédie du travail, de Luc Moullet, un réalisateur « marginal » du cinéma français. Le prix du court métrage a été décerné à Elle et Lui, de François Margolin.

Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1988 a été tiré à 545 756 exemplaires

bation embarrassée, circonstanciée, mais une approbation quand même. L'épisode est particulièrement important pour celui qui est pratiquement assuré d'obtenir l'investiture républicaine, mais doit, pour gagner l'élection présidentielle, élargir encore son audience.

Sur les traces de Jesse Jackson

M. Bush s'y emploie pourtant activement. Le jour même où il approuvait du tout des lèvres la décision de M. Reagan, le « vice-président-candidat » avait lancé une opération de séduction en direction de l'électorat noir.

Cela se passait lundi, dans un grand hôtel de Washington : cinquante membres de l'establishment noir de la capitale avaient payé 150 dollars chacun pour participer à un dîner destiné à collecter des fonds pour la campagne de M. Bush.

Le vieux Lionel Hampton qui « chauffe » la salle avec un peu de jazz et quelques grosses blagues : M. Bush qui rit très fort et serre quantité de mains ; l'atmosphère en

moins, et quelque chose d'un peu artificiel en plus, on se serait presque cru à une réunion électorale de Jesse Jackson.

Un pasteur noir, conseiller politique du vice-président, est venu vanter les mérites de M. George Bush. Il a évoqué sa sensibilité au problème noir, sa visite à des fermiers du Maryland, récemment immigrés d'Afrique, que le Klu Klux Klan avait voulu intimider en brûlant une croix dans leur cour. D'autres anecdotes, d'autres épisodes tendent à prouver que M. George Bush a su braver parfois un environnement politique hostile, notamment au Texas, pour faire appliquer des décisions favorables aux Noirs.

Pendant ce temps, un membre de l'équipe Bush vient expliquer à la presse qu'être Noir et républicain n'est nullement une aberration, et que le « Grand Old Party a les bras grands ouverts » : on sait bien que la plupart des Noirs voteront Jackson pendant toute la durée des primaires démocrates, mais il s'agit précisément de les accueillir, « après ».

Le vice-président, lui-même, annonce sous les applaudissements que la protection des droits civiques

sera l'une de ses priorités. Surtout, il laisse entendre, aussi clairement qu'il le peut, qu'une administration Bush ferait plus pour les minorités que ne l'a fait celle de M. Reagan.

Quand enfin il évoque — parce qu'il faut bien le faire — la loi à laquelle le président a opposé son veto, il commence par dire que cette loi est imparfaite, et que donc elle doit être corrigée. Mais c'est pour ajouter aussitôt : « Le gouvernement fédéral doit exiger que les institutions qui reçoivent l'argent des contribuables respectent les lois sur les droits civiques : c'est fondamental ».

Le public, debout, lui fait une ovation. Mais s'il est bien compris ? Quelques heures plus tôt, M. Bush avait aussi déclaré : « Je ne vais pas commencer à faire maintenant ce que je n'ai pas fait pendant sept ans et demi ». C'est-à-dire désapprouver l'action du président. Résultat, le New York Times et le Washington Post titrent sur le thème : « Bush soutient le veto aux droits civiques ». Le vice-président n'a pas fini de payer le prix de la fidélité.

JAN KRAUZE.

Sur le vif

Révélation

Vous m'auriez vu, hier soir, devant le poste Bernadette à Lourdes. A l'apparition sur l'écran lucarne d'un Mimi auréolé de lumière et de gloire, saint Georges terrassant le dragon des clans, des partis, des factions, je suis tombée à genoux, les bras en croix : Alléluia ! Le sauveur est revenu parmi nous. Merci, mon Dieu ! Merci, mon Mimi !

J'étais là, prosternée d'admiration et de reconnaissance, c'est vrai, il aurait pu nous laisser languir jusqu'à vendredi, jour de l'Annonciation. Et qu'est-ce que j'entends ? Un horrible couac, un son déplacé, météoré. Paul Anna, le journaliste de service, le serviteur du culte qui se prend pour le serviteur de l'opinion. Et je te donne du M. Mitterrand, en oubliant une fois sur deux qu'il s'adresse à Sa Majesté le Président. Et j'y vais de mes questions indiscrettes, inconvenantes, du genre : Et alors, votre programme ? Vous avez soixante et onze ans, est-ce que vous ne pensez pas que... ? Vous croyez vraiment que la démocratie est menacée dans ce pays ?

Oh là là ! Stupéfaite, trépannée à la moquette, j'ai relevé prudemment la tête et, par là, poste est partie, souveraine, outragée, foudroyant l'impression. Lui reprochant de forcer la note, cette note qui lui chauffe les oreilles, à mon Mimi, et dont il s'étonne de retrouver l'écho dans la bouche irrespectueuse et maintes fois répétée d'un porte-miroir qui oublie de jouer les portecoton.

Il a bien raison. Il est fou à lier, le collègue. Raide dingue. Non, mais où c'est qu'il croit qu'il est ? Aux Etats-Unis ? En Angleterre ? A quel il croit qu'il parle ? A Reagan ? A Thatcher ? Il s'oublie, ma parole ! J'espère qu'il se le tiendra pour dit. Et tous les confrères avec lui. Il ferait beau voir qu'un cours de la campagne lui se permettent, encore un coup, de faire, pour reprendre les termes indignés de mon Mimi, les commissions des autres. Quels autres ? Ben, vous, moi, tous ceux qui peuvent pas s'adresser directement à Sa Divinité et qui espèrent bêtement trouver dans la presse et les médias des intermédiaires.

CLAUDE SARRAUTE.

Les fausses factures de la Caisse des Français de l'étranger

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch proteste contre son inculpation

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député UDF, maire adjoint de Paris et directeur de France-Soir, a été inculpé le 21 mars de « complicité de faux en écritures de commerce et usage », et placé sous contrôle judiciaire par M. Serge Portelli, juge d'instruction à Melun (Seine-et-Marne), chargé du dossier des fausses factures de la Caisse de sécurité sociale des Français à l'étranger (CFE). Quelques jours plus tôt, le directeur de cette caisse, M. Serge Bilon, et trois dirigeants de sociétés d'informatique (Le Monde du 22 mars) avaient été inculpés de trafic d'influence, faux en écritures privées et usage, et placés sous mandat de dépôt après qu'on eut constaté des irrégularités dans la passation d'un marché important de matériel informatique et dans sa facturation, deux fois trop élevée.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch a vivement protesté, dans un communiqué à l'AFP, contre cette inculpation et « les conditions dans lesquelles elle est intervenue ». « Je n'ai rien à voir, s'il s'agit, ni de la procédure de justice, ni de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ni de la procédure en cours de la chambre criminelle, seuls les actes urgents peuvent être accomplis. »

Four les avocats de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, M. Jean-Marc Varaut et Jean Nèret, le seul fondateur de l'inculpation aurait été la mise en cause de leur client par l'une des personnes déjà inculpées. Celle-ci aurait affirmé que au cours d'une précédente campagne électorale, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, avec qui elle était en relation, lui aurait indirectement donné l'idée de faire des fausses factures.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch avait déjà été inculpé d'infraction au code électoral le 17 février dernier par M. Claude Grallier, juge d'instruction à Paris (Le Monde du 19 février).

a été à l'origine de l'enquête. M. Jean-Pierre Pierre-Bloch conteste au contraire la régularité de son inculpation. « Intervenue en violation de la loi puisque elle méconnaît la procédure à suivre à l'égard des maires et maires adjoints. A l'évidence, cette inculpation n'est qu'un coup politique ».

En réalité, l'article 687 du code de procédure pénale prévoit que le procureur de la République — lorsqu'un officier de police judiciaire, ou un maire, ou ses adjoints sont susceptibles d'être inculpés — présente sans délai une requête en désignation de juridiction à la chambre criminelle de la Cour de cassation. Cette requête a bien été transmise le 20 mars : elle doit auparavant transiter par la cour d'appel. L'article 688 prévoit que, jusqu'à la désignation de la juridiction compétente, « la procédure est suivie conformément aux règles de compétence du droit commun ».

Le juge d'instruction, considérant qu'il y avait urgence, a donc décidé d'inculper M. Jean-Pierre Pierre-Bloch au lendemain de l'envoi de la requête. Dans sa jurisprudence, la Cour de cassation considère en effet que en attendant la décision de la chambre criminelle, seuls les actes urgents peuvent être accomplis.

Four les avocats de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, M. Jean-Marc Varaut et Jean Nèret, le seul fondateur de l'inculpation aurait été la mise en cause de leur client par l'une des personnes déjà inculpées. Celle-ci aurait affirmé que au cours d'une précédente campagne électorale, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, avec qui elle était en relation, lui aurait indirectement donné l'idée de faire des fausses factures.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch avait déjà été inculpé d'infraction au code électoral le 17 février dernier par M. Claude Grallier, juge d'instruction à Paris (Le Monde du 19 février).

Double élection jeudi à l'Académie française

L'Académie française doit procéder, jeudi 24 mars, au remplacement de deux de ses membres décédés, le duo de Broglie et Georges Duménil.

Au fauteuil du duc de Broglie, M. Michel Debré, seul candidat sérieux, devrait être élu sans problème, encore que certains académiciens soient hostiles à une candidature pratiquement unique et d'autres à une politisation croissante de la Compagnie.

Au fauteuil de Duménil, M. José Cabanis, qui ne se présente pas pour la première fois, est en concurrence avec M. Jacques Raffin, biologiste éminent, généticien, professeur au Collège de France, et avec M. Vladimir Volkoff, qui avait obtenu le Grand Prix du roman 1982 de l'Académie.

A B C D F G H

La campagne présidentielle

M. Barre dénonce « l'étrange situation » qui voit s'affronter le président et le premier ministre

M. Raymond Barre a réagi, mercredi 23 mars à sa permanence parisienne, à l'annonce par M. François Mitterrand de sa candidature. « Comment ne pas constater dès l'abord l'étrange situation que connaît maintenant la France : deux candidats à l'élection présidentielle qui exercent les responsabilités les plus élevées au sommet de l'Etat vont s'affronter [...] pour la conquête du pouvoir ? Qui gardera l'Etat ? »

L'ancien premier ministre a contesté à M. Mitterrand le droit de se présenter comme le rassembleur du pays et le garant de la paix civile. Il a rappelé que, en 1981, le nouveau président s'était présenté comme « l'homme d'une fraction des Français contre l'autre [...] ». « Désavoué par les élections législatives de 1986 [...] François Mitterrand a couvert son impuissance au marteau souverain de l'arbitrage national. Il a édifié sur les ruines de son pouvoir une théorie de la limitation de la fonction présidentielle désormais confiée à la critique de la politique du gouvernement plus qu'à l'orientation de l'action de l'Etat [...] ». L'homme de parti qu'il fut à l'Elysée explicitement ou implicitement peut-il devenir demain l'homme de la nation ? », s'est interrogé M. Barre.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

UN HALOGÈNE SE CHOISIT CHEZ UN SPÉCIALISTE

REGALI
c'est la garantie
1 an de votre halogène

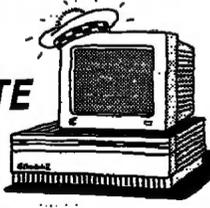
REGALI
c'est la garantie
d'un service après vente

REGALI
c'est la garantie
des meilleurs prix

+ DE 100 MODELES EXPOSES

REGALI	CADEAUX & HALOGÈNES
<ul style="list-style-type: none"> 2- 44, bd Diderot 4- 48, rue St-Amand 9- 23 bis, bd de Montparnasse 13- 40, rue de Valenciennes 15- 27, rue Pierre-Charbon 16- 11, rue de Valenciennes 17- 27, bd Montparnasse 18- 22, C.C. Godeau, N° 2 19- 48, rue de Valenciennes 20- 98, rue de Valenciennes 21- 22, av. des Ternes 22- 22, rue de Valenciennes 	<ul style="list-style-type: none"> CHÉTEL, C.C. Cité de la Santé, N° 2 BOULOGNE 125, bd Jean-Jacques EVRY, C.C. Evry R. N° 2 ST-GERMAIN-EN-LAYE 24, rue de Valenciennes ST-QUENTIN-VALE, C.C. St-Quentin-Ville, 6, rue Colbert QUINCY-SENAR C.C. Val d'Yerres SARCELLES, C.C. les Pionniers

MACINTOSH II,
C'EST LA PLUS FORTE TÊTE
DU CLAN MACINTOSH.



46 900 F HT

Macintosh II 1M.o., disque dur interne 40 M.o.
1 lecteur interne, clavier étendu
+ écran DIMENSION 19 pouces monochrome
+ carte video haute résolution IC Products.

INTERNATIONAL
COMPUTER

La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4^e • 47.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 51.37.25.03

سكوا من الأصل